

Les dossiers secrets de la CECO

Comment les libéraux ont infiltré la SAQ dès 1970

par Louis-Gilles Francoeur

Selon trois documents secrets obtenus par LE DEVOIR, la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) a avisé en juillet dernier les autorités gouvernementales de l'existence à la Régie puis à la Société des Alcools du Québec d'un système de "patronage politique", qui a impliqué diverses personnalités du Parti libéral du Québec, dès 1970 et 1971 et suscité l'intérêt d'un certain nombre de personnalités influentes du crime organisé.

D'après le rapport-synthèse de la preuve accumulée par la commission:

- Dans le chapitre intitulé "Administration provenant de l'extérieur" de la RAQ, où la CECO explique comment les contrats, les octrois d'agences, les inscriptions de vins et la liste des fournisseurs officiels étaient choisis par des personnages politiques et non par les régisseurs, M. Roger Laverdure, directeur de la RAQ témoigne qu'il a rencontré "peu de temps après les élections" de 1970 MM. Paul Desrochers, conseiller spécial du premier ministre, et Raymond Garneau, ministre des Finances.

M. Laverdure, dit-on à la page 64, n'avait pas le choix quant aux suggestions de M. Desrochers. Il ajoute que M. Desrochers est venu le voir à la Régie avec le ministre Garneau et M. Garneau lui a dit que c'était M. Desrochers qui "m'instruisait sur la différence".

- M. Ronald Poupert, directeur de l'administration du Parti libéral, "a admis que la caisse électorale a été un des critères sur lequel il pouvait recommander ou ne pas recommander" un fournisseur à la RAQ même s'il n'y occupait aucun poste.

M. Poupert et M. Jean-Noël Richard, responsable de l'organisation au Parti libéral du Québec et nommé par la suite adjoint spécial de M. Raymond Garneau au COJO, ont admis sous serment à huis clos devant la CECO avoir participé, entre avril et mai 1971, à une rencontre convoquée par M. Paul Desrochers au bureau de ce dernier, au 17e étage de l'édifice de l'Hydro-Québec.

Selon le témoignage de M. Dominic Fioramore, un haut fonctionnaire de la RAQ présent à cette rencontre, "Messieurs Richard et Poupert demandaient quel était le produit que telle ou telle compagnie vendait et se consultaient pour savoir si tel nom était "bon" ou "pas bon" et lui disaient de rayer tel nom et

d'ajouter tel autre. M. Fioramore a reconnu son écriture sur un certain nombre de pages de la liste en question", déposée à titre d'exhibé H-243-A, dont Le Devoir a aussi obtenu copie.

- D'après la déposition assermentée de M. Guy Potvin, adjoint spécial du premier ministre, M. Robert Bourassa, il ressort à la page 65 de la preuve de la CECO que "M. Paul Desrochers lui (Potvin) a suggéré après le mois d'avril 1970 de rencontrer MM. Jean-Noël Richard et Charles Larivée en vue de former une compagnie d'importation de vins." M. Larivée a été secrétaire et administrateur du Club Saint-Denis à Montréal, et organisateur de soupers-bénéfices du Parti libéral. Au moment de l'enquête, il était administrateur chez le distillateur Corby's.

Potvin, Larivée et Richard ont ainsi fondé la compagnie Polarin et Richard a admis devant la CECO à huis clos "que le fait que cette compagnie ait été incorporée peu de temps après les élections ne découle pas du hasard".

La CECO a établi par la suite que Polarin a obtenu 25 cents par gallon de commission de la compagnie Canadian Park and Tilford pour chaque gallon de "petit blanc" vendu par cette dernière à la RAQ. Cet organisme a ainsi payé plusieurs milliers de gallons d'alcool de grains au prix de \$1.95 alors que le producteur était prêt à les vendre sans intermédiaire \$1.65 le gallon. Les actionnaires de Polarin ont ainsi touché en deux versements la commission totale de \$4,120.88.

- M. Marc Boissonneault, administrateur-adjoint de la RAQ, a admis à son tour avoir participé aux ren-

contres entre Polarin et Canadian Park and Tilford. Selon les procureurs de la CECO, Boissonneault "justifie son intervention à cause d'un appel téléphonique qu'il a reçu du ministre Garneau, intervention qu'il explique de la façon suivante: "Ca, ça été après avoir été nommé sous le Conseil d'administration de la Régie comme Représentant du ministre Garneau... à son Conseil. M. Garneau m'a demandé si je pouvais pas faire quelque chose pour la maison Polarin. Alors, sans vouloir impliquer M. Garneau, là, parce que je ne voudrais pas l'impliquer. (...) C'est comme ça que ça a débuté l'affaire."

Pour Boissonneault, les administrateurs de la RAQ ne participent pas souvent aux négociations entre les producteurs et les

Voir page 6: Les dossiers

Le choix d'un leader créditiste compromis?

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Avec l'effacement graduel de M. Réal Caouette et l'extinction de son accent typique chez les militants de son parti, il n'y aurait plus guère de folklore créditiste si ne survivaient les crises de leadership. Les deux plus "gros" des sept candidats à la succession de M. Caouette s'en sont occupés et se déchirent à belles dents à Ottawa, à deux jours de l'ouverture du congrès de nomination.

M. René Matte, député de Champlain aux Communes, a couvert d'opprobres hier son principal adversaire, M. André Fortin, député de Lotbinière. Ce dernier,

et particulièrement son organisation, seraient livrés à toutes les manœuvres les moins reluisantes pour nuire à l'ascension irrésistible de M. Matte qui, sans ces épineux sur sa route, il serait sûr d'avoir la faveur de 80% des délégués francophones au congrès.

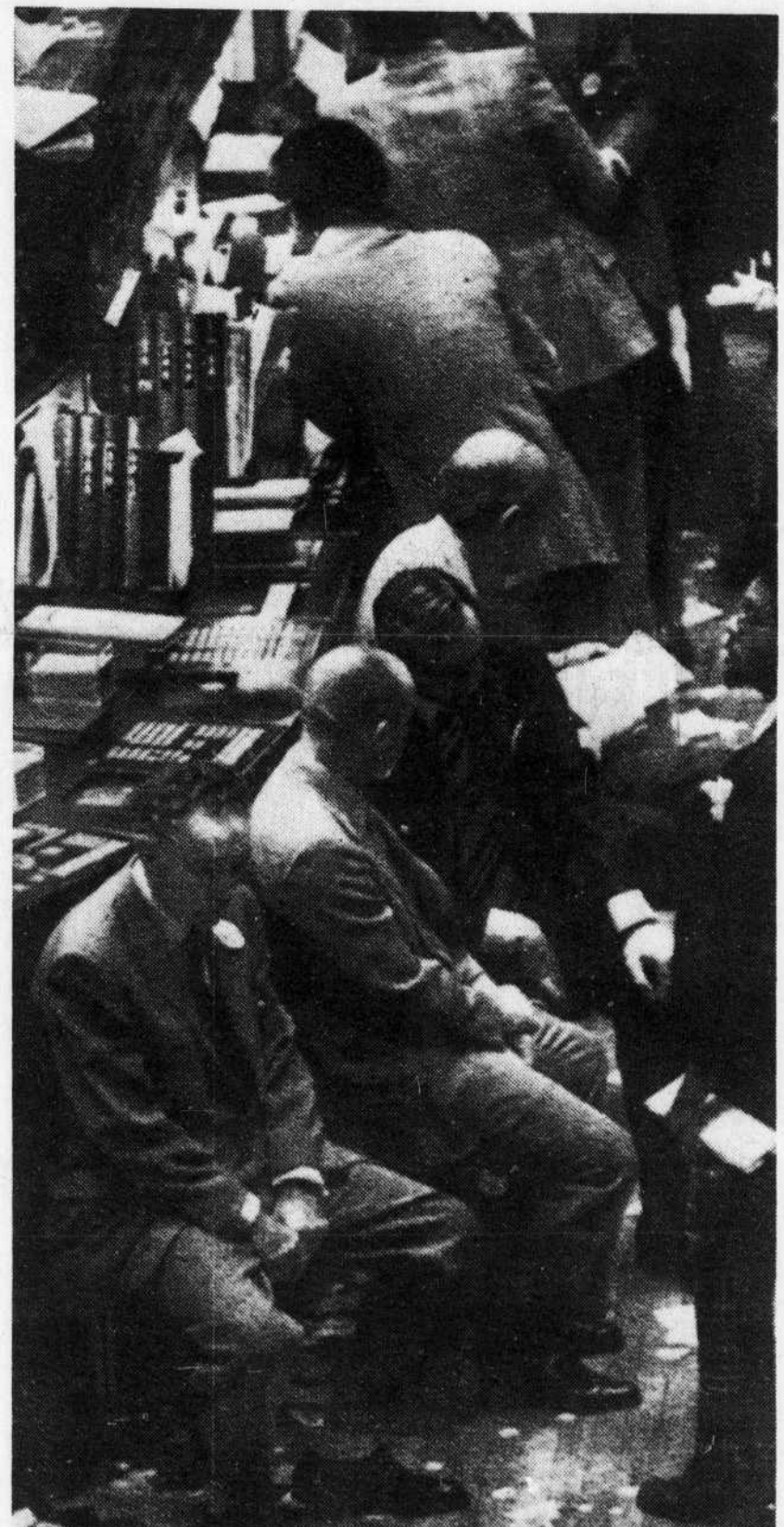
M. Matte a donc pris le taureau par les cornes, même un peu tard, et saisi hier la presse d'une lettre qu'il expédiait tout juste au Comité de surveillance du congrès, présidé par M. Gilles Caouette, pour ne réclamer rien de moins que la disqualification du candidat Fortin.

Selon M. Matte, celui-ci tiendrait "pieds et poings liés" le directeur du

choix des délégués au congrès, M. Richard Janelle, leur connivence s'exerçant d'autant mieux que Mme Janelle est la secrétaire de M. Fortin.

Outre que le groupe Janelle ait fait courir les pires rumeurs sur les "irrégularités mineures" qui ont entaché un temps la propre liste de délégués de M. Matte, il aurait "multiplié les erreurs" au détriment de M. Matte dans tous les comités qui lui sont favorables et ajouté à qui mieux mieux des noms de délégués provenant par exemple de Lotbinière, terre ennemie.

Mais le comble de l'ignominie, dont M. Fortin est victime, est d'être nommé "leader créditiste".



Les milieux financiers de Wall Street ont réagi avec méfiance à la nomination de Jimmy Carter à la présidence des États-Unis. Le dollar a baissé et l'or grimpé, mais c'est là sans doute une réaction épidermique sujette à un apaisement rapide. (Téléphoto AP)

Ouellet est de retour au Cabinet

OTTAWA (par Lise Bissonnette) — M. Trudeau a mis un baume sur les circonstances amères du départ de l'ex-ministre de la Défense, M. James Richardson, et profité de cette défection inattendue pour rappeler au cabinet le député de Papineau, son ami, M. André Ouellet.

M. Ouellet a accepté le portefeuille des Affaires urbaines, en remplacement de M. Barnett J. Danson qui prend la succession de M. Richardson à la Défense nationale.

Comme la démission de ce dernier laissait le Manitoba sans représentant au cabinet, le premier ministre a demandé au seul autre député manitobain aux Communes, M. Joseph Guay, du comté de Saint-Boniface, de devenir ministre d'État sans portefeuille.

M. Ouellet, comme on s'en souvient, avait offert sa démission il y a huit mois, alors qu'il devait subir un procès pour outrage au tribunal. Il voulait, disait-il, consacrer toutes ses énergies à sa défense. Il n'a cependant pu obtenir d'acquiescement; il y a deux semaines, la Cour d'appel maintenait sa culpabilité et le condamnait au paiement d'une amende de \$500. Elle atténuait cependant la première sentence en ne l'obligeant plus à faire des excuses au juge outrage.

M. Trudeau a affirmé hier que ce jugement ne l'avait en rien fait hésiter à rappeler le député de Papineau au sein du Conseil des ministres. Il a amplement "purgé sa peine", dit-il, et c'est maintenant "dans l'intérêt de la population" qu'il serve à nouveau au cabinet.

Quant au principal intéressé, il s'est montré très discret avec la presse hier, échaudé sans doute par la mésaventure qui l'a mené d'une conversation avec un journaliste jusque devant les tribunaux.

Après la nourriture et le logement, dit-il, rien ne compte plus pour un citoyen que de se voir offrir un "déli important", et c'est pourquoi il est "très heureux" de revenir au cabinet. Et puisqu'il était question de sa carrière, M. Ouellet n'a pas caché qu'il s'intéresse de près à la campagne électorale au Québec, qu'il votera évidemment libéral dans son comté et qu'il appuiera "d'autres députés".

Il assure que ce n'est pas la perspective de reprendre un ministère fédéral qui l'a retenu de se présenter sur la scène provinciale. Il voulait plutôt "terminer son mandat". Mais on ne saurait jurer de l'avenir, et il y songe toujours "comme à un retour à l'entreprise privée ou à autre chose".

Voir page 6: André Ouellet

mon carnet électoral

Carrefours polaires

par Guy Deshaies

Juste à l'entrée de Chicoutimi, à la croisée du boulevard Talbot et de la route conduisant au lac Saint-Jean, il y a un gars qui a intitulé son restaurant "Le Palmier vert". Mais croyez-moi, par les temps qui courent le sapin blanc sur fond de ciel gris est énormément plus en vigueur que le palmier vert dans le secteur.

Et plus loin, comme pour enchaîner, il y a le motel "Parasol", lui aussi dans sa neige, bordé d'arbres chétifs qui font penser à des patères en chômage.

Mais malgré ces titres trompeurs c'est l'hiver. C'est là que Vigneault prend toute sa signification et sa vérité.

L'hiver est là pour rester. Il est déjà rigoureux, venteux, crispant, hostile avec parfois un rare rayon de soleil effacé, blême et givré.

Nous sommes au royaume de la pelle, du chasse-neige, du congère; au pays des vitres "thermos", des isolants, des isolés, des séparés et des séparatistes. Car ça vote pour le PQ en abondance à Chicoutimi dont la ville forme à elle seule la circonscription électorale. Pas étonnant. Quand on réussit à planter des parasols à ces carrefours polaires c'est déjà un bon début d'indépendance.

Curieux ce rêve québécois. On habite le pôle nord et on a des boutiques "Soleil", des hôtels "Miami" et des restaurants "Riviera". En France, il me semble, les choses restent à leur place. Le restaurant "Mistral" est à Toulon et la Place du Bûcher est à Rouen si je ne m'abuse.

Voir page 6: Mon carnet

René Lévesque ne veut rien promettre aux municipalités

par Louis-Gilles Francoeur

VALLEYFIELD — L'état déplorable des finances du Québec, après plus de six ans de pouvoir libéral, empêcherait un gouvernement péquiste d'entreprendre dès son arrivée au pouvoir une réforme fondamentale du financement des municipalités.

Néanmoins, M. Lévesque envisage à court terme quatre solutions qui pourraient aider les municipalités à se revaloriser financièrement:

- la création d'un Office du prêt municipal;
- des subventions statutaires et indexées à l'inflation;
- la prise en charge par le gouvernement de la responsabilité de l'évaluation;
- une réforme de l'impôt foncier pour le rendre plus équitable.

Ces réformes s'imposent, expliquait M. Lévesque au maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, parce que d'ici dix ans, à moins de mesures radicales, l'autonomie des municipalités ne sera plus qu'une façade et d'autres niveaux de gouvernements auront centralisé les pouvoirs de décision.

Le PQ a comme objectif la décentralisation des pouvoirs pour en arriver à une revalorisation financière des municipalités. Une des principales causes de ce marasme est évidemment, de souligner M. Lévesque, le fardeau de la dette qui est devenu insupportable, du simple fait de la trop grande rigidité des sources de revenus.

Un assainissement des finances municipales, de dire M. Lévesque, doit donc commencer par l'allègement du fardeau de la dette, puisque au moins 25% des revenus sont dévorés à ce poste. Une façon d'alléger le fardeau serait d'offrir aux municipalités les services d'un Office de prêt municipal, qui pourrait emprunter, et se porter garant au nom de la province, à des taux inférieurs que ceux actuellement payés par les municipalités.

Cet Office n'empêcherait pas les municipalités d'aller elles-mêmes chercher du financement sur les marchés réguliers.

"Du côté revenus, poursuit M. Lévesque, on estime que l'autonomie des municipalités exige que celles-ci puissent garder des sources autonomes de financement, et d'autre part que les subventions

Voir page 6: Lévesque

Jimmy Carter se met sans tarder à la tâche

NEW YORK (d'après AFP et Reuter) — Jimmy Carter est décidé à ne pas perdre de temps: président élu, il va s'atteler tout de suite au travail comme l'avait fait Franklin Roosevelt, l'un de ses modèles préférés, à l'automne 1932.

Dès la semaine prochaine, indique-t-on dans son entourage, l'ancien gouverneur de Georgie va se plonger dans l'épais dossier du budget et envisager les mesures qu'il pourrait prendre dès son entrée à la Maison-Blanche, en janvier, pour l'adapter à ses objectifs. L'une de ses priorités, rappelle-t-on, est la réorganisation du gouvernement fédéral dont l'expansion continue et, selon lui, désordonnée nuit à son efficacité.

"Je crois que le soleil se lève sur une nouvelle journée magnifique pour ce pays", a dit M. Carter en regagnant Plains, son village natal de Georgie, après 22 mois de campagne électorale, plusieurs centaines de milliers de kilomètres en avion, 1.500 discours.

C'est à Atlanta, dans son État natal, avec plusieurs milliers de ses partisans et entouré de sa famille, que M. Carter, vers 03.00 heures hier matin, a pris sa victoire. Avec les voix de ses sept grands électeurs, le Mississippi lui donnait 272 voix, soit deux de plus que le nombre requis pour être élu. Son rival, le président Gerald Ford, chef de la Maison-Blanche

depuis 27 mois, n'en totalisait alors que 142.

Les larmes aux yeux et la voix brisée, le président Gerald Ford n'a pas pu lire lui-même hier matin le télégramme qu'il venait d'envoyer à M. Carter pour le féliciter de sa victoire. C'est un "véritable porte-parole de la famille", sa femme Betty, qu'il a confié la mission de lire aux journalistes, devant les caméras de télé-

vision dans la salle de presse de la Maison-Blanche, ce message dans lequel il assure le président-élu de son "soutien total et sincère" quand il assumera la charge de la présidence le 20 janvier prochain.

Jimmy Carter a tenu à remercier publiquement M. Ford pour son attitude coopérative à la suite de sa défaite. "J'apprécie profondément l'offre de coopération que m'a faite M. Ford", a dit le nouveau

président démocrate. Il a répété devant la petite foule de journalistes et d'admirateurs massés devant l'ancienne gare de Plains, ce qui est devenu un véritable leitmotiv, à savoir que sa première tâche sera de réaliser la réunification du pays divisé par une élection présidentielle particulièrement serrée. Cette tâche, a-t-il souligné, sera facilitée par l'attitude compréhensive et loyale du président sortant.

Une ère nouvelle s'est ouverte pour l'Amérique aux petites heures de l'aube du 3 novembre.

La victoire à l'arraché de Jimmy Carter avec 51 p.c. des suffrages populaires, et 297 mandats, 27 de plus que la majorité requise ne fait pas en effet que mettre fin à huit années d'occupation républicaine de la Maison-Blanche. Elle marque également la renaissance de la vieille coalition démocrate de l'époque Roosevelt, et le retour du Sud, auquel Carter doit presque entièrement son élection, dans le giron du parti. Dans l'optique de l'étranger, le départ d'ici deux mois et demi d'Henry Kissinger, qui animait depuis 1969 d'une manière très personnelle, la diplomatie américaine, semble plus important que celui de Ford lui-même.

Depuis plusieurs mois, Jimmy Carter a mis sur pied à Atlanta une équipe dont la seule tâche a été d'étudier et de planifier la période transitoire entre son élection le

Voyez votre guide de VOYAGES et TOURISME

Pages 20 - 21 - 22 et 23

la campagne

- Pour imposer sa troisième voie, Camil Samson s'adresse au populo... (page 2)
- Un conflit aux multiples dimensions: une analyse de Claude Ryan (page 4)
- Le gouvernement ne cache pas de décision de la Régie anti-inflation (page 7)
- Les quatre principaux partis dépenseront \$5 millions en publicité (page 8)

GRAN CREMANT CODORNIU

VIN BLANC MOUSSEUX METHODE CHAMPENOISE

Grand vin à prix modéré Pour grandes festivités

\$4.15, S.A.Q. 591D

les élections du 15 novembre



Sur la trace des chefs

Le premier ministre et chef du Parti libéral, M. Robert BOURASSA, participe aujourd'hui à des assemblées publiques à la salle Polonaise du comté de St-Henri, au centre d'achats Cardinal à Pointe-aux-Trembles dans le comté de Lafontaine, au centre d'achats Carrefour de St-Jérôme dans le comté de Prévost et enfin à la polyvalente d'Amos dans le comté d'Abitibi-Ouest.

Le président du Parti québécois, M. René LEVESQUE, passe la journée dans son comté de Taillon où il sera l'invité du poste de radio de Longueuil et rencontrera les travailleurs et les dirigeants de la société Drummond Welding Steel Works.

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue BIRON, amorce sa tournée à Sept-Îles et s'arrêtera à Hauterive et La Tuque en direction de Plessisville où il présidera une assemblée publique.

Le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, rencontre ce midi les étudiants des Hautes Études Commerciales de l'université de Montréal, enregistre plus tard une émission à Radio-Canada, s'entre-tiendra ce soir avec des militants et organisateurs du comté de l'Assomption. Il terminera la tournée par une assemblée publique à la Place Repentigny.

Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil SAMSON, poursuit sa tournée dans le comté de Drummondville où il parlera en faveur du candidat, André Bergeron, vice-président du parti.

Une enquête de Mme Lise Bacon

Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Bacon se propose d'améliorer le sort des personnes âgées. A cette fin, elle a fait parvenir à des citoyens du troisième âge un document d'information sur les mesures dont peuvent bénéficier les citoyens de plus de 65 ans, document assorti d'un questionnaire dont les résultats devraient contribuer à perfectionner et à compléter les politiques déjà en oeuvre. Nul ne saurait reprocher à un ministre d'informer et de consulter ainsi les administrés d'un groupe particulier. Mais, comme par hasard, Mme Bacon s'engage dans cette opération quelques jours avant le déclenchement de la campagne électorale. Le pouvoir, en somme, fait preuve d'une admirable sollicitude envers les citoyens au moment où ceux-ci deviennent électeurs. Au surplus, le ministre utilise, pour les fins d'une opération électorale, effectuée aux frais des contribuables, le papier portant l'en-tête de son ministère. Certes, ce n'est pas un scandale. Mais c'est une manière de faire qui n'est pas régulière et qui, surtout, ne trompe pas les personnes âgées...

Les libéraux se souviennent

En considérant d'un oeil pudique les "horreurs" de la loi 22, qui "brime les droits des Néo-Québécois par des mesures discriminatoires et injustes", le président du PQ a fait frémir les libéraux. Aussi, le comité central du PLQ s'est empêché d'émettre un communiqué pour rappeler la confession publique de Lévesque le 7 novembre 1975 à Montréal: "En 1973, nous n'avons pas été corrects avec vous autres. Nous vous avons traités comme des ennemis. Il y a même de nos gens qui ont essayé de bloquer, des votes dans certains comtés".

Divisés sur les sondages

La pratique qui vise à sonder les coeurs en temps électoral est loin d'avoir fait l'unanimité. Une consultation rapide auprès des dirigeants des grands médias d'information du Québec révèle notamment que les quotidiens La Presse, Le Soleil et The Star s'interrogent sérieusement sur les fonctions et qualités des sondages et s'abstiennent de chercher à connaître l'intention de vote des Québécois au cours de la campagne. Par contre, la société Radio-Canada, ainsi que les quotidiens Montréal-Matin et LE DEVOIR publieront chacun au moins un sondage d'ici le 15 novembre.

Il ne plaît pas au ministre

Il ne faut pas croire que le ministre des Transports, M. Raymond Mailoux, profite de l'approche des élections pour faire des promesses et annoncer l'émission de contrats pour de nouveaux travaux de construction de routes. Un membre de l'entourage du ministre s'est dit outré de lire dans cette chronique un texte qui donnait clairement cette impression. Le porte-parole explique que tous les projets annoncés ces jours-ci étaient inscrits à un calendrier élaboré depuis longue date. Plus encore, le bureau du ministre nous révèle que le gouvernement a affecté moins d'argent que l'an dernier à la construction de routes et qu'il n'aura même pas à faire voter de budget supplémentaire à la rentrée des Chambres. Enfin, l'homme de confiance du ministre soutient que les routes sont "moins croches" depuis que M. Mailoux est en poste.

Parité avec l'Ontario

Depuis le temps que les syndicats font la grève pour obtenir la parité avec l'Ontario, M. Bourassa, pas plus fou qu'un autre, a eu l'idée d'exploiter à son tour ce même critère. S'adressant à un groupe d'électeurs de Thetford Mines, il a fait valoir que la taxe spéciale imposée pour le financement du déficit olympique ne ferait que hausser le prix des cigarettes au niveau de l'Ontario.

Un ministre équilibré

Libéraux, péquistes et monde ordinaire soupçonnent depuis longtemps que le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, est un indé-

Pour imposer sa "troisième voie"

Samson s'adresse au "populo" ...

par Gilles Lesage

C'est au "populo" que M. Camil Samson s'adresse pour tenter de s'imposer comme la "troisième voie" et pour détenir la "balance du pouvoir" à Québec après le 15 novembre.

Bien sûr, il voudrait bien que les médias lui accordent autant d'importance qu'à MM. Robert Bourassa, René Lévesque et Rodrigue Biron, mais il estime que ses 108 candidats et lui-même ont bien d'autres moyens, plus efficaces encore, pour rejoindre la population. Au premier chef, il y a le fameux porte-à-porte et les "comités secrets" (chaînes de visites et de téléphones) auxquels les créditistes sont revenus après avoir tâté des méthodes traditionnelles des "grands" partis. Il y a ensuite une campagne radiophonique et télévisée qui coûte environ \$200,000 au Ralliement créditiste du Québec. Et finalement, le chef Samson parcourt la province en tous sens, dans son automobile, acceptant toutes les tribunes qui lui sont offertes et présidant des assemblées régionales. Solitaire, au début de la quarantaine, d'une santé de fer, le vendeur-ne fait campagne à un rythme d'enfer.

Même si les observateurs le placent loin en arrière des libéraux, des péquistes et de l'Union nationale, dans la faveur populaire, M. Samson poursuit une campagne intense. Aujourd'hui, par exemple, il séjourne à Drummondville, où il participe à une "ligne ouverte", donne une conférence de presse, visite deux centres commerciaux, préside une assemblée régionale avec ses candidats et visite un ou deux comités du Ralliement.

En plus de ses thèmes habituels, le député de Rouyn-Noranda, qui n'a rien perdu de sa verve depuis 1970, en dépit de nombreux avatars, développe des thèmes plus généraux: l'agriculture et les relations de travail, la première semaine; le domaine social, la deuxième semaine; l'habitation et le secteur municipal ensuite, et le reste, jusqu'au 15 novembre. Au cours du prochain week-end, M. Samson et plusieurs de ses supporters participent au congrès de leadership des créditistes fédéraux, à Ottawa. Le chef du Ralliement s'adressera aux délégués et prendra part à l'hommage qui sera rendu au chef démissionnaire, M. Réal Caouette. Il y voit là une occasion en

or pour se donner une tribune nationale, d'autant plus que, depuis le départ de son "père spirituel", qui l'avait renié par la suite, M. Samson entretient d'excellentes relations avec les "fédéraux". Dans son entourage, l'on estime même que la campagne au leadership fédéral, loin de nuire, stimule celle des créditistes provinciaux. D'autant plus qu'un peu partout, les deux organisations sont sensiblement les mêmes.

M. Simon Brouard, attaché de presse de M. Samson, opine que la situation est "excellente" partout, particulièrement dans le Bas Saint-Laurent, dans la région de Québec, en Estrie et au Saguenay-Lac Saint-Jean. En plus de l'Abitibi, bien sûr, château-fort des créditistes.

Il repousse du revers de la main les allégations voulant que le Ralliement ne puisse répéter le miracle de 1970 — alors qu'il a son premier essai, M. Samson avait fait élire douze députés à Québec — et soit fort loin de son objectif: la "balance du pouvoir" dans un gouvernement minoritaire, libéral ou péquiste, un peu comme M. Caouette à Ottawa, il y a plus de dix ans.

La campagne créditiste a connu quelques pépins. Ainsi, le candidat pressenti dans Beauce-Sud a fait faux bond à la dernière minute, si bien qu'un autre militant n'a pu être mis en lice contre M. Fabien Roy, ex-créditiste devenu bras droit de M. Jérôme Choquette. On ne sait trop qui a fait le "coup".

Dans le comté de Taschereau, au coeur de la ville de Québec, M. Guy Jean, un poids lourd chez les créditistes, dans les deux sens du mot, a dû se désister en dernière heure. À une élection précédente, son agent officiel avait oublié de transmettre le rapport requis par le président des élections; ce dernier l'a avisé qu'en cas d'élection, il pourrait être disqualifié en raison de cette erreur technique. C'est M. Brouard lui-même qui a dû prendre la relève. Là encore, le coup est dur, d'une part parce que M. Jean est un vieux militant qui a failli battre M. Jean Marchand, dans Langelier, en 1968; d'autre part, parce que M. Brouard, en plus de tenter de se faire élire, constituée à lui seul le "service de presse" créditiste, service qui compte plusieurs personnes, tant à Montréal qu'à Québec, chez les principaux adversaires. Sans compter que les "gros canons" libéraux et péquistes ont chacun un attaché de presse.

Le Ralliement créditiste préconise un statut d'État associé pour le Québec, un statut que M. Samson veut valser sur celui de Porto-Rico, mais qui permettrait au Québec de contrôler sa monnaie et sa fiscalité, son crédit et son immigration. Le chef créditiste a publié une plaquette dont le titre résume toute sa pensée: La solution: vivre au centre ou crever aux extrêmes...

En dépit de nombreux signaux d'alerte démontrant que la cote de faveur des créditistes a baissé, M. Samson est resté sourd à toutes les démarches visant à regrouper les partis dits "conservateurs". Il est convaincu que l'abcès créé par M. Yvon Dupuis en 1973 a été bien nettoyé et que le mécontentement général envers les libéraux ne peut que profiter à ses candidats.

Plusieurs observateurs estiment que M. Biron et l'UN bénéficieraient au premier chef des votes de fédéralistes mécontents de M. Bourassa. Mais M. Samson se fait fort de répéter son exploit de 1970 et se faufile entre les "grands" partis.

Bourassa s'en prend vivement à Biron et l'Union nationale

par Bernard Descôteaux

LAURIER-STATION — Allant porter la guerre dans le propre comté du chef de l'Union nationale, le premier ministre Robert Bourassa a accusé M. Rodrigue Biron de trahir les origines de l'Union nationale et de faire ce que ni Maurice Duplessis, ni Daniel Johnson ni Paul Sauvé n'auraient jamais fait avec la loi 22.

C'est lors d'une assemblée dans le comté de Lotbinière, à Laurier Station, que le chef du Parti libéral s'est livré hier soir à cette charge contre M. Biron au terme d'une journée plutôt terne pour les libéraux. Pour la deuxième journée consécutive, M. Bourassa fut même confronté à l'hostilité d'un fort groupe de syndiqués, de partisans péquistes et d'étudiants qui, à La Pocatière, ne lui ont pas ménagé les huées.

Dans le comté de Lotbinière, M. Bourassa, qui s'adressait à des partisans qui lui semblaient acquis d'avance s'en est tenu presque exclusivement à attaquer l'Union nationale, laissant percevoir par cela même l'intérêt qu'il porte à ce parti depuis le début de la campagne électorale.

Sur la question des relations de travail, il lui a reproché sa position dans le conflit à l'Hydro-Québec en disant que M. Biron abdiquait devant les syndicats, tout en n'oubliant pas de rappeler qu'il avait même prôné l'abolition du droit de grève dans le secteur public.

Mais la pire des ignominies commises par le chef unioniste est aux yeux de M. Bourassa la position de la nouvelle Union nationale à l'égard de la loi 22. Le premier ministre semble n'avoir guère apprécié que celui-ci "flirte avec le vote anglophone", ne voyant dans cette attitude que de l'opportunisme électoral, surtout quand ce parti propose, dit-il, l'abolition de la loi 22. Et M. Bourassa s'attache à défendre avec énergie cette loi dont l'adoption a constitué un geste politique modéré à son avis.

"L'attitude de M. Biron révèle un manque fondamental de fierté qui ne fait pas honneur à son parti et à ceux qui ont fondé ce parti", déclare-t-il, ajoutant qu'on ne peut accepter un opportunisme qui remet en cause quelque chose d'aussi essentiel que cette loi. Malgré les reproches qu'on ait pu leur faire sur le plan administratif, jamais les Duplessis, les Johnson et les Sauvé n'auraient fait ce que fait M. Biron, dira-t-il encore.

Plus tôt à La Pocatière, dans le comté de Kamouraska-Témiscouata, le chef libéral s'en était pris au Parti québécois. Se disant informé que les péquistes se préparent à lancer dans le débat électoral une "piastre à Bourassa", il a dit les attendre de pied ferme, commençant même à parler de son côté de la "piastre à Lévesque". Il s'est dit prêt à leur démontrer, comme deux et deux font quatre, ce qui serait arrivé si le Québec s'était séparé du Canada en 1973.

Se servant de la crise du pétrole de 1974, il affirme que les Québécois auraient payé le pétrole 80% plus cher que dans le reste du Canada si le Québec avait été indépendant. Cela aurait eu pour conséquence, à son avis, d'entraîner des fermetures d'entreprises et d'amener, alors, des dizaines de milliers de chômeurs à aller chercher des emplois dans d'autres provinces.

Le chef libéral avait auparavant demandé ce qui arriverait si la menace séparatiste continuait à s'accroître au Québec. Choisisant le cas des obligations d'épargne du Québec qui totalisent 800 millions de dollars, il s'est dit inquiet de ce qui pourrait arriver au gouvernement si

Le PLQ fera l'indépendance si nécessaire

Si certains changements ne se produisent pas au Canada, le Parti libéral du Québec va lui-même promouvoir la séparation du Québec.

C'est un autre ministre québécois, M. Jean-Paul L'Allier, qui l'a affirmé, au cours d'une interview avec le magazine "Quest".

"Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, a le choix entre la modification profonde des règles ou le risque des conséquences. Si les changements ne se produisent pas, si nous continuons à nous sentir étouffés et incapables de grandir et de nous épanouir comme Québécois, alors, oui, nous allons nous séparer."

"Je veux dire que nous, les libéraux, ferions sortir le Québec de la confédération. Nous n'attendrions après personne d'autre pour le faire".

même seulement 20% des détenteurs de ces obligations ne se fiaient pas à la "piastre à Lévesque" et retireraient leurs obligations, pour "jouer safe".

M. Bourassa, qui depuis le début de la campagne électorale a pris l'habitude de faire ses affirmations en lançant des questions à ses adversaires, trouve sur son chemin, depuis deux ou trois jours, des personnes qui lui relancent la balle. Hier, à La Pocatière, c'était un groupe d'étudiants, des partisans péquistes, et de syndiqués qui avaient investi l'assemblée.

C'est ainsi qu'après avoir parlé des conséquences économiques de la menace séparatiste, un travailleur lui a demandé si, lui, le premier ministre serait capable de vivre avec un salaire net de \$106 par semaine. Alors qu'il soutenait que les salaires devaient tenir compte des responsabilités occupées, et que l'application des mesures anti-inflationnistes avait réussi à protéger le pouvoir d'achat des salariés modestes, son détracteur lui a répondu qu'il favorisait ainsi la création de disparités salariales entre les gros et les petits salariés.

Visiblement plus mal à l'aise que la veille à Thetford Mines, où il avait réussi à se sortir honorablement d'une situation semblable, le chef libéral a été contraint

de répondre à une seconde question malgré lui, même s'il invoquait le fait que son horaire l'obligeait à partir à 8 heures précises. Il eut à subir, avec son candidat dans le comté, M. Jean-Marie Pelletier, les huées d'une bonne partie de la salle.

Au cours de la journée, M. Bourassa a par ailleurs commenté certaines questions d'actualité, notamment la crainte exprimée la veille par le chef du Parti québécois à propos d'une décision de la Commission De Coster sur les augmentations accordées aux employés du secteur public. Accusant M. René Lévesque de faire de la démagogie électorale, il a précisé que pour tous les groupes de syndiqués de la fonction publique, c'est le gouvernement qui a accordé les augmentations et il a assuré que le gouvernement ira les défendre devant la Commission.

À propos du conflit de l'Hydro-Québec, il a adopté une position plus nuancée que celle qu'il a défendue depuis dimanche. Se contentant de souligner l'inutilité d'une grève qui fait perdre des jours de travail aux syndiqués, il a rappelé qu'il ne pouvait accepter les demandes du syndicat à propos des poursuites judiciaires et du paiement de montants forfaitaires qui, à son avis, revient à payer les journées de grève effectuées.

Achetez les Obligations d'Épargne du Canada

Gage d'avenir

Personne ne peut prédire l'avenir... mais tout le monde peut le préparer en achetant des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un solide gage de profit et de sécurité.

Sûres et flexibles

Les Obligations d'Épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du pays. Elles sont encasables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Faciles à acheter

Achetez-en dès maintenant au comptant ou par versements auprès de l'institution bancaire ou du courtier en valeurs mobilières de votre choix.

Elles sont disponibles à partir de \$50 jusqu'à \$15 000.

Profitables

Les Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance en 1985 de 9.13%. Elles rapportent un intérêt de 8.50% la première année et de 9.25% les huit années suivantes.

elles ont de l'avenir

9.13%

rendement annuel moyen à l'échéance

Bell Canada demande \$64 millions de plus

par Michel Nadeau

Bell Canada a déposé hier une requête auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vue d'une hausse tarifaire générale prévue pour le 15 mars prochain.

La compagnie propose une augmentation de 9,5% du tarif résidentiel. A Montréal, le tarif de base passerait de \$7,45 à \$8,15 par mois; à Québec, il grimperait de \$6,55 à \$7,15. Pour la plupart des services commerciaux, la hausse sollicitée est de 12,5%.

Les frais d'installation seraient relevés de près de 30%, passant de \$12 à \$15,50. Des augmentations de 10 à 30% sont demandées pour les appels exigeant l'intervention d'un standardiste.

Bell prévoit accroître de \$138 millions l'ensemble de ses revenus, si le CRTC acquiesce à sa requête. Elle compte porter son taux de rendement sur les actions ordinaires de 10,3% actuellement à 12% en 1977. Elle affirme qu'un rendement "raisonnable" serait plutôt de 13% à 15% mais que dans "l'intérêt national", elle est disposée à faire sa part dans la lutte contre l'inflation.

Selon les documents présentés hier au CRTC, les bénéfices nets de Bell, estimés

à \$241 millions en 1976, atteindraient plus de \$305 millions l'an prochain; ils feraient un bond de 26,6%.

D'autre part les recettes venant des appels locaux et interurbains s'accroîtraient d'environ 17%, mais le taux de croissance des dépenses ne serait que légèrement supérieur à 13%.

La direction de Bell Canada invoque la nécessité d'un accroissement de rentabilité. Les dépenses en immobilisation atteindraient \$1,008 millions en 1977. Il faudra emprunter à l'extérieur \$478 millions; donc, le reste doit provenir de sources internes et de hausses de profits.

La demande de \$138 millions présentée hier est la huitième requête de la compagnie depuis 1968. L'an dernier, Bell avait présenté une double demande de \$110 millions qui fut très bien accueillie par la Commission canadienne des transports. Depuis le 1er avril dernier, le CRTC est devenu l'organisme régulateur des entreprises téléphoniques sous charte fédérale.

Par ailleurs, Bell se propose de modifier les rabais des tarifs téléphoniques du week-end. Le plan prévoit un rabais uniforme des deux tiers à partir du samedi midi jusqu'à 18 h le dimanche, en remplacement des tarifs actuels qui vont du

plein tarif le samedi après-midi, au tarif réduit des trois quarts le matin et l'après-midi du dimanche.

Presque tous les services périphériques coûteraient plus cher. La location mensuelle d'un téléphone supplémentaire passerait de \$1,60 à \$1,80. Présentement à \$1,25 par mois, le secret des numéros confidentiels coûterait \$1,40. Il faudra déboursier 25 cents de plus pour un Contempra dont la location mensuelle s'élèverait à \$2,40. Les cordons en spirale pour les appareils muraux seront installés au prix de \$18,15 contre \$16,15 actuellement. Enfin les frais de service pour les abonnés qui possèdent leur propre appareil montent de \$24,75 à \$32,25.

L'acquisition d'un Bellboy est touchée par une hausse de 30%. Il faudra maintenant compter \$32,25 pour obtenir cet appareil, plus des frais de location mensuels de \$22,90.

Seuls les téléphones publics échappent à ces projets de majoration. Les observateurs prévoient que Bell emboîterait le pas à Québec-Téléphone, qui réclame déjà 25 cents pour l'utilisation des appareils publics. La compagnie a décidé de maintenir son tarif à 20 cents.

Les abonnés qui se rendent à la Téléboutique pour obtenir un appareil qu'ils installent eux-mêmes, ne verront pas de changement au tarif de \$11. Toutefois, un arrêt de service, durant les vacances par exemple, sera suivi d'une taxe de \$13 (contre \$10) pour le rétablissement de la ligne.

Dans les régions rurales, les nombreux appels interurbains coûteront plus cher surtout si les abonnés ne peuvent composer directement le numéro. Cependant, la compagnie annonce qu'elle se propose de réduire à quatre le nombre maximum d'abonnés par ligne, au moyen d'un audacieux programme d'investissement au cours des cinq prochaines années. Depuis deux ans, le nombre d'abonnés devant se partager une ligne commune a augmenté, et la compagnie veut mettre fin à l'ère des sept ou huit familles par ligne téléphonique.

On ne sait pas encore si le CRTC entendra la requête avant la fin de l'année. Récemment le Conseil se penchait sur un projet de modification du scénario habituel où les provinces et les consommateurs font front commun pour s'opposer aux demandes de Bell. Dorénavant, Bell devra fournir une plus grande quantité d'informations aux organismes intéressés afin que les travaux du CRTC ne soient pas retardés par les sollicitations des intervenants pour des données supplémentaires.

Bell souhaite également que les débats ne soient pas trop longs. Elle a vendu l'an dernier des droits d'achat de ses actions au prix de \$46. Ces droits doivent être exercés avant le 30 juin 1977 et rapporteraient alors \$120 millions à la compagnie. Une décision favorable du CRTC stimu-

lera la cote de l'action de Bell (actuellement 49½) et les investisseurs s'empresseront d'exercer leur droit d'achat à \$46. Si au contraire, les choses tournaient mal, le titre pourrait glisser à son plancher de \$42 et la compagnie serait privée des \$120 millions.

Hier, lors de la conférence de presse,

plusieurs journalistes ont demandé à la direction si le moment était bien choisi pour déposer la requête: les profits de Bell au Québec et en Ontario ont augmenté de 23% en 1976. Ce à quoi les dirigeants rétorquent que le taux de rendement n'a progressé que de 1%, passant de 9,3% à 10,3%.

Le temps doux minimise les risques de panne

par André Tardif

Si les pannes d'électricité ne sont pas plus nombreuses qu'en temps normal au Québec, il semble, selon un porte-parole de l'Hydro-Québec, qu'il faille plus de temps pour les réparer quoique les 9,600 grévistes de la société prétendent qu'ils ne veulent pas régler leur problème sur le dos de la population.

En milieu d'après-midi hier, l'Hydro dénombrait 129 pannes affectant 3,651 abonnés, ce qui était sensiblement moins que la veille: 6,879 clients étaient alors privés de service, même s'il n'y avait que 120 pannes.

Il y a un groupe de 120 abonnés de Verdun qui sont privés d'électricité depuis 11 h 30 lundi, c'est-à-dire quelques heures après le début de la grève," a déclaré hier au DEVOIR M. Jacques-André Chartrand, du service des relations extérieures de l'Hydro.

"Il faut également signaler, a-t-il ajouté, que 437 clients, à cause de la rupture d'un circuit souterrain, sont privés de service depuis 20 h mardi dans un secteur du sud-est de la métropole.

"Nous sommes à la merci des changements climatiques, et le temps doux joue certainement en notre faveur. C'est particulièrement le cas des citoyens des Îles-de-la-Madeleine, à qui l'électricité est fournie par des génératrices à moteur. Une panne de moteur, et en l'absence du personnel d'entretien, ils pourraient être soumis à un délestage (rationnement) si la température se refroidissait."

La région la plus durement touchée hier était celle de la Mauricie, particulièrement Shawinigan-Est où 1,200 abonnés étaient privés de courant. Dans la région métropolitaine, on notait 13 pannes affectant 721 usagers.

Au sujet de la nomination mardi, par le premier ministre Robert Bourassa, du juge Laurent Cossette de la Cour municipale de Québec, comme commissaire-enquêteur dans le conflit, M. Chartrand note que le gouvernement avait également chargé M. Cossette de faire enquête sur les grèves rotatives des syndiqués en juillet dernier, mais qu'il n'avait jamais présenté de rapport. L'injonction avait quand même été accordée à l'Hydro, aussitôt après déboute en Cour supérieure.

En vertu de l'article 99 du Code du travail, le commissaire-enquêteur doit déterminer si la grève concerne la sécurité publique. Sur la foi de son rapport, le gouvernement décide ensuite s'il convient de prendre un recours en injonction obli-

geant les grévistes à retourner au travail. Chez les techniciens, ouvriers et employés de bureau de l'Hydro affiliés au syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), on semble miser sur les tractations qui se seraient déroulées hier entre M. Gilles Laporte, sous-ministre du Travail et la direction de l'Hydro. M. Laporte aurait été mandaté par le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, en vue de trouver une solution au conflit. Des propositions de M. Cournoyer avaient amené, en septembre dernier, le SCFP à mettre un terme au mouvement de grève qu'il entreprenait en mars dernier.

"Nous attendons des nouvelles de M. Cournoyer au sujet de ces discussions," dit M. Claude Morrisseau, porte-parole du comité de négociations du SCFP. Il ajoute que la nomination du juge Cossette n'a encore rien d'officiel pour le syndicat.

"Je connais M. Cossette pour lui avoir exposé le point de vue du syndicat en juillet dernier, lors de sa première enquête," dit-il.

Quant aux pannes, M. Morrisseau ré- pète que les grévistes les réparent aussi rapidement qu'elles leur sont signalées par l'Hydro, particulièrement dans le cas des services essentiels tels que les centres hospitaliers et les postes de police ou de pompiers. On espère même avoir réparé tous les bris d'ici demain soir.

"Les réparations se font presque normalement, et je pense que les Québécois n'ont pas à se plaindre, dit-il. Il y avait près de 7,000 personnes sans électricité mardi; il n'en reste plus qu'environ la moitié."

M. Morrisseau explique aussi que lorsqu'ils procèdent à une réparation, les syndiqués, quoiqu'en grève, sont payés au tarif normal puisqu'ils reçoivent leurs assignations de la direction de l'Hydro.

Il signale également que la clause d'ancienneté, voulant que toute promotion soit accordée sur une base d'ancienneté d'emploi et que la partie patronale refuse de reconnaître, n'a absolument rien à voir dans le conflit actuel.

"Il s'agit là d'une proposition que M. Cournoyer a lui-même mise de l'avant dans son intervention, et elle n'est pas négociable. M. Bourassa en a d'ailleurs reconnu le principe, même s'il a précisé qu'il s'agissait là d'une expérience qu'on voulait tenter."

Deux points précis, dit M. Morrisseau, empêchent le protocole de retour au travail de devenir une réalité, un traité de paix.

"Nous voulons que l'Hydro renonce à prendre de nouvelles poursuites judiciaires ou mesures disciplinaires, et nous exigeons également que chaque syndiqué reçoive \$1,500 en compensation pour des primes ou frais divers non couverts par la rétroactivité et auxquels ils auraient eu droit si la nouvelle convention avait été signée le 1er janvier dernier, à l'expiration de l'ancienne."

L'Hydro offre jusqu'à concurrence de \$253 à ses employés comme compensation, mais elle ne veut renoncer ni à entamer de nouvelles poursuites, ni à prendre d'autres mesures disciplinaires une fois les syndiqués de retour au travail.

À l'Université Laval Suppression de la session d'automne

QUEBEC (Le Devoir) — Le trimestre d'automne devra être annulé à l'Université Laval, de Québec.

Par une très forte majorité, les membres du Syndicat des professeurs (SPUL), en grève depuis deux mois, ont rejeté hier les "offres globales et finales" soumises par l'administration. Cette dernière n'avait pas encore fait connaître sa réaction, au milieu de la soirée, mais elle avait publié plus tôt un communiqué qui disait: "Si les offres de l'université ne sont pas acceptées, la date tardive ou nous sommes, les difficultés d'adaptation qui suivront la rentrée, la disparition des étudiants vers des emplois occasionnels en raison de la non-disponibilité de prêts-

bourses et l'approche de la période des Fêtes, forceront inévitablement l'université à suspendre les cours jusqu'au début de janvier."

Réunis en assemblée générale, les professeurs sont restés sourds à cet ultimatum: 562 ont rejeté les dernières offres, soit 61% du corps professoral syndiqué et 74% des membres présents, tandis que seulement 194 les acceptaient. Il y avait 788 professeurs; il y eut trois bulletins annulés et six abstentions.

Fort de ce vote qui a surpris un peu tout le monde, le SPUL a décidé d'intensifier ses moyens de pression en vue d'une reprise des négociations, d'autant plus

Voir page 6: Laval



Heureusement pour le sergent Denis Bouchard, de la musique de l'Artillerie royale du Canada, l'abeille qui lui pend sur le bout du nez est en tissu. La musique militaire était au programme d'un défilé organisé par le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation. L'abeille, elle, est la mascotte de l'Institut du miel de l'Alberta, un exposant au Salon. (Téléphoto CP)

aujourd'hui

A 12 h, à la librairie des Femmes d'ici, 375, est, rue Rachel: discussion: "Le fossé entre les hommes et les femmes existe toujours". A 18 h 30, film sur la grève des femmes à Paris en 1974.

A 14 h, assemblée publique de la Commission des Ecoles catholiques, au 3737 est, rue Sherbrooke. Sujets: statistiques officielles quant au nombre d'élèves et d'enseignants à la C.E.C.M., rapport sur les classes d'attente et projet de cours d'initiation à l'anglais, langue seconde.

A 15 h 30, conférence de M. Richard Willey, professeur de sciences politiques à l'Université

McGill. "Bonn n'est pas Weimarla politique allemande de nos jours".

A 18 h 30, banquet anniversaire des membres de l'Ordre des comptables agréés du Québec, qui aura lieu au Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth. Conférencier invité: M. Claude Ryan, qui parlera du "Québec d'aujourd'hui".

A 20 h, la Société des écrivains québécois organise une soirée culturelle "Rencontre écrivain-lecteurs". La soirée aura lieu à la bibliothèque municipale Notre-Dame de St-Henri, 4700 ouest, rue Notre-Dame. L'invité sera M. Yves Thériault.

AUX AMIS ET ANCIENS DE STANISLAS

• **Souvenons-nous** •

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1976 à 9h.30 —
Grande Chapelle du Collège Stanislas
780 Boul. Dollard - Outremont

L'Association des Anciens Combattants Français fera célébrer une messe à l'occasion du 58ième anniversaire de l'Armistice de 1918.

À cette occasion, tous les anciens élèves de Stan, tous les Amis du Collège, sont invités à venir prier pour:

L'ABBÉ AMABLE LEMOINE -
officier-pilote de l'Armée Française 14-18,
fondateur du Collège Stanislas de Montréal qu'il
a dirigé de 1938 à 1945 -
décédé cet été à l'âge de 87 ans.

LANZA DEL VASTO APÔTRE DE LA NON-VIOLENCE PARMI NOUS

A compter du 10 novembre prochain, Lanza del Vasto séjournera au Québec pour une période de trois (3) semaines. Les responsables de l'organisation de cette tournée seraient heureux d'entrer en contact avec les personnes et/ou les organismes intéressés de quelque façon à la non-violence. Durant son séjour, deux (2) stages de 24 heures chacun se tiendront à la "Maison Jeunesse Canada Monde" à la Cité du Havre, à Montréal, les 26 et 27 novembre et les 3 et 4 décembre. Le nombre de participants étant limité, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible.

S'adresser à:
Matiée Francoeur
35, rue Sainte-Anne
Sainte-Madeleine J0H 1S0
Qué.
Tél.: 795-3326

AVIS PUBLIC

Aujourd'hui, jeudi 4 novembre, à 4 heures, nous, les enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal, nous rendons à la C.E.C.M. pour exiger des commissaires qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils nous remettent immédiatement les sommes qui nous sont dues suite à l'acceptation des offres patronales le 31 août 1976.

A date, plus de 80 commissions scolaires en province respectent les clauses monétaires de l'entente et versent à leurs enseignants les sommes qui leur sont dues. Pourquoi pas la C.E.C.M.?

L'entente provinciale signée, pourquoi les enseignants de l'Alliance vivaient-ils en 1976 avec des salaires de 1974? Le coût de la vie est-il différent pour nous?

Dans le cas d'une réponse négative ou imprécise face à nos demandes légitimes, la C.E.C.M. sera entièrement responsable de la détérioration possible du climat dans ses 300 écoles.

Alliance des professeurs de Montréal.

éditorial

Jimmy Carter, président

J'ai parcouru tout ce chemin pendant vingt-deux mois... Je crois que le soleil se lève sur une nouvelle journée magnifique pour ce pays. Les paroles historiques ne sont pas nécessairement les plus raffinées ni les plus solennelles, c'est l'émotion contenue dans les mots les plus simples qui leur confère une symbolique qui prolonge l'instant présent. Au petit matin de ce 3 novembre naissant, Jimmy Carter rentrait à Plains, bourgade de 630 électeurs de Georgie, dans le "Deep South" qui, depuis Zachary Taylor, en 1848, n'avait plus donné de président aux États-Unis. La course, commencée il y a 22 mois par "Jimmy Who?", planteur de cacahuètes, le ramenait ce matin, au terme d'une cavalcade triomphale d'une côte à l'autre lors des primaires et après, 39e président des États-Unis. Qu'y a-t-il derrière ce sourire, se demandait-on quand, l'un après l'autre, Carter sautait tous les obstacles. La première réponse est qu'il y a une ténacité à toute épreuve, une volonté de vaincre qui trouve sa justification dans la conviction d'avoir à mener à bien une mission. Ce qui suppose, en même temps que de l'ambition, un sens tout religieux, qu'on a aussitôt, et avec une certaine inquiétude, appelé "religiosité". Il faut croire pourtant que c'est dans les valeurs morales que véhicule cette conviction que James Earl Carter a puisé tant d'énergie indispensable pour tenir le rythme harassant de ces 22 derniers mois que les mots justes qui touchent. Ce qui, on le reconnaît, ne l'a pas empêché de faire preuve d'un sens politique aigu en allant choisir comme colistier celui des hommes politiques américains le mieux qualifié et probablement l'un des plus doués: Walter F. Mondale.

La victoire du 2 novembre est d'abord celle de ce "ticket" qui a permis de réaliser la synthèse de 14 des 15 États du Sud, de l'Est et de deux États du Nord, combinaison paradoxale en apparence où conservateurs et libéraux, Noirs et minorités ethniques, Juifs et catholiques, milieux syndicaux et intellectuels se sont retrouvés pour voter un président en exercice hors de la Maison-Blanche.

Cette victoire est aussi celle de la démocratie américaine qui a asséné ce 2 novembre la plus belle preuve de santé. La marge est serrée, bien sûr, mais elle est plus considérable que tout ce qu'on pouvait imaginer: 51% à Carter, 48% à Ford (1% pour McCarthy), pour une participation électorale de l'ordre de 54%. Les prévisions pessimistes ont été démenties, mais il faut se demander si les sondages eux-mêmes, mâtiqués à longueur de journée que le résultat serait incertain, n'ont pas contribué à motiver toute une frange de l'électorat présumé apathique. Savoir que son vote compte suffit souvent à sortir un abstentionniste de sa passivité. Le fait est que près de 80 millions d'électeurs sur 150 se sont prévalus de leur droit de vote, donnant une victoire aux forces du changement.

C'est, enfin, une victoire du Parti démocrate qui a réussi à décrocher la Maison-Blanche et à conserver le contrôle total du Législatif.

Au dernier décompte, sur 33 sièges à pourvoir au Sénat, les démocrates en avaient remporté 22, contre 10 républicains et un indépendant: au total, les démocrates détiennent donc 62 des 100 sièges sénatoriaux. À la Chambre des représentants, sur un total de 435 sièges, les démocrates avaient déjà fait élire 288 des leurs et menaient dans 5 autres districts, contre 142 aux républicains. De même, à l'issue de ces élections, 37 des 50 gouverneurs sont aujourd'hui des démocrates (gain d'un), contre 12 républicains et un indépendant.

De quoi sera faite l'Amérique de James Earl Carter? À partir de ses déclarations et de la plate-forme du Parti, on peut cerner les grandes lignes de sa politique, tant interne qu'extérieure, à cette précision près qu'un discours électoral n'est pas nécessairement et en totalité un programme d'action.

Le plus contraignant des engagements pris en cours de route par Jimmy Carter — puissamment soutenu par Walter Mondale — est de devoir accorder une priorité absolue à la lutte contre le fléau du chômage. Baisse d'impôts pour les revenus modestes et autres détails se greffent à ce chapitre, encore qu'on puisse s'attendre, à plus long terme, à toute une réforme de la fiscalité. Mais en règle générale — ce qui d'ailleurs est démontré par la peur manifestée hier par les milieux boursiers — on prévoit que pour relever son défi de mettre toute l'Amérique au travail, le président Carter poussera à une économie plus expansionniste et, partant, plus inflationniste. De même, le programme social, qui a permis au ticket Carter-Mondale de poser en champion de l'"underdog", n'aura aucune peine à passer au Congrès totalement dominé par les démocrates.

On peut citer à l'infini les thèmes à succès, depuis l'aide à la ville de New York jusqu'à l'engagement d'un dialogue permanent avec le Congrès, tous détails appelés à changer la face du monde quotidien; il faudra attendre toutefois que Carter ait fait son choix des hommes qui constitueront son équipe pour en cerner toute la portée réelle.

Mais c'est aussi — et tout aussi évidemment — en matière de politique étrangère que l'Amérique de Jimmy Carter sera différente de celle de son prédécesseur. En premier lieu, elle sera sans Henry Kissinger, ce qui en soi est tout un changement et tout un programme. Répudiant l'obsession du "secret", et, ce-t-on espérer, rompant avec la distorsion du langage, la politique étrangère des États-Unis semble devoir conduire à une consultation suivie et franche avec les alliés et les amis. La notion de consultation, préconisée par le président Carter, n'a pas été suffisamment explicitée mais, compte tenu de la personne visée et des précédents, on imagine qu'elle équivaut à ne plus mettre les alliés devant des faits accomplis.

L'inquiétude des milieux atlantiques, dont la presse internationale se faisait hier l'écho, ne tient pas tant au risque de voir partir un Alexander Haig de Bruxelles où, de toute façon, il n'était sans doute pas le plus qualifié des chefs militaires, qu'à la volonté manifestée par le président Carter de réduire les effectifs américains basés à l'étranger.

Il est impérieux de revenir sur le détail des changements prévisibles dans la politique étrangère des États-Unis mais il faut d'ores et déjà poser que pour la prochaine Administration, être un marchand de canons n'est pas une vocation. Jimmy Carter ira-t-il jusqu'à remettre en question les livraisons massives et pratiquement injustifiées à l'Iran, et celles à l'Arabie séoudite? Ira-t-il, après avoir réduit la présence militaire américaine — 38.000 hommes aujourd'hui — en Corée du sud, jusqu'à retirer des contingents d'Europe?

On sait pour le moment que le nouveau chef de la Maison-Blanche n'est pas d'accord avec la notion de plafond instauré au "sommet" de Vladivostok; on sait qu'il veut une vraie réduction inscrite dans des accords SALT; qu'il est un adversaire acharné de la prolifération nucléaire; qu'il sera pour le Kremlin un interlocuteur plus dur; que devant un embargo pétrolier arabe il n'hésitera pas à recourir à un contre-embargo économique; on sait qu'il privilégie la survie d'Israël dans le contexte proche-oriental; ou encore, qu'il refuse de considérer l'Europe de l'est comme une chasse gardée soviétique même s'il ne considère pas une invasion de la Yougoslavie comme une menace directe à la sécurité des États-Unis; on sait qu'il ne croit pas à la politique tardivement vertueuse de Henry Kissinger en Afrique australe.

On sait aussi qu'il est contre toute politique de "déstabilisation" — le cas chilien a été explicitement cité —, et qu'il est en faveur de la coopération avec le tiers monde en matière de développement et d'aide alimentaire. "L'Amérique corbeille à pain", avait-il lancé lors du débat télévisé contre son rival malheureux... Mais d'abord et avant tout, on applaudira à un choix qui vient de clore à jamais le chapitre noir du Watergate et de l'après-Watergate d'un leadership branlant. Il y a prioritairement à réunifier le pays, et tant le président élu que le président sortant, rivalisant de générosité, ont lancé des appels en ce sens. Gerald Ford, cet homme "bon et décent" qui fut un "formidable adversaire" a saisi la main tendue par le vainqueur. Oubliés les coups bas, oubliés les maladroites et les attaques: il y a un rêve américain à réaliser! D'ici au 20 janvier, date de la passation du pouvoir, il y a un danger creux à traverser, mais l'attitude conciliante du vainqueur et celle, digne, du vaincu invitent à un certain optimisme. L'impression était hier, en dépit de l'amer-tume de certains, que ce leadership, dont Carter dit qu'il s'alimente non à la puissance mais à l'estime que l'Amérique peut entretenir à l'étranger, émergeait déjà ce 3 novembre au matin, au-dessus de l'argile rouge de Plains.

Georges VIGNY

Le conflit des profs de Laval

Des revendications mal comprises du directeur du Devoir

par ANNETTE PAQUET-MANIE, PHILIPPE CAPERAÀ et YVAN CHASSÉ

■ Les signataires de cet article sont respectivement professeur au département de Langues et Linguistique, au département de Mathématiques et au département de Physique de l'Université Laval, où une grève des professeurs se poursuit depuis le début de septembre dernier.

M. le directeur,

La nature humaine étant ce qu'elle est, il peut se produire qu'un excellent éditorialiste, renommé pour la pondération de ses jugements, prenne des positions tranchées sur un conflit qu'il connaît mal. Nous regrettons de dire que cela vous est arrivé vendredi dernier (le 29 octobre) à propos de la grève des professeurs de l'Université Laval.

Vous accablez le Syndicat de vos reproches parce qu'il insiste sur une demande abusive: le recours à l'arbitrage lorsque l'Université refuse d'accorder la permanence à un professeur. Il aurait fallu fulminer contre l'Administration aussi, puisqu'elle est d'accord avec le Syndicat sur ce point, qui n'est plus en litige.

Nul ne s'attend d'ailleurs à ce que pareille faiblesse entraîne les catastrophes que vous prévoyez. Les décisions prises par les professeurs-administrateurs en cette matière seront presque toujours sages et bien fondées; il faut cependant prévoir les cas de renvois injustifiés, tragiques pour l'intéressé et funestes pour l'institution. D'où le droit de grief, auquel on recourra sans doute rarement. Si le contraire devait se produire, cela prouverait que la direction de l'Université n'est pas à la hauteur de sa tâche; et si elle devait voir toutes ses décisions renversées par l'arbitrage impartial (cas théorique évoqué par vous), cela démontrerait non pas que le droit de grief est abusif, mais que la direction est indigne et que le droit de grief est d'autant plus nécessaire.

Ce que l'Administration nous refuse, c'est ce droit de grief dans le cas où elle ne veut pas renouveler le contrat d'un professeur en probation. Nous exigeons l'arbitrage, en concédant qu'il soit confié à une juridiction interne. Il faut permettre aux jeunes professeurs de se donner à leur tâche en toute liberté d'esprit, sans avoir pour principal souci de complaire à des supérieurs qui pourraient les congédier sans appel (ou sans appel autre que devant un comité ou la partie patronale s'accorde quatre sièges sur cinq), et sans être réduits au rôle de pions à bon marché sur l'échiquier d'une gestion de type ou moins aussi industriel qu'universitaire.

Quant au collectivisme délinquant que vous voyez poindre dans notre projet, c'est une pure vue de l'esprit.

Il faut rappeler d'une part que ce qui est en cause en ce moment, c'est une convention collective entre un employeur et des salariés, rien de plus; il y est question de conditions de travail et de salaires. Bien sûr, notre projet s'inspire d'une conception précise de la collégialité et de la liberté universitaire; mais il ne remplace ni la Charte, ni les Statuts, ni les Règlements des études, et laisse intactes les structures qui organisent actuellement l'activité pédagogique et scientifique de l'Université.

D'autre part, ce projet ne limite en rien l'initiative des professeurs investis de fonctions de direction. Nous avons vu à Laval d'excellents doyens et d'excellents directeurs de département. La fécondité de leur action ne venait pas de ce qu'ils avaient statutairement droit de veto ou de diktat en mille circonstances, mais de leur intelligence, de leur imagination, de leur force de caractère et de leurs dons de persuasion. Les pouvoirs les plus larges ne compenseraient pas l'absence de ces qualités, dont par ailleurs rien n'entrave le déploiement dans les mécanismes que nous proposons.

Au moment où nous écrivons ces lignes se déroule un nouvel épisode, particulièrement grotesque, du conflit; on lira bientôt dans vos pages la drolatique histoire du Conseil de l'Université. Recteur en tête, se déjouant à deux jours d'intervalle et ployant la nuque devant les quatre personnes qui exercent en ce moment à Laval la dictature. Le tout loin des yeux de la presse et de la communauté universitaire, mais en présence de l'avocat Beauvais, l'indispensable ordonnateur des tactiques.

Lorsque les doyens des Lettres et des Sciences Sociales démissionnaient, il y a un mois, avec toute leur équipe, c'était par refus d'une politique dont le seul but était la "victoire à tout prix" de l'Université. Leur diagnostic se révèle terriblement juste, et le prix, terriblement élevé: dans la bataille, l'Administration a fait la preuve qu'elle n'avait justement pas ce sens des responsabilités, cette indépendance d'esprit et cette constance de caractère qui fondent, selon vous, l'autorité d'une Direction.

Vous vous demandez qui, dans ce conflit, "charrie au-delà de toute mesure". Le mot détonne dans votre texte, et trahit la passion. Ne serait-ce pas qu'un patron se hérissé lorsqu'un autre est attaqué?

lettres au DEVOIR

Pierre Bourgault est choqué !

Monsieur le directeur,

Je veux protester avec la dernière énergie (ayant employé mes premières à vous engueuler au téléphone) contre la reproduction dans Le Devoir d'un article que j'avais d'abord écrit dans l'édition de novembre du magazine NOUS et qui traitait de "la vraie cause de l'échec du JOUR".

Ce faisant je m'applique à suivre le bon conseil que vous me donniez au téléphone: "Écrivez-nous votre protestation" me disiez-vous alors. Le mal était fait, vous acceptiez de bonne grâce de donner la parole à votre victime qui ne peut plus dès lors que déplorer de l'être. Le colporteur ne s'y prend pas autrement!

Quoi qu'il en soit, voici les causes de ma protestation:

Vous avez reproduit cet article sans en demander la permission à quiconque. C'est d'usage courant? dites-vous. Vous mentez. Cela se fait très rarement sauf dans les publications où le jaurisme le dispute à la malhonnêteté. L'an dernier La Presse avait demandé au directeur de NOUS la permission de reproduire l'un de mes articles. Il l'accorda.

Mes propos sont du domaine public? ajoutez-vous encore. Soit. En essuyiez-vous d'ailleurs très quelques extraits pour les reproduire sous forme de nouvelle que je ne vous chicanerais pas. Contrairement à ce que vous affirmez c'est en cela que l'usage est courant et non pas dans la production intégrale d'un texte publié et payé par un tiers.

M. René Homier-Roy souligne

Je suis sûr que vous ne tarderiez pas à leur en fournir une preuve supplémentaire. Peut-être ne comprenez-vous pas ce que j'entends par "choisir le moment de dire telle ou telle chose". Je vous en donne donc un exemple: je vous ai toujours accusé et je vous accuse encore d'être malhonnête. Vous croyant bien portant et en pleine possession de vos moyens je me sens parfaitement justifié de le faire. Mais si je vous savais à l'agonie, luttant contre la mort et vous administrant vous-même les derniers sacrements (le bedeau peut bien remplacer l'évêque), je me taisais.

Question de circonstances! Question de tact!

Grâce aux circonstances, vous avez volontairement transformé ma critique du JOUR en un coup bas pour le Parti Québécois et vous étiez parfaitement conscient que vous le faisiez. En cela vous restez fidèle à vous-même.

En tout cas si, sur votre lit de mort, vous ne m'entendez pas répéter que vous êtes malhonnête, sachez que je le penserai encore.

Pierre BOURGAULT
Montréal, le 30 octobre 1976

Je n'aurais pas pour autant changé d'opinion à votre égard. Je comprendrais simplement que cette situation nouvelle risquerait de transformer mon coup droit en coup bas et que, autant il est de bonne guerre de discuter sévèrement avec ses alliés quand on n'entend pas encore le canon de l'adversaire autant il est méprisable de les poignarder dans le dos quand ils montent au combat.

Grâce aux circonstances, vous avez volontairement transformé ma critique du JOUR en un coup bas pour le Parti Québécois et vous étiez parfaitement conscient que vous le faisiez. En cela vous restez fidèle à vous-même.

En tout cas si, sur votre lit de mort, vous ne m'entendez pas répéter que vous êtes malhonnête, sachez que je le penserai encore.

Pierre BOURGAULT
Montréal, le 30 octobre 1976

Question d'écologie

M. Pierre Desmarais, Maire d'Outremont.

La ville d'Outremont s'enorgueillit d'avoir les plus beaux espaces verts de l'île de Montréal. Un de ces espaces verts se trouve, en ce moment, dans un piteux état. Je veux parler de ce terrain boisé, situé au nord du cimetière Mont-Royal, adjacent à la côte de

ski de l'université de Montréal et à l'arrière du Mont Jésus et Marie. Depuis quelque temps, des camions viennent y déposer leur chargement de terre. Au rythme actuel, ce flanc de montagne et surtout la nature qui s'y trouve ne pourront résister.

Je considère l'écologie de ces lieux en grand danger, car les arbres y sont détruits. Étant

donné que c'est encore un des rares endroits du Montréal métropolitain où l'on peut admirer la nature, je vous demanderais de faire arrêter ce massacre avant qu'il ne soit trop tard et je vous prierais de faire enquête.

Roger BELANGER,
étudiant en écologie.
Outremont, le 25 octobre 1976.

Mise au point de l'Association socio-culturelle Berbère

Une campagne de dénigrement ou de provocation à l'égard de notre Association est entamée par des éléments incultes, lâches et incapables de faire une analyse, au nom d'un certain "isme" fanatique. Nous dénonçons publiquement ces actes — mesquins — qui vont à l'encontre de la liberté et de la démocratie canadiennes. En outre, notre Association dé-

cline toute responsabilité au sujet du télégramme envoyé en son nom, à l'Ambassade d'Israël le 5 juillet 1976, et rejette tout autre article ou communiqué qui parlerait de l'Association sans la signature manuscrite du président.

Amar OUERDANE
Association socio-culturelle berbère de Montréal
Montréal, le 25 septembre 1976

Un conflit aux multiples dimensions

par CLAUDE RYAN

Avec la grève qui paralyse partiellement les services de l'Hydro-Québec, des milliers de familles sont de nouveau les otages impuissants d'un litige syndical auquel elles n'ont rien à voir.

La direction du Syndicat canadien de la Fonction publique a jugé dans sa sagesse que l'interruption du courant dans un foyer ne tombe pas sous le champ de sa définition des services essentiels. D'où l'extrême lenteur avec laquelle elle semble vouloir fournir son aide aux familles qui ont eu l'infortune de se voir souillées privées d'électricité.

On souhaiterait que les bureaucrates syndicaux quittent l'atmosphère enfumée de leurs centres de stratégie pour se rapprocher un peu des familles pénalisées par la grève actuelle. Ils verraient vite l'inhumaine disproportion qui sépare leurs griefs des sévices qu'ils font souffrir à des milliers de leurs concitoyens.

Si un foyer privé d'électricité n'était privé que pour un soir ou deux de la télévision, ce serait désagréable mais supportable. Mais les privations qui découlent de l'interruption du courant électrique vont beaucoup plus loin.

La ménagère qui avait mis en réserve dans son réfrigérateur ou son congélateur des quantités coûteuses d'aliments périssables se voit incapable d'apprêter cette nourriture, incapable aussi de la conserver. Si elle avait commencé une lessive ou des travaux de cuisine, elle a dû l'interrrompre soudainement, faute d'électricité. Viennent les heures de repas: elle découvre qu'elle ne peut plus apprêter aucun mets chaud. Quant à la vaisselle qu'il fallait nettoyer, il faudra remettre à plus tard cette besogne qui d'ordinaire ne souffre guère de délai.

Le soir venu, les enfants se mettent d'ordinaire à leurs devoirs scolaires après avoir regardé leurs émissions de télévision préférées. En l'absence d'électricité, il faudra soit les occuper à autre chose, soit les confier à de bons samaritains qui consentiront à les accueillir chez eux.

La température est présentement assez froide, surtout le soir. Quel que soit l'état de santé de chacun, tous devront se mettre au lit et se lever le matin en risquant de contracter des refroidissements ennuyeux. La maison deviendra vite si froide et inconfortable qu'on pourra à peine continuer d'y séjourner.

Qu'on ajoute à cela les frais extraordinaires de transport, de repas au restaurant, d'achat ou de location d'appareils de dépannage (lampes à l'huile ou au gaz, "bonbonnes", etc.), et on arrive vite, pour les familles incommodées — et cela, sans tenir compte du temps perdu — à des frais très élevés.

Nous avons parlé jusqu'à maintenant de familles dont les membres peuvent se débrouiller raisonnablement. Qu'arrive-t-il dans les foyers où l'on compte des enfants en bas âge, des vieillards ou des personnes malades qui ont absolument besoin de chaleur, d'eau chaude et de nourriture chaude?

A quelques milliers de contribuables choisis arbitrairement par le destin, on impose ainsi des privations et des frais qui ne seront partagés ou compensés par personne, ni par le gouvernement, ni par l'Hydro, ni par le syndicat. On met en danger la santé de milliers de personnes, n'en déplaise au magistrat qui, l'été dernier, n'a rien vu de tout cela parce qu'on n'a pas daigné lui livrer quelques cadavres sur le parquet de sa Cour. Et l'on fait tout cela au nom de la justice, sociale ou autre. Quelle caricature! Quel abus corporatiste de la part d'un syndicat à qui la société a confié un pouvoir exorbitant dont il ne sait pas se servir avec la mesure et le sens des responsabilités qui conviendraient.

Nous avons signalé l'autre jour certaines erreurs qui remontent jusqu'au bureau du premier ministre dans cette grève. Il n'est évidemment pas question de retirer ou d'adoucir ces remarques. Si l'on veut conserver le sens des proportions, on conviendra cependant que la principale responsabilité de la grève de l'Hydro retombe de toute évidence sur ceux qui l'ont déclenchée.

Si les employés de l'Hydro n'étaient pas parmi les mieux rémunérés et les mieux protégés contre toutes sortes de risques comme le chômage et la maladie, leur grève se comprendrait plus aisément. Mais ce n'est pas pour obtenir des conditions raisonnables qu'on leur refuserait qu'ils sont en grève. Ils ont au contraire quitté massivement leur travail pour des enjeux singulièrement plus limités et plus contestables.

Les répercussions sur l'Hydro

Par-delà les enjeux immédiats dont il a déjà été question dans des articles antérieurs (ancienneté et promotions, rémunération ou compensation pour les retards mis à signer les conventions collectives, engagement de la partie patronale à ne pas instituer de nouvelles poursuites judiciaires après la signature des conventions), il en est d'autres — de nature politique — qu'on ne saurait minimiser.

D'abord, la tournure qu'a prise le conflit porte déjà une atteinte grave à la nécessaire autonomie de la grande société d'État et risque de la rendre beaucoup plus vulnérable à l'avenir

aux pressions politiques.

Tout a commencé avec les incroyables critiques formulées publiquement contre l'Hydro par le ministre même qui était censé être son protecteur et son interprète politique attitré. M. Cournoyer est un connaisseur reconnu en matière de relations du travail. Il se peut fort bien, en conséquence, que certaines des critiques qu'il a adressées à l'Hydro à ce chapitre aient été fondées. Mais la fonction qu'il occupe lui faisait un devoir de faire part de ces critiques à l'Hydro et au chef du gouvernement par des voies différentes. En lançant ses critiques sur la place publique sur le ton et avec la désinvolture d'un Yvon Deschamps, comme il l'a fait à maintes reprises, M. Cournoyer outrepassait son rôle. Il versait dans la piteurerie sur le dos d'un organisme qu'il a mandat de protéger.

Combien de temps faudra-t-il pour que l'Hydro retrouve aux yeux du public, de ses fournisseurs, de ses employés, de ses bailleurs de fonds, l'image d'indépendance et de stabilité qu'elle avait jusqu'à récemment? Nul ne le sait. Ce qui on sait toutefois, c'est que cette image a été grandement ternie. L'un des premiers résultats de l'opération, ce sera une inquiétante chute du sens de l'engagement chez de nombreux cadres de la société d'État. Ce résultat sera encore plus marqué si, comme on devra le redouter jusqu'à la fin, le règlement du conflit donne lieu à un marchandage où il n'y aura plus d'autres normes que la loi du plus fort et l'intérêt électoral du parti ministériel.

Les implications électorales du conflit

Le Syndicat canadien de la Fonction publique avait-il des visées électorales en déclenchant à ce moment précis une grève à l'Hydro? On n'oserait l'insinuer. Quoi qu'il en soit, le conflit permet déjà de connaître de façon plus précise les attentes qu'on peut nourrir à l'endroit de chaque parti dans le domaine des relations du travail. Or, si le pouvoir qu'on retienne surtout, au désavantage de chacun, l'impuissance dont ils auront fait preuve.

En affectant de tenir tête à certaines revendications inacceptables du syndicat, M. Bourassa veut sans doute donner une forme plus concrète à son désir de mettre au pas les dirigeants syndicaux, dont il a fait l'un des thèmes dominants de sa campagne. Dans l'esprit du citoyen ordinaire, les choses ne seront toutefois pas aussi simplifiées. Nombreux sont les citoyens peu avertis de la complexité technique des questions du travail, qui sont plu-

des idées

des événements

des hommes

Les implications économiques de la séparation

De quelques questions laissées sans réponse par le PQ

par

RAYMOND GARNEAU

■ Ce texte est tiré d'un exposé présenté le 3 novembre à Montréal par le ministre des Finances du Québec devant les participants à un colloque organisé par l'Association canadienne des économistes de langue française. À ce colloque, des personnalités politiques représentant diverses options avaient été invitées à faire entendre leur point de vue.

Il y a toute une différence entre l'élaboration d'une théorie économique et son application concrète. Un économiste, assis dans son bureau, peut ébaucher des hypothèses de travail, tenter d'évaluer des paramètres et leur donner un poids relatif; il peut discuter ses vues avec ses confrères qui peuvent les juger valables ou non, mais il n'y a pas immédiatement de conséquences, négatives ou positives.

Pour le praticien, membre d'un gouvernement, il porte, et à court terme bien souvent, la lourde responsabilité des conséquences réelles que l'application d'une politique peut avoir pour l'ensemble de ses concitoyens. Pour citer un professeur d'économie politique, je dirai que:

«Seuls les irréfléchis et les manipulateurs politiques n'hésitent pas à tenter les entreprises les plus risquées, les yeux bandés, en se payant le luxe de faire supporter leurs erreurs par les autres une fois repoussée la poussière du moment».

Je dirai plus tard de quel auteur est cette phrase.

Reprenant la différence entre le théoricien et le praticien, j'ajouterai que les conséquences de la mise en œuvre de politiques revêtent des aspects techniques nouvelles une expertise dont ne bénéficie pas toujours l'homme politique. La neutralité confortable du théoricien est difficilement justifiable en pareil cas, surtout quand il s'agit de questions étroitement reliées à sa spécialité.

C'est dans un contexte qui confronte la théorie et la pratique, le sens des responsabilités en-

vers nos concitoyens et l'idée de l'aventure, que j'aborde mon entretien d'aujourd'hui.

L'option fondamentale du Parti Libéral du Québec est reliée au maintien d'un lien fédéral ou la division des pouvoirs entre différents paliers de gouvernements doit être précisée, particulièrement sur les aspects de la langue et de la culture. Nous croyons qu'au plan économique et surtout de celui des entreprises et de l'emploi, notre appartenance à l'ensemble canadien est un gage de stabilité, de rentabilité et de progrès, qu'aucune autre option ne peut garantir aux travailleurs québécois.

En fait, si le Québec se distingue du reste du Canada par sa langue et sa culture françaises, il est difficile d'admettre qu'entre une entreprise manufacturière, opérant chez nous ou en Ontario, il y ait des particularités qui nous différencient de la province voisine.

J'aurais sans doute pu aborder différents sujets, différents programmes, mais j'ai pensé que la question de séparer le Québec du reste du Canada avait, à mes yeux, une telle conséquence pour tous les Québécois, que c'était la question que je devais traiter devant vous.

«Seuls les irréfléchis et les manipulateurs politiques n'hésitent pas à tenter».

Vous reconnaissez là la citation que je faisais au début. Elle est tirée du livre de M. Rodrigue Tremblay, intitulé: "Indépendance et marché commun Québec-États-Unis".

Dans cet ouvrage, on relève également ce qui suit:

«Le projet d'indépendance du Québec, en faveur duquel quelque 24% de la population du Québec et au-delà du tiers des Québécois francophones se sont directement ou indirectement prononcés lors de la dernière élection de 1970, constitue à notre avis l'exemple patent d'un projet politique dont les modalités d'application sont les plus incertaines et les conséquences les plus nébuleuses».

J'ai la conviction que cette phrase, tirée de l'ouvrage de monsieur Tremblay, est aussi vraie aujourd'hui qu'elle l'était lors de sa publication en 1971. Comment croire, par exemple, que l'indépendance du Québec et la création d'une monnaie distincte ne constitueraient pas une instabilité économique dont... «seuls les irréfléchis n'hésitent pas à tenter l'entreprise».

Notre économie, et c'est un fait historique, est intégrée au continent nord-américain. Nos grandes entreprises, que ce soit celle du papier, des exploitations minières, des pièces d'avions, et que saisie encore, toutes ces grandes entreprises qui, non seulement fournissent du travail

à un nombre considérable de Québécois, doivent compter sur le marché canadien et le marché international pour assurer leur survie et leur progrès. Le financement de ces entreprises est souvent le résultat d'émission de capital-actions et d'obligations dont une partie importante provient du marché canadien et bien souvent du marché international et surtout américain.

Comment mesurer avec certitude les conséquences de la création d'une monnaie distincte dans un contexte où l'intégration en terme de technique et de financement est aussi grande et aussi complexe.

Rodrigue Tremblay avait raison de dire que:

«Seuls les irréfléchis et les manipulateurs politiques n'hésitent pas à tenter les entreprises les plus risquées, les yeux bandés».

On pourrait nous dire que l'option indépendantiste et la création de monnaie distincte n'auraient pas de conséquences énormes si l'orientation économique de ce parti était reliée à l'implantation d'un régime socialiste où l'État prendrait la relève du secteur privé. C'est là un argument que j'ai entendu de la part de plusieurs candidats du Parti Québécois, mais je conserve sur cette option des réserves de plusieurs natures.

D'abord, des réserves reliées à la qualité de la vie. Je ne crois pas que la formule socialiste puisse assurer la jouis-

sance véritable de la liberté et de l'esprit d'initiative. Il n'est pas prouvé qu'elle favorise un meilleur niveau de vie. Mais mettons mon opinion personnelle de côté et voyons comment un Québec indépendant, ayant une monnaie distincte et évoluant dans le contexte nord-américain où la libre entreprise est la règle du jeu, comment, dis-je, ce Québec, indépendant sur papier, pourrait-il maintenir son niveau de vie.

L'État québécois indépendant et socialiste aurait besoin de capitaux, de technique et de marché, pour assurer de l'emploi non seulement à ceux qui sont sur le marché du travail, mais à ceux et celles qui seront sur ce même marché du travail et en grand nombre, d'ici le début des années '80.

Comment un Québec séparé et socialiste financerait-il la Baie James? Comment pourrions-nous être assurés que les marchés financiers américains, européens, de même que canadiens, continueraient à fournir les capitaux nécessaires au parachèvement des travaux. Comment pourrions-nous compléter le développement de notre aciérie intégrée dont les dernières étapes sont en voie de réalisation. Comment pourrions-nous financer un projet comme celui de la Donohue à St-Félicien, où la SGF est impliquée au premier chef et dont une partie des capitaux sous forme d'obligations vient des États-Unis.

Les exemples que je viens de donner touchent seulement trois sociétés d'État. Imaginez-vous quelle serait la situation si l'option du Parti Québécois était appliquée et qu'en plus, il fallait nationaliser les mines d'amiante, Bell Canada et l'Alcan et, en fait, la plupart des grandes entreprises, comme le suggèrent les candidats du Parti Québécois dans les régions.

On peut, comme le fait le chef du Parti Québécois, traiter de "bonhommes sept heures", ceux qui soulèvent ces problèmes et qui n'hésitent pas à souligner les risques qu'entraîne l'indépendance, surtout à cause de la création d'une monnaie distincte et séparée du dollar canadien.

Après avoir été six ans ministre des Finances, ma conscience professionnelle et mon désir d'assurer le bien-être de mes concitoyens m'obligent à soulever ces questions qui sont demeurées sans réponse.

Ce n'est pas le fait que ces questions fondamentales aient été posées dix fois, cinquante fois, cent fois, qu'elles ne sont pas sérieuses, surtout lorsque les leaders de cette option ne peuvent apporter aucune réponse valable et qu'ils refusent même d'en parler.

Le référendum et ses incertitudes

M. Jacques Parizeau disait lui-même, dans un débat qui le confrontait avec Pierre Vallières à l'occasion d'un colloque du Parti Québécois:

"Une monnaie distincte entraînerait une fuite de capitaux et ne donnerait qu'une illusion d'une autonomie monétaire. Le fait est que le Canada n'a que peu de pouvoir de manoeuvre par rapport aux politiques monétaires des États-Unis. À moins que nous nous isolions du reste de l'Amérique du Nord au moyen de contrôles permanents, ce qui n'est pas exactement une très agréable façon de vivre, je ne vois pas comment un Québec indépendant, avec sa propre monnaie, pourrait avoir plus de pouvoir de manoeuvre".

Comment se fait-il, et j'essaie d'être le plus objectif possible malgré le contexte électoral, comment se fait-il que monsieur Parizeau ait pu dire ces choses en 1972 et que, quelques mois plus tard, en 1973, il déposait un budget de l'an 1, qu'il disait être libellé en dollars québécois, et cela sans répondre à ses propres questions et ses propres appréhensions. Je ne puis m'expliquer comment un économiste puisse changer d'idée, au point de prétendre que ceux qui soulèvent la possibilité de fuite de capitaux soient traités de "bonhommes sept heures" qui tentent de faire peur au monde, alors que lui-même n'a jamais donné d'explication pour prouver que ses propos de 1972 n'étaient plus valables.

Son comportement bouleversé de constater que des hommes sérieux proposent au Québec et aux Québécois une telle aventure sans expliquer franchement les risques que leur option comporte et souligner les coûts véritables et les conséquences au point de vue économique, financier et fiscal.

Nos adversaires politiques ont pensé démontrer leur bonne foi en proposant aux électeurs la tenue d'un référendum et monsieur Lévesque a parlé de plus d'un référendum si, lors du premier, l'option indépendantiste était rejetée.

Voir page 6: PQ

Quand Rodrigue Tremblay craignait l'indépendance

En fait, quand on parle d'indépendance du Québec, sur le plan politique, et que l'on y ajoute, comme le fait le Parti Québécois, la création d'une monnaie distincte, l'établissement d'une banque du Québec pour remplacer la Banque du Canada, on avance des théories dont les conséquences ont une telle portée que...

À la veille d'une réunion décisive de l'Assemblée universitaire

La Faculté de théologie doit-elle disparaître ?

par

ANDRÉ NAUD

■ L'auteur de cet article est professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

D'ici quelques jours, les autorités de l'Université de Montréal seront amenées à prendre des décisions qui concernent l'existence même de la Faculté de théologie de cette université. L'imminence et l'importance de ces décisions m'incitent à exposer publiquement comment il me semble qu'on pourrait voir les choses.

La disparition de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal serait pour notre collectivité un appauvrissement si grand et la perte d'un service si nécessaire qu'on ose à peine croire qu'elle soit possible. Je m'imposerais pas ici au lecteur une démonstration, même brève, de cette vérité. Le comité conjoint créé pour étudier le problème de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal a constaté qu'il y a sur ce point une unanimité remarquable. Je me contente donc de renvoyer le lecteur à l'excellent exposé que ce comité a fait des motifs qui l'ont conduit à proposer que l'enseignement de la théologie catholique ait place à l'Université.

Le point que je viens d'évoquer est tellement capital qu'il doit dominer tout le débat actuel. On ne saurait consentir à la disparition de la Faculté de théologie que si l'on a fait la preuve que les exigences exprimées par les autorités ecclésiastiques sont vraiment incompatibles avec la vie universitaire. Une telle preuve n'existe pas. C'est ce que je veux montrer.

La double juridiction

Avec la parution de la Note de la Congrégation pour l'Enseignement catholique, il est maintenant très clair qu'il ne saurait y avoir de faculté de théologie catholique sans que s'y exerce, selon des modalités qui peuvent évidemment varier, la juridiction de l'Église. Cela pose la question de la double juridiction de l'Université et de l'Église sur la Faculté de théologie. Deux réflexions s'imposent à ce sujet. La première, pour affirmer qu'il n'y a pas lieu de parler comme s'il y avait une incompatibilité théorique à l'exercice de plus d'une juridiction sur une même institution: il existe un nombre considérable d'institutions, dans le domaine politique, dans le domaine scolaire, dans le domaine hospitalier, qui sont soumises d'une manière permanente à un semblable régime. Dans un grand nombre de cas, d'ailleurs, cette pluralité de juridictions relève de la nature même des choses.

Il faut remarquer en second lieu que, dans la pratique, le principe de la double juridiction ne, même pas nécessairement non plus à des conflits et à des impasses. Il va de soi, cependant, que pour être viable un régime de double juridiction doit établir clairement les compétences, comme c'est le cas dans la charte actuelle de l'Université de Montréal pour ce qui concerne la Faculté de théologie. Il doit également être accepté par les instances concernées de manière à n'être pas constamment mis en cause.

La liberté académique

La question de la liberté académique revient constamment dans les discussions concernant la Faculté de théologie. Il est nécessaire ici d'aborder ce sujet capital. La liberté académique est un élément essentiel de toute vie universitaire. Il ne saurait donc être question de compromis si elle est menacée, pas plus dans le cas de la théologie que pour les autres disciplines. Ceci dit, il reste qu'on ne doit partir en guerre que si elle est vraiment menacée.

La théologie n'est pas une sociologie, une philosophie ou une psychologie de la religion. Aussi, la liberté du théologien ne peut se comprendre ni se définir de la manière qui est propre à ces diverses disciplines. Pour le théologien, l'enseignement du Magistère est un "lieu théologique", c'est-à-dire un donné doctrinal dont il doit tenir compte dans la recherche et la formulation critiques de la signification actuelle de la foi chrétienne. Dans certains cas, qu'il ne faut pas multiplier indéfiniment, ce donné peut même jouer le rôle d'une norme. Cela oblige à poser en des termes particuliers et nécessairement nuancés la question de la liberté propre au théologien. L'espace ne permettrait pas d'aborder valablement cette question ici. Il s'écrit pratiquement chaque semaine des livres ou du moins des articles sur cet important sujet. En parler avec compétence est déjà faire oeuvre théologique. Aussi, je le dis en tout respect, je vois mal une assemblée universitaire s'avancant très loin, au niveau théorique, sur ce terrain. Une approche pragmatique s'impose plutôt. Voici trois remarques dont pourrait s'inspirer une telle approche.

a) La pensée de l'Église concernant la liberté du théologien s'exprime principalement dans l'ensemble de la réflexion de Vatican II et non pas dans la récente note de la Congrégation pour l'Enseignement catholique, qui demeure sur ce sujet une intervention mineure. Ici comme ailleurs, il est nécessaire de discerner les documents essentiels de ceux qui sont plus secondaires.

Dans l'Église catholique, des mesures d'appel ont été prévues à l'échelle de l'Église universelle, pour assurer qu'en cas de conflit la juste liberté des théologiens soit respectée. Ces mesures ont été élaborées à la suite de Vatican II et elles valent naturellement pour la Faculté de théologie de notre université. À partir de quoi, il n'y a raisonnablement pas lieu de craindre des gestes arbitraires et injustes qui ne puissent être contrés.

c) Depuis son arrivée sur le campus universitaire, la Faculté de théologie de l'Université de Montréal n'a jamais eu à signaler une seule intervention de l'autorité ecclésiastique, en matière de contenu d'enseignement, dont on a pu dire qu'elle a porté atteinte à la liberté de recherche ou d'enseignement.

De tout cela, on peut conclure que ce n'est pas pour sauver le principe important de la liberté académique qu'on pourrait décréter l'abolition de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

La question des prêtres laïcisés

L'interdiction faite aux prêtres laïcisés d'enseigner dans les facultés de théologie catholique est au coeur de la crise de la Faculté de théologie. Je ferai trois remarques à ce sujet.

On a affirmé que de demander aux prêtres laïcisés de renoncer à enseigner dans les facultés de théologie catholique constitue une atteinte aux droits de la personne. Si elle était vraie, cette accusation serait fort grave, car les droits de la personne engagent la justice élémentaire. Pour ma part, cependant, je n'en crois absolument rien. Il me paraît évident que celui qui demande d'être relevé de ses engagements sacerdotaux a le devoir de se

rendre disponible à quitter le champ d'activité ecclésiastique où il est engagé si l'autorité de l'Église estime que c'est nécessaire ou même simplement préférable pour le bien de la communauté. Si donc cette personne a le devoir d'offrir de partir, j'en conclus, par corrélation, qu'elle n'a pas de droit absolu à rester. Je parle évidemment ici en termes de droits fondamentaux de la personne et non pas en termes de technicalités juridiques, dont je ne sous-estime pas par ailleurs l'importance.

Par un détour de la pensée, on relie parfois le règlement concernant les prêtres laïcisés à la liberté académique. Cette manière de faire entraîne de la confusion dans la mesure où elle provoque l'imagination à croire que la juste liberté de recherche et d'enseignement des théologiens serait brimée. Nous avons vu qu'il n'en est rien. Nous sommes au contraire devant une règle très précise, qui ne met aucunement en cause la liberté concernant les contenus d'enseignement ou la recherche à la Faculté de théologie.

On n'est évidemment pas obligé de partager les raisons qui sont invoquées par l'autorité ecclésiastique pour édicter et maintenir le règlement litigieux concernant les prêtres laïcisés. D'aucuns les partagent, d'autres manifestement pas. Si l'on fait effort pour regarder également les choses du point de vue des autorités qui édictent et maintiennent ce règlement et si l'on veut considérer qu'il puisse y avoir des situations qui réclament une règle ferme, on est amené à porter un jugement moins absolu. On constate alors, en tout cas, qu'on est ici devant l'une de ces nombreuses décisions humaines où il y a du pour et du contre. Aussi, peut-on être très intelligent et parfait chrétien tout en ne partageant pas les vues de l'autorité ecclésiastique. Et l'on peut continuer de se croire intelligent et peut-être de l'être tout en comprenant ces vues. Mais, que l'on soit d'accord ou qu'on ne soit pas d'accord, le jugement qu'on porte ne devrait pas tellement avoir de signification pour décider de l'existence même de la Faculté de théologie, s'il est vrai que ni les droits de l'homme, ni la liberté académique à la Faculté de théologie, ni l'ensemble de la vie universitaire ne sont en cause.

Deux conditions sont actuellement nécessaires à la survie de la Faculté de théologie. La première est que les professeurs de la Faculté consentent à oeuvrer dans le cadre prescrit par les deux décisions majeures de la Note romaine. La seconde est que les autres instances universitaires consentent à ce qu'ils y consentent.

La majorité des professeurs de la Faculté de théologie souhaitent que la Faculté soit maintenue et se disent prêts à oeuvrer dans le cadre défini par les décisions ecclésiastiques. Plusieurs de ces professeurs espèrent également, il est vrai, qu'à plus ou moins long terme la règle concernant les prêtres laïcisés sera levée, mais

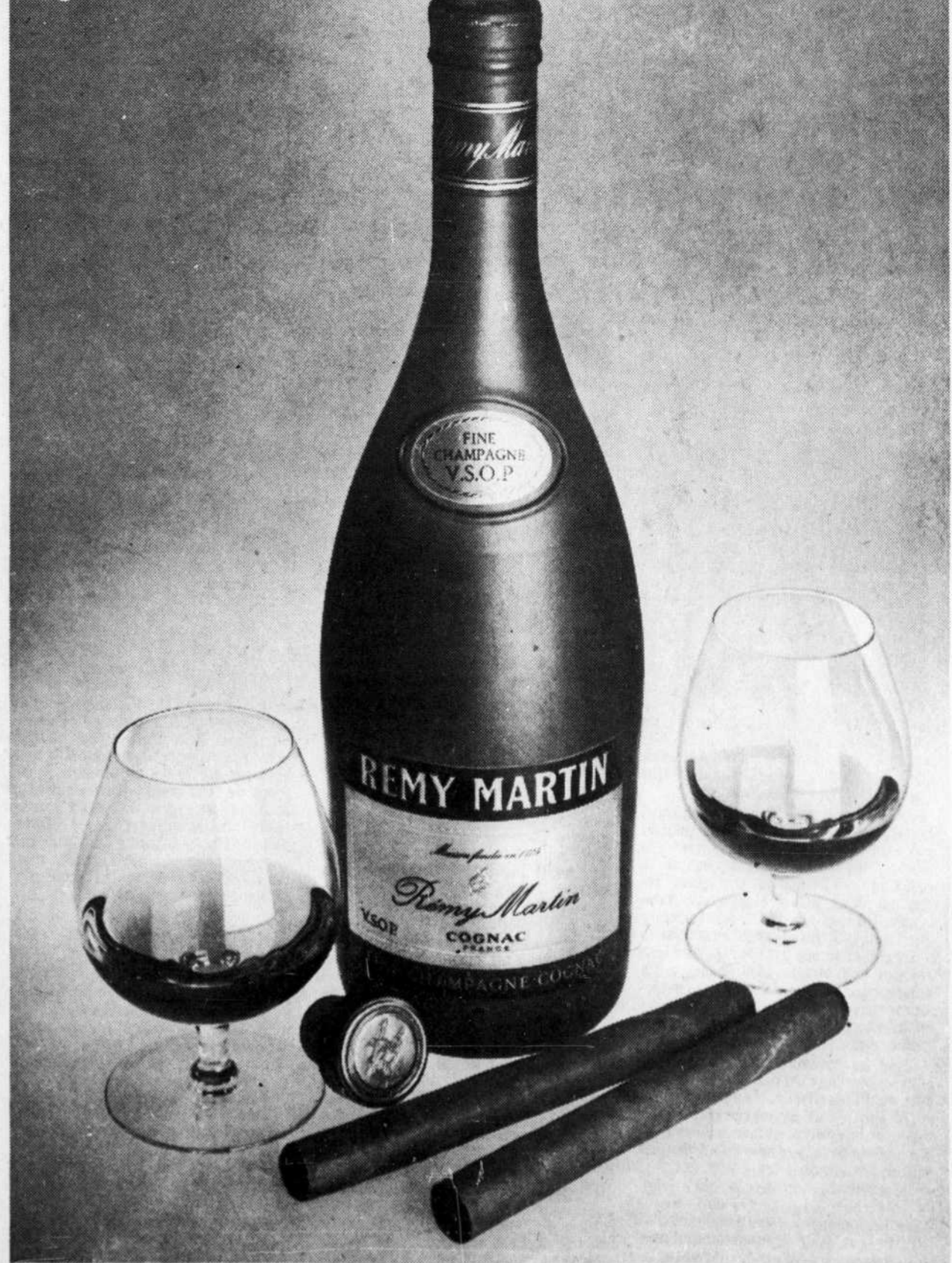
ATTENTION

L'alcool est un problème, l'abstinence peut devenir une obsession, donc un second problème. Demandez notre aide, nous ferons ensemble la compréhension de votre symptôme.

LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE ET EN SPIRITUALITÉ
6660, App. 10, 241ème Avenue
ROSEMONT, MONTRÉAL
Tél.: 729-5760
OU
40, Ch. Point-de-Vue
Ste-Anne-des-Lacs
Tél.: 1-224-5487

Vous qui vivez avec une personne dont la consommation d'alcool désorganise votre santé et votre foyer, nous pouvons vous aider par une méthode scientifiquement prouvée. Téléphonnez-nous à 729-5760.

Rémy Martin est plus cher qu'un simple cognac. Que vaut un ami?



Rémy Martin Fine Champagne Cognac

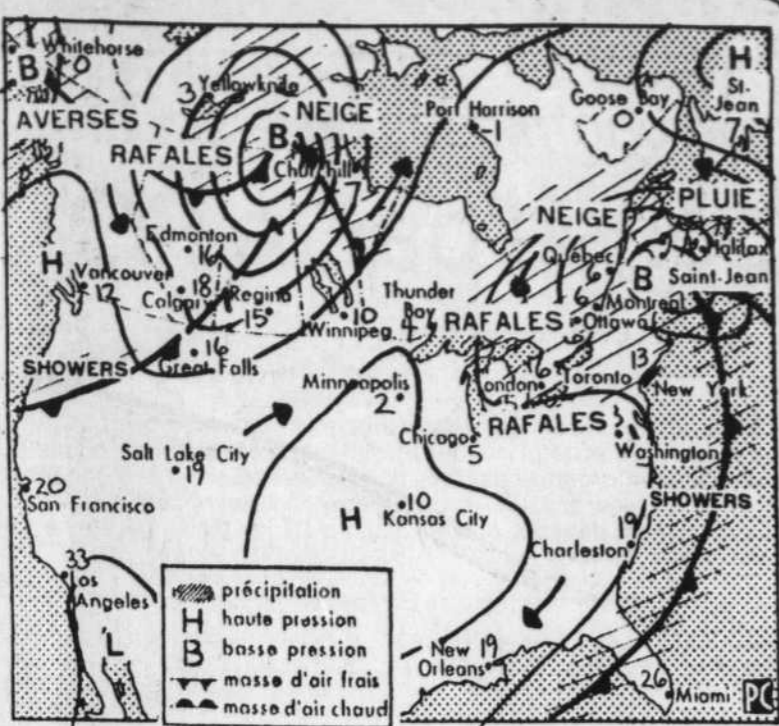
LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE

présente

BIBLE ET PRIÈRE

8 nov. La Prière de Jésus Jean Martucci, ptr
Lieu: Église St-Viateur d'Outremont, angle Laurier et Côte Ste-Catherine.
Heure: À 20h.00 le lundi
Prix: \$2.00 par personne par conférence (Prix spécial pour étudiants: \$1.00)
Matériel: Bible
Déroulement: Un exposé suivi de travail en ateliers
Avis: On demande de ne pas enregistrer les conférences.

la météo



Une perturbation a traversé le sud-ouest du Québec hier et progresse maintenant vers le bas du fleuve. A l'avant de ce système plusieurs localités ont rapporté des chutes de neige. Après le passage du système le ciel se dégage et les températures sont plus douces. Aujourd'hui, ce sera nuageux sur le Bas-du-Fleuve et généralement ensoleillé ailleurs avec quelques passages nuageux. Une autre perturbation qui vient de l'ouest commencera à affecter les régions du nord-ouest de demain.

Outaouais, Montréal: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 8 à 10. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Haute-Mauricie, Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 2 à 4. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: Généralement nuageux avec quelques

chutes de neige. Maximum de 2 à 4. Aperçu pour vendredi: nuageux.

Cantons de l'est: Passages nuageux. Maximum de 6 à 8. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Québec, Trois-Rivières: Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum près de 5. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Rimouski: Plutôt nuageux avec chutes de neige locales. Maximum près de 2. Aperçu pour vendredi: plutôt nuageux.

Sept-Îles, Gaspésie: Nuageux avec chutes de neige ou pluie. Maximum près de 3. Aperçu pour vendredi: nuageux.

Chibougamou, Lac Saint-Jean: Fréquents passages nuageux avec chutes de neige locales. Maximum près de 2. Aperçu pour vendredi: ciel variable.

lons. Une querelle de famille a empêché les éminences libérales d'obtenir plus de bénéfices puisque les contrats qui leur étaient destinés ont été accordés finalement à la compagnie Melchers.

Jean-Noël Richard a informé la commission "qu'il y a eu des bâtons dans les roues" et qu'on a plut promis aux actionnaires de Polarin "des listings de vins pour autrement dire, pour leur fermer la boîte". "Messieurs Richard, Larrivée et Boissonneault auraient dit à M. Ratto (Park and Tilford) que ce serait dû à une intervention de MM. Desrochers et Garneau".

Marc Boissonneault dira de son côté: "M. Garneau a fait arrêter la commande." Le juge Jean Dutil, président de la CECE, a exprimé de son côté l'opinion suivante:

"Il y a une troisième chose, c'est ce que j'ai lu: Monsieur Garneau et Monsieur Desrochers ont découvert le pot aux roses et vous avez arrêté ça là. Ça peut être une possibilité".

La preuve sur le chapitre Polarin se conclut ainsi: "Les principaux actionnaires de cette agence ont des liens directs avec le Parti politique au pouvoir, et que: CETTE AGENCE A EU UN STATUT PRIVILEGIÉ LORS DE CETTE TRANSACTION".

L'enquête sur la SAQ, intitulée en nom de code "projet Z" a pris naissance en février 1975 pour approfondir certains éléments de conversations du projet Vegas entre Frank Dasti, Bernard Kogan et d'autres-personnages du milieu. Il a été réalisé par Me Henry Keyserlingk, procureur de la couronne, lui-même assisté de enquêteurs Bernard Couture et Guy Pharaud. Il a donné lieu, outre l'analyse de plusieurs centaines d'enregistrements de conversations, à l'audition à huis clos de 60 témoins.

Selon Me Keyserlingk, l'enquête a démontré "qu'il existait au sein de la RAQ et ensuite de la SAQ, à certaines époques, une interférence politique accentuée, indépendamment du parti politique au pouvoir, jusqu'au point où le contrôle réel se situait au niveau des organisateurs et des trésoriers des partis politiques plutôt qu'au niveau des administrateurs dûment nommés".

Tout dit qu'il devance ses adversaires mais au 2e étage du comité du PQ, rue Lamarche, les organisateurs craignent essentiellement trois choses: "l'excès d'optimisme entraînant un manque d'ardeur des troupes dans la dernière semaine, l'absentéisme des jeunes de 18 à 25 ans, et la perte de vitesse de l'Union nationale au profit des Libéraux".

Ce dernier facteur constitue la carte maîtresse du candidat libéral, Roch Bergeron. Au grand comité libéral de la rue Racine, au milieu de l'affiche, du slogan et de la photo de M. Robert Bourassa, parmi les dames qui préparent des listes et répondent au téléphone en servant le café, l'organisateur libéral, M. Gervais, fait le calcul suivant pour la dernière fois.

En 1973 Marc-André Bédard avait obtenu une majorité de 1,031 voix. Il avait gagné 12,359 votes par rapport à 11,328 au libéral Marcel Claveau. Mais le député sortant était nul autre que M. Jean-Noël Tremblay représentant l'Union nationale. M. Tremblay avait récolté plus de 4,000 votes.

Les libéraux se disent que parmi ces 4,000 votes il y avait plus de 2,000 "X" en faveur du candidat et non du parti. C'était un électoral acquis à Jean-Noël Tremblay pour son prestige personnel. Or la grosse question est la suivante: "Où vont aller les votes de Jean-Noël?" Les libéraux se sont accaparés l'organisateur personnel de Jean-Noël, M. Léo Bergeron et son équipe, qui courtoisent les anciens partisans de M. Tremblay. Ce dernier ne se présente plus naturellement et le candidat unioniste est un certain Paul Decoste, ancien échelon de Chicoutimi. Si les libéraux et les péquistes maintenaient leur clientèle mais que les libéraux allaient chercher un surplus de 2,000 votes chez les anciens unionistes, Me Bédard pourrait être battu.

Mais la grève de l'Alcan se poursuit. Elle prive depuis cinq mois 7,000 travailleurs de la région qui font vivre 35,000 personnes. Chicoutimi est une ville de services et de commerce et même si les hôtels dressent leurs "parosols" et que les "palmiers verts" proposent des raviolis en "spécial" le commerce souffre. C'est la révolte anticaricature, la haine au gouvernement, le poing levé à Bourassa et il se trouve que le candidat libéral est un des cadres de l'Alcan.

Ajoutons que Me Bédard a bien représenté son comité, que tout le monde parle de Marc-André à Chicoutimi comme si c'était un ami, que ce comité n'a pas été libéral depuis 40 ans et qu'une tempête de neige le 15 novembre aurait peut-être eu non seulement de blanchir le palmier mais de créer un faible taux de votants parmi les plus âgés qu'on considère plus largement acquis au parti libéral.

A Jonquière, où le comité est constitué aussi par la ville, le ministre du Travail, M. Gerald Harvey, est frappé durement par l'Alcanite. Il a été pris à partie lors de l'ouverture de la campagne et c'est là qu'il a sacré en public. Gros scandale local. Mais il avait une majorité de 4,000 voix. On s'accorde toutefois à dire que le PQ, après Chicoutimi, est le plus menaçant dans Jonquière. Viennent ensuite Lac Saint-Jean, Dubuc et Roberval selon les péquistes. Il semble qu'à moins d'une vague péquiste il n'y aura pas de changements dans les cinq comités si ce n'est un affaiblissement des majorités libérales. Il convient de répéter que je me trompe assez souvent dans mes prévisions. Et puis moi, Le "Palmier vert", en guise de premier contact avec Chicoutimi, ça m'a sidéré. Que voulez-vous, je vois cela comme une nouvelle école littéraire: la poésie-audace, le genre-provocation, le style - défilé, la nomenclature - réve, l'illusionnisme nordique, etc. J'aime.

de M. Bourassa, comme d'habitude, en a été la cible. La grève, souligne M. Lévesque, découle directement du "pataugeage" de M. Cournoyer dans le conflit. Et M. Bourassa exploite le conflit avec "une démagogie complète et grossière".

ANDRÉ OUELLET

M. Ouellet ne s'est pas présenté à la Chambre des Communes au début de l'après-midi, et son retour n'a donc guère fait de vagues. Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a cependant laissé entendre devant les journalistes que son parti entendait revenir à la charge sur les circonstances de la démission de M. Ouellet, connues comme "l'affaire des juges".

Le nouveau ministre d'État, M. Joseph Guay, serait un assez obscur député libéral si on ne le connaissait comme whip de son parti en Chambre.

Rarement ou jamais fait-il des interventions de fond, mais le "Hansard" est parsemé de ses interventions et interruptions. Agé de 61 ans, il a été sept ans maire de Saint-Boniface, avant de s'y faire élire député. Il ne voit pas pourquoi il ne représenterait pas les Manitobains aussi bien que M. Richardson malgré leurs évidentes différences d'opinion car, dit-il, il a toujours été "bien vu au Manitoba" et il n'y a jamais eu "de difficultés en tant que francophone". Et si cela était, il n'a pas de "complexe d'infériorité à leur égard".

Le nouveau ministre de la Défense nationale, M. Barnett Danson, en est à son deuxième portefeuille. Il avait été nommé aux Affaires urbaines en 1974.

Le rumeur voulait que M. Trudeau profite de ce léger remaniement pour annoncer la création d'un ministère d'État responsable de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), mais M. Trudeau a préféré ne pas en décider en l'absence du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, qui terminait hier une tournée en URSS et en France.

L'appartenance de l'ACDI fait l'objet de discussions depuis que l'ex-ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachern, qui a fait montre d'esprit de sacrifice en acceptant de reprendre le poste de leader parlementaire aux Communes, a fait savoir qu'il aimerait en conserver la responsabilité.

CONFLIT Suite de la page 4

ron aime se présenter comme un chef d'entreprise. Il doit savoir que très peu de chefs d'entreprise sérieux consentiraient à se délester au profit d'un arbitre de responsabilités aussi intimement liées à l'exercice quotidien de leurs responsabilités propres. M. Biron a aussi dit, si nous l'avons bien compris, qu'il passerait l'éponge, pour régler le conflit, sur certains actes qui ont donné ou pourraient donner lieu à des poursuites criminelles. Si tel est, bien son avis, il crée peut-être du droit nouveau, mais c'est un droit dont plusieurs concluront qu'on a tout intérêt à se passer...

PQ Suite de la page 5

Vos fonctions dans l'entreprise, ou comme consultants pour certains d'entre vous, vous ont sans doute amenés à aviser des conseils d'administration sur des possibilités d'investissements de quelque nature que ce soit.

Croyez-vous vraiment que vous seriez en mesure de proposer à des investisseurs québécois, canadiens ou étrangers, d'investir \$10, \$15, \$50 ou \$100 millions dans une entreprise, sans avoir la certitude morale que les structures politiques ne viendraient pas bouleverser toutes vos hypothèses de rentabilité?

Ne croyez-vous pas qu'il est raisonnable de penser que les conseils objectifs que vous donneriez seraient d'attendre pour voir quel serait le résultat d'un éventuel référendum? Si encore nous avions l'assurance que le Parti Québécois ne procéderait qu'à un seul référendum, peut-être le risque de renverser l'équipe libérale pourrait-il être pris au sérieux, sachant d'avance que les Québécois pourraient dire non au référendum. Cependant, le chef du Parti Québécois a déclaré, lors du débat radiophonique avec le chef libéral, monsieur Bourassa, que si les Québécois votaient non à un premier référendum, il y en aurait un deuxième, et ajoutons-nous...peut-être même un troisième!

L'incertitude économique et financière qu'engendrerait la tenue de ces référendums ne pourrait pas faire autrement qu'avoir des conséquences absolument néfastes sur le niveau d'emploi par le biais d'une baisse dramatique des investissements et une fuite des capitaux.

Je ne suis pas le seul à poser ces questions. Rodrigue Tremblay, dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, disait que, confrontés avec l'indépendance:

"Il saute aux yeux de tous que ce sont les modalités économiques, monétaires et financières de l'indépendance qui soulèvent les plus grandes craintes et les résistances les plus farouches".

Et monsieur Tremblay ajoutait: "Par quoi le Québécois francophone moyen est-il préoccupé lorsque confronté avec l'idée d'indépendance du Québec? Il n'est nul besoin de faire une analyse exhaustive des motivations humaines pour savoir qu'il s'interroge pour savoir:

- 1) s'il gardera son emploi une fois le Québec séparé du Canada;
- 2) s'il pourra en obtenir un facilement s'il est déplacé à la suite de transformations dans les flux commerciaux;
- 3) si son pouvoir d'achat sera plus élevé ou moins élevé dans un Québec indépendant;
- 4) si les épargnes qu'il a accumulées jusqu'à maintenant disparaîtront ou non;
- 5) si ses propriétés seront confisquées ou pas;
- 6) si le nouveau dollar québécois aura un cours international et pourra être librement converti dans les autres monnaies;
- 7) si le gouvernement du Québec pourra faire face aux représailles économiques éventuelles du reste du Canada sans être obligé de fermer les frontières;
- 8) si la fuite éventuelle des capitaux ne risque pas après l'indépendance de forcer le gouvernement québécois à appliquer un contrôle sévère des changes;
- 9) si, en d'autres termes, un Québec indépendant ne deviendrait pas un petit ghetto économique appauvri et isolé, sur les bords du Saint-Laurent".

Et M. Tremblay de conclure:

"Nous le répétons, il est remarquable que plus du tiers des Québécois francophones aient directement ou indirectement voté pour l'indépendance sans que des réponses vraiment articulées aient été présentées pour fixer les esprits sur les aspects fondamentaux que nous venons de souligner".

N'est-il pas raisonnable que je demande aux protagonistes de la thèse indépendantiste de répondre à ces questions lorsque même des candidats de ce parti les ont soulevées sans y répondre?

LEADER CRÉDITISTE

Matte dit posséder les preuves formelles, c'est que le même groupe aurait "planifié un système de corruption afin de payer les délégués pour être substitués en faveur d'André Fortin en leur affirmant qu'on s'organiserait pour les faire voter".

Si le Comité de surveillance ne disqualifie pas le candidat coupable de tels méfaits, dit maintenant M. Fortin, il devra soit suspendre la tenue du congrès - hypothèse qu'il préfère pour sa part - soit s'attendre à la pire pagaille au Centre civique d'Ottawa en fin de semaine.

Car "tous ses délégués frustrés viendront et voteront au congrès, d'écrite M. Matte. Ils seront avisés par moi-même qu'ils sont délégués à cause de l'incompétence des responsables nommés pour ce faire".

M. Matte préférerait en effet qu'on stoppe la machine. Il invoque pour cela toutes les raisons possibles, de l'élection provinciale jusqu'aux possibilités de neige en ces premiers jours de novembre, en passant bien sûr par l'impréparation des délégués et de l'organisation.

Le candidat Fortin, dont les journalistes se sont empressés de solliciter la réponse, a préféré remettre ses commentaires à plus tard. On peut donc s'attendre à une autre passe d'armes d'ici le début de la fête qui est toujours un congrès créditiste.

Il semble certain que M. Réal Caouette ne pourra être présent à l'événement, pour refaire l'harmonie entre les frères ennemis qui chercheront la faveur de quelque 1,500 délégués, très majoritairement en provenance du Québec.

M. Matte est allé voir M. Caouette hier matin pour l'informer de sa démarche et si le chef ne s'y est pas opposé, comme il l'affirme, il ne l'a visiblement pas couronné comme dauphin non plus.

Dans le journal créditiste "Regards", dont une édition spéciale prépare le congrès, M. Caouette signe d'ailleurs un éditorial de sage au-dessus des factions, rappelant aux délégués les qualités maîtresses d'un leader créditiste: une connaissance approfondie de la philosophie et des politiques créditistes, des talents d'orateur, une habileté à gouverner, à prévoir et à s'adapter aux changements.

Sept candidats se disputent la succession difficile du leader plutôt phénomenal du Crédit social du Canada. Il s'agit de M. Alex Barker, un agronome de la Colombie-Britannique, M. Ralph Cameron, un homme d'affaires de l'Alberta, M. Philip Hele-Hambly, un gérant de Montréal, M. Martin Hattersley, un avocat d'Edmonton qui était jusqu'à sa candidature président du Crédit social du Canada, M. John H. Long, un homme d'affaires de l'Ontario, M. André Fortin, député de Lotbinière aux Communes et M. René Matte, député de Champlain aux Communes.

L'élection aura lieu dimanche après-midi le 7 novembre, au Centre civique d'Ottawa, là même où flotte encore le drapeau du parti à la chefferie du Parti progressiste-conservateur, en février dernier.

Mais il ne faut pas s'attendre à ce que le spectacle puisse rivaliser en couleurs et en gadgets télévisés, sous l'œil des caméras. "Nous aurons l'air d'enfants qui tapent sur des canes de tomates dans les fonds de cour tandis que les autres passent avec les majorettes et les gros tambours", de commenter hier M. Matte. A défaut de la spontanéité inimitable de M. Caouette, cela donne à penser que le temps est venu, de toutes façons, de se contenter des reproductions.

CARTER

de la période de transition a été de donner au président les moyens de démarrer en force et de maintenir son élan à terme", a expliqué, lors d'une interview, Jack Watson, responsable de cette préparation. Selon un proche de Jimmy Carter, le président élu aurait l'intention de passer quatre jours chaque semaine à Washington avant le mois de janvier pour s'entretenir avec les leaders parlementaires (démocrates et républicains). Les trois jours suivants, passés à Plains (Georgie), seraient consacrés à des entretiens avec ses conseillers, des fonctionnaires et les diplomates étrangers.

La principale préoccupation du nouveau président va, semble-t-il, être le budget fédéral pour l'année fiscale 1978 (le budget 1977/30 septembre 1978) dont la présentation incombe au président sortant, Gerald Ford, mais qui peut être amendé jusqu'au premier mars 1977.

L'administration Carter va devoir également procéder à la nomination de plus de trois mille fonctionnaires. A cet effet, une "banque" de plusieurs milliers de noms a été constituée et ces noms mis sur fiche d'ordinateur. La sélection des postulants va commencer dans quelques jours. Un profil de chaque emploi, de ses problèmes inhérents, a été dessiné afin de tenter de faire mieux correspondre chaque poste avec son meilleur titulaire potentiel. Jimmy Carter ne déciderait personnellement que de la nomination de 200 des plus hauts emplois soudain vacants du fait de son élection. L'étude de la période transitoire et de la façon d'en tirer le meilleur parti a déjà coûté quelque 150.000 dollars. Cet acte de foi sera largement couvert par des millions de dollars alloués par le gouvernement fédéral à tout candidat non sortant élu pour se préparer à entrer à la Maison-Blanche.

LAVAL

Suite de la page 3

que les étudiants eux-mêmes ont tenu une réunion d'appui envers les professeurs, et que les étudiants diplômés menacent même d'intenter des poursuites judiciaires contre les administrateurs de l'université.

Le SPUL fera une tournée des universités québécoises et canadiennes pour continuer de mobiliser les professeurs et étudiants, tandis que l'association canadienne des universitaires s'approprierait à blâmer sévèrement l'Université Laval pour "atteinte aux libertés académiques". Ce qui est fort exceptionnel.

D'autre part, il semble que le SPUL acceptera de se soumettre à une médiation extraordinaire, convaincu qu'un médiateur ne pourra constater que les dirigeants syndicaux ont un mandat clair et précis de leurs membres, tandis que l'administration "ne négocie pas de bonne foi", ainsi que l'exige le code du travail. Le Syndicat en veut pour preuve les mandats définis par un comité de stratégie des universités québécoises, ce que l'administration nie avec force.

Une suggestion de telle médiation avait été repoussée la semaine dernière par le Syndicat. Il serait maintenant prêt à l'accepter, à la condition qu'il s'agisse d'un médiateur professionnel qui, au surplus, soit bien au fait de la vie universitaire. Ce qui n'était pas le cas du juge Robert Cléche, dont le nom avait été proposé. L'on pense plutôt, du côté du Syndicat, à des hommes comme le juge Allan Gold.

Au surplus, l'on note que chaque fois que l'université élève la voix, les professeurs se raidissent et considèrent comme du "chantage", par exemple, l'ultimatum d'hier.

Le recteur, M. Larkin Kerwin, a déclaré que "les autorités du ministère de l'Éducation ont prévenu l'Université Laval qu'il ne saurait être question, sous quelque forme que ce soit, de payer les jours de grève".

L'importance de la décision d'hier a été dramatisée par les placards publics de l'université et du syndicat, notamment dans LE DEVOIR d'hier. Pour l'instant, les ponts sont rompus.

DÉCÈS

LAMONTAGNE, Roland. À York, Pensylvanie, dimanche 31 octobre 1976 à l'âge de 43 ans, est décédé, M. Roland Lamontagne, fils de Roland Delisle de Granby et de feu Lionel Lamontagne. Outre son épouse, Michèle Pedneault, il laisse un fils Renaud et une fille Marie-Claude, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Il était professeur à l'Institut de Coopération Internationale de l'Université d'Ottawa, ancien président de l'Association des Nations unies et S.I.D., ancien président de l'Association des Étudiants de l'Université Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 novembre. Le convoi funéraire partira de la Maison funéraire Lussier à Granby, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Granby où le service sera célébré à 3:00 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARÉ, Louis. À Pont-Viau, le 2 novembre 1976 à l'âge de 64 ans, est décédé, Louis Laporte, épouse de Arthur Legaré. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Jacques, sa bru Gisèle née Graton, ainsi qu'un frère et une sœur et plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 novembre. Le convoi funéraire partira des Salons Alfred Dallaire & J.S. Vallée Ltée No 111 rue Laurier ouest, Outremont à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU, Cécilia. À LaSalle, le 2 novembre 1976 à l'âge de 86 ans, est décédée, Mme veuve Jean-Baptiste Martineau, née Cécilia Foran. Elle laisse dans le deuil ses filles: Florence, Lucie et Irène. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois Limitée No 9135, rue Albert, LaSalle, pour se rendre à l'église St-Thomas où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

4 novembre par la PC et l'AP

Abraham Lincoln, âgé à l'époque de 33 ans, épousait Mary Todd il y a 134 ans aujourd'hui, le 4 novembre 1842, après une cour tumultueuse. Ils eurent quatre fils dont un seul parvint à l'âge adulte. Préoccupé de droit et de politique, Lincoln laissa sa femme élever seule ses enfants. Mme Lincoln devait bouleverser au cours de la guerre de Sécession et accusa son mari d'infidélité. Elle était toutefois à son côté lorsqu'il fut assassiné. Elle sera reconnue démente dix ans plus tard.

1970 - L'Assemblée générale de l'ONU demande un cessez-le-feu de 90 jours au Proche-Orient.

1966 - L'URSS oppose son 104ème veto au Conseil de sécurité de l'ONU au cours d'un débat sur le Proche-Orient.

1968 - Election du pape Jean XXIII.

1956 - Les armées soviétiques se lancent à l'assaut de Budapest; le président Imre Nagy se réfugie à l'ambassade de Yougoslavie.

1952 - Le général Eisenhower bat Adlai Stevenson aux élections à la Maison-Blanche.

1944 - La Grèce est libérée de l'occupation nazie.

1931 - La Société des Nations accuse le Japon de commettre une agression contre la Mandchourie.

1809 - L'Accommodation, premier bateau à vapeur canadien, quitte Montréal à destination de Québec.

1520 - Christian II de Danemark est couronné roi de Suède à Stockholm.

1150 - Christian IV de Danemark est couronné roi de Suède à Stockholm.

1150 - Christian IV de Danemark est couronné roi de Suède à Stockholm.

Auguste Rodin, sculpteur français (1840-1917).

tion contre Giguère, dressé par la Couronne en février 1976. Il s'agit d'affaires où Kogan a servi d'intermédiaire entre deux compagnies, NTI Inc et Associated Paper Mills, entre 1971 et 1974, dont le rapport de la CECE discute abondamment. Selon le même rapport, Giguère est impliqué dans une autre affaire de pot-de-vin liée à la compagnie Consumer's Glass, où il est aussi question de patronage politique.

Le représentant de Consumers Glass, M. Pierre-André Lancôt, est allé rencontrer Giguère pour savoir pourquoi sa compagnie n'obtenait pas autant que le concurrent Dominion Glass, ce à quoi Giguère a répondu, selon le témoin: "Votre contribution au fond des caisses électorales ou dinners bénéfiques, qui se donnent à l'occasion, une fois par année, n'est pas tellement élevée..." Lancôt qui s'est fait suggérer une contribution de 4% du chiffre d'affaire à la RAQ, a pu constater dans le calepin de Giguère que son concurrent "avait contribué trois ou quatre fois plus que sa propre compagnie pour la même période de temps".

Giguère a affirmé à la CECE que son ancien patron, le ministre actuel des Finances, lui avait "proposé de retourner à la SAQ", dit la preuve, Marc Boissonneault, un haut fonctionnaire de la Régie, a affirmé aux trois commissaires que "le ministre Garneau aurait voulu nommer Paul-Émile Giguère ailleurs mais ce dernier aurait insisté pour retourner à la RAQ où il avait travaillé comme publiciste en 1966" avant de devenir son secrétaire particulier.

Le rapport-synthèse de la CECE réfère par ailleurs à un autre secrétaire de M. Garneau, M. Raymond Letarte. C'est à lui que Ronald Poupard réfère lorsqu'il parle d'une deuxième liste de fournisseurs dressée à la suite de la réunion de la RAQ. "J'ai préparé une deuxième liste de recommandations que j'ai envoyée à M. Letarte, à ce moment-là", dit-il aux commissaires avant d'admettre, selon le rapport qu'il a préparé cette liste "avec des dossiers qu'il possédait au Parti, ces documents faisant état des billets "diners-bénéfiques" achetés par les compagnies".

En ce qui concerne les entreprises Polarin, les trois actionnaires, devaient être frustrés dès leur première commande au bénéfice de Park and Tilford, qui n'a jamais vendu à la RAQ plus de 10,000 gallons d'alcool alors que la Régie commande rarement en bas de 10,000 gal-

MON CARNET

Il serait temps qu'on ait ici des discothèques "La Souffleuse", "La Poudrière" ou "L'Engueuler", pour offrir des hôtels "Polar Inn", qu'il y ait par exemple des Auberges du Congrès, des "Frigid Bars", des restaurants "La Congélation" (ce qui serait tout de suite plus franc) et des tavernes "Des Surgelés" (ce qui ferait plus vrai).

Donc le Parti québécois est l'adversaire de taille dans les cinq comités du Saguenay-Lac Saint-Jean mais depuis 1973 il détient le siège de Chicoutimi où le député péquiste sortant, Me Marc-André Bédard, est en quête d'un deuxième mandat.

suites de la première page

LES DOSSIERS

intermédiaires en particulier sur les prix. Il a accepté parce qu'on le lui demandait: "J'ai tout simplement collaboré à un désir exprimé d'une manière peut-être... euh... non orthodoxe et c'est tout", dit-il en se référant à M. Garneau, de qui il dit en outre: "Lui-même m'a appelé et il n'a pas insisté trop. Il m'a demandé si je pouvais faire mon possible pour aider la maison Polarin".

M. Roger Lavardure, directeur de la RAQ, a avoué en outre de son côté devant la CECE que M. Paul Desrochers, dit le rapport, "aurait suggéré de prendre comme notaire le notaire Desrosiers (Claude), président du Parti libéral" juste après les élections de 1970.

M. Lavardure, poursuit le rapport-synthèse de la preuve, a témoigné qu'il n'avait pas le choix quant aux suggestions de M. Desrochers.

Le crime organisé de la métropole s'est intéressé de très près aux promotions du printemps 1971 à la RAQ, comme en fait foi un document classé "Très secret" remis vraisemblablement en juillet 1971 à l'inspecteur-chef de la Sûreté du Québec, M. Hervé Patenaude, en rapport avec des éléments d'écoute électronique du projet Vegas. Les renseignements alors obtenus par la SQ sont d'une telle gravité que le procureur de la CECE, qui a consulté le projet Vegas, se surprend qu'il "n'y ait jamais eu d'enquête officielle ou non officielle sur ces allégations".

D'après cet autre document, dont LE DEVOIR aussi a obtenu copie, Frank Dasti, "un membre du crime organisé de la province" a rencontré le 22 juillet 1971 M. Paul-Émile Giguère, nommé directeur adjoint de la RAQ en décembre 1970 après avoir été secrétaire particulier de M. Raymond Garneau pendant les huit mois qui ont suivi l'élection provinciale.

Dasti s'offrait alors à protéger Giguère, alors victime de menaces anonymes. En retour, il s'attendait à obtenir certains "listings" de vins et une protection des permis des cafés Métropole et Parée. De ces documents, les enquêteurs de la CECE concluent que "Frank Dasti voulait exploiter Paul-Émile Giguère dans le but de protéger les permis des clubs dans lesquels il avait des intérêts et éventuellement se servir de P.-E. Giguère afin d'approcher Paul Desrochers.

"Nous constatons que M. Frank Dasti savait que Paul-Émile Giguère pouvait s'attendre à un poste plus important à la Régie", lit-on dans le document de la CECE et dans le rapport "Très secret" remis en juillet 1971 à l'inspecteur Patenaude. On y lit en effet: "Il est à noter que Dasti et J.-J. Côté considèrent que le poste actuel occupé par Paul Giguère leur est présentement insuffisant". La biographie de Giguère révèle que ce dernier a été promu vice-président à la mise en marche de la RAQ en septembre de la même année.

Selon les enquêteurs de la CECE, ce plan de Dasti ne s'est pas matérialisé. Les gens du milieu coupent les ponts avec Giguère après le 22 septembre 1971 même s'ils sont intervenus en faveur de ce dernier auprès de la personne qu'il soupçonnait de le menacer.

Un certain Bernard Kogan, qui a servi de lien entre Dasti et Giguère, aurait versé des sommes d'argent à l'administrateur de la RAQ en "considération d'une aide ou exercice d'influence concernant la conclusion d'affaires avec la Régie des alcools", comme le précise l'acte d'accusa-

Riposte à René Lévesque

Québec ne cache pas la décision de la Régie anti-inflation

par Gilles Lesage

Il est faux de prétendre, comme le fait M. René Lévesque, que le gouvernement garde secret un avis de la Régie des mesures anti-inflationnistes, qui lui aurait recommandé d'obliger les employés du secteur public et parapublic à rembourser \$250 millions.

L'accusation a été lancée mardi par le président du Parti québécois, selon lequel la Régie aurait recommandé de réduire, dans des proportions variant entre 2 et 13%, les hausses de salaires consenties aux fonctionnaires et assimilés, au titre de la rétroactivité.

La veille, la rumeur qui courait en ce sens avait donné lieu à une question au premier ministre, dans une émission de ligne ouverte, à Sept-Îles. M. Robert Bourassa avait répondu que les hausses salariales étaient conformes aux normes anti-

inflationnistes. "Si c'est nécessaire, on les justifiera", avait-il ajouté.

Hier, le ministre d'Etat aux Finances, M. Paul Berthiaume, responsable de l'application de la loi, et M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique, ont publié un long communiqué expliquant le cheminement des décisions de la Régie et déclarant que M. Lévesque ne connaît pas la loi et a fait des affirmations dénuées de fondement. Ils déplorent que le leader du PQ tente de créer, "à des fins purement partisanes, un climat d'inquiétude injustifié parmi les syndicats des secteurs public et parapublic. "Les insinuations de M. René Lévesque, ajoutent les deux ministres, démontrent également une volonté de tromper la population et un manque de sérieux".

Les faits sont les suivants, selon le texte diffusé par les ministres et les renseignements recueillis hier:

- la Régie a déjà soumis des avis à la suite de l'examen de quatre conventions collectives du secteur public et parapublic;
- le 22 juillet 1976, un premier avis intermédiaire entérine la convention intervenue entre le gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ);
- La Régie a émis par la suite trois autres avis dans lesquels elle estime qu'il y a un certain dépassement pour la première année des conventions collectives du personnel de soutien des Commissions de formation professionnelle; des employés et ouvriers de la Société des alcools du Québec (SAQ); et dans certains autres cas;
- tous ces avis ont été rendus publics par la Régie qui, vérification faite hier, n'a transmis aucun autre avis au gouvernement depuis la mi-octobre;

- les avis de la Régie concernant le respect des normes peuvent, s'il y a contradiction, faire l'objet d'un examen par le commissaire chargé de l'administration de la loi. Celui-ci peut entendre les parties avant de rendre des ordonnances. Dans les cas en question, aucune ordonnance n'a été émise à ce jour par le commissaire. M. Camille Blier, qui a d'ailleurs été nommé à ce poste quelques jours à peine avant le déclenchement de la campagne électorale, à la mi-octobre;
- la loi prévoit en plus un mécanisme d'appel auprès d'une commission d'appel, formée de deux ou trois juges de la Cour provinciale, et qui n'a pas encore été formée;
- Entre-temps, la Régie poursuit l'examen des dossiers relatifs au secteur public, et ses avis seront rendus publics par elle-même en même temps qu'elle les transmettra au gouvernement;

● enfin, les conventions collectives n'ayant pour la majorité été signées récemment, il est normal que la Régie n'ait pas encore eu le temps de soumettre ses avis, d'autant plus que, dans le secteur de l'éducation, si les francophones ont signé, les anglophones n'ont pas encore paraphé leur convention.

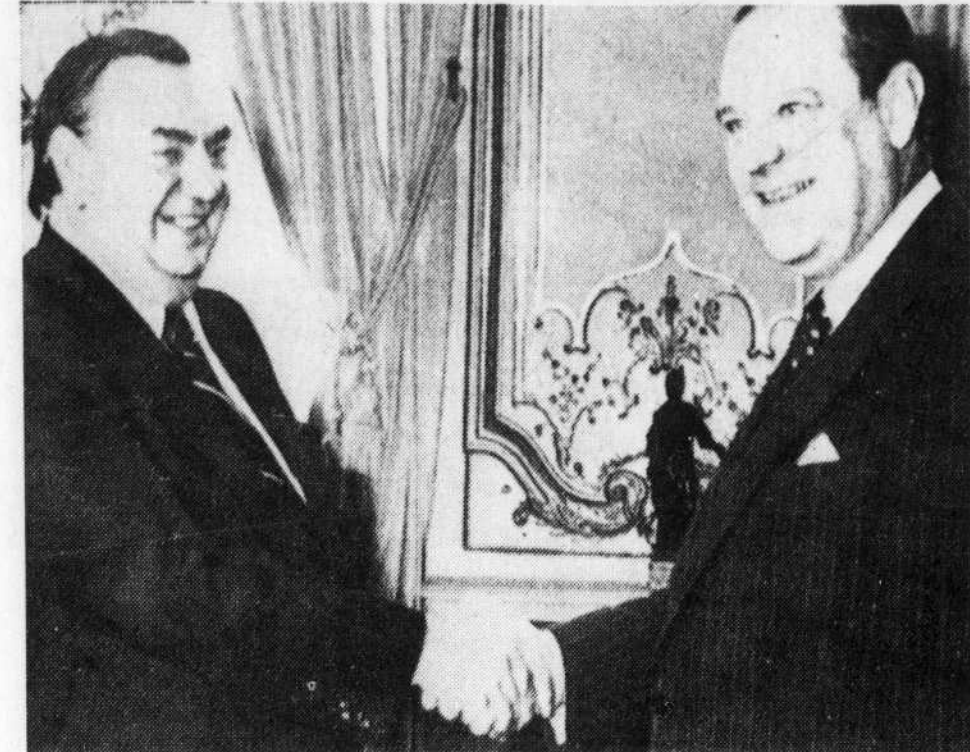
Il est donc à tout le moins prématuré de prétendre que les 250,000 employés publics devront rembourser des sommes obtenues en "dépassement" des normes anti-inflationnistes.

D'autant plus que, tout comme à Ottawa, c'est finalement le conseil des ministres qui a le dernier mot et qui peut décider, même si les normes ont été dépassées, de ne pas rouvrir les négociations et les hostilités. On l'a fait à Ottawa pour les postiers. On pourrait bien le faire à Qué-

bec, le cas échéant, pour les infirmiers et infirmières, en faisant état du rattrapage nécessaire et des "liens historiques" avec l'Ontario.

D'autre part, la Société des alcools a elle-même fait savoir, à la suite de l'avis de la Régie, qu'elle était prête à défendre la convention collective intervenue avec ses employés, de concert avec leurs syndicats. C'est probablement le premier cas que le commissaire Blier aura à étudier. Dans son avis à cet égard, la Régie disait que ses "normes mathématiques" étaient dépassées pour la première année seulement.

À Québec, l'on signale que le gouvernement doit tenir compte de bien d'autres facteurs que les normes mathématiques, qu'il l'a fait dans les négociations avec ses employés et qu'il serait à tout le moins surprenant qu'il renverse sa propre vapeur.



Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Don Jamieson, a mis fin hier à deux jours de visite officielle en France, qu'il a entre autres consacrés à renouer des relations plus soutenues et plus chaleureuses avec ce pays où aucun titulaire des Affaires extérieures n'avait mis les pieds depuis 10 ans. Il a eu notamment des entretiens empreints de cordialité avec le premier ministre de France, M. Raymond Barre (à dr.), qu'il a d'ailleurs invité à Ottawa. (Téléphoto AP)

Faute de subventions

Les sept laboratoires de l'Institut de Recherches ne sont pas utilisés

par Gilles Provost

L'Institut de Recherches cliniques de Montréal, récemment agrandi au coût d'environ \$5 millions, dispose présentement de sept laboratoires modernes que personne n'utilise depuis deux ans: les chercheurs ne peuvent obtenir de subventions de recherches et, dans ces conditions, l'Institut n'arrive plus à recruter de jeunes Québécois intéressés à faire carrière dans ce domaine.

C'est ce qu'on a affirmé hier le porte-parole du "Regroupement recherches médicales" (Canadians for Health Research) pour souligner de façon dramatique l'absurdité d'un gel des subventions à la recherche au Canada.

"Le gouvernement prend prétexte de la lutte à l'inflation pour geler les subventions

de recherche pendant que le coût de l'équipement et du personnel technique grimpe en flèche, a expliqué au DEVOIR le docteur Leonard Greenberg. C'est absurde quand on considère que la recherche médicale canadienne représente moins de un pour cent du coût total des services de santé".

M. Greenberg ainsi que le docteur Hy Goldman (du service de la recherche au Montreal Children Hospital) ont aussi pris à partie le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, pour avoir affirmé que le jogging et l'absence du tabac auraient une influence beaucoup plus sensible sur la santé des Canadiens que l'augmentation de la recherche médicale.

"Ce n'est pas vraiment faux, disent-ils, mais c'est justement la recherche médicale qui a démontré hors de tout doute les méfaits de la cigarette, du manque d'exercice ou d'une mauvaise alimentation".

Des chercheurs du pays tout

entier s'étaient massés devant le parlement, en mai dernier, lors d'une manifestation inattendue contre le gel des budgets de recherche du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé. Pour apaiser la communauté scientifique, le gouvernement avait alors ajouté \$3.4 millions en deux ou trois étapes.

Le "Regroupement recherches médicales" souligne pourtant que ces ajouts n'ont même pas réussi à annuler l'effet de l'inflation et des hausses de salaires consenties aux techniciens. C'est pourquoi on lance maintenant un nouveau cri d'alarme: à la limite, on a de bons laboratoires et du personnel mais il ne reste plus d'argent pour les faire travailler.

A l'Institut de recherches cliniques, on n'a pas remplacé les six derniers techniciens qui ont quitté leur emploi et on prévoit conserver cette politique dans l'avenir immédiat.

Dans ce contexte, le "Regroupement recherches médicales" a suscité l'appari-

tion de groupes similaires dans 13 autres centres urbains disséminés à la grandeur du pays et tout ce monde se réunira à Ottawa le 29 novembre pour jeter les bases d'un mouvement national.

Ce mouvement national, selon le docteur Goldman, verra non seulement à faire

pression sur le gouvernement mais aussi à informer le public des résultats de la recherche canadienne dans le domaine de la santé. Incidemment, cette association ne regroupe pas seulement des chercheurs mais aussi des "laics" qui estiment que cette activité intellectuelle est essentielle au bien-être des Canadiens.

Les Valdes s'envoleront dimanche pour Londres

C'est dimanche soir que Mme Isabel Romero Valdes et ses quatre enfants quitteront le Québec, en réponse à l'ordonnance d'expulsion du ministre de l'Immigration du Canada, à destination de Londres, en Grande-Bretagne. Ils y retrouveront le chef de cette famille apatride, qui s'est enfui il y a deux semaines, de peur d'être renvoyé au Chili, où il craint les représailles du régime Pinochet.

C'est le curé René Filion, pasteur de Notre-Dame-du-Rosaire, et protecteur de la famille Valdes avec le député conservateur Jacques Lavoie, qui a avancé l'argent requis pour les billets d'avion de Mme Valdes et de ses enfants. Le curé Filion conserve l'espoir que les Valdes pourront revenir au Québec en faisant une demande formelle d'immigration en terre canadienne.

Après 10 ans d'indifférence Jamieson institutionnalise les rapports Paris-Ottawa

PARIS (AFP) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Don Jamieson, a mis fin hier soir à une visite officielle de deux jours à Paris, visite qui a été l'occasion de renouer entre les deux pays des relations quelque peu espacées puisque, comme a tenu à le relever le secrétaire d'Etat, aucun ministre canadien des Affaires extérieures n'était venu en France depuis plus de 10 ans.

Les entretiens que M. Jamieson a eus avec le premier ministre Raymond Barre, les trois entretiens qu'il a eus avec le ministre des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, et sa visite au mi-

nistre du Commerce extérieur, M. André Rossi, se sont certes déroulés dans une incontestable atmosphère chaleureuse, et les conversations se sont caractérisées par la confiance et la franchise. Il n'en reste pas moins que le secrétaire d'Etat canadien a regretté devant la presse que les rapports entre Paris et Ottawa ne soient pas aussi fréquents et qu'on tarde à prendre des décisions alors, a-t-il dit, qu'il existe un téléphone et qu'il serait très souhaitable de multiplier les contacts entre les deux pays, à tous les niveaux, comme c'est le cas entre le Canada et les Etats-Unis.

Il a donc noté, à ce propos,

qu'un premier pas a été fait par l'institutionnalisation de visites régulières entre les directeurs des affaires politiques du Quai d'Orsay et du secrétariat d'Etat canadien.

M. Jamieson a voulu donner une impulsion nouvelle aux rapports franco-canadiens. Il a probablement eu le sentiment en quittant Paris hier soir d'y être parvenu.

Ce regret quant à la lenteur des pourparlers, M. Jamieson l'a exprimé également en ce qui concerne la Communauté économique européenne. Aussi espère-t-il que les relations Marché commun - Canada pourront s'intensifier à la suite de la visite que M.

André Rossi fera finalement à Ottawa à l'occasion de la réunion de la Commission économique franco-canadienne prévue pour le 18 novembre, mais dont la date sera un peu retardée. Un certain nombre de questions bilatérales demeurent dans ce contexte à régler, qui ont trait, entre autres, aux anciennes bases canadiennes de l'Otan en France, à l'indemnisation consécutive à l'arrondissement du navire canadien Greenpeace au large de l'atoll de Mururoa lors des essais nucléaires dans le Pacifique, aux droits des pêcheurs français de morue, par suite de l'extension par le Canada de sa zone de pêche à 200 milles de ses côtes.



Grands amis, grandes soirées, Grand Marnier



La grande liqueur française à base de cognac* (acquit jaune d'or) origine

Pour des recettes au Grand Marnier, écrire à Savina, 1280, rue Saint-Marc, bureau 1505, Montréal H3H 2G1

Réveillez-vous avec

TELEFUNKEN

en vente chez Radio Lorenz

MODÈLE EC-100

SEULEMENT \$79⁹⁵

RADIO RÉVEIL AM/FM avec CADRAN DIGITAL ÉLECTRONIQUE SIGNÉ TELEFUNKEN

La luminosité des chiffres électroniques permet de savoir l'heure en un coup d'oeil, laquelle vous pouvez diminuer la nuit. L'heure exacte et celle du réveil peuvent étre ajustées en un instant.

Achetez-le dès maintenant chez

RADIO LORENZ

115 ouest, Ste-Catherine 849-8900
(Stationnement gratuit à la Place des Arts)
Ouvert lun., mar., merc. de 9 A.M. à 6 P.M. Jeu., ven. 9 A.M. à 9 P.M. Sam. 9 A.M. à 5 P.M.

\$5 millions de publicité électorale

A 12 jours du scrutin, beaucoup d'électeurs ne sont pas encore fixés. C'est pour quoi les machines de propagande tourneront deux fois plus vite jusqu'au 14 novembre. Mais le carburant est cher, surtout sur les ondes. On estime à plus de \$5 millions le coût total de la publicité, sous toutes ses formes, au cours de cette brève campagne.

Cette campagne des extrêmes se mène en effet discrètement dans les cuisines de comté et tapageusement par les machines électroniques auxquelles personne n'échappe et que les grandes formations politiques alimentent à coût de millions. Officiellement, les partis politiques consacreront près de \$2 millions à leur campagne de propagande: le Parti libéral du Québec (PLQ), \$600,000; le Parti québécois (PQ), \$500,000; l'Union nationale (UN), \$400,000; le Ralliement créditiste (RC), \$200,000 et les autres tiers partis, notamment le Parti national populaire et l'Alliance démocratique, des sommes négligeables.

En fait, c'est plutôt de \$5 millions qu'il faut parler en publicité électorale si l'on ajoute aux "dépenses officielles", destinées au président des élections, les frais payés comptant ainsi que l'offensive locale des partis dans chacun des 110 comtés du Québec.

La publicité à l'ère électronique va surtout à la télévision, qui recevra au moins les deux-tiers de l'argent versé par les partis pour l'achat de propagande. Encore là, la demande n'a pu être comblée par les stations privées déjà accaparées par la publicité de Noël.

Même si ces précieuses capsules de 30 secondes se vendent pour la jolie somme de \$1,500 l'unité, aux heures de pointe,

Textes
de GERALD LEBLANC

Télé-Métropole de Montréal aurait en effet eu besoin de trois fois plus de temps disponible pour satisfaire l'appétit des partis politiques.

Les principaux partis ne consacreront que le cinquième de leur budget à la radio mais ce sera suffisant pour inonder la plupart des stations du Québec d'une vingtaine de "spots" chaque jour, à raison d'environ \$145 la minute pour les grandes stations de Montréal.

Généreuse de nos deniers, la Société Radio-Canada, de son côté, ne vend pas de publicité: elle en donne à tous les partis politiques, qui répondent à certains critères d'importance provinciale. À la télévision comme à la radio, libéraux, péquistes, unionistes, péquistes et péquistes profiteront de ce temps mis à leur disposition pour garder bien vivante l'image de leur chef et exploiter quelques nouvelles recrues, comme Bryce Mackasey et Lise Payette.

Soulignons au passage le malheur de deux stations privées, la radio de CKVL à Montréal et la télévision de CKSH à Sherbrooke, qui ne recevront rien du PLQ et du PQ aussi longtemps que persisteront chez eux des conflits de travail.

Relégué au second rang par les ondes, l'imprimé gardera cependant une certaine importance. Le manque de temps disponible à la télévision a d'ailleurs forcé les grands partis à annoncer un peu plus qu'ils l'auraient souhaité dans les grands quotidiens.

L'organisation centrale laisse aux candidats locaux le champ des hebdomadaires régionaux, à l'exception de certaines publications stratégiques, tels la "Terre de chez nous" pour les agriculteurs mécontents et le "Corriere Italiano" pour les Italiens furieux contre la loi 22.

La poste et les organisations locales aidant, on fera également parvenir à chaque foyer un abrégé du programme du parti, un journal-maison de la campagne, un petit message du candidat local et même, dans certains cas, une feuille moins généreuse sur l'adversaire à battre.

Même si les comités de propagande sont devenus des comités de publicité et même si l'on confie les opérations à des professionnels, les messages électoraux ont peu de chance d'aider l'électeur à se faire une idée juste des enjeux de cette campagne.

Les slogans visent plutôt à maintenir vivante et pénétrante l'image du chef et du parti sans donner prise à un jugement de l'électeur. On s'attarde plutôt à dénigrer l'adversaire, dans l'espoir que l'électeur oublie ses faiblesses propres.

"Non aux séparatistes — Bourassa notre garantie", dit le PLQ; "On mérite mieux que ça — Ça ne peut plus continuer comme ça — On a besoin d'un vrai gouvernement", affirme le PQ; "C'est le temps de décider — C'est le temps de l'Union nationale", proclame l'UN et "Ça plus de bon sens — Samson c'est la solution", selon le RC.

Les stratégies des divers partis hésitent eux-mêmes à évaluer l'importance de la publicité mais ils ne prennent pas le risque de laisser leur adversaire prendre toute la place. C'est le phénomène de l'escalade ou du "build-up" qui ne pardonne pas.



Non aux séparatistes!
Bourassa notre garantie
Votons Libéral

Le Parti libéral du Québec prendra la part du lion

C'est le Parti libéral du Québec (PLQ) qui dépensera le plus en publicité électorale, \$600,000 officiellement, et c'est lui qui a pu choisir les heures et les endroits privilégiés pour influencer l'opinion publique.

C'est ainsi que la dernière demi-heure permise, entre 23 h 30 et minuit le 13 novembre, sera accaparée par les libéraux sur toutes les stations de télévision privée du Québec. En raison de l'heure plus tardive des informations dans les stations anglophones, c'est le dernier quart d'heure qui revient aux libéraux de M. Bourassa.

En ce mois de novembre déjà envahi par les annonceurs de cadeaux des Fêtes, ce sont également les libéraux qui ont arraché la grosse part du temps de publicité de la télévision privée. Télé-Métropole, le réseau TVA et les autres stations privées ont en effet réparti le temps disponible suivant les suffrages obtenus aux élections générales de 1973. Avec 55% des voix, le PLQ a donc pu compter sur le plus gros de ce qui restait du gâteau publicitaire.

Avant d'aller trop loin dans cette énumération des avantages inhérents au pouvoir, il ne faudrait pas oublier les désavantages et M. Guy Morin, de l'agence Pierre Tremblay et Associés, devenue depuis 1970 l'enfant chéri et même la fille unique du gouvernement du Québec, a tôt fait de nous les débiter.

Selon sa propre expression, M. Morin a sauté de l'autre côté de la table pour diriger le comité de publicité du PLQ durant la campagne électorale. Dans un long entretien, plutôt franc et direct, M. Morin nous a expliqué en long et en large l'offensive de propagande des rouges.

"Le PLQ est la seule formation qui doit assurer une présence dans toutes les sections de la population du Québec, alors que les autres peuvent concentrer leurs efforts dans certains secteurs: le PQ chez

les francophones, l'UN et les créditistes dans les milieux ruraux", affirme d'entrée le publicitaire libéral.

Les limites fixées par la loi aux dépenses électorales des partis politiques, à savoir 25 cents par électeur, ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la propagande, ajoute M. Morin. Si les électeurs ont augmenté de 5% de 1970 à 1976, frisant actuellement les quatre millions, les coûts de la publicité ont plus que doublé. "A toutes fins utiles, conclut M. Morin, notre pouvoir d'achat a diminué de moitié depuis 1976."

Le rapport du président des élections indique que le PLQ a dépensé \$732,249.05 en publicité lors de la campagne de 1973. M. Morin ne dispose cette année que de \$600,000 mais le PLQ, tout comme le PQ d'ailleurs, a appris de petits trucs pour soulager le bilan sans compromettre l'opération.

Toute la production des émissions sera faite par le parti, grâce à l'apport de "bénévoles" comme M. Morin, qui retournera cependant à la prospère agence de Pierre Tremblay sitôt la campagne terminée.

Autre stratagème intéressant: le PLQ a eu la bonne fortune de tomber sur une chanson toute faite convenant à sa stratégie comme si elle avait été faite pour elle. Ne voulant pas rater une telle occasion, le PLQ a acheté 1,000 copies du microfilm pour en envoyer cinq exemplaires à chaque association de comté. M. Morin précise que le disque en question a été produit par Damarc Inc., propriété de Me Marc Trahan, animateur à CKVL et habitué des cercles libéraux.

"Garanti, qu'on peut se faire un monde — Garanti, qu'on peut être chez nous sans briser nos liens avec le monde, sans se séparer de tout — Nos pères n'avaient peur de rien, ils se disaient Canadiens mais Québécois avant tout — Ça veut dire, comprends-moi bien, qu'on peut

être Canadiens, et rester maîtres chez nous."

M. Morin précise que la découverte de cette chanson a enchanté le PLQ qui en a fait imprimer les paroles, tout en utilisant la mélodie pour introduire les émissions du parti à la radio et à la télé.

La coïncidence était en effet extraordinaire puisque le slogan du PLQ en 1976 est justement: "Bourassa notre garantie — Non aux séparatistes". En anglais, on ajoute par mesure de prudence: "Only he can do it", au cas où les gens du West Island s'aviseraient d'opter pour l'UN de Rodrigue Biron.

Le PLQ a fait imprimer 10,000 copies de ces posters et chaque comté en recevra 75, en plus d'être encouragé à reproduire avec les candidats locaux le modèle mis de l'avant par le grand chef. C'est cependant la télévision privée qui tient la part du lion dans la propagande payée du PLQ. "Il y aura moins d'émissions mais plus de "spots" qu'en 1973", précise M. Morin. M. Bourassa sera omniprésent dans cette propagande télévisée, accompagné parfois de certains ministres influents; une présence spéciale sera cependant assurée chez les anglophones, celle de M. Bryce Mackasey, venu d'Ottawa convaincre le West Island de sauver le Canada.

M. Morin n'a pas révélé le nombre exact de "spots" obtenus à Télé-Métropole et aux autres stations privées mais il a laissé entendre qu'on avait pris tout ce qu'il y avait de disponible, à savoir environ 55% du temps vendu aux partis politiques du Québec.

En plus de ces "spots" de 30 et 60 secondes, le PLQ a acheté du temps d'antenne pour quelques émissions, dont deux retiennent l'attention en raison de leur proximité du scrutin. Une période de questions-réponses entre M. Bourassa et les plus importants de ses ministres formera une émission présentée le samedi en fin d'après-midi: de 17 h 30 à 18 h 30 au

canal 10 à Montréal, de 17 h 30 à 18 heures au canal 4 à Québec, de 18 heures à 18 h 30 à la station anglophone CFCF à Montréal.

La dernière demi-heure de propagande télévisée — tout doit cesser à minuit le 13 novembre — reviendra également au PLQ à Télé-Métropole ainsi que dans toutes les stations privées du Québec.

M. Morin ajoute que les messages à la télévision et à la radio seront plus fréquents en milieu urbain, quitte à laisser les candidats compléter dans les campagnes.

À la radio, le PLQ diffusera des "spots" de 60 secondes et favorisera la période du matin, du moins en milieu urbain, à l'heure où les gens sont encore réceptifs à

des messages percutants.

Les grands quotidiens seront peu utilisés, pour des raisons budgétaires, selon M. Morin. Ils auront tout de même droit à des annonces de dernière heure pour présenter l'équipe du gouvernement Bourassa.

Il faut enfin ajouter à l'offensive nationale du parti, qui ne tient pas compte des campagnes régionales ou locales des candidats, le programme du parti diffusé à près de deux millions d'exemplaires, les macarons, les collants et autres jouets du genre.

C'est toujours l'agence de Pierre Tremblay de Québec qui distribue la manne du parti à travers la province tan-

dis que deux autres agences s'occupent des affaires régionales: Dialogue Communications (Montréal) et Bleau, Dupéré, Giguère et Associés (Québec).

Le PLQ n'a retenu aucun panneau réclame le long des routes mais il a mis gros sur les autobus et le métro: 700 autobus à Montréal, 75 à Laval et 60 à Québec rappelleront aux voyageurs et aux curieux, de préférence sur les côtés du véhicule, que M. Bourassa est la garantie contre les séparatistes.

Dans le métro, le PLQ a retenu une trentaine de cartes de 5 1/2 par 12 1/2". M. Morin n'a pas précisé si c'était l'espace annulé par la Régie de la langue française à l'annonce de la campagne électorale.

Le Parti québécois n'a pas le dernier mot

Bon deuxième au scrutin de 1973, le Parti québécois suit de très près le Parti libéral du Québec au chapitre de la propagande électorale: les sommes dépensées, les points stratégiques retenus, les trucs utilisés, rappellent en effet que l'Opposition officielle est à la porte du pouvoir.

Si le mot de la fin reviendra aux libéraux sur le petit écran, les péquistes ont pu retenir l'avant-dernière demi-heure, entre 23 heures et 23 h 30, dans toutes les stations privées de télévision au Québec.

Le rapport du président des élections indique que le PQ avait dépensé en 1973 seulement \$244,036.11 en publicité électorale comparativement aux \$732,249.05 du PLQ. Le parti de René Lévesque a décidé de prendre cette fois-ci sa quote-part de la pollution électorale: aux \$600,000 du PLQ, il opposera \$500,000 tirés de sa "caisse propre".

Ayant appris lui aussi à compter de façon à maintenir le total à l'intérieur des limites permises par la loi, le PQ assumera lui-même la production de sa publicité, grâce aux "bénévoles" venus de diverses agences commerciales pour la durée de la campagne. Le placement de ce produit d'initiative local sera cependant confié à la firme Conceptal.

C'est ainsi que le réalisateur du long métrage "Les Ordres", M. Michel Brault, a repris sa caméra au début de la campagne pour capter les meilleures performances de M. Lévesque. Ce film sera diffusé à la télévision dans la dernière demi-heure de propagande péquiste.

Le directeur du comité de publicité du PQ, M. Michel Maheu, signale en effet l'importance des économies réalisées lorsque la production est assurée par le Parti, étant donné le tarif élevé des agences de publicité.

M. Maheu déplore le manque de temps

disponible à la télévision privée, déjà réquisitionnée par les campagnes commerciales de Noël. Le PQ n'a obtenu en effet que le quart du temps d'antenne qu'il aurait aimé acheter à Télé-Métropole.

Malgré cette période d'austérité, accentuée par l'attribution de 55% du gâteau aux libéraux conformément à leur part du vote en 1973, le PQ diffusera une centaine de "spots" de 30 et 40 secondes au canal 10: les deux premières séries portent sur la "caisse propre" et l'Équipe du Québec. Ce sera la même chose dans les autres stations privées de la province.

À ces messages-clair, le PQ ajoutera quelques émissions de publicité télévisée: notamment la diffusion du film de Brault à la toute fin et une émission de 15 minutes le 12 novembre.

Parfois seul, parfois accompagné de ses lieutenants, avec une place de choix à la nouvelle recrue Lise Payette, le chef du Parti québécois sera la vedette de toute la propagande télévisée du parti. On s'efforcera de le présenter comme le "vrai chef" devant un Robert Bourassa chancelant.

Le même message apparaît sur le Poster officiel qui nous montre un René Lévesque approuvé, calme et serein devant le Parlement de Québec qui attend "un vrai chef". Aux électeurs mécontents du leadership actuel, les libéraux présentent un Bourassa décidé et menaçant; à la même clientèle hésitant devant le projet indépendantiste, les péquistes offrent un René Lévesque rassurant et mûri par ses 54 ans.

En plus d'offrir "un vrai chef", la publicité péquiste véhicule le besoin d'un changement à Québec: "On mérite mieux que ça"; "Ça ne peut plus continuer comme ça"; "On a besoin d'un vrai gouvernement", constituent en effet les prin-

cipaux slogans de la formation indépendantiste.

À la radio, le PQ multipliera les messages de 30 secondes, à raison de cinq à huit "spots" par jour dans une cinquantaine de stations privées. Cette offensive nationale du parti sera complétée dans les régions par les candidats eux-mêmes; c'est ainsi que les trois aspirants péquistes de l'Île Jésus ont acheté tout ce qu'il y avait de disponible à la station de Jean-Pierre Coallier à Ville Laval.

Le PQ, contrairement au PLQ, croit encore à l'efficacité des panneaux-réclames le long des routes: il en a retenu une centaine à travers le Québec; c'est quand même seulement la moitié de la commande de 1973. Certains candidats comme Jacques Lazure, de Chambly, ont même réussi à s'en dénicher une.

Le transport en commun servira aussi au PQ. Comme les libéraux, ils pourront compter sur 600 ou 700 autobus à Montréal, sur la Rive-Sud, à Laval et à Québec pour dire aux gens que ce ne sont pas les "séparatistes" mais le gouvernement Bourassa qui constitue le danger. Les messages péquistes apparaîtront cependant à l'arrière des véhicules, moins coûteux que les côtés pris par les libéraux.

Le manque de temps disponible à la télévision aura des retombées bénéfiques pour les journaux que les péquistes utiliseront plus abondamment que le prévoyait la stratégie originale. "La caisse propre", "l'Équipe du Québec" et les autres thèmes qui suivront le rythme de la campagne viendront donc orner les pages des grands quotidiens du Québec.

Comme les libéraux, les péquistes laissent le champ des hebdomadaires régionaux et locaux aux candidats, dont certains

Un message important aux clients du Trust Uni et du Trust Royal.

L'acquisition récente du Trust Uni par le Trust Royal nous permet d'offrir à notre clientèle la gamme complète des services financiers du Trust Royal dans plus de 101 bureaux répartis dans tout le Canada ainsi que ses services immobiliers dispensés par plus de 150 bureaux.

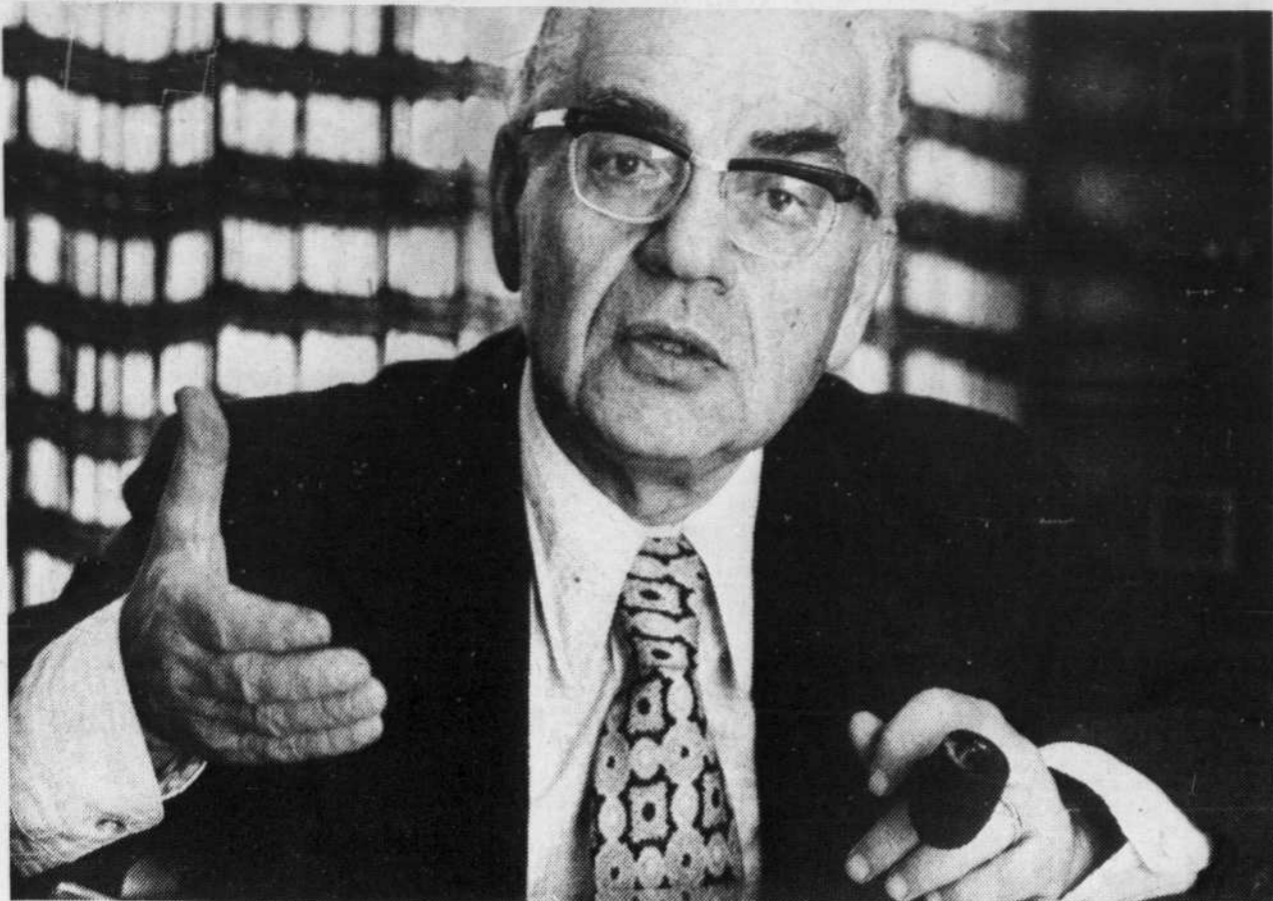
En tant que client du Trust Uni, la multiplicité des services qui sont maintenant à votre disposition ne peut que faciliter votre choix. En outre, vous bénéficiez des 76 années d'expérience du Trust Royal.

Autres avantages: comme client du Trust Royal ou du Trust Uni vous avez accès à un nombre accru de bureaux.

Le Trust Royal réserve un chaleureux accueil aux clients du Trust Uni. Qu'il s'agisse d'opérations financières ou immobilières, nous sommes à votre service.

Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Trust Royal



Kévork Baghjian présidera dimanche prochain l'inauguration officielle du nouveau siège social de la Fédération des groupes ethniques du Québec, au 203 ouest, boulevard Saint-Joseph. Cet organisme-cadre représente une vingtaine de communautés ethniques et pourvoit à leur intégration dans la vie québécoise. (Photo Alain Renaud)

Comment s'exprimera l'inquiétude ethnophone ?

par Marie Laurier

À la Fédération des groupes ethniques du Québec qui vient tout juste d'aménager dans de nouveaux locaux, boulevard Saint-Joseph, on parle "des" Arméniens, "des" Berbères, "des" Bretons et ainsi de suite pour les dix-huit ethnies affiliées, sans jamais s'arrêter à calculer le nombre de membres. Chose impossible d'ailleurs puisque chaque organisme représente lui-même une quantité innombrable de sous-groupes qui se réunissent selon des affinités ou des intérêts particuliers d'ordre social, culturel, religieux, économique, d'affaires ou régional. C'est le cas des communautés grecque et italienne par exemple que l'on retrouve dans au moins une soixantaine d'associations diverses très actives, et même au-delà.

Mais à peu près toutes les nationalités se retrouvent sous le chapeau d'une corporation et travaillent ensemble l'intégration de nouveaux ressortissants à la collectivité québécoise, fondement même de la charte de la Fédération des groupes ethniques du Québec.

Le président, M. Kévork Baghjian, nous énumère les principaux objectifs de cette association-cadre qui sont d'encourager la compréhension et la collaboration entre les groupes ethniques de la communauté québécoise, d'être leur porte-parole auprès des gouvernements fédéral, provincial et municipal, d'entretenir et de promouvoir la coopération entre les différentes ethnies au plan politique, social, économique et culturel et de pourvoir à tout genre d'information sur la vie canadienne. Des échanges entre les 18 groupes sont prévus, comme celui qui aura lieu le dimanche, 7 novembre prochain, à l'occasion de l'inauguration officielle des bureaux situés au 203, boulevard Saint-Joseph en présence de nombreuses personnalités dont le ministre, Mme Lise Bacon.

En dépit de moyens financiers plus que modestes et de l'ampleur des buts poursuivis, M. Baghjian, homme actif et très articulé, ne laisse rien au hasard et sa vigilance s'exerce sur tous les fronts. Il ne rate pas une occasion de faire valoir l'existence de la fédération auprès des autorités car, dit-il, "nous voulons faire face à toutes nos obligations mais nous voulons aussi revendiquer nos droits".

Aussi pour lui il est inadmissible que le premier ministre Bourassa n'ait pas consulté l'organisme lorsqu'il s'est agi de nommer des commissaires à la Commission des droits de la personne qui a pourtant été créée pour protéger les droits des individus, y compris ceux des immigrants. Certes, il y a trois commissaires qui sont d'origine roumaine, haïtienne et juive, et loin de nier leur compétence, M. Baghjian souligne que le gouvernement aurait eu intérêt à demander conseil à la fédération ou à tout le moins la prévenir de ces choix.

Il en va de même à l'Office des professions du Québec qui ne comprend aucun administrateur pour représenter vraiment les anciens immigrants qui comptent pourtant de nombreux professionnels. Quant à la très faible participation à la vie parlementaire de l'Assemblée nationale, M. Baghjian l'excuse en expliquant que le pouvoir et les partis d'opposition ne cherchent pas à solliciter des candidats de différentes origines ethniques.

Là-dessus, le président de la Fédération italo-canadienne, M. Di Battista, fait entendre un autre son de cloche. "Il faudrait d'abord nous prouver qu'il y a un avenir meilleur en politique active, dit-il, car beaucoup d'Italiens qui gagnent largement leur vie hésitent toujours à sacrifier ces bonnes positions pour se lancer dans une carrière incertaine et périlleuse..."

Sur l'épineuse question linguistique, la position de la Fédération des groupes ethniques est claire, nette et précise: la proclamation du français langue officielle ne pose aucune difficulté et correspond même à une "mentalité" européenne qui

rejoint la motivation du choix des immigrants à venir vivre au Québec. Mais cela n'exclut pas l'étude de la langue seconde, en l'occurrence l'anglais, que l'on souhaite voir enseigner selon ce que l'on pourrait appeler "les règles de l'art".

Après avoir proclamé solennellement sa fidélité et sa loyauté face à la Loi 22, la fédération réagit ainsi: "Nous désirons que tout élève francophone, anglophone, ethnophone qui termine son cycle d'étude dans une école française ou anglaise au Québec parle, écrive et maîtrise aussi couramment les deux langues: c'est possible et souhaitable pour tous".

M. Baghjian lui-même d'origine arménienne, va jusqu'à affirmer qu'il est plus facile à un parlant français d'apprendre une langue étrangère et il ajoute que la plupart des immigrants arrivent à s'exprimer convenablement dans les deux langues, en plus, bien sûr, de maîtriser celle de leur pays natal.

Les dirigeants des communautés italienne et grecque abondent à peu près dans le même sens. Et c'est leur faire injure que d'évoquer devant eux l'argument spéculatif "d'aller vivre ailleurs au Canada s'ils veulent parler anglais". "Le Québec est la seule province à caractère européen, disent-ils, et si nous n'y parlions qu'anglais, ce serait vide, monotone et démobilisant pour nous. De là à prétendre que nous n'avons pas besoin d'apprendre l'anglais, c'est autre chose. Il faut être réaliste et comprendre que la grande majorité des immigrants quittent leur pays pour des raisons d'ordre économique et qu'ils viennent ici pour améliorer leur sort et celui de leur famille".

Pour sa part, M. George Bey, président de la Communauté hellénique, souligne que les Grecs n'ont pas eu le choix à leur arrivée au Québec à la fin des années 1950. Par tradition, ils ont dû inscrire leurs enfants dans les écoles protestantes anglaises, suivant une démarcation fondée sur la confessionnalité, d'où le phénomène d'assimilation à la collectivité anglophone. Mais depuis cinq ans, sentant venir la prééminence du français, ils ont fait des efforts pour encourager l'intégration à la francophonie en ouvrant des écoles paroissiales qui donnent la priorité à l'enseignement du français. Quelque 550

élèves fréquentent les institutions Socrate et Saint-George à Ville Saint-Laurent et à Outremont, et autant voudraient avoir ce même privilège.

Pourtant, depuis le début de la campagne électorale, des parents grecs, portugais et italiens ont profité de visites de M. Bourassa dans leurs comités pour manifester leur mécontentement à l'endroit du système scolaire qui brime selon eux, leurs aspirations et celles de leurs enfants. Pour les dirigeants des groupes ethniques, cette attitude, pour excessive qu'elle soit dans certains cas, est compréhensible et témoigne surtout d'un malaise dans la conjoncture de l'échiquier politique. Ils interprètent cette contestation davantage comme la preuve d'une certaine insécurité psychologique et matérielle. Ils répètent que l'enjeu est avant tout d'ordre économique et que les anciens et nouveaux immigrants se voient soudainement perturbés dans la poursuite de leur idéal. Ces sautes d'humeur sporadiques finiront par se résorber s'ils ont l'assurance d'un avenir meilleur.

Mais on sent tout de même quelque chose de changé. Et si les ethnophones vont continuer d'appuyer le Parti libéral "de peur de perdre leur vote", cet appui ne sera pas aussi massif et unanime qu'autrefois. Pour M. Baghjian, le scrutin du 15 novembre peut réserver des surprises à certains candidats qui misent un peu trop sur le vote des groupes ethniques ardemment courtisés en période électorale mais négligés, sinon ignorés, une fois que les des sont pipés.

Sans faire de prévisions précises ni mentionner de noms, le président de la Fédération des groupes ethniques prédit diplomatiquement que "le pouvoir restera entre les mains du Parti libéral". Cette petite phrase n'a certes rien d'inédit, n'était qu'une certaine coutume commencent à s'effriter et qu'elle pourrait bien disparaître progressivement chez les Québécois d'adoption qui se sentent dupes et frustrés.

Si les politiciens ont tendance à oublier qu'il y a un appel au peuple chaque quatre ans au lendemain d'une victoire, les ethnophones ont la mémoire longue et voter pour eux constitue la seule façon de "parler", de se "prononcer" dans notre système démocratique.

LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE

Suite de la page 8

viendront d'ailleurs à la rescousse de la machine nationale, suivant un procédé déjà utilisé en 1973.

La loi électorale prévoit en effet le remboursement d'une grande partie des dépenses électorales, non seulement au

vainqueur mais également au candidat qui arrive deuxième.

Plusieurs candidats, notamment dans les comtés à forte population anglophone, n'ont aucun espoir de gagner mais savent qu'ils finiront bon deuxième. Ainsi bien

dépenser l'argent disponible pour la cause nationale dans de tels cas. C'est ce qui explique la présentation de messages à la radio, payés par l'agent officiel du PQ dans des comtés comme Pointe-Claire, Westmount ou Robert-Baldwin.

UN: une campagne "bien modeste"

Les vautours n'ont pas seulement rodé autour de la caisse naguère inépuisable de l'Union nationale. Ils ont pris une grande part du butin et c'est une campagne de publicité "bien modeste" que fera le parti de Rodrigue Biron.

Cette modestie, évoquée avec regret par M. Jacques Bertrand, de l'agence Fosbec, qui dirige la propagande unionniste cette année, se chiffre tout de même à \$400.000, selon l'évaluation du directeur de la campagne, M. Clément Vincent. C'est moins qu'en 1973, alors que les \$540.574 consentis à l'équipe de Jean Loisel, qui a depuis cherché fortune ailleurs et notamment au COJO, avaient rapporté de bien maigres dividendes: aucun député et seulement 5% du vote populaire.

Mais les publicitaires ont changé de message: "C'est le temps de l'Union nationale", "C'est le temps de décider", disent les slogans d'une propagande axée

sur le chef et le programme de cette nouvelle Union nationale.

La firme Fosbec a d'ailleurs participé à la formulation et à l'articulation du programme, dont un abrégé sera envoyé à tous les foyers du Québec. L'envoi de cette circulaire grugera près de la moitié du budget affecté à la propagande.

Le reste ira surtout à l'électronique: une quarantaine de "spots" télévisés de 30 secondes, toujours avec le chef, dans onze stations privées et une cinquantaine de messages radiophoniques de 60 secondes dans 18 stations privées.

Le parti n'a acheté aucun temps d'antenne à la télévision ou à la radio pour des émissions spéciales, faute d'argent nous dit M. Bertrand.

Les restrictions budgétaires empêcheront également M. Biron d'orner les panneaux-reclames le long des routes ou sur les autobus, même si M. Bertrand

considère ce type de publicité particulièrement efficace.

Sans inonder la presse québécoise, l'Union nationale consacra un plus grand pourcentage de sa publicité payée aux journaux que le PLQ et le PQ. Les annonces seront publiées aussi bien dans la presse anglophone que dans les journaux francophones.

Le comité national a également retenu de la publicité dans quelques hebdomas touchant particulièrement des clientèles de l'UN en 1976: la Terre de chez Nous et le Corriere Italiano.

Contrairement aux deux autres grands partis, l'UN a acheté de la publicité à la station CKVL, dont les journalistes sont en grève depuis plus de six mois, mais le parti s'est abstenu d'annoncer à la station de télévision CKSH de Sherbrooke, qui continue à diffuser malgré le renvoi des employés syndiqués.

Créditistes: verve et générosité

La recette créditiste a toujours comporté deux ingrédients de base: la générosité des militants et la verve contagieuse des leaders à la Caouette et Samson.

La présente campagne provinciale repose encore sur le bénévolat des militants et les talents de tribun de chef, M. Camil Samson.

Ce qui étonne cependant c'est le nombre de périodes achetées à gros prix dans les stations privées par le Parti créditiste: 25 émissions de cinq à 15 minutes, toutes occupées par le chef M. Samson, qui s'y fait pédagogue d'une doctrine créditiste servie à la moderne, diffusée par les 12 stations privées du Québec.

À la radio, des messages de 30 secondes seront diffusés sur 60 des 72 stations privées du Québec, nous indique M. Simon Brouard, le chef du cabinet de M. Samson.

La machine créditiste distribuera en outre, à moins que ce ne soit déjà fait, 100.000 copies de la brochure "La troisième voie" sortie de la plume du chef. On distribuera également à travers la province un journal de la campagne électorale.

Mais tout cela coûte bien cher pour des créditistes reconnus par leurs campagnes bon marché. M. Brouard répond qu'il dispose de \$200.000 pour le budget de la publicité du parti. "Nous allons cependant dépenser plus que cela", ajoute-t-il avec la même assurance.

Toutes les émissions de publicité télévisée sont produites par M. Michel Plante de CKRM Radio-Nord à Rouyn Noranda. Les messages diffusés à la radio proviennent également des studios de Radio-Nord.

Le Parti créditiste a, par ailleurs, confié

le placement de son matériel à la firme Bleau, Dupéré, Giguère et Associés, de Québec, qui s'occupe également de la publicité régionale des 14 comtés de Québec pour le Parti libéral de M. Bourassa. "Ça plus de bon sens" et "Samson c'est la solution" tiendront donc leur place dans l'avalanche publicitaire au Québec et M. Brouard est assuré que le "chapeau miraculeux" des assemblées créditistes se chargera de la note en temps et lieu.

Les autres tiers partis, notamment le Parti national populaire de M. Jérôme Choquette et l'Alliance démocratique de Nick Auf der Maur, sont beaucoup moins favorisés que les créditistes. Ils devront se contenter des émissions gratuites de la radio et de la télévision, puisque leurs modestes ressources suffisent à peine à payer les posters et la location des salles et bureaux.

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

Comment l'argent de votre compte d'épargne peut-il rapporter plus d'intérêts? En le retirant.

Mettez de l'argent de côté! Effectuez un dépôt à terme au Permanent \$500. pour des termes de 1 à 5 ans et le tour est joué.

Et si vous croyez que les dépôts à terme ne sont réservés qu'aux "grands financiers," rappelez-vous qu'ils sont tout simplement un autre moyen de faire fructifier votre argent.

Vous pouvez placer votre argent dans des certificats de placements garantis, dans des obligations ou dans des certificats d'épargne.

Si vous vous demandez lequel de ces placements vous serait le plus profitable, venez nous rencontrer. Nous vous remettrons notre brochure "Terme-inologie" qui explique d'une façon simple, ces divers modes de placements.

Passer donc bientôt à la succursale du Permanent la plus près de chez vous.

Vous avez tout probablement de l'argent dans un compte d'épargne qui ne travaille pas pré-

sentement dans votre meilleur intérêt.

Pourquoi votre argent ne travaillerait-il pas aussi fort que vous.

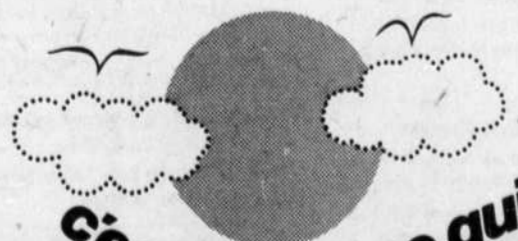


Les dépôts à termes du Permanent rapportent davantage.

le Permanent
La compagnie de fiducie Canada Permanent
Toujours là pour vous aider à y arriver.

Montréal-Vancouver En 747 de Toronto

Vous quittez Montréal à 7h 30- le temps d'un petit déjeuner- pour prendre le vol 747 sans escale de 9h 40 à l'aérogare No1 de Toronto.



C'est l'Orange qui nous mène en haut
CPAir

au fil des mots

Accents et remarques

par Louis-Paul Béguin

Quelques remarques s'imposent de temps à autre, à titre de correction de fautes d'impression que le lecteur voudra bien rectifier, s'il garde les articles de cette chronique.

C'est assez ironique que, dans une chronique portant sur le changement de sens d'un mot, selon qu'il comporte un accent circonflexe, une faute d'accent circonflexe, justement se soit glissée. Je parlai, il y a quelque temps des appas et des appâts. J'en ai profité pour souligner, entre parenthèses, la différence qu'il y avait entre le pêcheur et le pécheur. Pêcher n'est pas pécher, que je sache. Bon. Mais je ne sais pourquoi un accent circonflexe alla se placer, tel un papillon de nuit, sur le verbe traiter, qui n'en demande point. Il faut faire attention que "traitre" demande l'accent, mais que "traiter" n'en a que faire. Dans le même article, le grand poète Baudelaire vit son nom mal écrit, puisqu'il ne faut pas de voyelle "e" dans la première syllabe.

Un accent circonflexe, ce petit chapeau qui coiffe coquettement la voyelle est utilisé, soit pour marquer qu'il s'agit d'une voyelle longue, soit pour indiquer la présence d'une lettre qui au cours des ans a disparu. Ce signe venu du grec indique parfois que la voyelle est longue et donc qu'elle doit se prononcer en élevant la voix: pâte ne se prononce pas comme patte. Je reviendrai sur cette question du circonflexe plus tard. Le circonflexe permet aussi de différencier des homophones.

Dans un autre article portant sur la mauvaise traduction, le mot traducteur devint conducteur. Je pourrais vous dire que je l'avais fait exprès, puisque je voulais parler d'un traducteur marron, véreux, et que la substitution de la première syllabe pouvait bien s'expliquer par un désir latent de l'insulter, le pauvre homme. Mais non, cette faute, à moins que ce ne soit mon inconscient qui m'ait joué un tour, n'était pas voulue. Le conducteur était un tra-ducteur.

M. Jacques Poisson m'a signalé que, dans ma chronique "Anglicisation", j'avais émis l'opinion que "nous sommes à étudier" était un anglicisme alors que, dit-il, on peut très bien dire: Madame est à s'habiller. Très juste, M. Poisson. Mais attention, la locution verbale "être à" signifie en français: être en train de. Je pris en effet soin de mettre entre parenthèses l'expression anglaise: we are to study... qui ne veut pas dire "nous sommes en train d'étudier", qui se dirait en anglais: we are studying, mais plutôt "nous nous préparons à étudier." Or, au Québec on emploie "être à" dans le sens anglais de se préparer à quelque chose. Ne m'étant pas très bien expliqué, je remercie M. Poisson de m'avoir signalé la nuance en question.

Révision du Code civil sur le droit de propriété

L'Office de révision du Code civil annonce aujourd'hui la publication de son 46e rapport sur la publication des droits.

Il s'agit d'une réforme du droit substantif se rapportant principalement à la publication du droit de propriété immobilière, des hypothèques et des autres droits mobiliers ou immobiliers, en plus d'une réforme fondamentale de l'organisation du régime de la publicité qu'on trouve dans les bureaux d'enregistrement.

Cette réforme avait déjà été amorcée dans le premier rapport sur l'enregistrement des personnes.

La principale recommandation du rapport sur la publication des droits consiste à transformer les registres publics selon lesquels le droit de propriété s'infère des actes publiés pour en faire un régime selon lequel l'État reconnaît formellement les titres de propriété par l'émission, en faveur du propriétaire d'un certificat de propriété. Cette méthode a l'avantage d'éviter les délais requis pour la recherche des titres tout en assurant une plus grande protection au propriétaire dont le droit est publié.

A ce régime s'ajoute la création d'un Fonds d'indemnisation pour les personnes dont le droit a, par erreur ou par négligence, été éteint, oublié ou affecté par un jugement en nullité ou en résolution ou par un jugement correctif des registres, ce qui n'existe pas sous le droit actuel.

Les bureaux d'enregistrement de la province ont fait l'objet de quelques réformes depuis 1866, date de promulgation du Code civil, mais aucune n'a eu l'ampleur de celle qui est maintenant proposée.

La vétusté de certaines méthodes et de certains registres rendent la consultation de plus en plus longue et difficile. L'ordinateur électronique et les microfiches sont autant d'outils qui doivent être mis à la disposition d'un régime moderne de publication des droits.

La possibilité de consulter les registres à distance (par téléscripteur) ou à partir d'un registre central où l'on aurait accès à tous les index des im-

meubles de la province, jointe à une plus grande sécurité dans les titres, sont autant d'avantages qui justifient cette réforme.

Le projet fait aussi une revue complète des articles du Code civil actuel, dont plusieurs sont supprimés, soit en conséquence des réformes mentionnées ci-dessus, soit en raison de modifications proposées dans les rapports antérieurs de l'Office de révision du Code civil.

Ce rapport devra être aussi accompagné d'une mise à jour du cadastre de la province et des divers registres qu'on retrouve dans les bureaux d'enregistrement.

Le principe fondamental du rapport est à l'effet que toute personne puisse désormais se fier aux registres tels qu'ils apparaissent à un moment donné, en pouvant croire que ce qui y est inscrit est vrai, que rien d'autre que ce qui y est inscrit ne peut être opposable et que rien de ce qui y sera inscrit dans la suite ne puisse avoir priorité ou autre effet préjudiciable sur ce qui est déjà publié. Cette confiance absolue dans les registres est garantie par le Fonds d'indemnisation. Ce régime consolide le principe du droit de propriété absolu qui est la caractéristique de notre droit civil.

Le Comité, composé de Me Yves Caron, notaire, secrétaire-rapporteur général, de Me Louis Payette, avocat et de Me Francine Vallée-Ouellet, avocat et professeur à la faculté de droit de l'Université McGill, invite les intéressés à lui faire part de leurs commentaires par écrit d'ici le 10 décembre 1976, afin qu'il en tienne compte dans la préparation de son rapport définitif.

Me Prat est nommé procureur à la Céco

Le président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, le juge Denys Dionne, a annoncé hier la nomination de Me Olivier Prat comme procureur-conseil auprès de la Céco.

Me Olivier Prat a fait ses études en droit à l'Université McGill à Montréal. Il est aussi diplômé de l'Institut d'étude politique de Paris dans la section économie privée. Il pratique le droit à Montréal depuis 1963.

Me Olivier Prat fut membre de l'exécutif de la Ligue des Droits de l'Homme de 1965 à 1972, ainsi que membre du Conseil du Barreau de Montréal et membre du Conseil général du Barreau au Québec de 1971 à 1973.



Remerciements à la Bienheureuse Marguerite-Bourgeoys pour l'avoir obtenue. C.M.-B.

Au Saguenay-Lac Saint-Jean

Le Conseil de presse dénonce les saisies

QUÉBEC (Le Devoir) — Le Conseil de presse du Québec considère que la saisie par la police de films, de photos et autres documents de presse, constitue un obstacle au libre accès du public à l'information et de la presse aux sources de cette information.

Rendu public hier, cet avis fait suite à la saisie de documents de presse au Saguenay-Lac Saint-Jean, par la Sûreté du Québec, à la suite d'une manifestation des grévistes de

l'Alcan, à Arvida, le mois dernier.

Plusieurs groupements de journalistes, dont la Fédération professionnelle, de même que les directeurs de l'information des entreprises de presse de la région, avaient dénoncé ce geste et fait appel au Conseil de presse. La Sûreté avait remis par la suite les films et autres documents saisis.

Le Conseil n'en estime pas moins que "de telles pratiques sont contraires à l'exercice

d'une véritable liberté de l'information et empêchent la presse de s'acquitter adéquatement de sa responsabilité". Car de telles saisies policières, explique l'organisme de surveillance, "risquent de priver la presse de ses sources, rendues méfiantes vis-à-vis elle, ou l'incitent à s'interdire elle-même de rendre compte d'une information qui pourrait servir à incriminer les personnes qui font l'événement".

"Le Conseil considère que si l'intérêt public oblige la so-

ciété à se pourvoir de moyens propres à assurer la protection du public, il lui impose également le devoir de tenir compte des exigences du droit tout aussi essentiel de la population d'être informée adéquatement des questions d'intérêt public."

Le Conseil ne peut dire quand cette étude, qui va de pair avec celle de l'éthique de la presse, sera complétée et rendue publique.

Les divers organismes de presse avaient également solli-

cité l'intervention du Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, pour que le matériel saisi ne serve pas à des fins judiciaires. En s'accaparant des documents de presse, la police avait fait savoir qu'elle désirait prouver qu'elle n'était nullement responsable de la provocation des actes de violence qui sont survenus à la manifestation des grévistes, à la mi-septembre.

Ce n'est pas la première fois

que la police saisis ainsi des documents de presse, mais c'est la première fois que le Conseil de presse intervient.

La Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) estime que ces ingérences inadmissibles se sont multipliées, notamment depuis la crise d'octobre 1970, et elle réclame la protection des sources d'information par la reconnaissance du secret professionnel.

Carrières et Professions

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS


a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 40¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte qu'un dollar et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement
Montréal - Tel. 844-3361

Compétence:
Christine Légaré



Conseiller juridique

Alcan Aluminium Limitée, société canadienne installée dans 35 pays et l'un des principaux producteurs d'aluminium au monde, est à la recherche d'un avocat pour ses services juridiques à Montréal.

Possédant une solide formation et une expérience d'au moins trois ans en droit de compagnie, le candidat participera à la rédaction et à la négociation de contrats importants et il aura un rôle consultatif dans l'application des lois concernant les compagnies. Connaissance de l'anglais et du français essentielle.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Services Alcan Limitée
Service du Personnel
C.P. 6090
Montréal, Québec
H3C 3H2**

COLLÈGE PRIVÉ

recherche:

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE

- niveau élémentaire, première (1ère) année.
- permis d'enseigner du Ministère de l'Éducation
- excellent vocabulaire requis
- très bonne éducation

Tél: **933-7735**

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

PRATICIEN SOCIAL

ENDROIT: Succursale de Hull, siège social

FONCTION: Préparer des cas pour l'adoption à partir du caseload des praticiens du secteur enfance.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire en service social et expérience pertinente.

SALAIRE: Selon la convention collective.

Prière de faire parvenir toute demande avant le 20 novembre 1976 au:

**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
C.S.S.O.
105, boul. Sacré-Coeur,
Hull, Québec.**

LA COMMISSION RÉGIONALE DU GOLFE

requiert les services

(1) AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

LIEU DE TRAVAIL: Centre Administratif, 30 rue Comeau, Sept-Îles

NATURE DU TRAVAIL: Le rôle principal de l'agent de la gestion du personnel est d'effectuer le recrutement et la gestion du personnel et de voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la Commission et les conventions collectives en vigueur s'il y a lieu.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES: L'agent de la gestion du personnel voit au recrutement, à la sélection, à l'embauche, à l'affectation, au classement et au perfectionnement du personnel de la Commission, de même qu'au mouvement du personnel en général.

Au besoin, il s'occupe de la préparation des négociations des conventions collectives de travail en obtenant les informations préalables nécessaires; de même il peut être appelé à s'occuper de la négociation directe et assurer, par la suite, une interprétation et une application exacte des termes du contrat ainsi que le règlement des conflits qui peuvent survenir à leur sujet.

Dans son secteur, il est chargé d'établir, de réviser et de mettre à jour les critères, normes et procédures inhérentes à l'application et au contrôle des règles, lois, contrats, etc. en vigueur, pour tenir compte des besoins actuels et futurs, et à cette fin, procéder aux recherches nécessaires.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES: Posséder un diplôme universitaire terminal de 1e cycle, de préférence dans le domaine des relations industrielles.

ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible

RÉMUNÉRATION: Selon la convention collective, plus une prime de rétention de 8% du salaire annuel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

**CHANTAL MARTEL-BÉLAND
Service du Personnel,
30 rue Comeau,
Sept-Îles, Qué.**

FIN DU CONCOURS: le 12 novembre 1976.

Directeur

Musée des beaux-arts de Montréal

Les personnes intéressées au poste de directeur du Musée des beaux-arts de Montréal sont invitées à présenter leur candidature. Les qualités requises: leadership, initiative et capacité de communiquer avec divers secteurs de la population afin d'encourager la participation active et l'intérêt de la collectivité. La connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.

Prière d'adresser sa demande avant le 31 décembre.

Comité de sélection
Musée des beaux-arts de Montréal
3400, avenue du Musée
Montréal, Québec H3G 1K3
Canada

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

POSTE: Chef d'unité

ENDROIT: Service social scolaire, siège social

FONCTIONS: Sous la responsabilité du directeur du service, planifier, organiser et coordonner la distribution du programme du service social scolaire, appliqué à son unité, en dirige le personnel et en supervise les activités.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire de premier cycle en service social; Expérience selon les exigences du Ministère des Affaires sociales.

SALAIRE: Selon l'échelle des cadres du réseau des Affaires Sociales.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 20 NOVEMBRE 1976, AU:

**Service des Ressources Humaines,
C.S.S.O.
105, boul. Sacré-Coeur,
Hull, Québec**

VILLE D'ALMA

OFFRE D'EMPLOI

TITRE DE LA FONCTION: ASSISTANT-TRÉSORIER

RÉSUMÉ DE LA FONCTION: En collaboration avec le trésorier et conformément aux politiques de la municipalité, voir à la planification, à l'organisation, à la direction et au contrôle des activités de vérification, de comptabilisation et de traitement des données.

FORMATION REQUISE: Le candidat devra détenir un baccalauréat en sciences de l'administration, option comptabilité et la Ville d'Alma considérera comme un avantage marqué, le fait que le candidat soit un comptable agréé.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 novembre 1976 à l'attention de:

**M. Raymond Gagnon,
Gérant municipal,
Ville d'Alma,
140 St-Joseph Sud,
Alma**

Appel de candidatures mixtes Open to both men and women

Ministère de la Consommation et des Corporations
Direction des Opérations extérieures
Montréal (Qué)

AGENT DE L'APPLICATION (FAILLITES)

Traitement: \$17,241 à \$19,549
No de référence: 76-CFP-MTL-403-8 (204)

FONCTIONS: Diriger les vérifications des liquidateurs et des syndicats privés en faillite; examiner leurs comptes, archives, procédures et réalisations dans l'administration des biens de faillite; évaluer et faire rapports des résultats; exercer les fonctions de sequestre officiel en vertu de la Loi sur la faillite telles que poursuivre des enquêtes, administrer l'actif d'un failli suite à l'incapacité ou la mort d'un syndic; agir comme sequestre intérimaire dans l'administration des biens.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Grade universitaire avec spécialisation en comptabilité, finances, administration des affaires, droit ou admissibilité à l'accréditation à titre de comptable professionnel (C.A., C.G.A., R.I.A.) ou études secondaires terminées avec succès et une vaste expérience dans le domaine de la comptabilité ou celui de la faillite. Le candidat doit démontrer sa capacité d'exécuter de telles fonctions par ses antécédents professionnels reliés à son expérience dans le domaine de la comptabilité ou celui de la faillite.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à:

Commission de la Fonction publique
Bureau régional du Québec
Place du Canada, suite 1360
Montréal (Qué) H3B 2R1

Avant le 19 novembre 1976
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Réitérant son appui au PQ

La FTQ fustige l'irresponsabilité de Bourassa

par Bernard Morrier

Réitérant hier l'appui inconditionnel de la FTQ au Parti québécois, "un parti foncièrement démocratique où chacun peut s'exprimer", le président de cette centrale syndicale, M. Louis Laberge, a invité les travailleurs et la population du Québec, à se souvenir, le 15 novembre prochain, de l'irresponsabilité dans tous les domaines dont a fait preuve le gouvernement Bourassa, après six années de pouvoir.

Lors d'une conférence de presse qu'il tenait pour faire le bilan du gouvernement Bourassa, M. Laberge a résumé comme suit les caractéristiques du Parti libéral du Québec: complicité avec les grandes compagnies, comme ce fut le cas dans les conflits de la

United Aircraft et dans l'amianté; politique de l'affrontement et du pourrissement dans ses relations avec les employés du secteur public; accroissement tragique du chômage et faillite complète de sa politique d'emploi; laisser-aller criminel dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail; accroissement du fardeau des impôts pour les travailleurs; détérioration de la qualité des soins, des conditions de logement et de l'environnement; refus de légiférer dans la langue de travail.

Accompagné de M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, M. Laberge a notamment déclaré que le conflit à la United Aircraft demeure sans doute le plus dur que les travailleurs ont dû subir dans toute l'histoire du Québec.

"Pendant 20 mois, a-t-il dit, la puissante compagnie multinationale, grassement subventionnée par les gouvernements Trudeau et Bourassa, a ri des travailleurs québécois; pendant 20 mois, le gouvernement Bourassa s'est croisé les bras et a regardé la situation se détériorer."

M. Laberge a ensuite rappelé que, dans le but d'endormir les grévistes, le gouvernement Bourassa avait promis de légiférer sur la fameuse formule Rand, qui était un des points majeurs du conflit, mais, comme beaucoup d'autres, cette promesse n'a jamais eu de suite. "Lorsque les travailleurs désespérés ont décidé d'occuper leur usine pour obliger la compagnie à négocier, a-t-il poursuivi, le gouvernement Bourassa a

déchainé sa police contre eux; plus d'un an après la fin du conflit, ce même gouvernement libéral continue de harceler les ex-grévistes devant les tribunaux. Le conflit de la United Aircraft a clairement montré que le gouvernement Bourassa loge à l'enseigne des grands intérêts financiers; les travailleurs devront s'en rappeler le 15 novembre prochain", a insisté M. Laberge.

Quant à la politique d'emploi du gouvernement Bourassa, le leader syndical opine qu'elle fut une faillite complète. "En 1970, ce gouvernement nous avait promis de créer 100,000 nouveaux emplois par année. Dans les faits, il n'y a pas eu plus de 56,000 nouveaux emplois annuellement. Mais ce qu'il y a

de pire encore, c'est que le nombre de chômeurs, de 183,000 qu'il était en 1970, est passé à 264,000 à l'heure actuelle, soit un travailleur sur 10", a noté M. Laberge.

Comme l'avait fait la veille la CSN, le dirigeant de la FTQ n'a pu s'empêcher de passer sous silence le fait que le gouvernement Bourassa ait été le plus grand profiteur de l'inflation alors que les revenus tirés de l'impôt des particuliers ont augmenté de 160% depuis 1971, tandis que les revenus de la taxe de vente se sont accrus de 196%. "C'est huit fois plus élevé que l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés qui fut seulement de 19% pendant cette période", a tenu à souligner M. Laberge.

La FTQ reproche en outre au gouvernement Bourassa

son absence complète de stratégie dans le développement économique et sa tentative de décourager des expériences nouvelles, comme celle de Tricofil. Selon la FTQ, la politique libérale dans ce domaine est une de quémardage humiliant auprès des investisseurs étrangers et de démission devant les interventions du gouvernement d'Ottawa.

Commentant ensuite le "recul" libéral sur la Loi 22, M. Laberge a fait valoir que le gouvernement Bourassa n'avait toujours pas de politique sur la langue de travail au Québec. "Il est plutôt attristant, a-t-il dit, de voir un chef de gouvernement s'abaisser à faire du marchandage électoral à quelques jours du scrutin avec une question aussi importante que celle de la langue. Pourtant, dans le domaine de la langue de travail, le gouvernement Bourassa n'avait fait que piétiner et hésiter. Selon nous, le français sera véritablement respecté que le jour où il sera la véritable langue de travail au Québec; or, à ce chapitre, nous n'avons pas avancé d'un seul pas pendant les six années du régime libéral. Le gouvernement Bourassa n'a même pas donné suite à un avis unanime, formulé en 1971 par le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, pour que la langue dans les relations de



Louis Laberge (Photo Alain Renaud)

travail soit celle de la majorité des travailleurs."

Le bilan de la FTQ fait également état de l'inaction du gouvernement Bourassa en ce qui a trait au salaire minimum, l'assurance-automobile, les garderies, le logement, le revenu annuel garanti, l'environnement et la situation des personnes âgées.

Enfin, M. Laberge accuse le

gouvernement Bourassa d'avoir fait preuve d'une irresponsabilité complète et criminelle dans le domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs, alors qu'un de ces derniers est tué à peu près tous les jours dans les chantiers de travail. Il a d'ailleurs annoncé qu'un dossier très sérieux était en préparation sur ces deux questions.

le panier à provisions

Ya-t-il une 'crise de la fibre' ?

Les travaux d'un chercheur anglais, habile et obstiné, le Dr Denis Berkitt, ont attiré l'attention du public sur la nécessité de la fibre dans l'alimentation et suscité un véritable engouement pour le son (all bran). C'est devenu pour plusieurs l'aliment miracle qui protège contre le cancer de l'intestin, le cholestérol, l'appendicite, la diverticulite en plus, bien sûr, de régler les problèmes de constipation.

Les fabricants de céréales se sont vite emparés des découvertes du médecin pour fins publicitaires. Depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le début de la "crise de la fibre", les ventes de son (all bran) et autres céréales à base de son à la compagnie Kellogg ont aug-

menté de 50% tandis que les ventes de céréales de grains entiers ont enregistré une hausse de 10%.

Cette réaction spectaculaire du consommateur face à une campagne de publicité bien orchestrée dans le domaine de l'alimentation a certes de quoi réjouir les nutritionnistes, mais n'y a-t-il pas dans cette vogue une certaine exagération? Ne trouve-t-on de la fibre que dans le son et les céréales ou le pain de grains entiers? Pour y voir plus clair, nous avons posé la question à Louise Lambert-Lagacé, diététiste consultante.

La fibre dans l'alimentation n'est pas, en soi, quelque chose de nouveau, explique-t-elle. Autrefois, on parlait de

cellulose. Contrairement aux vitamines et aux protéines qui sont absorbées, digérées, la cellulose ou fibre est la partie non digestible, non assimilable des légumes, des fruits et des céréales de grains entiers. Parce que la cellulose est dénuée de toute valeur nutritive, parce que le produit éliminé ne fournit pas d'énergie, les esprits utilitaristes ont attaché peu d'importance à son action mécanique.

Jugées comme un déchet sans valeur, les fibres alimentaires intéressaient peu les chercheurs. Elles sont donc encore mal connues. Leur étude scientifique ne fait que commencer et il n'existe pas au monde une seule table satisfaisante du contenu fibreux des aliments.

Contrairement à ce que l'on pensait, les travaux récents ont démontré que la cellulose ne représente que le quart ou la moitié de la fibre alimentaire totale de notre alimentation. Ce qui est important de retenir, c'est que l'on trouve de la fibre dans le son (all bran) mais aussi dans plusieurs autres aliments: les céréales et le pain de grain entier, dans les légumes et les fruits. Mais tous ces aliments n'en contiennent pas au même degré (voir tableau).

leur travail intestinal, on réduit de façon importante tous les problèmes intestinaux y compris la diverticulite (en Amérique du Nord, 40% de la population de plus de 60 ans a un problème de diverticulite), la colite ulcéreuse, les problèmes de constipation.

Aux États-Unis, on vend même des capsules de son, des "bran tabs". Si on mange chaque jour une variété des aliments indiqués dans le tableau, on a toute la fibre nécessaire au bon fonctionnement de son organisme: on a besoin de rien de plus, souligne Louise Lambert-Lagacé. Par contre, si on exagère, on peut perdre des éléments nutritifs précieux tels le calcium, le fer, le zinc, le cuivre et autres, la fibre ayant la possibilité de se combiner avec ces éléments.

par Renée Rowan

- Les meilleures sources de fibre alimentaire**
- le son, les céréales de son et de grain entier
 - les légumineuses et les lentilles
 - les graines et les noix
 - le pain de grain entier
 - fruits secs
 - fruits et légumes crus et cuits, (avec pelure si possible)

- Tenant compte du fait que les tables de composition des aliments ne contiennent qu'une information incomplète sur la valeur en fibre alimentaire des aliments, voici quand même quelques points de référence sur les meilleurs choix à faire:**
- le pain de blé entier contient 4 fois plus de fibre que le pain blanc enrichi;
 - le blé filamenteux contient 7 fois plus de fibre que les flocons de maïs;
 - le gruau en contient 5 fois plus que la crème de blé;
 - le riz brun en contient 4 fois plus que le riz blanc instantané;
 - la farine de blé entier contient 7 fois plus de fibre que la farine blanche enrichie;
 - 1 pomme crue contient 3 fois plus de fibre que 1/3 de tasse de compote de pommes;
 - 1 pomme crue contient 7 fois plus de fibre que 6 onces de jus de pomme;
 - 1 orange entière contient 2 fois plus de fibre que 8 onces de jus frais (le jus congelé est très peu);
 - 1 poire fraîche contient 4 fois plus que 2 moitiés en conserve.

Plaisirs de la Table

À Magog, une bonne adresse

L'Auberge de L'Étoile

Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog

Tous les sports de saison

Réervations: (819) 843-6521

SYMPOSIUM

5334 avenue du Parc — 274-9547

SPECIALITES GRECQUES
DANSE — DOUZOUKI
ouvert à 18 heures
tous les jours
sauf le lundi

Chez les Anciens Grecs, un SYMPOSIUM était tout à la fois une réunion intellectuelle et un banquet... Aujourd'hui, le SYMPOSIUM vous offre une authentique joie de vivre...

Préparez vos réceptions avec NIKOS...

EN BAS: La Pêcherie - Le*
Rendez-vous des amateurs

au poulet doré

340 est, sainte-catherine
288-2441

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal
"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"

Veau extra, agneau frais de l'Ouest canadien,
Boeuf marque rouge qualité A1, volailles
Lapins, canards, pintades, faisans, perdrix et cailles.

CHARCUTERIE FINE
CHOUCROUTE GARNIE
... Fabrication Maison exclusive ...

SPECIALS D'AUTOMNE

Produits d'importation, fromages, pain français, bière

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4086
807 est, rue Laurier, Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT ACCUEIL COURTOIS



Le rosé Royal de Neuville, un vin pétillant "d'appellation contrôlée" qui est élaboré selon la tradition des grands vins. Les connaisseurs l'ouvrent à l'occasion d'une soirée entre amis, d'un tête-à-tête, d'un dîner d'affaires, d'une fête ou d'un événement qui leur est cher.

Accompagnés d'un Royal de Neuville, vos poissons, rôtis de boeuf et tournedos, ou encore vos fromages, vous feront connaître les plaisirs de la bonne table.

Le Royal de Neuville est élaboré selon l'authentique "méthode champenoise", un procédé de vieillissement naturel. La nature fait bien les choses.

Royal de Neuville.
C'est tous les jours dimanche.

542G — \$4.95
Représenté par Gabriel Bousstion Inc.

Se consumer d'attente

Les fiançailles. Un événement, une promesse. Un moment privilégié pour planifier une heureuse vie à deux. Une occasion rêvée d'aller chez Mappins choisir une bague à un prix qui vous convient.

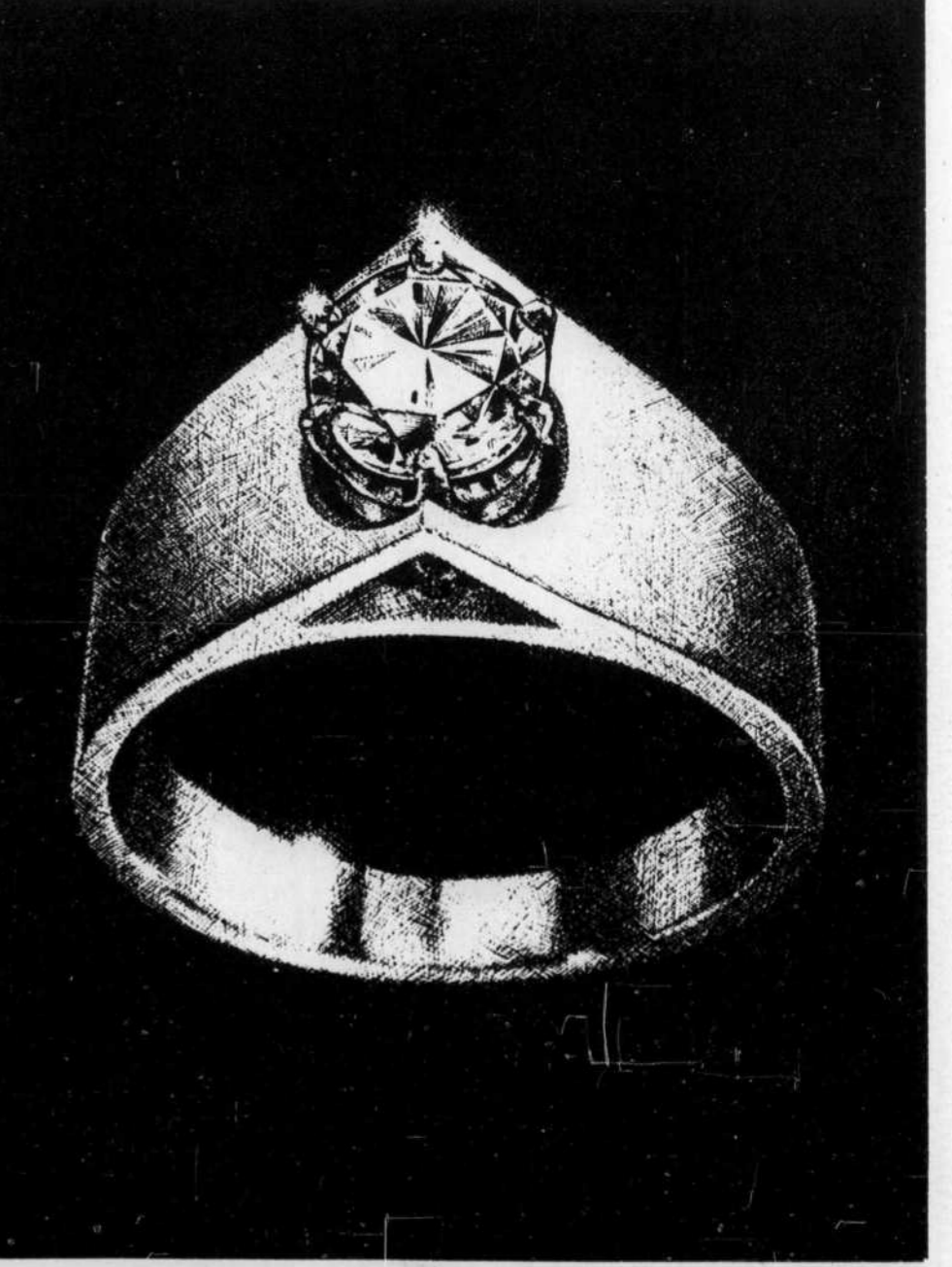
Toutes les bagues sont en or 14k. Chacune possède des caractéristiques qui la rendent aussi unique que le sont vos aspirations les plus profondes.

Vous aurez le choix entre des chatons brossés ou brillants. Entre des anneaux traditionnels ou ciselés de volutes. Avec pierre solitaire ou en grappe. Mappins a la bague de fiançailles qui correspond à vos aspirations. Le modèle illustré: \$350.00.

Mappins
Quel que soit votre choix.

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431
3131, chemin Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

LES TERRASSES
705 ouest, rue Sainte-Catherine



Le Conseil national du bien-être dénonce le "régime caché" d'assistance sociale

OTTAWA (PC) — Le Conseil national du bien-être social a réclamé hier une réforme en profondeur du régime fiscal en vigueur au Canada de sorte qu'on cesse, par le truchement des déductions et des exemptions d'impôt, "d'accorder les plus gros avantages aux riches et les plus petits aux personnes les plus nécessiteuses".

Dans un rapport publié hier sous le titre de "Le régime caché d'assistance sociale", le conseil soutient qu'en 1974, les subventions fiscales ont coûté plus de \$6,4 milliards aux Canadiens.

"Si ce montant avait été réparti également entre tous, on aurait pu verser \$100 de plus par mois à toutes les familles canadiennes pour acheter de la nourriture et des vêtements", indique le rapport.

D'après les calculs du conseil, les contribuables gagnant moins de \$5,000 ont profité d'une subvention moyenne de \$243,75 grâce au régime fiscal, tandis que ceux gagnant plus de \$50,000 ont profité de \$3,989,78.

"Un gouvernement n'oserait jamais proposer la mise en oeuvre d'un tel programme. Et pourtant, c'est précisément ce que fait le régime caché d'assistance sociale, et personne ou presque, ne se plaint de la situation", affirme le conseil.

Passant en revue quelque 17 subventions fiscales, le conseil propose que certaines d'entre elles devraient être transformées en crédits d'impôt de manière à accorder les mêmes avantages à tous les contribuables. D'autres devraient être réparties de façon plus logique et efficace par l'entremise de programme de dépenses directes, tandis que d'autres, ne profitant qu'aux personnes les plus riches, devraient être éliminées complètement.

"Une fraction seulement des milliards qu'engouffre

présentement le régime caché d'assistance sociale suffirait à éliminer complètement la pauvreté au Canada, et il ne serait pas nécessaire de hausser les impôts des gens à revenu moyen pour y arriver", selon le rapport.

"Le Conseil national du bien-être social est un organisme consultatif auprès du ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, dont les rapports "Les enfants pauvres" et "La presse et la pauvreté" ont notamment suscité un certain débat au cours des dernières années.

"Quand le régime caché d'assistance sociale sera-t-il mis à nu et débattu par la population qui possédera tous les renseignements nécessaires pour porter un jugement sur cette affaire?"

"Le gouvernement a déjà en main toute l'information nécessaire sur l'étendue, les coûts et les bénéficiaires du régime caché d'assistance sociale; il a tout simplement décidé de ne pas le révéler à la population", ajoute le rapport.

Dans son étude de 42 pages, le Conseil examine les différentes subventions fiscales allant des déductions au titre des régimes enregistrés d'épargne à celles pour revenu en intérêts. Il conclut que 27% des économies d'impôt réalisées grâce à ces déductions s'appliquent aux 5% de déclarants qui gagnent les revenus les plus élevés, tandis que 33% est répartie aux 70% situés dans les catégories inférieures.

Prenant l'exemple des déductions permises pour les frais de garde d'enfants, le rapport souligne qu'une Ontarienne n'ayant qu'un enfant a droit à une déduction de \$1,000. Une première, qui a un revenu de \$6,000, par année économisera \$257 d'impôts à ce titre, tandis qu'une seconde, dont le revenu est de \$20,000, économisera \$380.

Subventions pour la rénovation urbaine

OTTAWA (PC) — Les gouvernements fédéral et provincial financeront, dans une proportion de 65%, quatre nouveaux projets de rénovation urbaine dans les municipalités de Longueuil, Saint-Hubert, Outremont et Drummondville.

Ces projets, dont le coût global est estimé à quelque \$5,2 millions, ont trait à l'acquisition par les gouvernements de bâtiments vétustes et à leur remplacement soit par des

conciergeries de logements à prix modiques, soit par des aires de verdure.

La Société centrale d'hypothèques et de logement défrayera 40% des coûts de réalisation de ces projets, alors que la Société d'habitation du Québec contribuera à 25% des coûts. Le solde sera réglé sous forme de prêts consentis aux municipalités concernées.

Ces projets font partie du Programme d'amélioration des quartiers, institué en 1974.

Plus qu'une université!

Collège militaire. Saviez-vous que les collèges militaires du Canada dispensent un enseignement universitaire d'une haute valeur. Les exigences du programme, la qualité du personnel et les résultats obtenus par les étudiants classent les collèges des Forces armées canadiennes parmi les meilleurs centres d'études avancées au pays.

Formation complète. Les étudiants des collèges ne limitent pas leur intérêt aux éléments académiques. Un programme intensif de développement physique et social leur assure une formation complète.

Offre intéressante. Les cours sont gratuits et les livres sont fournis de même que le matériel nécessaire aux études. Enfin, le programme de formation des officiers des Forces canadiennes leur assure un avenir intéressant.

Université de votre choix. Même si plusieurs préfèrent la qualité académique et la discipline stimulante des collèges militaires, il se trouve un grand nombre d'étudiants universitaires qui bénéficient du programme d'aide des Forces armées canadiennes. Vous pouvez, en effet, faire payer vos études et vos livres par les Forces en plus de recevoir une somme régulière tout en fréquentant l'institution universitaire canadienne de votre choix; notre programme s'applique à plus de 40 disciplines différentes.

Informez-vous! Cela ne vous engage à rien... Si vous décidez de profiter de notre programme d'aide, et seulement alors, vous vous engagez à servir le pays pendant un certain temps à titre d'officier... avec tous les avantages que cela apporte.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SI LA VIE VOUS INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes.

Nom _____

Age _____ Scolarité _____

Adresse _____

Ville _____ Prov _____

Code Postal _____

Adressez ce coupon à:
Centre de recrutement des Forces armées canadiennes,
1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3
N.B.: Vous pouvez aussi téléphoner (à frais virés) à
Tél: 866-8791

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

ACHETERAIS disques, livres science-fiction, policier, bandes dessinées 3706 St-Denis (métro Sherbrooke) L'Exchange Enrg. 849-1913. 5-11-76

AMEUBLEMENTS A VENDRE

ENSEMBLE FAUTEUILS, 5 pièces, interchangeables, du Château d'Aujourd'hui, moderne, pratiquement neuf. Velours marron. Valeur: \$1,800. Vente \$950. Tél.: soir 342-1958 11-11-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

CHAISES DROITES (6) en parfait état: dossiers à 3 traverses horizontales, sièges foncés de corde, piètements à barreaux. Les 6 chaises: \$400. Tél.: en soirée 489-1043 5-11-76

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT: 4%, avec garage, disponible immédiatement. Tél.: 697-5216. 8-11-76

COTE-DES-NEIGES: 4%, rue St-Kevin, chauffé, propre, équipé. \$210. Tél.: après 5 p.m. 731-7126 6-11-76

EDOUARD-MONTPETIT: face à l'Université, grand 3 1/2, complètement rénové. Libre maintenant. \$230. Tél.: 738-4614 8-11-76

APPARTEMENTS ROCKHILL: 15e étage, 4%, sous-location du 1er janvier 77 au 30 avril 77. \$355, par mois. Tél.: 343-6088 ou 731-4392. 8-11-76

ARTICLES A VENDRE

PRESSE "OFFSET" AM220, pour imprimer. Idéal pour association. Tél.: 722-6085. 5-11-76

POLAROID couleur SX-70. Land Camera 2, neuf. \$95. Téléviseur Sanyo, couleur, 18". Excellente condition. \$250. Tél.: soir 342-1958. 11-11-76

SYSTEME STEREO: tourne-disque et amplificateur avec 2 haut-parleurs de 20 watts, possibilité de raccordement "tuner" et enregistreur. Tél.: après 6 p.m. 731-8880. 6-11-76

AUTOS A VENDRE

CADILLAC 1972, sedan de ville, particulier. Excellente condition. Pneus Michelin, air climatisé. AM-FM. \$2,700. Tél.: 651-6158 9-11-76

VOLVO 1975, modèle 245 DL, 18 mois, AM-FM stéréo, 25,000 milles. Excellente condition. \$4,600. Tél.: 323-8773 ou après 6 p.m. 932-0801. 8-11-76

RENAULT 17, Gordini, 1975, démonstrateur, décapotable, garantie du manufacturier. Prix spécial. Au Pavillon, 7665 Lacordaire, Tél.: 259-6981 8-11-76

BUREAUX A LOUER

RIVE-SUD: Bureau à louer, 1,500 pi.ca. Occupation immédiate. Pour professionnels. 3 bureaux fermés, grande salle d'attente et grand bureau pour secrétaire. Local neuf. Tapis mur à mur. Pour rendez-vous appelez Claudette Perron: 463-0119 ou 678-8060. Immeubles Triton, courtier. 5-11-76

CHALET A LOUER

LAC ACHIGAN: maison tout confort, 3 chambres à coucher, foyer, références exigées. Location: saison. Appelez 484-4406 ou 1-563-3247. 8-11-76

CANTONS DE L'EST: chalet meublé, chauffé, foyer naturel, au bord du lac Memphrémagog, pouvant loger 7 personnes, à louer du 15 décembre au 30 avril inclusivement. Communiquer avec Mme H. O'Donnell, agent à 873-3562 avant 4:30 heures et après 5:30 heures à 932-8883. 6-11-76

BROMONT

Chalet pour saison ski, 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski.
Tél: 273-0198
6-11-76

CHALET A LOUER

LAC ACHIGAN: maison tout confort, 3 chambres à coucher, foyer, références exigées. Location: saison. Appelez 484-4406 ou 1-563-3247. 8-11-76

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE D'ALMA
OFFRE D'EMPLOI
TITRE DE LA FONCTION:
COORDONNATEUR DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE QUARTIERS

RÉSUMÉ DE LA FONCTION:
Sous la direction générale d'un chargé de projets, le titulaire aura à planifier, à organiser tous les détails du programme. De plus, il sera également responsable de la direction et du contrôle des opérations.

FORMATION REQUISE:
Le candidat devra posséder de l'expérience en relations publiques, en petits aménagements et en gestion de petits groupes d'employés. De plus, il devra posséder une bonne connaissance de la Ville et être familier avec le fonctionnement municipal.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 novembre 1976, à l'attention de M. Raymond Gagnon, Gérant municipal, Ville d'Alma, 140 St-Joseph Sud, Alma.

Raymond Gagnon, Ing.
Gérant municipal
5-11-76

CHALET A LOUER

ST-DONAT: chalets de ski, 3 et 4 chambres à coucher, foyer, sauna, ski de fond près Mont Gareau et de la Réserve. Tél.: 621-4957 ou 1-819-424-2241. 8-11-76

CHALET SUISSE

2 milles du Mont Orford, 3 chambres, salon, dinette, meublé et chauffé. Location: saison. Tél.: jour 388-0065, soir: 256-8265. 8-11-76

STE-AGATHE: luxueux Bavaros, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaines-ski, vacances-repos. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-12-76

COMMERCES A VENDRE

INDUSTRIE DE CAFÉ
Très bien installée, local 30' x 70'. Parc Industriel.
Gros potentiel, en affaires depuis 1927.
Yvon Proulx
722-7958
8-11-76

ESPACES DE BUREAUX A LOUER

OUTREMONT
Rockland et Van Horne
Edifice médical
12 espaces différentes grandeurs, \$83, par mois et plus.
Climatisation, chauffage, tapis, tentures, maintenance, stationnement en option.
Tél: jour: 288-4619
Soir: 722-9040
11-11-76

FOURRURES

MANTEAU 3/4, en ocelot \$3,000. Tél.: 737-9490. 6-11-76

GARDERIES

DAME FIABLE demandée pour garder à la maison 2 enfants d'âge préscolaire, 3 jours par semaine, dans Outremont. Tél.: 738-2392. 8-11-76

LOGEMENTS DEMANDÉS

RECHERCHE LOGEMENT 3 1/2 à 5 1/2 pièces. Parc Lafontaine ou près métro Crémazie. Acheterais poêle et réfrigérateur. Tél: Nicole 384-7110 poste 62, entre 1h et 8:30 p.m. 6-11-76

LOGEMENTS A LOUER

N.D.G. 6%, pour couple tranquille, bail 18 mois. Libre 15 novembre. \$245. Tél.: 484-3776 5-11-76

PRES UNIVERSITE MONTREAL, duplex, luxueux, équipé, 7% - \$470. 6% - \$550, chauffés, 2 salles de bain, jardin. Libres 1er novembre. Tél.: soir 735-2889 8-11-76

MAISONS A LOUER

LONGUEUIL (VIEUX) cottage meublé, 7 pièces (laveuse-sècheuse-lave-vaisselle, etc.) terrain paysagé, transport public (CUM-métro), du 1er janvier au 1er octobre. Cause: études étranger. Tél: 679-3406 6-11-76

MAISON QUEBÉCOISE: 18e siècle, en pierre, 1740. Entièrement restaurée, mur en pierre, foyer, poutres apparentes. Grand jardin, potager, grange. Côte de Beauport, proximité Mont Ste-Anne, 20 minutes centre-Québec. Tél.: après 18 heures 1-418-824-4038 6-11-76

OFFRES D'EMPLOIS

VENTE INFORMATIQUE
Avis aux intéressés de la vente au détail. Bilingues, avec connaissances de l'informatique ou de calculatrices de préférence, temps plein ou partiel. Excellente chance d'avancement aux personnes compétentes.
Tél: (514) 324-7700
M. Stephen Black
8-11-76

OFFRES D'EMPLOIS

CONSEILLÈRE EN VOYAGE
Pour gérer une agence de voyages dans la région de Miami.
Qualifications requises:
— Expérience d'au moins un an dans le tourisme;
— Bilingue
— Prête à voyager beaucoup.
Salaire à déterminer.
Veuillez communiquer avec:
M. Garcia
514-581-0018
APRÈS 7 P.M.
8-11-76

ANNONCES CLASSÉES

SERVICE... IMPECCABLE
ATTENTION... SOUTENUE
RÉSULTAT... ASSURÉ
844-3361
Compétence: Mme Turgeon

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTATEUR: bonbonnières - articles de cadeaux recherche représentant(e). Salaire plus commission. Tél.: entre 9:30 et 6:30h à 270-1535 5-11-76

ETUDE LÉGALE cherche secrétaire motivée et débrouillard. Expérience légale un avantage. Expérience générale une nécessité. Appelez 934-0841 ou écrive à: Unterberg, Boyer, Mainville, Bonin & Robert, 1980 ouest, Sherbrooke, suite 700, Montréal. 8-11-76

GÉRANT GÉNÉRAL

pour bar-restaurant
Bilingue. Expérience dans les opérations de club. Poste vacant. Salaire selon qualifications.
Ecrire en incluant photo à:
C.P. 9821
Station H
Montréal
5-11-76

UNE ÉDUCATRICE

• Qualifications minimales
• D.E.C. en rééducation ou connexe
• Clientèle mixte hétérogène
Disponible immédiatement
Appeler:
L'Institut Doré
à 1-514-827-2551,
poste 54
5-11-76

ÉDITEUR-RÉVISEUR

d'expérience recherché pour travail d'environ 6 mois, à Ottawa, auprès d'une Commission d'enquête.
Exigences:
— 5 ans d'expérience et connaissance du domaine administration des affaires-économie.
La personne requise sera chargée de la révision française à la Commission.
Prière de téléphoner à:
M. Richard Hofer
613-995-9706
(frais virés)
5-11-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux. 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852 et à Québec: 843-7037. J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie, Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

TABLEAUX-PEINTURES

QUATRE SÉRIGRAPHIES de Matisse à vendre. Tél.: 655-0932 5-11-76

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél.: 525-6872. J.N.O.

TRAVAIL DEMANDÉ

PRENDRAIS TRAVAIL de dactylo à la maison, expérience en droit et thèses collégiales et universitaires. Tél: 527-4675. 6-11-76

OFFRES D'EMPLOIS

CONSEILLÈRE EN VOYAGE
Pour gérer une agence de voyages dans la région de Miami.
Qualifications requises:
— Expérience d'au moins un an dans le tourisme;
— Bilingue
— Prête à voyager beaucoup.
Salaire à déterminer.
Veuillez communiquer avec:
M. Garcia
514-581-0018
APRÈS 7 P.M.
8-11-76

ANNONCES CLASSÉES

SERVICE... IMPECCABLE
ATTENTION... SOUTENUE
RÉSULTAT... ASSURÉ
844-3361
Compétence: Mme Turgeon

PROPRIÉTÉS A VENDRE

VILLE MONT-ROYAL
Grand split-level détaché, 8 pièces, proximité écoles et transport. Magnifique terrain, foyer pierre naturelle, 3 salles de bain. Offre intéressante à considérer.
Tél: 731-0744
(pas d'agent)
6-11-76

OUTREMONT

Maison de ville en brique comprenant: salon, salle à manger, cuisine, salle familiale, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, 2 "powder-rooms", Garage double, 2 terrasses. Chauffage électrique.
Stella Mongeau
849-4553 ou 342-5747
SHERBROOKE TRUST
courtier
6-11-76

Trust Royal

N.D.G.
Avenue N.D.G. charmant 8 pièces, foyer, boiserie, garage, jardin. Prêt à habiter. Doit vendre. Prés de toutes commodités \$66,000. Louise Voiciana: 932-1112 ou 935-5761.
courtier en immobilier
5-11-76

Montreal Trust

LONGUEUIL
Superbe cottage détaché, 7 pièces, salle à manger, salle séjour, foyer, près toutes facilités. Fernand Signor: 651-1000 ou 655-1994.
Joël Bungalow, 7 pièces, 4 chambres. Idéal pour professionnel. Fernand Bonin: 651-1000 ou 677-3839.
courtier en immobilier
5-11-76

Longueuil

LONGUEUIL: idéal pour professionnel, split, brique, 6 pièces plus 4 au sous-sol, foyer, bain romain, garage, beau terrain. M.L.S. Pierre Charron: 655-1375 ou 651-1198. Le Permanent, courtier. 5-11-76

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE: superbe split-level, 4 papiers, 2 foyers, grand terrain haussé d'une piscine, coin tranquille où il fait bon retourner après le travail. M.L.S. André Lussier: 655-1375. Le Permanent, courtier. 5-11-76

ST-HUBERT

ST-HUBERT: Bungalow pierre et bois. Rez-de-chaussée, 5 pièces. Sous-sol 6 pièces. Idéal pour professionnel. Secteur commercial. Très bien décoré. Pour information: Claudette Perron: 463-0119 ou 678-8060. (M.L.S.) Immeubles Triton, courtier. 6-11-76

TERRAINS A VENDRE

BERTHIER: bord fleuve, magnifique domaine boisé et privé, à moins de 0.25 le pied carré. Comptant discutable. Tél.: 621-6223 ou 363-8291 ou 1-836-6757. 8-11-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

Les Immeubles Granblen
854 Principale, Granby
tél.: 514-378-0131
(frais virés)

AUTHENTIQUE MAISON de pierre-des-champs, grand terrain bien situé sur les bords d'une rivière, rénovée, 3 chambres, cuisine d'étoilé, salle à dîner, très belle décoration. Appelez Jeanne Despars.
courtier en immeuble
5-11-76

BROSSARD

Magnifique maison, 2 étages, 8 grandes pièces, 4 chambres, chambre des maîtres avec salle de bain, salle familiale avec foyer en brique, 2 garages, piscine, patios, terrain clôturé. Prix réaliste de \$69,500. Appelez: Richard Hinch: 672-4170 ou 672-0321. (M.L.S.)

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.

courtier
5-11-76

OUTREMONT

Près collège Stanislas, cottage détaché de 10 pièces, cuisine moderne équipée, 5 chambres, 2 salles de bain, sous-sol, foyer, garage pour 2 voitures. Propriété en excellent état. M.L.S. Roland Audette. Tél: soir 334-0119.

Chemini Ste-Catherine: duplex genre cottage, 5 et 10 pièces, 5 chambres. Sous-sol 3 1/2 pièces. Garage double. Occupation immédiate. M. Savois: 273-3653.

Audette & Audette,
courtier
6-11-76

ORFORD

Terrasse Orford
Magnifiques résidences de 3 chambres à coucher, vaste salon avec foyer pierre-des-champs, salle à manger attenante, cuisine très fonctionnelle. Terrain 20,000 pi. ca. minimum. Secteur très résidentiel et paisible. Vente directe du constructeur. Choix de 4 modèles. De \$42,000 à \$65,000.
Tél. bur.: 819-843-1717
819-843-6372
après 6 p.m.
6-11-76

Redpath Crescent

Division résidentielle
487-6883
Modèle: 1310 Redpath Crescent.<

Comment Carter a triomphé

M. Carter a battu le président Ford en s'adjugeant tout le sud du pays, depuis le Texas jusqu'à la Caroline, plus la majeure partie des États de l'Est, New York et la Pennsylvanie en tête et deux États du nord, le Minnesota, l'Idaho et le Wisconsin voisin.

Il est intéressant de noter qu' hormis le Texas, M. Carter n'a pas remporté un seul État à l'ouest du Mississippi. Un simple coup d'oeil sur une carte des États-Unis permet de constater que le pays s'est pratiquement coupé en deux.

Un transfert de voix de moins de 5.000 électeurs sur quelque 80 millions aurait suffi pour modifier le résultat de l'élection.

On a pu calculer en effet que si le président Ford avait bénéficié de 4.500 voix supplémentaires dans l'Ohio et à Hawaï,

M. Carter n'aurait d'autre souci aujourd'hui que sa prochaine récolte de cacahuètes.

L'écart de près de deux millions de voix en faveur du candidat démocrate est trompeur, puisque c'est le nombre de voix des grands électeurs qui compte. Avec seulement 1.500 voix de plus dans l'Ohio et 3.000 à Hawaï, M. Ford aurait eu le soutien supplémentaire de 29 grands électeurs et il l'aurait emporté par 270 voix contre 268. Au lieu de cela, M. Carter a triomphé avec 297 grands électeurs contre 241 à son adversaire.

Une victoire dans ces conditions par M. Ford n'aurait pas été inédite puisqu'à deux reprises déjà au siècle dernier, des candidats ont été élus président en obtenant moins de suffrages populaires que leur adversaire.

M. Carter a conquis le sud plus large-

ment que tout autre candidat depuis le raz-de-marée de 1964 par Lyndon Johnson contre Barry Goldwater.

Le président-élu a été puissamment soutenu par l'immense majorité des Noirs, par les ouvriers, les catholiques et les Juifs. Le soutien dont son co-listier, M. Walter Mondale, bénéficie auprès des syndicats, l'a considérablement avantagé dans des États industriels tels que New York, la Pennsylvanie ou l'Ohio.

Voici la liste définitive des États (50 plus le district de Columbia) conquis par M. Ford ou M. Carter:

● Carter: Kentucky (9), Georgie (12), Alabama (9), Virginie occidentale (6), Caroline du Sud (8), Massachussets (14), District de Columbia (3), Texas (26), Floride (17), Tennessee (10), Caroline du Nord (13), Delaware (3), Arkansas (6), Rhode Island (1), Minnesota (10), Maryland (10), Louisiane (10), Missouri (12),

Wisconsin (11), New York (41), Pennsylvanie (27), Hawaï (4), Mississippi (7), Ohio (25).

● Ford: Indiana (13), Kansas (7), New Jersey (17), Connecticut (8), Nebraska (5), Utah (4), Idaho (4), Wyoming (3), New Hampshire (4), Colorado (7), Montana (4), Michigan (21), Arizona (6), Washington (9), Iowa (8), Nevada (3), Dakota du Nord (3), Nouveau Mexique (4), Virginie (12), Illinois (26), Californie (45), Alaska (3), Oklahoma (8), Dakota du Sud (4), Vermont (3), Maine (4), Oregon (6).

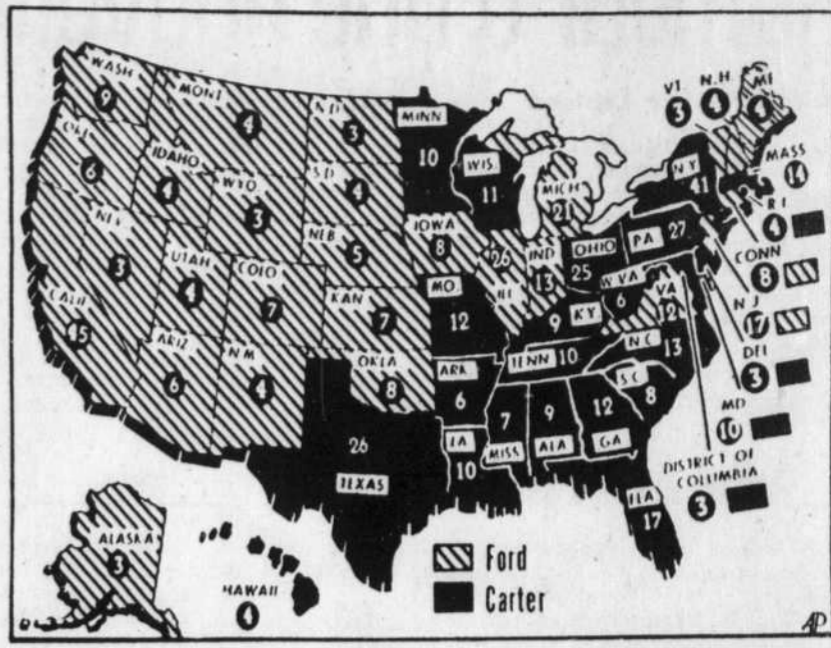
M. Carter disposera d'un large soutien législatif lorsqu'il deviendra président des États-Unis le 20 janvier prochain, le Sénat et la Chambre des représentants demeurant solidement sous le contrôle du parti démocrate.

Au Sénat, où 33 des 100 sièges étaient à renouveler, les démocrates ont maintenu leur imposant écart sur les républicains avec 61 sièges contre 38, plus un indépendant, M. Harry Byrd (Virginie), allié aux démocrates.

Ces derniers ont également préservé un avantage de deux contre un à la Chambre où les 435 sièges étaient en jeu. Alors qu'il ne restait plus à connaître que les résultats de cinq sièges, les démocrates disposaient de 288 représentants contre 142 aux républicains, la répartition dans l'ancienne chambre étant de 290 contre 145.

Un des rares éléments de surprise a été la défaite de nombreux sénateurs, neuf en tout. Huit autres ayant renoncé à solliciter à nouveau les suffrages de leurs concitoyens, cela signifie qu'il y aura dix-sept sénateurs novices dans le nouveau Congrès, chiffre record depuis 1958.

Une autre surprise a été la victoire d'un



Cette carte du découpage électoral indique que Carter a gagné grâce aux États du sud et du nord-est. Ford par contre s'est imposé dans tous les États de l'ouest, à l'exception d'Hawaï. (Téléphoto AP)

Paralysie dangereuse jusqu'au 20 janvier

Ère neuve et pleine d'inconnues pour la diplomatie américaine

WASHINGTON (AFP) — L'accession de Jimmy Carter à la présidence des États-Unis et la disparition de Henry Kissinger ouvrent une ère nouvelle et inconnue de la politique américaine dans le monde.

Fondamentalement, rien dans ce domaine ne sépare le nouveau président de son prédécesseur. Mais les différences de détail, les nuances dans les priorités et les changements de personnel donc de style qui vont intervenir sont appelés à avoir des conséquences profondes et durables pour l'ensemble de la planète.

L'idée que Jimmy Carter se fait de l'Union soviétique sera déterminante. L'évolution des rapports entre Washington et Moscou conditionnera inévitablement tous les autres aspects de la politique étrangère américaine.

Selon qu'ils seront bons ou mauvais, l'attitude de l'Amérique à l'égard de la Chine, de l'Europe, du Proche-Orient, du tiers monde ou des dictatures de droite ne pourra pas être la même, quelles que soient les intentions originelles. Il faudra probablement attendre plusieurs mois avant de connaître la réponse à cette véritable énigme dont la clé se trouve aussi bien au Kremlin qu'à Washington.

Dans l'immédiat la victoire démocrate pose un grave problème. La politique étrangère américaine est condamnée à la paralysie au moins jusqu'au 20 janvier jour où Jimmy Carter entrera dans la Maison-Blanche. Ceci pourrait avoir des conséquences désastreuses pour l'avenir de l'Afrique australe. Le succès de la conférence de Genève sur la Rhodésie se trouve en effet compromis puisque son instigateur, Henry Kissinger va se retirer de la scène.

"L'accord Kissinger", base des négociations en cours a perdu beaucoup de son poids, même si les démocrates envisagent de manière similaire à l'administration sortante la solution des problèmes dans cette partie explosive du globe.

Le départ de M. Kissinger est certain. Jimmy Carter a toujours promis qu'il se débarrasserait de ce "solitaire", appelé à entrer dans l'histoire comme l'un des plus grands diplomates que l'Amérique ait connus. On ne sait pas encore qui lui succédera. Les noms de George Ball, ancien sous-secrétaire d'État démocrate, Cyrus Vance, ancien ambassadeur, Dick Clark, sénateur de l'Iowa ont été jusqu'à présent les plus couramment avancés.

On parle aussi de M. Zbigniew Brzezinski, principal conseiller diplomatique de Jimmy Carter, un universitaire comme Henry Kissinger, et de James Schlesinger, ancien secrétaire à la Défense de Gerald Ford. La nomination de M. Schlesinger au département d'État devrait être interprétée comme le prélude à un rapprochement avec la Chine et donc à un refroidissement avec Moscou.

A première vue l'avenir des relations entre Washington et Moscou apparaît plus sombre que si Gerald Ford l'avait emporté. Jimmy Carter a ainsi promis d'accorder la présence aux relations des États-Unis avec ses alliés d'Europe occidentale et le Japon. Il s'est aussi engagé à être un "négociateur beaucoup plus dur", avec Moscou que Gerald Ford. Il s'est dit résolu à obtenir des concessions du Kremlin en échange des fournitures industrielles et agricoles américaines à l'Union soviétique, et à exiger le respect de l'accord d'Helsinki.

M. Carter s'est déclaré favorable à la conclusion d'un accord SALT-deux sur la limitation des armements stratégiques, mais il préconise une réduction du nombre des engins nucléaires détenus par les deux superpuissances plutôt que la fixation d'un plafond comme prévu par l'accord de Vladivostok de novembre 1974.

Ce sera là avec le Proche-Orient la grosse affaire de 1977 puisque l'accord SALT-un conclu en 1972 arrive à expiration en octobre prochain.

En effet, sous Jimmy Carter, les États-Unis risquent de durcir le ton à l'égard du monde arabe, ce qui pourrait diminuer les chances de règlement général au Proche-Orient. De plus, la disparition de la scène d'Henry Kissinger, est à première vue un élément négatif à verser au dossier du Proche-Orient. Mais il n'y a peut-être rien d'irremédiable.

Les prises de position pré-électorales du nouveau président sont indiscutablement plus encourageantes pour Israël que pour ses voisins arabes.

Jimmy Carter s'est engagé à "assurer de manière absolue la survie et la sécurité d'Israël". Il a reproché à l'administration républicaine de ne pas avoir tenu ses promesses à l'égard de l'État hébreu, d'avoir compromis sa sécurité par des ventes massives d'armes aux pays arabes.

A ce propos, la politique américaine pourrait bien changer. Le nouveau prési-

dent s'est ainsi opposé à la vente de missiles Maverick à l'Arabie saoudite et même d'une demi-douzaine d'avions de transport C-130 à l'Égypte. Un arrêt ou un ralentissement des ventes d'armes au monde arabe et à l'Iran risque d'avoir de très lourdes conséquences.

En cas de crise américano-arabe, Washington adopterait une attitude très dure si l'on en croit les déclarations de Carter. Il s'est ainsi déclaré résolu à suspendre toute fourniture au Proche-Orient, militaire, économique, alimentaire, en cas de nouvel embargo pétrolier contre les États-Unis.

Même si cet avertissement ne doit pas être nécessairement pris au pied de la lettre, il est tout de même indicatif des intentions du nouveau président en cas de tension entre Washington et le monde arabe.

Toutefois, le nouveau président est plus nuancé qu'il n'y paraît à première vue. Il s'est ainsi prononcé en faveur de progrès rapides en vue d'un règlement général au Proche-Orient. Ce règlement devrait, selon lui, inclure la reconnaissance de l'État hébreu par les pays arabes en échange d'un retrait d'Israël de la plus grande partie, mais non pas de la totalité, des territoires occupés depuis 1967.

Il n'a pas non plus préconisé la création d'un État palestinien indépendant, mais simplement d'un "foyer" palestinien à l'intérieur de la Jordanie.

Il existe cependant un monde entre les déclarations pré-électorales d'un candidat à la Maison-Blanche et la position définitive de la diplomatie américaine à la table de négociations. Tous les espoirs demeurent donc permis.

Les autres prises de position de M. Carter sont les suivantes:

- relations avec la Chine: elles devraient être renforcées et normalisées. M. Carter n'a toutefois envisagé aucun calendrier à cet effet et il entend assurer préalablement la sécurité de Taïwan.
- relations avec l'Europe: elles s'annoncent incertaines. Côté positif, M. Carter entend renforcer le dialogue, accroître la consultation de part et d'autre de l'Atlantique. Côté négatif, il considère que les États-Unis entretiennent trop de troupes à l'étranger, ce qui risque d'affecter le niveau de la présence militaire américaine en Europe. Il souhaite également une "réévaluation" du rôle de l'OTAN sans que l'on sache ce que cela veut dire.
- M. Carter est enfin un farouche adversaire de la prolifération nucléaire.
- tiers monde: le nouveau président s'efforcera d'accroître l'aide au tiers monde par un renforcement de la coopération entre les pays industrialisés et la création d'un "budget mondial de développement".
- droits de l'homme: les préoccupations du nouveau président dans ce domaine, que partage le Congrès, vont sans doute être préjudiciables aux relations des États-Unis avec une partie importante de l'Amérique latine et certains pays d'Asie, notamment la Corée du Sud. Ce dernier pays apparaît en outre menacé par l'engagement de Jimmy Carter de retirer progressivement les 38.000 militaires américains basés en Corée du sud.
- Mais pour chaque volet de la future diplomatie américaine, on est pour l'instant réduit à des suppositions fondées uniquement sur les déclarations pré-électorales souvent très vagues de M. Carter.

Américain d'origine japonaise, M. S.I. Hayakawa, soixante-dix ans, qui a battu en Californie M. John Tunney, fils de l'ancien champion du monde des poids lourds Gene Tunney et sénateur démocrate depuis 1970. M. Hayakawa s'était fait remarquer comme recteur de l'université de San Francisco lorsqu'il réprimait d'une main ferme les manifestations étudiantes à nouveau les suffrages de leurs concitoyens, cela signifie qu'il y aura dix-sept sénateurs novices dans le nouveau Congrès, chiffre record depuis 1958.

Une autre surprise a été la victoire d'un

La plus importante victoire démocrate est survenue dans l'État de New York où l'ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, M. Daniel Patrick Moynihan, a battu le sénateur républicain James Buckley par une marge de 500.000 voix. Ses discours farouchement pro-Israéliens au palais de verre ont valu à M. Moynihan la majeure partie de l'important vote juif de l'État.

Les démocrates ont également battu les sénateurs républicains dans l'Arizona, le Maryland, le Nebraska, l'Ohio, le Tennessee et Hawaï.

Vers la relance de l'inflation ?

Politique économique plus expansionniste

NEW YORK (AFP) : La victoire de M. Jimmy Carter aux élections présidentielles signifie que les États-Unis adopteront en 1977 une politique économique plus expansionniste, estime-t-on dans les milieux d'affaires.

La situation économique des États-Unis a été l'un des thèmes dominants de la campagne électorale. Le vainqueur du 2 novembre a continuellement critiqué l'insuffisance du rythme de la reprise et le niveau élevé du chômage qui touche encore 7,5 pour cent de la population active. Il s'est engagé à remettre l'Amérique au travail. C'est une promesse qu'il ne pourra pas oublier. Même s'il était tenté de le faire, le Congrès démocrate, qui s'inquiète de la pause enregistrée dans la reprise depuis le second trimestre, serait là pour le lui rappeler.

Sur la base des déclarations faites pendant la campagne, il est vraisemblable que la stimulation de l'économie viendra plus du lancement de nouveaux programmes que d'une relance de la consommation par une réduction des impôts.

Une telle réduction, pour les revenus modérés, reste au rang des préoccupations du président élu, mais semble-t-il plus dans le cadre d'une réforme fiscale qui sera longue à élaborer que comme simple stimulant économique.

Les intentions démocrates contiennent évidemment un certain risque inflationniste. C'est une des raisons pour lesquelles Wall Street a initialement baissé à l'ouverture du marché hier, tandis que le dollar s'affaiblissait quelque peu en Europe. Il faut noter toutefois que Jimmy Carter a également critiqué les efforts insuffisants selon lui de l'administration Ford dans le domaine de la lutte contre la hausse des prix qui est pourtant tombée à moins de 6 pour cent par an, l'un des taux les plus faibles des grands pays industrialisés. La longue campagne qu'il a menée depuis près de deux ans pour accéder à la Maison-Blanche lui a d'autre part permis de se rendre compte que l'inflation demeure une des grandes causes d'inquié-

tude des Américains.

En outre, les aspects inflationnistes de la politique budgétaire de la nouvelle administration pourraient être compensés, au moins en partie, par la politique monétaire de la réserve fédérale. M. Carter a annoncé son intention de réduire la durée du mandat des présidents de la "Fed" et de la faire correspondre à celle du mandat présidentiel. Mais c'est une réforme qui ne pourra être appliquée immédiatement, si elle l'est jamais, et M. Arthur Burns, l'actuel président de la Fed dont la prudence est connue, restera en fonctions l'an prochain.

L'évolution exacte de la politique du nouveau président dépendra en partie de l'évolution économique pendant le quatrième trimestre, en partie de la liberté de manoeuvre que lui laissera le budget que prépare la présente administration et en partie des conseillers qu'il se choisira dans ce domaine.

Les économistes de la Trésorerie prévoient actuellement une accélération de la reprise pendant les trois derniers mois de l'année. Mais ils l'avaient aussi prédite pour le troisième trimestre et elle ne s'est pas produite.

Le nouveau président entrera en fonctions le 20 janvier prochain et il héritera en fait pour l'année fiscale 1978, commençant en octobre prochain, du budget que prépare actuellement les divers ministères. Il pourra certes le modifier, mais cela ne pourra se faire que progressivement.

Enfin, le choix du prochain secrétaire au Trésor et du prochain président des conseillers économiques de la Maison-Blanche est l'une des tâches auxquelles va s'atteler le président élu dans les semaines qui viennent. Les noms de M. Robert Roosa, ancien sous-secrétaire au Trésor sous les administrations Kennedy et Johnson, et Lawrence Klein, professeur d'économie politique à l'université de Pennsylvanie, ont été mentionnés pour chacun de ces postes. Mais il y a d'autres "possibles".

Référendums nucléaires tous rejetés

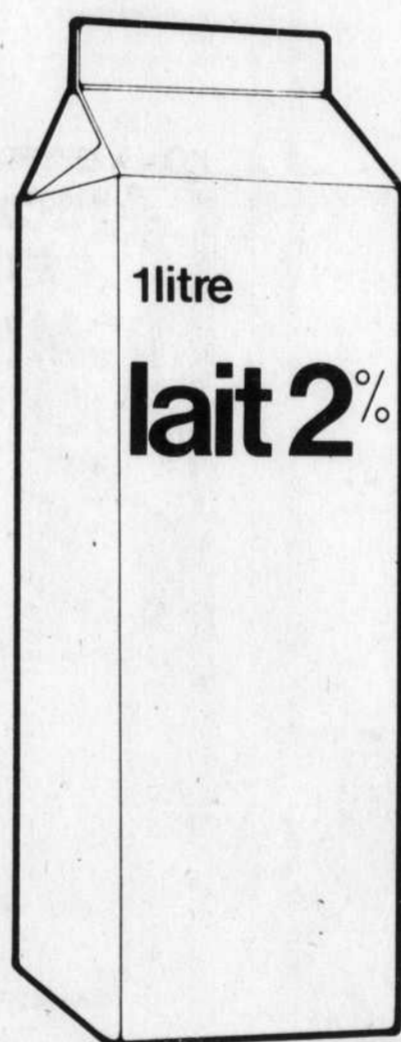
WASHINGTON (Reuter) — Les électeurs de six États ont repoussé au cours de l'élection de mardi les propositions qui leur étaient soumises et qui tendaient à restreindre le développement de l'énergie nucléaire.

Un référendum sur la "proposition 11" qui imposait des conditions draconiennes aux constructeurs de centrales nucléaires s'était soldé par un résultat analogue au mois de juin dernier en Californie.

Les électeurs ont, semble-t-il, estimé que des sauvegardes accrues auraient eu pour effet de renchérir l'énergie électrique. La proposition engagée au Congrès de chacun des six États a certifié la sûreté de la centrale projetée avant de donner le feu vert à sa construction.

Elle aurait rendu les compagnies constructrices responsables de tout accident. Les six États concernés étaient l'Ohio, le Colorado, Washington, Arizona, Ohio et Montana.

Le même bon lait frais dans les deux cas...



mais celui-ci est tellement plus commode!

Grand Pré est un lait nature qui se conserve pendant des semaines sans réfrigération, tant qu'il n'a pas été ouvert.

Et même quand le contenant est ouvert, il se conserve, au réfrigérateur, plus longtemps que le lait ordinaire.

Toute la saveur et les qualités nutritives du vrai lait frais, Grand Pré les conserve mieux grâce à sa pasteurisation améliorée et à son emballage spécial.

C'est le même bon lait frais qu'auparavant... sans les inconvénients traditionnels de la conservation.

Plus de problème avec le laitier; plus de sacs qui coulent; facile à manipuler. Plus besoin d'encombrer votre réfrigérateur. Plus besoin de courir chez le dépanneur et de payer cher pour votre oubli.

Grand Pré règle tous ces problèmes.

Grand Pré est tellement commode; tellement bon! Utilisez-le tous les jours! Faites provision de Grand Pré, lors de votre prochain magasinage!

GRAND PRÉ

Reste frais... sans réfrigération.

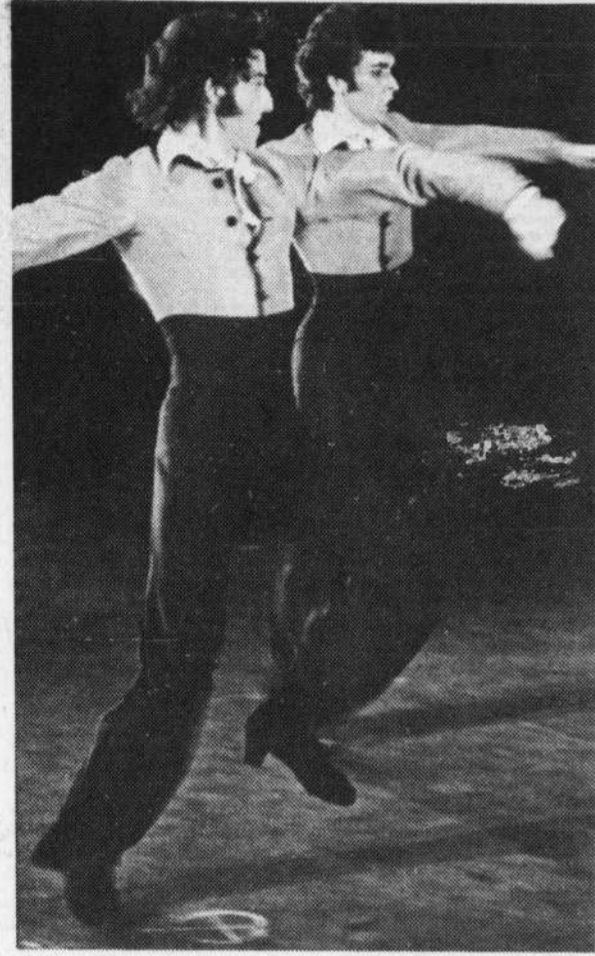
L'Espagne à l'honneur à la Place des Arts

par Marie-Claude

Les troupes de danse espagnole sont nombreuses et on peut parfois être sceptique à l'annonce de l'une d'entre elles qui viendrait nous visiter. Le Ballet Nacional Festivals de Espana, sera à la Place des Arts du 4 au 7 novembre et, si l'on en croit la critique londonienne, "le spectacle présenté par le Ballet Nacional Festivals de Espana est le meilleur et de loin le plus spectaculaire".

Composée de 45 danseurs, la troupe, sous la direction de Jesus Manjon, a maîtrisé les disciplines du ballet classique espagnol et les enrichies des styles flamenco et tzigane. Ce qui fait la particularité de la compagnie, c'est que son répertoire s'étend à tous les styles espagnols: boleros, zapateados, granados, alegrías, bulerías et guajiras, le tout dansé avec précision et panache.

Vibrant de couleur et de



Mario la Vega et Juan Manuel du Ballet Nacional Festivals de Espana

variété, le spectacle met en vedette Maria del Sol et Mario la Vega. Le critique du Financial Times décrit ainsi les étoiles de la troupe: "l'élégant Mario la Vega, la belle et dramatique Maria del Sol, deux artistes qui brillent d'un très grand éclat".

Dès l'âge de sept ans, Maria del Sol étudie la danse dans sa ville natale, Santander. Plus tard, elle se joint à la troupe de Rafael de Cordova et Carmen Mora avant de fonder, en 1968, le Ballet Antologia avec Mario la Vega, Angel Garcia et Alberto Lorca. Ce dernier signe aujourd'hui les chorégraphies du Ballet Nacional, issu du Ballet Antologia en 1970.

Après avoir étudié avec les maîtres de la danse espagnole, Mario la Vega commença sa carrière comme guitariste et chef du groupe "Les fantômes tziganes". Au retour d'un voyage en Amérique latine, il reprit ses études avec Angel Garcia et Alberto Lorca.

Prima Ballerina du Liceo Theatre de Barcelone, Aurora Pons a été invitée à danser avec la troupe de l'opéra de Sofia, en Bulgarie. Pour sa part, Curra Jimenez a dansé avec Jose Greco après avoir gagné le trophée national au Conservatoire Royal de Madrid et une médaille d'or à l'exposition mondiale de New York.

Pour avoir un avant-goût du spectacle du Ballet Nacional Festivals de Espana, il n'y a qu'à lire la description qu'en fait La Tribune de Genève: "Les corps bien cambrés, les ports de tête implacables, les épaulettes nobles des femmes, les claquements de pieds qui rythment l'attente des hommes devant la dame de leur choix, tout est conçu pour vous faire vibrer au rythme de la furia espagnole".

Les artistes invitent les cinq partis à exposer leur politique culturelle

par Angèle Dagenais

Et si les artistes votaient pour les partis politiques qui s'intéressent à l'art et qui sont capables de soutenir un programme culturel cohérent? C'est ce qu'environ 1.200 artistes des arts visuels et des arts de la scène ont invité le 8 novembre à la galerie Média tenteront de savoir.

Denis Lefebvre et Normand Thériault, de l'Institut d'art contemporain, ont lancé à cinq partis politiques une invitation à venir exposer leur politique artistique et culturelle dans les locaux de la galerie Média, rue Rachel. Il s'agit du Parti libéral du Québec, du Parti québécois, de l'Union nationale, du Parti national populaire et du Parti communiste du Québec. À ce jour seuls le Parti québécois qui déléguera M. Claude Charon, l'Union nationale qui sera représentée par le Dr Dagenais-Pérusse et le Parti communiste qui déléguera le candidat dans Saint-Jacques, M. Hervé Fuyet, ont répondu à l'invitation des artistes montrealais. Rejoins au téléphone par LE DEVOIR, le Parti libéral et le PNP ont déclaré respectivement qu'ils n'envoieraient personne à cette rencontre, n'ayant pu trouver un candidat ou membre de leur parti pour venir exposer la politique culturelle qu'ils défendent. Le journaliste, Jacques Guay, du Soleil à Québec a, pour sa part, accepté d'être ambassadeur de la soirée.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, aurait accepté de présenter son Livre vert lors de cette rencontre, si ce n'eût été de la campagne électorale mais re-

fuse catégoriquement d'utiliser cet instrument de travail à des fins électorales, car le Livre vert, dit-il, ne sert pas uniquement au Parti libéral mais concerne tous les Québécois.

L'organisateur de cette soirée, M. Normand Thériault, trouve pour sa part, "honteux" que le Parti libéral qui fonde sa campagne sur la "primauté culturelle du Québec et des Québécois" ne trouve personne capable de l'exposer aux premiers intéressés, les artistes, et de la défendre en compagnie d'adversaires politiques.

Cette première "discussion" entre artistes et hommes politiques s'inscrit dans le cadre d'une série de 15 rencontres échelonnées sur les trois prochaines semaines à la galerie Média, sous le thème "A faire" et qui ont pour but de resituer la culture québécoise, après la série de crises et remous qui ont marqué les six derniers mois: le Livre vert du ministère des Affaires culturelles, Corridart, le stade olympique, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, etc.

"A faire" abordera le théâtre, le cinéma, le vidéo, les arts plastiques et les grands débats de l'heure, et pour ce faire, les organisateurs ont invité des personnes qui ont toutes été choisies "pour avoir personnellement et souvent intimement vécu la situation proposée". C'est ainsi que Jean-Pierre Ronfard, André Brassard et Victor Lévy-Beaulieu lanceront le débat sur le théâtre, le 9 novembre; Gérald Godin (qui devait être

en compagnie du ministre l'Allier) traitera du Livre vert, le 10; François Charron, peintre et écrivain définira quelques propositions de travail pour l'avenir de la peinture au Québec, le 11 novembre.

Le 15 novembre, sera une soirée d'élections chez Média! Le 16 novembre, Michel Brault, Gilles Carle et Alain Dostie discuteront de cinéma, de débouchés pour la production cinématographique québécoise, de langue de travail, etc. Le 17 novembre, Fernande Saint-Martin, directrice du Musée d'art contemporain et instigatrice de l'idée d'un Corridart olympique, rue Sherbrooke, s'entretiendra de cet événement en compagnie des artistes de Corridart, Melvin Charney, Denis Forcier, Kevin McKenna et Jean-Pierre Séguin. François Charbonneau, artiste et chercheur en sciences urbaines traitera, le 18, des arts plastiques et des "fondements idéologiques à partir desquels fonctionne le discours d'art".

Le 22 novembre, "A faire" invitera trois analystes de la scène politique et culturelle à venir commenter le résultat des élections et à se demander encore une fois "si quelque chose a changé au pays du Québec".

Le 23 novembre sera consacré à ce nouveau médium artistique, le vidéo, outil technologique qui n'est pas neutre et de l'utilisation qui en est faite. Le 24 novembre, Nick Auf der Maur, André Leclerc, responsable du programme politique de la FTQ et auteur

échos

Le Musée d'art contemporain présente à compter du 11 novembre une exposition d'oeuvres de Betty Goodwin, peintre montrealaise née à Montréal en 1923. Betty Goodwin a participé à de nombreuses expositions et ses oeuvres font maintenant partie de plusieurs collections privées et publiques. Premier prix du British international print show en 1972, elle a participé aux Biennales internationales de Tokyo et de Segovie en 1974. Cette exposition se poursuivra jusqu'au 30 novembre.

Dans le cadre de la série L'art du mouvement, le groupe "Expression corporelle" de Michel Comte illustre aujourd'hui à midi au Piano noble de la Place des Arts, le thème du corps et de ses limites. Cette série de 16 spectacles présentés par la Régie de la Place des Arts, est commentée par Henri Barras.

L. CARON-LAHAIE, dt.p. C. CHARLEBOIS, dt.p. CONSEILLERS EN ALIMENTATION ET EN NUTRITION 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal H3G 1R8 téléphone: 871-1236

LES PETITS VIOLONS direction JEAN COUSINEAU LE 8 NOVEMBRE narrateur: ALBERT MILLAIRE

Complex advertisement for Théâtre Maisonneuve featuring a photo of a person and text: "Demi-tarif pour étudiants", "THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS", "Guichets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112"

Complex advertisement for L'Atelier N.C.T. featuring a logo and text: "CE SOIR L'ATELIER N.C.T. présente LES NERFS A L'AIR des textes de Jacqueline BARRETTE, J. Jacques GRISÉ, Claude MEUNIER, Jean-Pierre PLANTE, Isabelle DORÉ, Serge THÉRIAULT avec Vincent BILODEAU, Michèle DESLAURIERS, Isabelle DORÉ, Claude LAROCHE, Denis MERCIER, Marc MESSIER, Francine TOUGAS Mise en scène: Robert DUPARC 1200 Bleury Renseignements: 866-1964"

Complex advertisement for Ines Pérée et Inat Tendu featuring a logo and text: "réjean ducharme INES PÉRÉE ET INAT TENDU mise en scène, décors, costumes, éclairages, musique claud maher michel demers michel hinton Louise GAMACHE, Paul Savoie, Catherine BÉGIN, Francine VERNAC, Benoît GIRARD, France DESJARLAIS, Marc GRÉGOIRE, Michèle DESLAURIERS 1200, Bleury Renseignements: 866-1964"

Complex advertisement for Beau Bec En Spectacle à l'Outremont featuring photos of performers and text: "BEAU BEC PRÉSENTE EN SPECTACLE à l'OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145 JEAN-LUC PONTY LES SÉGUIN OCTOBRE 13 NOV. 7h.30 et 10h.00 17-18 NOV. 9h.30 19-20 NOV. 10h.00 10 DEC. 10h.00 11 DEC. 7h.30 10h.00 BILLETTS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) AU CINÉMA 277-4145 (AUSSI EN VENTE À L'ALTERNATIF)"

de "Poussières Taillibert" ainsi que Luc Durand, architecte de la firme Dastous et Durand et l'un des concepteurs du Village olympique s'entretiendront du "spectacle architectural" que constitue le stade olympique de Montréal. Le 25 novembre, Normand Thériault, directeur de l'Institut d'art contemporain et organisateur des rencontres "A faire" proposera une conception de l'art, "forme ultime de la liberté", traitera de l'"utopie" et de la recherche artisti-

que à faire au Québec dans des champs d'activité encore inexplorés.

Le 26 novembre, dernière journée de cet "A faire", c'est fête. De ces quinze jours de discussions, d'échanges et de couloirs d'artistes de différents disciplines naîtra un profil artistique plus précis de ce que veulent se donner les Québécois en matière artistique et culturelle et prendra la forme d'un document qui sera disponible à la galerie Média, 970 est, rue Rachel.

Complex advertisement for La Poudrière featuring a photo and text: "Prolongation jusqu'au 11 novembre des acteurs chevronnés — une des meilleures productions de la Poudrière Gail Scott (Gazette) AL'AFFICHE LE MISANTHROPE MOLIERE avec LOUISE TURCOT - FRANCOIS CARTIER JEAN MARCHAND - ELIZABETH LESIEUR MARGUERITE LEMIR - YVON BOUCHARD ALAIN FOURNIER - DANIEL TREMBLAY GASTON LEPAGE - JEAN-LUC MONTMINY CLAUDE ST-GERMAIN Mise en scène: François Cartier / Décors: Guy Beauregard Direction générale: Jeanne Beaubien Complet les 4 et 5 novembre Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821 Guichet ouvert de 12 h à 18 h. Montréal Trust P.V.M. AVIS POUR LE 5 NOVEMBRE Les personnes ayant acheté des billets pour la représentation du 5 novembre sont priées de communiquer sans délai à 526-0821."

Complex advertisement for Les Grands Explorateurs featuring a photo and text: "Le Groupe La Laurentienne présente LES GRANDS EXPLORATEURS avec Christian MONTY 2 au 7 nov. 20h 30 dim. 7 nov. 14h SALLE LE PLATEAU 3710, rue Calixa-Lavallée Billets \$3.25, en vente chez Expro-Mundo 1151, rue Alexandre-de-Sève et au Plateau de 12h à 20h à partir du 1er nov. Une production Expro Mundo Tél.: 527-9507"

Complex advertisement for Ballet Nacional Festivals de Espana featuring a photo and text: "PLACE DES ARTS Ballet NACIONAL FESTIVALES DE Espana 50 DANSEURS, CHANTEURS & MUSICIENS CE SOIR 20h. 30 JUSQU'AU 7 NOV. Billets: \$12, \$10, \$8, \$6, \$4 En vente à la Place des Arts et Montréal Trust P.V.M. Groupes: 935-9569 SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9 Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112"

télévision

Table with TV schedule information including channels (CBFT, CFTM, CBMT), times, and program titles like 'Ouvverture et horaire', 'Les 100 tons de Centour', 'Le Gattenberg', etc.

cinéma

Table with cinema listings including venue names (Complexe Desjardins, Cote-des-Neiges, etc.), showtimes, and titles like 'La griffe et la dent', 'Monkland', 'Chevalier', etc.

sur scène

Table with theater listings including venue names (Centaur, Nouvelles Compagnies Théâtrales, etc.), showtimes, and titles like 'The Playboy of the Western World', 'Les mimes électriques', etc.

Une jeune Moscovite lance un appel à "tous les Canadiens épris de liberté"

MOSCOU (d'après CP) — Mme Nailya Bibershtein, une jeune Moscovite âgée de 32 ans dont le mari, Boris, a quitté l'URSS voici deux

ans et se trouve aujourd'hui installé à Toronto, estime qu'elle a épuisé tous les recours officiels auxquels elle pouvait faire appel dans son propre pays, pour être autorisée à rejoindre son époux avec sa fille, Sofia, qui est âgée de neuf ans. Les autorités soviétiques lui refusent obstinément cette autorisation. C'est pourquoi elle a pris la décision de lancer un appel "à tous les citoyens canadiens épris de liberté, et à toutes les mamans du monde".

Elle l'a fait d'une façon que goûteront sans doute peu les fonctionnaires soviétiques: en donnant dans la rue, à Moscou une interview improvisée à un correspondant de l'agence Canadian Press, à qui elle a déclaré que sa situation avait atteint un point désespéré. Son appel, Mme Bibershtein a également résolu de le soutenir par un jeûne total qui dure maintenant depuis neuf jours, mais que facilite en son sens l'état de chômage auquel les autorités russes semblent la contraître, bien qu'elle soit ingénieure chimiste.

Elle n'est pas une parfaite inconnue en territoire canadien. M. Bibershtein, qui est à l'emploi d'une entreprise torontoise comme programmeur d'ordinateur, avait signalé sa présence l'hiver dernier en se livrant lui-même à un jeûne de 25 jours à la suite duquel on avait fait état de sa cause en Chambre des communes. Mais Boris Bibershtein avait eu à l'époque, auprès des autorités canadiennes, autant de succès qu'en a eu par la suite sa femme auprès des gouvernements soviétiques. Le ministre des Affaires extérieures du temps, M. Allan MacEachern, avait promis de s'occuper de l'affaire, et la promesse était restée sans suite. Quant au nouveau titulaire des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, il s'est fait donner la douche froide par son homologue soviétique, M. Andreï Gromyko, quand il a voulu soulever la semaine dernière la question des 300 familles russes dont un membre se trouve actuellement installé en territoire canadien. M. Jamieson était à Moscou à l'occasion d'une conférence du comité mixte canado-soviétique.

À son interlocuteur de l'agence de presse canadienne, de son côté, Mme Bibershtein a fait savoir que l'administration soviétique invoquait tous les prétextes pour l'empêcher de rejoindre son mari. On a soutenu entre autres, sans se soucier du fait qu'on s'obstine ainsi dans l'absurde, qu'en l'autorisant à partir on la séparerait de sa mère et de ses deux sœurs et qu'on violerait de cette façon les accords d'Helsinki sur la réunification des familles. On s'est de plus étonné qu'elle, Nailya, Ukrainienne de souche tartare, ait pu envisager d'abandonner le pays natal, même si on disait comprendre que son époux, de race juive, ait voulu le faire.



Ayant épuisé tous les recours officiels Mme Nailya Bibershtein, jeune Moscovite âgée de 32 ans, a lancé un appel "à toutes les mamans du monde", au nom de sa fille de neuf ans, Sofia, par l'entremise d'un correspondant de l'agence Canadian Press à Moscou... (Téléphoto CP)

Plaisirs de la Table

Restaurant Au Quinquet

Permis complet

LA BONNE CUISINE de "CHEZ-NOUS"

Tous les jours de 11 à 11 hres

Sam. dim.: de 5 à 11 hres

354 QUEST. BOUL. ST-JOSEPH entre Ave. du Parc et Malchison 272-4211

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est donné que Voyageur Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à changer ses horaires sur ses services Québec/Bas-Camou. Québec/Theford-Mines/Sherbrooke, Montréal/Bas-du-Fluveau, Québec/Bas-du-Fluveau, en vigueur le 11 novembre 1976, selon les détails déposés à la Commission.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande en faisant parvenir son opposition dans les quatre jours de la première publication du présent avis.

1ère publication: 3 novembre 1976
2ème publication: 4 novembre 1976
3ème publication: 5 novembre 1976

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCURER DE LA REQUERANTE

Prenez avis que le BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. a obtenu de la Commission des Transports du Québec une modification de ses tarifs comme suit:

FIXE et DÉCRETÉ en vigueur à compter du 27 octobre 1976 le supplément d'urgence no. 1276: en vigueur le 11 novembre 1976, selon les détails déposés à la Commission.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande en faisant parvenir son opposition dans les quatre jours de la première publication du présent avis.

1ère publication: 3 novembre 1976
2ème publication: 4 novembre 1976
3ème publication: 5 novembre 1976

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCURER DE LA REQUERANTE

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-029205-767

GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED, Demanderesse.

LAWRENCE K. PRAIRIE, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est enjoint au défendeur Lawrence K. Prairie à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la présente publication.

A. BEAULIEU, Greffier

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que GRANITE CONSTRUCTION INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de BEAUFORT est transférée toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 26ème jour du mois d'août 1976 et enregistré au Bureau de l'enregistrement de la Division d'enregistrement de VALDREUIL, le 24ème jour du mois de septembre 1976 sous le numéro 140353.

Date à Montréal ce 27ème jour du mois d'octobre 1976

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

La présente est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2734418, la Banque du Commerce Canadienne Impériale (ci-après appelée "la Banque") a été transférée et transférée de nouveau à Pierre de Paris Fashion Limited (ci-après appelé "le client") 445 rue St-Hélène, Montréal, Québec. Manufacture des luges des femmes tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 18 mai, 1972 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2355017.

Fait ce vingt-sept jour d'octobre 1976

Banque de Commerce Canadienne Impériale

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-035693-766

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED, DEMANDERESSE

ROBERT DE GRANDMAISON, DÉFENDEUR

Il est ordonné au défendeur M. Robert De Grandmaison de lieux inconnus, de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au bureau du greffier de la Cour Provinciale au no 10 est rue Craig, Montréal à son intention.

Montréal le 4 novembre 1976

CLAUDE DUFOUR, Greffier de la Cour Prov.

Mes Boiscclair, Lamoureux, Brizard, 210 ouest rue St-Jacques Suite 500, Montréal

AVIS est donné que TULES DE CERAMIQUE ETNA INC. - ETNA CERAMIC TILES INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la cité et district de Montréal, s'adressera au Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives de la Province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

DATE à Montréal, ce 1er jour d'octobre, 1976

GERALD Y. GREEN, PROCUREUR DE LA COMPAGNIE

Montréal, le 1er novembre 1976

ROBERT MONETTE, Procureur de la requérante

6850 est, Sherbrooke, suite 350 Montréal, P.Q. Tél.: 253-2261

CITE DE WESTMOUNT

Propriétaires d'immeubles qui, le 1er novembre 1976, étaient inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur dans un ce qui concerne des immeubles situés dans un district zoné ou d'une partie adjacente au district zoné C7.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Westmount,

QUE, lors de son assemblée tenue le 1er novembre 1976, le Conseil de la Cité de Westmount a adopté le règlement 825 intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 655 POUR REGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" (DISTRICT C7). Dans le district C7, cet amendement encouragera les magasins situés au niveau du rez-de-chaussée.

QUE les limites des dits districts zonés ou des parties adjacentes sont comme ce qui suit:

RD42 - Borné à l'Est par les limites est de la Cité; au Sud par la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Wood avec exception pour les propriétés sur l'avenue Wood à partir du Boulevard de Maisonneuve à la rue Ste-Catherine dans le district C9; au Nord par le Boulevard de Maisonneuve

C8 - Borné à l'est par le côté est de l'avenue Wood; au Sud par le côté nord de la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'arrière des lignes du lot sur le côté est de l'avenue Greene; au Nord par le côté sud du Boulevard de Maisonneuve

C11 - Borné à l'Est par l'avenue Atwater; au Sud par le côté nord du Boulevard Dorchester; à l'Ouest par la limite est de la présente zone C10; au Nord par l'arrière des lignes du lot sur le côté nord de la rue Tupper.

C15 - Borné à l'Est par l'avenue Gladstone; au Sud par le chemin parallèle à la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Greene; au Nord par la rue Ste-Catherine

Tout ceci est décrit au complet dans le règlement 655 tel qu'amendé.

QUE les propriétaires d'immeubles qui sont inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur à Westmount, en ce qui concerne une propriété immobilière ici spécifiée, et dans le cas de personnes âgées, qui sont en âge et citoyens canadiens en date du 1er novembre 1976, peuvent être autorisés à voter sur le règlement 825 et peuvent demander, conformément à l'enregistrement de la procédure prévue, selon les articles 396a à 398 de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 825 peut être soumis à un vote, sur présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une pétition signée par un minimum de douze personnes autorisées à voter sur ledit règlement, pour chacun des districts zonés ou parties adjacentes au district zoné C7 ou par la majorité d'eux si leur nombre est moins que vingt-quatre.

QUE toutes les personnes peuvent consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Donné à Westmount, P.Q. ce 2ième jour du mois de novembre 1976

R.B. Seaman, Greffier

MINIBUS FOREST INC.

7820 rue Du Mail, Ville d'Anjou, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisé à effectuer le transport suivant:

Service: Transport d'handicapés par wagonnettes spécialement agencées, dans Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de ladite ville, et retour.

Ce service sera fourni et opéré de 7 heures à 23 heures du lundi au vendredi inclusivement.

Ce permis est demandé pour une période de 364 jours.

Toute personne intéressée peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e publication dans ce journal en s'adressant à la C.T.O. 505 Sherbrooke est, Montréal

1ère publication: 3 novembre 1976
2ème publication: 4 novembre 1976
3ème publication: 5 novembre 1976

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCURER DE LA REQUERANTE

COUR SUPERIEURE

Aide Juridique-chambre de la famille

NO: 500-12-064681-764

DAME NAOMIE PIERRE, domiciliée et résidant au 1250 rue Villery, app. 5, Montréal, Requérante

VS.

M. FRANTZ PARFAIT, adresse inconnue, Intimé

AVIS LEGAL - PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au requérant M. FRANTZ PARFAIT de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication du présent avis et est avisé qu'une copie de la requête en divorce a été laissée pour lui au Palais de Justice à Montréal, division des divorces.

De plus, l'intimé M. FRANTZ PARFAIT, est requis, par les présentes, de se présenter à la Cour Supérieure au Palais de Justice à Montréal 10 est rue St-Antoine, en salles 2.01, à 9-30 heures de l'avant-midi pour répondre à une requête pour mesures provisoires, le 30 novembre 1976.

Montréal, le 1er novembre 1976

PARENT & GIRARD-avocats, 333 est rue St-Antoine, Montréal, Tél.: 861-6794

COUR SUPERIEURE

James Nickles, 1020, 25e avenue, Fabreville, Laval. Règlement 19. Permis sans catégorie économique. Le requérant s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant: Classe de permis autobus scolaire 20 et 60 passagers. Service A transport d'enfants de 3 à 6 ans, demeurant à Montréal-Nord, St-Léonard, Ahuntsic et Rosemont et se rendant à l'École Montessori Pré-school Centre, 1505 Serre, Montréal et retour. Service B transport d'enfants de 3 à 6 ans, demeurant à Roxboro et Pierrefonds et se rendant à l'École Montessori School Inc. 186, Centre commerciale Roxboro et retour. Ce service sera donné matin et l'après-midi, 5 jours par semaine. Ce permis est demandé pour la période scolaire 1976-77.

Toute personne intéressée peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la 3e publication dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal

1ère publication: 4 novembre 1976
2ème publication: 5 novembre 1976
3ème publication: 6 novembre 1976

PIROUQUÉ, Bouchard, Badaux et Allard, Procureurs de la demanderesse.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que GRANITE CONSTRUCTION INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de BEAUFORT est transférée toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 26ème jour du mois d'août 1976 et enregistré au Bureau de l'enregistrement de la Division d'enregistrement de VALDREUIL, le 24ème jour du mois de septembre 1976 sous le numéro 140353.

Date à Montréal ce 27ème jour du mois d'octobre 1976

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENZ AVIS QUE LES ENTREPRISES DU LAC DUHAMEL LITEE, Lac DUHAMEL, St-Jovite, district de Terrebonne, province de Québec, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis spécial Hauteville, afin de poursuivre les remorques de la compagnie MAGNY TRANSPORT INC., selon toutes les clauses du permis 4724-V, laquelle demande un permis de courtier en transport routier.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial Hauteville déposée à la Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Première parution: 2 novembre 1976
Deuxième parution: 3 novembre 1976
Troisième parution: 4 novembre 1976
Montréal, ce 27 octobre 1976

Deveux & Laviolette, Procureurs de la requérante.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

ASG. 61450-F

POUR 10h30 a.m. heure de Montréal

Mardi, le 23 novembre 1976

Montréal Métropolitain

FOURNITURE DE CINQ (5) HELICOPTÈRES ALUQUETTE II ASTAZOU MODELE 318C USAGES MAIS REMIS À NEUF

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC

Bureau no 809

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal, Qué., Canada

H2Z 1A4

La garantie de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000) doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000, le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Le secrétaire M.-A. DEMERS

CITE DE WESTMOUNT

Propriétaires d'immeubles qui, le 1er novembre 1976, étaient inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur dans un ce qui concerne des immeubles situés dans un district zoné ou d'une partie adjacente au district zoné C7.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Westmount,

QUE, lors de son assemblée tenue le 1er novembre 1976, le Conseil de la Cité de Westmount a adopté le règlement 825 intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 655 POUR REGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" (DISTRICT C7). Dans le district C7, cet amendement encouragera les magasins situés au niveau du rez-de-chaussée.

QUE les limites des dits districts zonés ou des parties adjacentes sont comme ce qui suit:

RD42 - Borné à l'Est par les limites est de la Cité; au Sud par la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Wood avec exception pour les propriétés sur l'avenue Wood à partir du Boulevard de Maisonneuve à la rue Ste-Catherine dans le district C9; au Nord par le Boulevard de Maisonneuve

C8 - Borné à l'est par le côté est de l'avenue Wood; au Sud par le côté nord de la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'arrière des lignes du lot sur le côté est de l'avenue Greene; au Nord par le côté sud du Boulevard de Maisonneuve

C11 - Borné à l'Est par l'avenue Atwater; au Sud par le côté nord du Boulevard Dorchester; à l'Ouest par la limite est de la présente zone C10; au Nord par l'arrière des lignes du lot sur le côté nord de la rue Tupper.

C15 - Borné à l'Est par l'avenue Gladstone; au Sud par le chemin parallèle à la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Greene; au Nord par la rue Ste-Catherine

Tout ceci est décrit au complet dans le règlement 655 tel qu'amendé.

QUE les propriétaires d'immeubles qui sont inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur à Westmount, en ce qui concerne une propriété immobilière ici spécifiée, et dans le cas de personnes âgées, qui sont en âge et citoyens canadiens en date du 1er novembre 1976, peuvent être autorisés à voter sur le règlement 825 et peuvent demander, conformément à l'enregistrement de la procédure prévue, selon les articles 396a à 398 de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 825 peut être soumis à un vote, sur présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une pétition signée par un minimum de douze personnes autorisées à voter sur ledit règlement, pour chacun des districts zonés ou parties adjacentes au district zoné C7 ou par la majorité d'eux si leur nombre est moins que vingt-quatre.

QUE toutes les personnes peuvent consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Donné à Westmount, P.Q. ce 2ième jour du mois de novembre 1976

R.B. Seaman, Greffier

CITE DE WESTMOUNT

Propriétaires d'immeubles qui, le 1er novembre 1976, étaient inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur dans un ce qui concerne des immeubles situés dans un district zoné ou d'une partie adjacente au district zoné C7.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Westmount,

QUE, lors de son assemblée tenue le 1er novembre 1976, le Conseil de la Cité de Westmount a adopté le règlement 825 intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 655 POUR REGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" (DISTRICT C7). Dans le district C7, cet amendement encouragera les magasins situés au niveau du rez-de-chaussée.

QUE les limites des dits districts zonés ou des parties adjacentes sont comme ce qui suit:

RD42 - Borné à l'Est par les limites est de la Cité; au Sud par la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Wood avec exception pour les propriétés sur l'avenue Wood à partir du Boulevard de Maisonneuve à la rue Ste-Catherine dans le district C9; au Nord par le Boulevard de Maisonneuve

C8 - Borné à l'est par le côté est de l'avenue Wood; au Sud par le côté nord de la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'arrière des lignes du lot sur le côté est de l'avenue Greene; au Nord par le côté sud du Boulevard de Maisonneuve

C11 - Borné à l'Est par l'avenue Atwater; au Sud par le côté nord du Boulevard Dorchester; à l'Ouest par la limite est de la présente zone C10; au Nord par l'arrière des lignes du lot sur le côté nord de la rue Tupper.

C15 - Borné à l'Est par l'avenue Gladstone; au Sud par le chemin parallèle à la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Greene; au Nord par la rue Ste-Catherine

Tout ceci est décrit au complet dans le règlement 655 tel qu'amendé.

QUE les propriétaires d'immeubles qui sont inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur à Westmount, en ce qui concerne une propriété immobilière ici spécifiée, et dans le cas de personnes âgées, qui sont en âge et citoyens canadiens en date du 1er novembre 1976, peuvent être autorisés à voter sur le règlement 825 et peuvent demander, conformément à l'enregistrement de la procédure prévue, selon les articles 396a à 398 de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 825 peut être soumis à un vote, sur présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une pétition signée par un minimum de douze personnes autorisées à voter sur ledit règlement, pour chacun des districts zonés ou parties adjacentes au district zoné C7 ou par la majorité d'eux si leur nombre est moins que vingt-quatre.

QUE toutes les personnes peuvent consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Donné à Westmount, P.Q. ce 2ième jour du mois de novembre 1976

R.B. Seaman, Greffier

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-015564-766

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, Partie demanderesse

VS.

GISELE MOUSSETTE, Partie défendresse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défendresse GISELE MOUSSETTE est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref de saisie avant jugement, affidavit, déclaration et avis selon art 119A c.p.c. a été laissée à son intention au greffe de la Cour, Montréal, ce 1er novembre 1976.

PROTONOTAIRE C.S.M. A. BEAULIEU

Mes Dorais & Hudon, avocats 215 St-Jacques 7e étage Montréal, P.Q. Tél.: 871-3536.

COUR SUPERIEURE

NO: 500-12-064681-764

DAME NAOMIE PIERRE, domiciliée et résidant au 1250 rue Villery, app. 5, Montréal, Requérante

VS.

M. FRANTZ PARFAIT, adresse inconnue, Intimé

AVIS LEGAL - PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au requérant M. FRANTZ PARFAIT de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication du présent avis et est avisé qu'une copie de la requête en divorce a été laissée pour lui au Palais de Justice à Montréal, division des divorces.

De plus, l'intimé M. FRANTZ PARFAIT, est requis, par les présentes, de se présenter à la Cour Supérieure au Palais de Justice à Montréal 10 est rue St-Antoine, en salles 2.01, à 9-30 heures de l'avant-midi pour répondre à une requête pour mesures provisoires, le 30 novembre 1976.

Montréal, le 1er novembre 1976

PARENT & GIRARD-avocats, 333 est rue St-Antoine, Montréal, Tél.: 861-6794

COUR SUPERIEURE

James Nickles, 1020, 25e avenue, Fabreville, Laval. Règlement 19. Permis sans catégorie économique. Le requérant s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant: Classe de permis autobus scolaire 20 et 60 passagers. Service A transport d'enfants de 3 à 6 ans, demeurant à Montréal-Nord, St-Léonard, Ahuntsic et Rosemont et se rendant à l'École Montessori Pré-school Centre, 1505 Serre, Montréal et retour. Service B transport d'enfants de 3 à 6 ans, demeurant à Roxboro et Pierrefonds et se rendant à l'École Montessori School Inc. 186, Centre commerciale Roxboro et retour. Ce service sera donné matin et l'après-midi, 5 jours par semaine. Ce permis est demandé pour la période scolaire 1976-77.

Toute personne intéressée peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la 3e publication dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal

1ère publication: 4 novembre 1976
2ème publication: 5 novembre 1976
3ème publication: 6 novembre 1976

PIROUQUÉ, Bouchard, Badaux et Allard, Procureurs de la demanderesse.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que GRANITE CONSTRUCTION INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de BEAUFORT est transférée toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 26ème jour du mois d'août 1976 et enregistré au Bureau de l'enregistrement de la Division d'enregistrement de VALDREUIL, le 24ème jour du mois de septembre 1976 sous le numéro 140353.

Date à Montréal ce 27ème jour du mois d'octobre 1976

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENZ AVIS QUE LES ENTREPRISES DU LAC DUHAMEL LITEE, Lac DUHAMEL, St-Jovite, district de Terrebonne, province de Québec, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis spécial Hauteville, afin de poursuivre les remorques de la compagnie MAGNY TRANSPORT INC., selon toutes les clauses du permis 4724-V, laquelle demande un permis de courtier en transport routier.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial Hauteville déposée à la Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Première parution: 2 novembre 1976
Deuxième parution: 3 novembre 1976
Troisième parution: 4 novembre 1976
Montréal, ce 27 octobre 1976

Deveux & Laviolette, Procureurs de la requérante.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

ASG. 61450-F

POUR 10h30 a.m. heure de Montréal

Mardi, le 23 novembre 1976

Montréal Métropolitain

FOURNITURE DE CINQ (5) HELICOPTÈRES ALUQUETTE II ASTAZOU MODELE 318C USAGES MAIS REMIS À NEUF

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC

Bureau no 809

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal, Qué., Canada

H2Z 1A4

La garantie de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000) doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000, le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Le secrétaire M.-A. DEMERS

CITE DE WESTMOUNT

Propriétaires d'immeubles qui, le 1er novembre 1976, étaient inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur dans un ce qui concerne des immeubles situés dans un district zoné ou d'une partie adjacente au district zoné C7.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Westmount,

QUE, lors de son assemblée tenue le 1er novembre 1976, le Conseil de la Cité de Westmount a adopté le règlement 825 intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 655 POUR REGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" (DISTRICT C7). Dans le district C7, cet amendement encouragera les magasins situés au niveau du rez-de-chaussée.

QUE les limites des dits districts zonés ou des parties adjacentes sont comme ce qui suit:

RD42 - Borné à l'Est par les limites est de la Cité; au Sud par la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Wood avec exception pour les propriétés sur l'avenue Wood à partir du Boulevard de Maisonneuve à la rue Ste-Catherine dans le district C9; au Nord par le Boulevard de Maisonneuve

C8 - Borné à l'est par le côté est de l'avenue Wood; au Sud par le côté nord de la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'arrière des lignes du lot sur le côté est de l'avenue Greene; au Nord par le côté sud du Boulevard de Maisonneuve

C11 - Borné à l'Est par l'avenue Atwater; au Sud par le côté nord du Boulevard Dorchester; à l'Ouest par la limite est de la présente zone C10; au Nord par l'arrière des lignes du lot sur le côté nord de la rue Tupper.

C15 - Borné à l'Est par l'avenue Gladstone; au Sud par le chemin parallèle à la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Greene; au Nord par la rue Ste-Catherine

Tout ceci est décrit au complet dans le règlement 655 tel qu'amendé.

QUE les propriétaires d'immeubles qui sont inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur à Westmount, en ce qui concerne une propriété immobilière ici spécifiée, et dans le cas de personnes âgées, qui sont en âge et citoyens canadiens en date du 1er novembre 1976, peuvent être autorisés à voter sur le règlement 825 et peuvent demander, conformément à l'enregistrement de la procédure prévue, selon les articles 396a à 398 de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 825 peut être soumis à un vote, sur présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une pétition signée par un minimum de douze personnes autorisées à voter sur ledit règlement, pour chacun des districts zonés ou parties adjacentes au district zoné C7 ou par la majorité d'eux si leur nombre est moins que vingt-quatre.

QUE toutes les personnes peuvent consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Donné à Westmount, P.Q. ce 2ième jour du mois de novembre 1976

R.B. Seaman, Greffier

CITE DE WESTMOUNT

Propriétaires d'immeubles qui, le 1er novembre 1976, étaient inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur dans un ce qui concerne des immeubles situés dans un district zoné ou d'une partie adjacente au district zoné C7.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Westmount,

QUE, lors de son assemblée tenue le 1er novembre 1976, le Conseil de la Cité de Westmount a adopté le règlement 825 intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 655 POUR REGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" (DISTRICT C7). Dans le district C7, cet amendement encouragera les magasins situés au niveau du rez-de-chaussée.

QUE les limites des dits districts zonés ou des parties adjacentes sont comme ce qui suit:

RD42 - Borné à l'Est par les limites est de la Cité; au Sud par la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Wood avec exception pour les propriétés sur l'avenue Wood à partir du Boulevard de Maisonneuve à la rue Ste-Catherine dans le district C9; au Nord par le Boulevard de Maisonneuve

C8 - Borné à l'est par le côté est de l'avenue Wood; au Sud par le côté nord de la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'arrière des lignes du lot sur le côté est de l'avenue Greene; au Nord par le côté sud du Boulevard de Maisonneuve

C11 - Borné à l'Est par l'avenue Atwater; au Sud par le côté nord du Boulevard Dorchester; à l'Ouest par la limite est de la présente zone C10; au Nord par l'arrière des lignes du lot sur le côté nord de la rue Tupper.

C15 - Borné à l'Est par l'avenue Gladstone; au Sud par le chemin parallèle à la rue Ste-Catherine; à l'Ouest par l'avenue Greene; au Nord par la rue Ste-Catherine

Tout ceci est décrit au complet dans le règlement 655 tel qu'amendé.

QUE les propriétaires d'immeubles qui sont inscrits au rôle d'évaluation, alors en vigueur à Westmount, en ce qui concerne une propriété immobilière ici spécifiée, et dans le cas de personnes âgées, qui sont en âge et citoyens canadiens en date du 1er novembre 1976, peuvent être autorisés à voter sur le règlement 825 et peuvent demander, conformément à l'enregistrement de la procédure prévue, selon les articles 396a à 398 de la Loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 825 peut être soumis à un vote, sur présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une pétition signée par un minimum de douze personnes autorisées à voter sur ledit règlement, pour chacun des districts zonés ou parties adjacentes au district zoné C7 ou par la majorité d'eux si leur nombre est moins que vingt-quatre.

QUE toutes les personnes peuvent consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Donné à Westmount, P.Q. ce 2ième jour du mois de novembre 1976

R.B. Seaman, Greffier

COUR SUPERIEURE

NO: 05-004-213-763

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Demanderesse,

VS.

CLAUDE BENOIT, ROBERT DUPUIS & J.A. DUPUIS & AL, Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

A CLAUDE BENOIT, ROBERT DUPUIS ET J.A. DUPUIS

AVIS vous est donné qu'une copie a été laissée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de \$29,771.16 plus les intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente (30) jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(S) A. BEAULIEU, PROTOTAIRE COUR SUPERIEURE MONTRÉAL

REINHARDT, DESCHAMPS & LABELLÉ, 500, Place d'Armes, suite 2750, Montréal, Qué. Avocats de la demanderesse

COUR SUPERIEURE

NO: 500-12-064681-764

DAME NAOMIE PIERRE, domiciliée et résidant au 1250 rue Villery, app. 5, Montréal, Requérante

VS.

M. FRANTZ PARFAIT, adresse inconnue, Intimé

AVIS LEGAL - PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au requérant M. FRANTZ PARFAIT de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée pour lui au Palais de Justice à Montréal, division des divorces.

De plus, l'intimé M. FRANTZ PARFAIT, est requis, par les présentes, de se présenter à la Cour Supérieure au Palais de Justice à Montréal 10 est rue St-Antoine, en salles 2.01, à 9-30 heures de l'avant-midi pour répondre à une requête pour mesures provisoires, le 30 novembre 1976.

Montréal, ce 26 octobre 1976.

PROTONOTAIRE de la Cour Supérieure de Montréal

C'est la troisième qui a fait la différence Le Canadien bat les Stars 5-2

BLOOMINGTON — Le Canadien a vaincu les North Stars du Minnesota, hier soir, 5-2, mais on aurait cru, avant la troisième période, que le contraire fut possible. Le compte était en effet 2-2, à la fin de la deuxième, et le Canadien n'avait pas, dans les 40 premières minutes de jeu, réussi à percer efficacement la défensive des Stars.

En troisième, cependant, la grosse machine Bowman s'est mise en marche, Doug Risebrough, Réjean Houle et Mario Tremblay réussissant des buts casse-reins contre un Dave LoPresti délaissé par ses défenseurs.

Les Stars avaient réussi à tenir le Canadien à distance, avant le but de Risebrough, qui démontre, de même que Tremblay, des qualités sans cesse plus évidentes. Dean Talafus a déjoué un Ken Dryden qu'on a déjà vu dans de meilleures performances, à 19:42.

Risebrough a marqué à 49 secondes en dernier vingt, le but qui infligeait un troisième revers consécutif aux Stars, suivi par Houle, dont le tir en revers est venu à 8:47. Mario Tremblay a mis fin à la soirée avec un lancer frappé à 25 pieds, à 11:27. C'était pour Tremblay un cinquième but cette saison, un autre sur un lancer frappé.

Le Canadien, toujours détenteur du premier rang dans

la section James Norris, a pris l'avance, 1-0, en premier vingt, avec un but de Pete Mahovich. Doug Hogaboam a nivelé, puis Steve Shutt a marqué son 13e, pour redonner l'avance au Tricolore.

À Toronto, les Maple Leafs ont perdu leur premier match depuis le rappel de la Ligue centrale du jeune gardien Mike Palmateer, en s'inclinant 2-6 devant les Blues de Saint-Louis. Les Leafs voient ainsi prendre fin une série de trois victoires, mais ne peuvent blâmer Palmateer de ce revers, puisque les Blues ont contrôlé le jeu, en réussissant 35 lancers contre 17.

Pierre Plante, avec deux buts, Red Berenson, Ted Irvine, Garry Unger et Jerry Butler ont compté pour les vainqueurs, tandis que Borje Salming et Ian Turnbull répliquaient pour les Leafs.

Palmateer a emballé les Torontois, hier soir, par ses acrobaties. Il a commencé à travailler au Maple Leafs Gardens il y a quatre ans en aidant les Marlboros de la ville reine à remporter la coupe Memorial.

A Richfield, en Ohio, des buts de Dave Hutchinson et Tommy Williams, à moins de 70 secondes de la fin du match, ont procuré aux Kings de Los Angeles une victoire de 4-2 contre les Barons de Cleveland. Hutchinson a déjoué le gardien Gary Simmons à

18:51, sur un tir de 25 pieds, et Williams, qui s'était fait complice des buts de Butch Goring et Gene Carr, a logé le disque dans un filet désert à 19:54.

Les buts des Barons ont été réussis par Wayne Merrick et Dave Gardner.

Ligue Nationale

Canadien 5, North Stars 2

Première période
1-MONTREAL: Mahovich (3) 4:12
2-MINNESOTA: Hogaboam (3) 10:52
3-MONTREAL: Shutt (13) 18:55
Pénalités: Gainey Mon. 8:34
Pénalité: Talafous (6) 19:42

Deuxième période
Aucune pénalité

Troisième période
5-MONTREAL: Risebrough (5) 8:47
6-MONTREAL: Houle (5) 11:27
7-MONTREAL: Tremblay (5) 11:27
Pénalité: O'Brien Min. 10:23

Tirs au but
Montréal 6 10 5-21
Minnesota 9 8 4-21
Gardiens: Dryden Mon.; LoPresti Min.
Assistance: 8,108.

Kings 4, Barons 2

1ère période
1-LOS ANGELES: Carr (2) 5:11
2-CLEVELAND: Gardner (2) 9:30
Pénalités: Hutchinson LA 1:09; Hutchinson LA 12:58; Sabourin C 15:27; Carr LA 19:15

2ème période
3-CLEVELAND: Merrick (3) 2:33
Pénalités: Moxey C 5:02; Schultz LA, Frig. C 17:30

3ème période
4-LOS ANGELES: Goring (6) 0:58
5-LOS ANGELES: Hutchinson (2) 18:51
6-LOS ANGELES: Williams (9) 19:54
Aucune pénalité.

Tirs au but
Los Angeles 9 10 12-31
Cleveland 14 15 5-34
Gardiens: Vachon LA; Simmons C.
Assistance: 3,157.

Blues 6, Maple Leafs 2

Première période
1-ST LOUIS: Plante (8) 18:05
Pénalités: McKenny T 4:31; Gassoff SL 7:43; Larose SL 14:46

Deuxième période
2-ST LOUIS: Berenson (5) 7:36
3-TORONTO: Salming (1) 16:14
4-ST LOUIS: Irvine (3) 18:19
Pénalités: Boutette T 17:45; Larose SL 19:39

Troisième période
6-ST LOUIS: Butler (2) 4:47
7-ST LOUIS: Irvine (8) 11:45
8-ST LOUIS: Plante (9) 19:52
Pénalités: Smith SL 5:51; Unger SL, Carlyle T 13:40

Tirs au but
St. Louis 15 13 7-35
Toronto 5 9 3-17
Gardiens: Stanowski SL; Palmateer T.
Assistance: 16,380.

Association Mondiale

Stingers 8, Racers 2

Première période
1-CINCINNATI: Larose (5) 10:10
2-CINCINNATI: Marsh (3) 11:15
3-CINCINNATI: Leduc (7) 13:21
4-CINCINNATI: Stoughton (10) 16:48
Pénalités: Clackson Ind 15:53; Larose Cin 18:34

Deuxième période
5-CINCINNATI: Abgral (7) 4:45
6-CINCINNATI: Locas (7) 9:52
7-CINCINNATI: Marsh (4) 10:07
8-CINCINNATI: Larose (6) 11:39
Pénalités: Clackson Ind 8:01; Maggs Ind 15:42

Troisième période
9-INDIANAPOLIS: McDonald (5) 10:30
10-INDIANAPOLIS: Harris (5) 11:00
Pénalités: Marsh Cin 13:50; Sobchuk Cin 14:35

Tirs au but
Indianapolis 9 7 11-27
Cincinnati 10 15 7-32
Gardiens: Park, Brown, Indianapolis; Lapointe, Cincinnati.
Assistance: 7,565.



C'était après les Jeux, à son retour en Roumanie. Nadia arborait alors ce sourire tranquille des grands champions... et 20 livres de moins qu'aujourd'hui. (Téléphoto AP)

Teodora Ungureanu en relèvement La carrière de Nadia finie ?

(D'après CP) — L'épopée de Nadia Comaneci serait terminée. La reine des Jeux de Montréal, "la" gymnaste, a de graves problèmes de poids, et on croit voir poindre à l'horizon une relève à la glorieuse de "10": Teodora Ungureanu, sa compatriote, celle qui, à Montréal, fut tenue dans son ombre.

Avant-hier, à Toronto, Mlle Ungureanu s'est imposée, dans une rencontre internationale, en remportant l'épreuve individuelle, avec 38,10 points sur un total possible de 40. Mlle Ungureanu serait donc en train, peut-être avec moins de brio que sa désormais légendaire coéquipière des Jeux de Montréal, de renverser les rôles dans la hiérarchie de la gymnastique roumaine et internationale.

Depuis la fin des Jeux de Montréal, Nadia, régnant sur la discipline grâce à l'immense prestige de sa victoire olympique,

n'est presque pas apparue sur la scène sportive. A sa dernière apparition, dans une compétition européenne, elle est tombée, dans son exercice aux barres asymétriques, qui étaient pourtant sa spécialité aux Jeux.

On dit, en Roumanie, que Nadia, qui aura bientôt 15 ans, a engraisé de 20 livres. Son corps, jadis parfait, fait maintenant 112 livres. Les experts en gymnastique disent que cette soudaine inflation provient de l'augmentation des fibres musculaires de la jeune fille, ce qui est normal à la période de la puberté. Ces experts ajoutent qu'il est impossible de réduire, une fois qu'ils ont pris de l'ampleur, le volume de ces tissus.

Cela signifie que Nadia ne pourra jamais redevenir ce qu'elle a été.

La relève roumaine est à l'oeuvre, cependant, en la personne de Mlle Ungureanu, qui a augmenté le nombre de ses apparitions sur la scène internationale, pour se mieux préparer aux Jeux de Moscou. Son travail intensif semble lui rapporter.

Mardi soir, à Toronto, elle a complètement surclassé ses compétitrices, tant à la poutre et aux asymétriques qu'au sol, où elle a obtenu 9,7. Sa démonstration était par ailleurs une copie de celle de Mlle Comaneci, à Montréal. Elle a employé la même musique, exécuté les mêmes mouvements.

En dépit du fait qu'elles s'entraînent ensemble, les deux jeunes filles se font quand même la compétition. "Nous sommes très amies, dit-elle, rappelant ses déclarations similaires, à Montréal, mais la compétition est la compétition, et nous ne nous donnons aucune chance l'une à l'autre."

Mardi soir, à Toronto, elle a complètement surclassé ses compétitrices, tant à la poutre et aux asymétriques qu'au sol, où elle a obtenu 9,7. Sa démonstration était par ailleurs une copie de celle de Mlle Comaneci, à Montréal. Elle a employé la même musique, exécuté les mêmes mouvements.

En dépit du fait qu'elles s'entraînent ensemble, les deux jeunes filles se font quand même la compétition. "Nous sommes très amies, dit-elle, rappelant ses déclarations similaires, à Montréal, mais la compétition est la compétition, et nous ne nous donnons aucune chance l'une à l'autre."

La sélection des joueurs procède comme suit: un joueur choisi par 12 équipes voit son nom retiré de la liste. Avec 24 joueurs disponibles, on ne pourra procéder à plus que 288 sélections, en 12 rondes.

Parce que chaque joueur peut être choisi 12 fois, le marché aux agents libres est infiniment plus complexe que le repêchage d'expansion de demain, auquel participeront les deux nouvelles équipes de la Ligue américaine, les Blue Jays de Toronto et les Mariners de Seattle.

Une fois qu'un joueur que son équipe n'a pas placé sur une liste de protection a été choisi par une nouvelle équipe, il lui appartient. Chaque équipe existante a protégé 15 joueurs, et tous les autres, excepté ceux qui ont commencé leur carrière dans les majeures en 1975 ou 1976, peuvent être sélectionnés.

BLOOMINGTON (AP) — Les Twins du Minnesota, de la Ligue américaine de baseball, ont engagé hier l'ex-gérant des

hockey

Ligue Nationale

Mardi
Islanders 5, Colorado 1
Pittsburgh 7, Los Angeles 1

Hier soir
Montréal 5, Minnesota 2
Atlanta 7, Washington 0
Los Angeles 4, Cleveland 2
St-Louis 6, Toronto 2
Rangers à Vancouver

Ce soir
Philadelphie à Detroit
Chicago à Boston

Les compteurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Shutt, Mi	12	9	21
Lafleur, Mi	11	10	21
Dionne, LA	9	10	19
Williams, LA	8	11	19
Gilbert, RNY	5	13	19
Lapointe, Mi	4	15	19
Young, Min	6	12	18
Murphy, LA	11	6	17
Goring, LA	7	10	17
Sittler, Tor	7	10	17
MacMillan, St-L	6	11	17

Hier soir

Cincinnati 8, Indianapolis 2
Minnesota à Edmonton

Ce soir
Phoenix à Birmingham
Cincinnati à Indianapolis
Edmonton à Calgary

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué	15	10	25
S. Bernier, Qué	12	12	24
Hedberg, Wpg	9	11	20
Sobchuk, Cin	9	11	20
Macrioux, SD	5	15	20
Napier, Bir	13	6	19
Tardif, Qué	8	11	19
Mahovlich, Bir	2	17	19
Dudley, Cin	6	12	18
C. Bordeleau, Qué	9	8	17

La famille Howe a des problèmes

HAMILTON (PC) — Même si Colleen Howe tente de mettre aux enchères, dans le hockey majeur, les talents de ses fils Mark et Marty, il ne semble pas que ces derniers soient décidés à lui emboîter le pas.

Au cours d'une interview téléphonique accordée au journal "The Spectator" de Hamilton depuis Winnipeg, où ils jouaient mardi soir, les frères Howe ont indiqué qu'ils souhaitent rester à Houston, à l'expiration de leur contrat de trois ans, cette saison.

Marty Howe, dont les droits dans la Ligue nationale appartiennent au Canadien de Montréal, a dit qu'il ne tient pas tellement à rejoindre une équipe bourrée de tant de talents et à se retrouver à Halifax, dans la Ligue américaine.

Mark, dont les droits appartiennent aux Bruins de Boston, et qui est revenu pas-

Les petites annonces adaptées au baseball Un marché sous le signe du plaisir

NEW YORK (d'après AP) — Aujourd'hui commence le premier repêchage des agents libres du baseball majeur, et le propriétaire des White Sox de Chicago de la Ligue américaine, Bill Veeck, croit que cette journée sera placée sous le signe du plaisir.

Endossant les théoriciens de la publicité rentable, Veeck a acheté une petite annonce à la revue spécialisée Sporting News, qui tient le rôle du Wall Street Journal dans l'industrie du baseball.

Dans le genre petite annonce, sa publicité se lit: "Joueurs de baseball sans contrat, si vous voulez action et argent, appelez Bill Veeck à frais virés." Un porte-parole des White Sox a déclaré hier que l'équipe a reçu quelque 700 appels. Nous ne les avons

évidemment pas tous acceptés, certains d'entre eux étant des blagues. Nous avons demandé à tous ceux qui ont appelé de laisser leur numéro de téléphone, en leur disant que nous allions les rappeler. La plupart de nos correspondants raccochaient aussi sec.

"Mais, c'est le porte-parole des Sox, trois ou quatre d'entre eux provenaient vraiment de joueurs agents libres. La plupart de nos autres correspondants étaient des enfants, des agents libres au vrai sens du terme, qui essayaient de se faire engager."

Au nombre des vrais appels de joueurs agents libres, trois de Joe Rudi, des A's d'Oakland. "Un de Boston, a dit le porte-parole, un autre de New York et le dernier de Floride. Nous savions que Rudi est rapide, mais personne n'est aussi rapide que ça!"

Rudi est un des plus attrayants parmi les 24 joueurs offerts sur le marché. Dix d'entre eux, dont Rudi, sont représentés par Jerry Kapstein, qui entend surveiller les transactions à l'arrière de la chambre où se feront les choix, au chic Plaza Hotel.

Les autres clients de Kapstein sont le joueur d'arrêt court Bert Campaneris, le joueur de champ Don Baylor, le receveur Gene Tenace et le lanceur de relève Rollie Fingers, tous des joueurs désireux de quitter les A's, à cause de leur propriétaire, Charles O. Finley. Par ailleurs, Kapstein a aussi sous sa protection le deuxième but Bobby Grich, des Orioles de Baltimore, le deuxième but Dave Cahs des Phillies de Philadelphie, et les lanceurs Don Gullett, du Cincinnati, Wayne Garland, du Baltimore et Doyle Alexander, des Yankees de New York. Tous ces joueurs, sans exception, représentent des valeurs sûres sur le marché.

Kapstein a évolué au centre de la bataille des agents libres, depuis son début en 1974, alors qu'il représentait Jim Catfish Hunter, qui jouait à Oakland. Ce dernier avait pu partir de Oakland — échapper serait plus juste — à cause de violations de contrat par le propriétaire des A's, qui ne lui avait pas versé le salaire convenu. C'est là qu'a débuté la querelle des agents libres. Les joueurs s'y sont ensuite résolument engagés un an plus tard, quand le lanceur Andy Messersmith, qui n'avait pas signé de contrat pendant la saison 1975, a été automatiquement déclaré agent libre.

Cette affaire a déclenché le branle-bas, et tous les joueurs entendent maintenant se prévaloir de leur droit à la libération, quand elle vient à point. Les Expos de Montréal ont le premier choix de la journée, mais ce privilège n'a en fait pas tellement d'importance car, qui que les Expos choisissent, leur premier tour, ce joueur sera résélectionné 11 fois, par tous les suivants.

Le président de l'équipe,

Expos de Montréal, Karl Kuehl, à titre d'entraîneur adjoint pour la saison 1977. Kuehl, 39 ans, rejoint ainsi son prédécesseur avec les Expos, Gene Mauch, qui est avec les Twins à titre de gérant. Kuehl a été gérant des Expos durant presque toute la saison 1976, avant d'être congédié, et remplacé par Charlie Fox.

TORONTO (d'après CP) — La station de télévision CFTO, de Toronto, a annoncé dans son téléjournal de 18 h 30, hier, que la police de la communauté urbaine de Toronto, agissant sur l'ordre du procureur général de cette province, Me Roy McMurtry, a logé des accusations contre le joueur de hockey Dave Williams, en rapport avec un incident survenu lors d'un match au Maple Leafs Gardens.

Selon la station de télévision, Williams sera accusé d'assaut ayant causé des blessures à Dennis Owhar, des Penguins de Pittsburgh, au cours d'un match, le 20 octobre dernier, entre les Leafs et les Penguins. Owhar et Williams en sont venus aux coups, et ce dernier aurait infligé au joueur des Penguins des coupures au visage qui ont nécessité 26 points de suture. Williams sera, par surcroît, accusé de possession d'une arme offensive, en l'occurrence son bâton de hockey.

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS	13	9	2	2	48	28	20
PHILADELPHIE	12	7	3	2	45	33	16
ATLANTA	14	6	6	2	47	50	14
RANGERS	13	5	7	1	52	52	11

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ST. LOUIS	13	8	5	0	47	48	16
CHICAGO	13	7	5	1	46	36	15
MINNESOTA	13	4	8	1	36	59	9
VANCOUVER	13	4	8	1	34	53	9
COLORADO	13	3	9	1	32	43	7

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
BOSTON	12	9	3	0	50	38	18
BUFFALO	11	5	5	1	31	28	11
TORONTO	13	4	6	3	49	53	11
CLEVELAND	12	3	7	2	37	41	8

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	15	11	3	1	74	33	23
LOS ANGELES	15	8	4	4	56	44	19
PITTSBURGH	13	3	6	4	41	57	10
DETROIT	11	3	7	1	33	37	7
WASHINGTON	11	2	7	2	26	51	6

Annemarie Proell revient à la compétition amateur

KLEINARL, Autriche (Reuters et AFP) — Annemarie Proell-Moser, la meilleure skieuse de tous les temps, a annoncé hier son intention de revenir à la compétition.

Au cours d'une conférence de presse, la championne autrichienne, qui, âgée de vingt-trois ans, a déjà remporté cinq coupes du monde de ski sans toutefois réussir à enlever une seule médaille d'or olympique, a indiqué qu'elle ne prévoyait aucune objection de la part des fédérations autrichienne et internationale de ski, en dépit du fait qu'elle a tourné, l'an dernier, une émission publicitaire pour la télévision.

Annemarie Proell, qui avait réuni les journalistes dans son village de Kleinarl, a expliqué qu'elle avait pris la décision de mettre fin à sa carrière, il y a dix-huit mois, parce qu'elle ne se sentait plus motivée. C'est en s'entraînant avec sa jeune soeur Conny, qui depuis mars fait partie de l'équipe nationale d'Autriche, que le goût de la compétition lui est revenu.

"Lorsque je recommencerais à courir, je me jurerais d'observer rigoureusement les règlements de la Fédération internationale de ski", a-t-elle précisé en ajoutant: "Mon objectif dans l'immédiat est de me retrouver parmi les meilleures du ski mondial d'ici janvier,

et, à long terme, aux championnats du monde de 1978, à Garmisch-Partenkirchen."

"Je sais que cela sera difficile, mais j'espère refaire le terrain perdu grâce à un entraînement 'intensif', a-t-elle encore dit. Après sa retraite, en mars 1975, la superchampionne autrichienne avait ouvert un café à Kleinarl avec son mari Herbert.

Moser-Proell a abandonné sa carrière après avoir remporté sa cinquième coupe du monde et n'a participé aux Jeux olympiques d'hiver qu'en février 1976, à Innsbruck.

Elle avait déclaré à cette époque qu'elle voulait "enfin mener une vie privée normale" et que "la compétition ne lui procurait plus de plaisir."

La skieuse a demandé la délivrance d'une nouvelle licence à l'Association autrichienne de ski. Cette dernière étudiera le cas à la fin de cette semaine, lors d'une réunion de son comité central, à Innsbruck.

Par ailleurs, à Vienne, la Fédération autrichienne a annoncé les équipes nationales masculine et féminine pour la saison prochaine. En voici la composition.

Ligue Canadienne

Samedi
Ottawa à Montréal
Winnipeg à C.-Britannique

Dimanche
Toronto à Hamilton
Saskatchewan à Calgary

Ligue Nationale

Lundi
Baltimore 38, Houston 14

Dimanche
Buffalo à N.-Angleterre
Miami à Jets NY

Lundi
Los Angeles à Cincinnati

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à Montréal et Banlieue
Excellentes routes disponibles
Nos bureaux sont fermés le samedi
844-3361

football

Ligue Canadienne

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	15	9	5	1	394	320	19
TORONTO	15	7	7	1	275	331	15
HAMILTON	15	7	8	0	246	334	14
MONTREAL	15	6	9	0	279	256	13

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
SASKATCHEWAN	15	10	5	0	394	207	20
EDMONTON	15	9	6	1	311	367	19
WINNIPEG	15	9	6	0	361	299	18
C.-BRITANNIQUE	15	5	8	2	291	313	12
CALGARY	15	2	11	2	285	409	6

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHME, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau C.A.
Armand H. Viau C.A.
J. Serge Gervais C.A.
Wagouh Boulos C.A.

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST C.A.
ROLAND PROVOST C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

samson, belair & ASSOCIÉS
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Les prix se stabilisent

L'or fluctuera entre 100 et 135 dollars

par Douglas Mutch, Financial Times News Service

Les prix de l'or, après 20 mois de baisse, ont finalement repris une certaine vigueur. Amorcée dès la semaine dernière, cette hausse a été confirmée hier à la suite de l'élection du nouveau Président des États-Unis. Le prix de l'or était de \$125.85 hier à Londres, soit son plus haut niveau depuis le 18 juin, un autre gain de \$2.50 par rapport au cours de la veille.

Ce prix de \$125 l'once de métal fin constitue une première indication que les bas prix de l'été dernier représentaient sans doute le creux de la vague. Le marché s'est raffermi lorsque le prix de l'once d'or s'est situé dans la fourchette \$100-S 116, ce qui devrait interdire toute baisse inférieure à ce niveau, dans l'avenir.

Le marché offre par contre quelque résistance à l'achat lorsqu'il atteint la fourchette de \$126 à \$136, ce qui découragera de plus fortes hausses du cours de l'or. Il semble donc

que les prix se stabiliseront dans une fourchette de \$100 à \$135.

La quatrième vente aux enchères du Fonds monétaire international (FMI), la semaine dernière, a provoqué une tendance à la hausse des cours de l'or pour tout le restant de la semaine. Aussi bien avant qu'après la vente, des transactions spéculatives ont soutenu les prix du métal. Les soumissions retenues, à \$117.71, ont répondu aux attentes des spéculateurs.

C'est la couverture de positions à découvert, plutôt qu'un regain d'activité des acheteurs, qui a soutenu le marché. La première des trois ventes aux enchères avait vu les prix tomber. La tendance à la hausse, juste avant la quatrième vente, devait forcer certains acheteurs à protéger leur position à découvert.

Cette quatrième vente mettait fin aux craintes selon lesquelles les ventes régulières du FMI entraîneraient les

cours de l'or à des niveaux de plus en plus bas. Le marché s'est tout simplement ajusté à la situation. En fait, la situation ne serait pas différente à la suite de l'arrivée subite d'une nouvelle mine d'or qui produirait 25 millions d'onces de métal en 4 ans, puis disparaîtrait après épuisement de ses réserves.

Les réactions soviétiques à un marché maintenant raffermi influenceront le niveau futur des prix. L'Union soviétique retient sa production lorsqu'il y a un excès d'offre sur le marché et s'abstient de vendre sur des marchés faibles.

Ainsi les ventes soviétiques ont cessé lorsque les prix tombaient vers le niveau de \$100, un peu avant la deuxième vente du FMI. L'or soviétique n'est réapparu que lorsque le marché affichait une tendance plus ferme. Ainsi, lorsque le prix de l'or a recommencé à approcher les \$120, les soviétiques ont remis de petites quantités de métal en circulation, apparemment pour jau-

ger les capacités du marché à faire face à une nouvelle augmentation de l'offre.

La production soviétique est habituellement estimée à 400 tonnes métriques par année. La plupart de cette production provient de mines dont les frais d'exploitation sont élevés mais la récente stratégie de l'Union soviétique semble indiquer que le prix de \$120 l'once est considéré comme un prix acceptable.

L'Afrique du Sud a réduit ses réserves de deux à trois millions de tonnes métriques lorsque les prix ont remonté à \$120 en septembre. Ces ventes ne faisaient pas partie des ventes régulières que ce pays doit faire pour compenser le déficit de sa balance des paiements.

La dette internationale

extrêmement élevée de ces deux importants producteurs d'or revient pratiquement à plafonner le prix de l'or entre \$125 et \$130. En effet, si le prix de l'or atteignait des niveaux encore supérieurs, ces deux pays en profiteraient pour augmenter substantiellement leur offre.

La demande pour le métal fin est influencée par la reprise économique et le ralentissement de l'inflation. Parce que l'or est considéré comme un refuge contre l'inflation, une baisse des prix des produits de base réduira l'accumulation d'or par les investisseurs. Des prix de gros et de détail plus stables ou en baisse pourraient même se traduire par la liquidation de stocks d'or sur le marché.

Carter inquiète Wall Street

Les milieux financiers de Wall Street, traditionnellement conservateurs, ont mal réagi à l'élection du démocrate Jimmy Carter. À l'ouverture de la Bourse de New York, l'indice Dow Jones perdait 16 points. Quelques heures plus tard, tous les cours avaient tendance à se reprendre et le Dow Jones terminait à \$56.53, une baisse de 9.56 points par rapport à la veille.

Le marché était actif, sans toutefois témoigner d'une fièvre exceptionnelle. Un peu plus de 19 millions de titres ont été échangés. Comme d'habitude, la Bourse de Toronto a suivi la tendance de New-York et l'indice industriel a perdu 2.42 pour terminer à 178.76. L'activité à Toronto était cependant relativement modérée.

Les capitaux européens ont, elles aussi, réagi défavorablement à l'élection de ce président dont on craint l'effet inflationniste des mesures sociales promises pendant la campagne. Seul l'or affichait une tendance à la hausse, du fait qu'on considère M. Carter plus proche que M. Ford des thèses européennes sur le rôle du métal jaune.

À Londres, à la fois le dollar américain et les titres américains affichaient une tendance à la baisse. La devise américaine reculait par rapport au franc suisse, au mark allemand et au florin hollandais. Ce recul du dollar entraînait par ailleurs une baisse des monnaies faibles comme la lire italienne, le franc français et la livre sterling.

Le groupe Sullivan ferme ses mines Estrie et Cupra

par Michel Nadeau

Le Groupe minier Sullivan a décidé de fermer de façon prématurée ses installations minières de Cupra et d'Estrie dans les Cantons de l'Est. Environ 320 travailleurs seront touchés par l'arrêt des opérations qui pourrait survenir dès le début du mois de mars.

La chute marquée du prix du cuivre et des difficultés d'opérations sont à l'origine de la décision de la cessation des travaux prévue pour 1978.

Sur le marché de Londres, le prix du cuivre est tombé à 53.8 cents alors que les coûts d'opérations sont de plus de 70 cents pour Sullivan.

Aussi, les frais de réparations des couloirs allaient augmentant et l'entretien demandait maintenant des investissements annuels supérieurs à \$1 million.

Aussi, le conseil d'administration, en vertu de l'article 45 de la loi 49, a informé les autorités du ministère du Travail de son intention de fermer les portes dans le délai minimum prévu de quatre mois.

Ce geste ne manquera pas d'affecter sérieusement la performance financière de l'entreprise qui s'achemine vers un déficit record de plus de \$4 millions en 1976. Il faudra ajouter l'an prochain les coûts reliés à la fermeture qui pourraient atteindre \$700,000.

Ces deux exploitations fournissaient près de la moitié de la production de Sullivan en termes de tonnage de minerai.

Ne reste donc que la mine Nigadoo dont la fermeture est prévue également pour 1978. Près de 280 travailleurs sont présentement à l'oeuvre à Nigadoo dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Cette nouvelle l'aidera en rien au renflouement du titre qui se transige présentement à son plus bas niveau historique: \$1.30 environ.

Cependant, la direction du groupe Sullivan compte toujours annoncer de bonnes nouvelles à ses actionnaires lors de la rencontre annuelle qui se tiendra au milieu de février.

Deux projets seraient sur le point d'aboutir: la réouverture de Québec Lithium dans le Nord-ouest québécois et la mise en exploitation d'un gisement de molybdène-tungstène-bismuth au Nouveau-Brunswick.

Dans le cas de Québec Lithium, on tente toujours d'en arriver à un accord avec les autorités québécoises pour conclure "une entente de développement" entre l'Etat et cette entreprise privée. De plus, on cherche une solution au problème de la vente du lithium; différents acheteurs potentiels auraient été approchés et pourraient éventuellement devenir partenaires.

Pour ce qui est de Brunswick, Tin Mines, l'étude maison est complétée et les discussions avec des associés possibles pourraient débiter prochainement.

Il n'en demeure pas moins que Sullivan devra injecter quelques millions supplémentaires pour faire démarrer ces projets. La façon dont la direction décrochera ce financement sera intéressante à surveiller.

Entre-temps, les investisseurs doivent se montrer patients. Il est maintenant acquis qu'il y aura un "creux" entre la diminution du volume actuel d'activités et le début des opérations à Lithium et Brunswick Tin.

LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

AVIS est par les présentes donné que le Département des Assurances du Canada a délivré à La Paix, Compagnie d'Assurances générales du Canada, en date du 8 octobre 1976, le certificat no C 2780 autorisant la Compagnie à ajouter l'assurance contre les abus de confiance aux catégories d'assurance dans lesquelles elle exerçait jusqu'ici.

Le Secrétaire,
Jean-Claude Martin
Fait à Montréal,
le 29 octobre 1976.

DEPUIS 1908

Assurances Tanguay Inc.



Courtiers d'Assurances

Service d'avantages sociaux
4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE

Robic, Robic ET ASSOCIÉS

2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

BERNARD Z. COHEN
AVOCAT

1015 Côte du Beaver Hall
Suite 424-425
Montréal, Qué.
Tél. bureau: 861-4887

**L. CARON-LAHAIE, dt.p.
C. CHARLEBOIS, dt.p.**

CONSEILLERS EN ALIMENTATION ET EN NUTRITION

1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal H3G 1R8
téléphone: 871-1236

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION

Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion

Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287

Mont-Royal, 834 est, Mont-Royal, tél.: 527-0034
Côte St-Luc, 5569 Randell, tél.: 484-8941

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum \$500

10%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

10 1/4%


Intérêts payés annuellement

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 845-7111 (Mlle C. Bellemare)
Québec: 1135, Chemin St-Louis (418) 681-0277 (M. B. Arguin)
Ottawa: 170, rue Metcalfe (613) 238-6084 (M. B. W. Campbell)
Frais virés acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada

C'EST LE TEMPS D'AIDER



l'union nationale

Pour remettre de l'ordre au Québec, l'Union Nationale a besoin de votre appui financier.

Votre contribution, si minime soit-elle, aidera l'Union nationale à renforcer ses structures et lui permettra d'offrir à tous les citoyens du Québec un programme politique axé sur leurs besoins réels.

Envoyez votre contribution à:

**Union nationale
130, Grande-Allée, ouest
Québec, Québec
OU
1700, Berri
Montréal, Québec**

et joignez-y ce coupon si vous désirez recevoir un reçu.

C'est le temps de l'union nationale

NOM:

RUE:

VILLE: CODE POSTAL:

Cette annonce est autorisée et payée par Me Jean Blanchard, agent officiel du Parti de l'Union Nationale, 33 rue Blainville ouest, Ste-Thérèse, Qué.

Avis aux abonnés du téléphone

Bell Canada a récemment déposé une requête de hausse tarifaire auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Dans cette requête, Bell Canada propose de hausser de 9.5% les tarifs mensuels du téléphone principal de résidence (service local) et de 12.5% la plupart des services téléphoniques d'affaires. On trouvera ci-dessous un aperçu des principales hausses tarifaires proposées. Les hausses sollicitées sont exposées en détail dans la requête.

Où consulter la requête
Des copies de la requête peuvent être consultées par le public, pendant les heures normales d'ouverture, dans tous les bureaux d'affaires de Bell Canada et au bureau du CRTC, au 100, rue Metcalfe, bureau 1601, Ottawa, K1A 0N2

Désirez-vous faire des commentaires ou intervenir?
Si vous avez des commentaires ou des considérations dont, à votre avis, le Conseil devrait tenir compte dans l'examen de la présente requête, vous pouvez écrire directement au Conseil. Faites parvenir vos commentaires de façon qu'ils soient reçus au plus tard le 15 janvier 1977, en les adressant à Monsieur Guy Lefebvre, Secrétaire général Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 100 rue Metcalfe, Ottawa K1A 0N2. Vous devrez également faire tenir une copie de votre lettre à: Me Guy Houle, Chef du Contentieux, Bell Canada, 1050, côte du Beaver Hall, Montréal H3C 3G4.

Vos observations devront comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels vous appuyez la demande, vous vous y opposez ou proposez de la modifier; vous devrez également préciser si vous désirez comparaître à l'audience qui portera sur cette question.

Effets de la requête de Bell Canada sur les tarifs
On trouvera ci-dessous quelques exemples des changements de tarif qu'entraîneraient les redressements sollicités. Une liste détaillée des hausses tarifaires proposées qui précise les changements concernant les tarifs en vigueur dans votre localité, est incluse dans la requête elle-même.

Service	Hausse proposée		
1 Téléphone principal de résidence	9.5%		
2 La plupart des services téléphoniques d'affaires	12.5%		
3 Service local à appels tarifés (le nombre d'appels compris dans le tarif de base est augmenté dans la plupart des cas)	12.5% à 21%		
4 Postes supplémentaires: service d'affaires, service résidentiel, hôtels	12.5%		
5 Appels interurbains à l'intérieur du territoire de Bell Canada	1¢ à 5¢ 5¢ à 30¢		
• première minute d'un appel fait par l'abonné			
• trois premières minutes d'un appel acheminé par le téléphoniste	1¢ à 3¢		
• minutes additionnelles			
• rabais uniforme de 1/3 applicable aux appels interurbains faits le week-end, entre midi le samedi et 18 h le dimanche (au lieu des tarifs actuels qui vont du plein tarif au tarif réduit aux 2/3)			
6 Service intercirconscription et service de transmission de données	jusqu'à un maximum de 20% dans les zones 1 et 2 jusqu'à un maximum de 25% jusqu'à un maximum de 12.5%		
• frais de raccordement au Telpak			
• certains modems et équipements terminaux			
• restructuration générale des échelles prévues pour les voies téléphoniques intercirconscriptions de diverses catégories, les voies de transmission de données et le service Telpak			
7 Frais de service			
• Service résidentiel et service d'affaires (Aucune hausse pour le service résidentiel dans les cas où l'installateur n'a pas à se rendre sur les lieux)	environ 30%		
• Postes supplémentaires du service d'affaires et déplacement de postes	environ 50%		
8 Installations spéciales (pour répondre à des besoins particuliers des abonnés)			
• tarifs mensuels	environ 15%		
• frais de service	30% (frais minimums portés à \$18.75)		
9 Service non urbain			
La requête contient également des propositions en vue de l'amélioration du service non urbain sur une période de cinq ans. Le plan vise une amélioration progressive du service téléphonique à plusieurs abonnés, afin d'abaisser à un maximum de quatre le nombre d'abonnés par ligne. Une fois ce service en vigueur dans une circonscription donnée, le tarif d'une ligne résidentielle à quatre abonnés dans cette circonscription correspondrait à celui d'une ligne résidentielle à deux abonnés, dans un secteur urbain de la même circonscription.			
10 Changements de tarifs représentatifs de chaque groupe tarifaire.			
Groupe tarifaire	Tarif mensuel actuel	Tarif mensuel proposé	Localités faisant partie du groupe tarifaire
3 Ligne résidentielle à un abonné	\$ 4.30	\$ 4.70	Frobisher Bay (T.N.-O.)
à deux abonnés	3.30	3.60	Pelee Island (Ont.)
d'affaires à un abonné	7.65	8.60	Thessalon (Ont.)
extérieure d'affaires	11.50	12.95	Sacré-Coeur (Qué.)
4 Ligne résidentielle à un abonné	4.60	5.05	Tadoussac (Qué.)
à deux abonnés	3.45	3.80	Rock Island (Qué.), Red Lake (Ont.), Mitchell (Ont.)
d'affaires à un abonné	8.75	9.85	
extérieure d'affaires	13.15	14.80	
5 Ligne résidentielle à un abonné	4.85	5.30	Arundel (Qué.)
à deux abonnés	3.65	4.00	Trois-Pistoles (Qué.)
d'affaires à un abonné	9.95	11.20	Tweed (Ont.)
extérieure d'affaires	14.90	16.75	Cobocook (Ont.)
6 Ligne résidentielle à un abonné	5.20	5.70	Lachute (Qué.)
à deux abonnés	4.00	4.40	Pembroke (Ont.)
d'affaires à un abonné	11.35	12.75	Perré (Qué.)
extérieure d'affaires	16.95	19.05	Rivière-du-Loup (Qué.)
7 Ligne résidentielle à un abonné	5.45	5.95	Stratford (Ont.)
à deux abonnés	4.20	4.60	Drummondville (Qué.)
d'affaires à un abonné	13.05	14.70	St-Jérôme (Qué.)
extérieure d'affaires	19.60	22.05	North Bay (Ont.)
8 Ligne résidentielle à un abonné	5.80	6.35	Joliette (Qué.), Trois-Rivières (Qué.), Trenton (Ont.), Sarnia (Ont.)
à deux abonnés	4.40	4.80	Peterborough (Ont.)
d'affaires à un abonné	15.00	16.90	
extérieure d'affaires	22.55	25.45	
9 Ligne résidentielle à un abonné	6.20	6.80	London (Ont.), Sherbrooke (Qué.), Magog (Qué.)
à deux abonnés	4.65	5.10	Windsor (Ont.), Kitchener (Ont.), Waterloo (Ont.)
d'affaires à un abonné	17.00	19.15	
extérieure d'affaires	25.55	28.75	
10 Ligne résidentielle à un abonné	6.55	7.15	Ottawa (Ont.)
à deux abonnés	4.85	5.30	Hull (Qué.)
d'affaires à un abonné	18.70	21.05	Hamilton (Ont.)
extérieure d'affaires	27.85	31.35	Québec (Qué.)
11 Ligne résidentielle à un abonné	6.80	7.45	Osgoode (Ont.)
à deux abonnés	5.15	5.65	Richmond (Ont.)
d'affaires à un abonné	20.25	22.80	Boucherville (Qué.)
extérieure d'affaires	30.20	34.00	Lachine (Qué.)
12 Ligne résidentielle à un abonné	7.45	8.15	Montréal (Qué.)
à deux abonnés	5.60	6.15	Toronto (Ont.)
d'affaires à un abonné	22.10	24.85	Laval (Qué.)
extérieure d'affaires	32.95	37.05	Clarence (Ont.)
13 Ligne résidentielle à un abonné	8.00	8.75	
à deux abonnés	6.05	6.60	Mascouche (Qué.)
d'affaires à un abonné	23.85	26.85	
extérieure d'affaires	35.60	40.05	
14 Ligne résidentielle à un abonné	8.65	9.45	Aéroport-Mirabel (Qué.)
à deux abonnés	6.55	7.15	St-Anne-des-Plaines (Qué.)
d'affaires à un abonné	25.70	28.90	Vercheres (Qué.)
extérieure d'affaires	38.40	43.20	
16 Ligne résidentielle à un abonné	9.95	10.90	Hudson (Qué.)
à deux abonnés	7.55	8.25	
d'affaires à un abonné	29.40	33.10	
extérieure d'affaires	44.00	49.50	

(Les groupes tarifaires 15 et 17 ont été omis du fait qu'ils ne comptent aucune circonscription à l'heure actuelle.)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Une galaxie d'aubaines!

Paris

Les meilleurs jours de départ: aller et retour en fin de semaine, une exclusivité d'Air France.

Le Paris \$118 des Parisiens

La qualité à des prix très abordables.

Paris en dehors de l'afflux touristique. Le temps idéal pour flâner dans les rues, faire du lèche-vitrine ou encore partir à la recherche d'un bon petit restaurant. Découvrez le Paris des Parisiens, le vrai Paris. Choisissez un hôtel de qualité, le Méridien, par exemple, le Concorde-Lafayette, le Lutetia ou l'Opéra. Le prix comprend le petit déjeuner, une visite de Paris en autocar et une promenade sur la Seine en bateau mouche.

La semaine à partir de **\$118** Deux semaines à partir de **\$182**

VIVA PARIS \$99

Prenez plaisir à découvrir Paris le jour, Paris la nuit. Le forfait minimum comprend un séjour d'une semaine à l'Hôtel Astoria, le petit déjeuner, les taxes et le service. Vous aurez la possibilité de profiter d'une visite guidée du Paris moderne. Pour agrémenter votre voyage et explorer la campagne environnante, nous vous offrons en supplément une voiture de location à compter de \$120 par semaine.

La semaine à Paris \$106

Séjournes dans un hôtel agréable, situé en plein cœur de la ville. A quelques minutes de marche, vous trouverez les grands boulevards, le Louvre, les Tuileries... et le Paris moderne, pas loin. Le forfait comprend les transferts aller et retour entre l'aéroport et le centre-ville, le séjour à l'hôtel, les petits déjeuners, une visite du Paris historique ou moderne, toutes les taxes et le service.

La semaine à partir de **\$106** Deux semaines à partir de **\$194**

SKI FRANCE CHAMONIX \$75

Les Alpes françaises... les plus belles pentes du monde. Avec Ski France, vous logez à l'Hôtel de la Croix Blanche, trois étoiles NN, petits déjeuners et transferts compris. Valable du 6 janvier au 2 février 1977. Les Alpes françaises sont à votre portée! Profitez d'excellentes aubaines aux stations suivantes: Argentière, Les Menuires, Flaine, La Plagne. Voyages en groupe: demandez les prix spéciaux Ski France pour ces stations ou pour les autres stations françaises de F.S.I.

Prix par personne, en chambre double. Tarif aérien en sus.

Pour plus de détails concernant l'un ou l'autre de ces voyages, veuillez communiquer avec votre agent de voyages ou les bureaux d'Air France.

AIR FRANCE

Cette Charente heureusement maritime

par LOUIS-MARTIN TARD collaboration spéciale

— Nous autres, à l'île de Ré, on en veut pas de pont. A Oléron, on leur a construit un viaduc du tonnerre qui les relie à la côte. C'est de toute beauté, monsieur; seulement, Oléron, ce n'est plus une île. Les touristes arrivent directement là, en font le tour en une heure d'auto et retournent sur le continent sans même prendre un verre.

C'est un Rhétais qui me raconte les mésaventures de la grande île voisine, justement fière d'un ouvrage d'art unique en France, long de 10,000 pieds, haut construit au-dessus des flots de l'Atlantique.

Nous sommes à bord du bac de la Pallice, un solide navire qui fait la navette entre le rivage charentais et l'île de Ré. Elle apparaît bientôt, à fleur de mer, calcaire et sableuse, baignée de lumière. Un petit monde en soi. Quelques villages tranquilles, une mini-capitale, un vieux port fortifié très pittoresque.

Toutes les maisons de Ré badigeonnées de chaux éclatent de blancheur, toits de tuiles canal vieux rose, volets verts. Des fleurs partent, parfois des mimosas ou des cactées; surtout des roses trémières qui pointent vers le ciel. D'aimables auberges attendent les visiteurs. Certains préfèrent les "campings"; celui de la plage des Loges, sous les pins maritimes est très recherché. Il se trouve dans le bois de Trousse-Chemise, naguère célébré par une chanson tendre et voluptueuse. Les vacanciers recherchent aussi les joies de la navigation de plaisance, sans grand danger dans le vaste plan d'eau limité par les îles de Ré, Oléron et Aix, toute chargée des souvenirs napoléoniens. D'autres trouvent leur plaisir dans la pêche à pied sur les estrans riches en coquillages et en effluves iodés. Ce qu'il y a encore de mieux, ce sont les contacts avec les gens du cru. Les liens forts sympathiques sont très doués pour la franche conversation avec les non-insulaires, de préférence autour d'une bouteille du vin ou de pineau produits à Ré. Les Rhétais vous racontent, sur un mode un peu narquois, qu'outre le tourisme, ils vivent de fruits, ce du sol — les primeurs viennent bien grâce aux fumures d'algues — et les fruits de la mer: huîtres, coquillages et sel. Ces produits sont encore transportés dans l'île par des charrettes à ânes. Autrefois, ces animaux portaient aux quatre membres d'insolites fourreaux de tissu à carreaux. C'était pour les protéger des piqures de moustiques. Ces insectes ont disparu, phénomène heureux excepté pour le pittoresque des ânes à culottes.

On trouve à Ré ce qu'il reste de la très antique industrie du sel qui a fait autrefois la richesse de tout le littoral. Les marais salants forment des compartiments limités par des talus argileux; au rythme des marées, l'eau de mer envahit les canaux, s'étale sur des fonds de moins en moins profonds, se décainte, s'évapore au grand soleil. A l'aide son grand râteau de bois, le sa-

C'est ma femme qui fait la cuisine et on loue des chambres.

Alors sont entrés trois garçons. L'un d'eux portait le chandail du bleu-blanc-rouge. Lui et les deux autres, il n'était, à les entendre, pas besoin de leur demander de quel pays ils venaient et pourquoi ils étaient si heureux de trinquer à l'hôtel Champlain de Brouage.

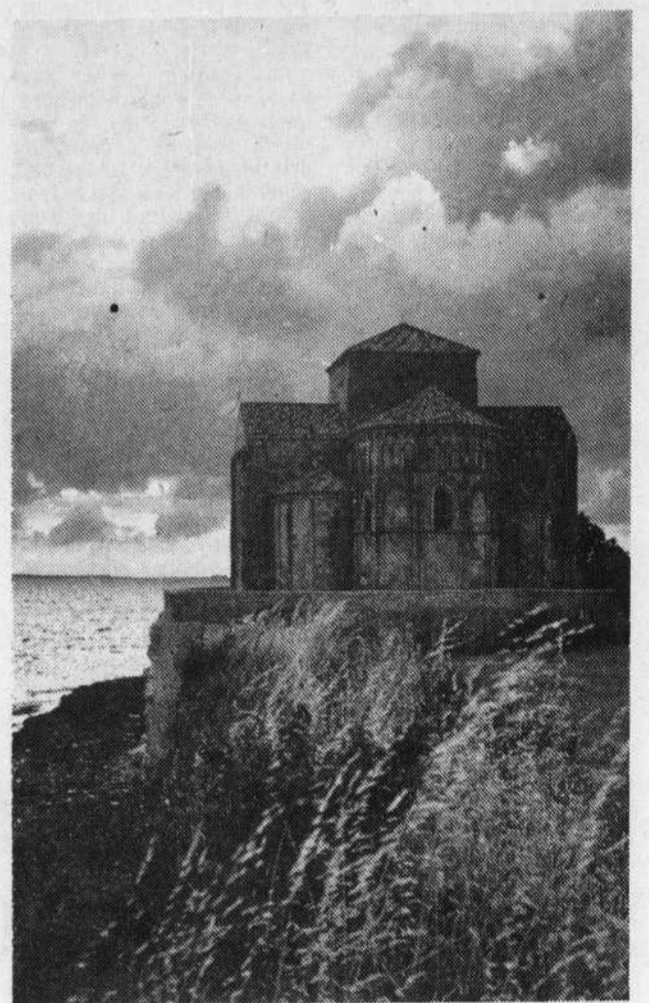
Tout près de là, une ville dont le nom est bien connu des amateurs d'huîtres. Marennes, au milieu du damier de ses parcs ostréicoles en plein embouchure de la rivière Seudre; elle s'étend en un vaste marais maritime où profifère mystérieusement une algue minuscule, la navicule, seule de sa famille à donner aux huîtres une teinte d'un vert tendre et profond et ce goût délectable recherché des connaisseurs.

Des mollusques nés sur toute la côte sont expédiés à Marennes où ils sont patiemment "élevés" pendant des années. Mais sachez qu'une "claire" "spéciale" ou non, dite portugaise peut très bien être d'origine canadienne, car il a fallu, après une terrible épidémie, reconstituer la faune huître à base de sujets importés. Inutile de dire que dans les restaurants de Marennes, on sert à bon prix d'admirables plateaux d'huîtres arrosés de vins secs du Bordelais tout proche.

Un grand pont traverse l'embouchure de la Seudre. Un long regard sur les parcs, aquatiques jardins d'enfants pour huîtres et moules.

De l'autre côté, changement instantané de paysage. C'est la presqu'île d'Arvert, le domaine forestier de la Coubre; des arpentés de pins et de grandes yeuses au long de dunes, parcourus par une excellente route. Immense terrain de loisirs dans les odeurs balsamiques de la forêt et de l'Océan qui bat parfois rudement de longues plages très peu peuplées, propices aux recherches du bronzage à peu près intégral.

La route verte débouche dans Royan, capitale de la Côte de Beauté, station balnéaire très cotée que la dernière guerre a totalement détruite. Des urbanistes bétonniers lui ont donné un aspect modernistes et fonctionnel, mais elle a gardé sa grande tradition mondaine et sa vocation culturelle. Sur dix kilomètres d'un rivage accidenté, Royan offre au creux de ses "conches" cinq belles plages en croissant dominées



par des villas patriciennes et des hôtels gentiment bourgeois. Le majestueux front de mer, le casino, le centre des congrès sont très vivants.

Dans un des bons restaurants de l'endroit, j'ai appris, de la bouche gourmande d'un Royannais que: il y avait encore des esturgeons dans la Gironde d'où l'on tire, quand de rares spécialistes savent en traiter les oeufs, un caviar qui vaut celui de l'Iran, que le poisson, appelé loup sur la Côte d'Azur, ne vit plus guère qu'au large de Royan où il s'appelle bar; que lorsqu'on déguste à Saint-Tropez un loup au fenouil, il y a 99 chances sur 100 que ce poisson vienne des eaux charentaises, que la meilleure façon d'apprêter les moules consiste à les disposer dans leur demi coquille en pyramide sur une planche garnie de clous sous un lit d'aiguilles de pin. On y met le feu pour cuire légèrement la chair délicate que l'on déguste non sans avoir opéré un flambage au cognac. C'est l'éclade ou la terrée, plat difficile à obtenir

dans les restaurants locaux dont le menus sont de plus en plus standardisés.

Au départ de Royan, on peut faire d'admirables excursions. La plus romantique mène à Talmont, humble village perché au bord de l'eau qui possède, entourée d'un cimetière marin, une admirable église romane saintongeaise, petit chef-d'oeuvre tres ramassé sur sa falaise battue par le ressac. Et à voir à Mortagne, l'ermitage troglodytique de Saint-Martial. Là, vivaient depuis le deuxième siècle, les moines mariniers qui transportaient dans leurs barques ceux qui voulaient traverser la Gironde.

A présent, on franchit le large golfe dans un confortable traversier. Sur l'autre rive commence un autre pays aussi passionnant que le Poitou Charentes. C'est le Languedoc Maritime, la Côte d'Argent qui court tout au long des Landes. Vers Bordeaux, voici la route du Médoc, patrie des "châteaux" que vous savez.

388-9241

voyses

alm

travel

Michelle Simoneau
Agent de voyages

1220 EST FLEURY MONTREAL QUEBEC H2C 1R1

TOURS MONT-ROYAL

Martinique

LA PERLE DES ANTILLES FRANÇAISES EXCELLENTS HÔTELS, FINE CUISINE ET... LE CHARME CRÉOLE.

1 semaine à partir de **\$408**
2 semaines à partir de **\$500**
3 semaines à partir de **\$600**

SÉJOUR COMBINÉ

Vous pouvez aussi combiner une semaine à la Martinique et une semaine à la Guadeloupe.

à partir de **\$530**

CROISIÈRES GROUPE SUR LE SS OCEANIC

10 départs groupe de 10 à 16 jours vers le soleil des antilles
Prix minimum **\$600 à \$1140**

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**

3428, ST-DENIS 842-1751
GALERIES D'ANJOU 353-7650
1218, RUE UNION 866-9881
CARREFOUR LAVAL 688-6211
PLACE VERTU 332-4210
FAIRVIEW 694-2343
PERMIS 50-266

l'hiver s'en vient...

SONGEZ DÉJÀ À LUI ÉCHAPPER POUR 1 ou 2 SEMAINES



SÉJOURS aux ANTILLES FRANÇAISES

Martinique et Guadeloupe avec les Tours Mont-Royal

Une semaine à partir de **\$408**, avion compris

CROISIÈRES PAQUET, CROISIÈRES FRANÇAISES

MERMOZ

Antilles

Une semaine à partir de **\$490.**

RENAISSANCE

Antilles et surtout découverte des cités Mayas en Amérique Centrale. 12 jours.

En cabine extérieure double, à partir de **\$785.**

AFRIQUE

GRAND SAFARI photographique
Côte d'Ivoire — Cameroun — Kenya — Tanzanie

22 janvier / 13 février 1977 **\$2,585**, tout compris

...et d'autres tours moins chers

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, suite 1220
Tél.: 861-2485
Montréal, Qué. H3B 3W9

Permis 50430

"Qui dit VOYAGES dit MALAVOY"

VILLE LACHUTE LES GALERIES LACHUTE 805, chemin Balthazar 562-3788	VILLE BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7350, Boul. Taschereau 672-5353	LES GALERIES NORMANDIE 2634, rue de Salaberry 331-9971	CARREFOUR MT-ROYAL 4434, rue Saint-Denis Métro Mt-Royal 845-0225	VOYAGES TRAVELAIDE Permis 50280
VILLE LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 66 Autoroute 888-5310 et 687-0880	VILLE LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777	PLAZA ST-HUBERT 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert 273-7755 Métro Beauchemin	CENTRE VILLE MEZZANINE 1010 STE-CATHERINE O. 861-0880	

Guadalajara, la ville des roses

GUADALAJARA, Mexique — Après la frénésie de Mexico, Guadalajara, la deuxième ville en importance du Mexique, se découvre tel un Eden, en dépit du fait qu'elle compte quelque 2.2 millions d'habitants.

Elle est le calme après la tempête, le silence après le tintamarre, les roses après la pollution.

Guadalajara ne date que de 1542 et semble avoir été épargnée des grandes attractions touristiques qui marquent d'habitude les grandes villes.

Son charme est subtil, d'autant plus prenant que chaque visiteur est en mesure de découvrir par lui-même — sans l'aide de guides — le sex-appeal certain dont cette charmante ville s'aurole.

Les poètes affirment que Guadalajara a l'âme d'une vierge provinciale... Et si l'on se demandait en vain de quelle étoffe se compose l'âme d'une vierge provinciale, on finit, en se promenant sur ses places et dans ses vieux quartiers, par en saisir le sens à la fois paisible, serein et mystique.

Un passé calme

Contrairement à Mexico où les Aztèques avaient déjà installé une haute civilisation à l'arrivée de Cortez, Guadalajara était encore sauvage lors de la conquête espagnole.

Les "conquistadores" baptisèrent la région "Nouvelle Galicie" et firent de Guadalajara la capitale, d'après le nom maure d'une ancienne ville espagnole.

L'Histoire ne semble pas s'être occupée plus que de raison de Guadalajara: on y trouve peu de monuments historiques. C'est, à la vérité, une ville essentiellement agricole.

Le centre-ville est dominé par la cathédrale dont six styles architecturaux se partagent la gloire. La place de la Liberté est jonchée de rosiers et est bordée sur un côté par le théâtre néo-classique de Degollado dont la beauté évoque celle de la Scala de Milan.

Ici le touriste aura l'occasion d'assister à un concert symphonique ou à un ballet folklorique dont les spectacles se donnent même les dimanches matin.

Le marché Libertad se flatte d'être le plus grand d'Amérique. Fleurs de papier, chevaux en onyx, oiseaux en cage, animaux empaillés, objets en céramique, on trouve de tout à ce marché. Ses étals de fleurs restent ouverts 24 heures par jour. Ils sont précieux aux maris volages qui, rentrant tard chez eux, se font pardonner avec une gerbe de roses.

Comme à Istanbul et en Afrique du nord, on marchande au marché Libertad. Il est tellement agréable

de croire n'avoir payé que la moitié pour un objet dont le marchand vous demandait le double du prix habituel...

Les "mariachis" sont nés ici

C'est à Guadalajara que sont nés les "mariachis", ces troubadours mexicains connus du monde entier. Ils firent leur apparition durant le règne trop bref de Maximilien. L'empereur autrichien était un grand admirateur des arts et du folklore mexicains.

Comme au square Garibaldi à Mexico, Guadalajara a également sa place — Plaza de los Mariachis — où différents orchestres de "mariachis" se forment une réputation. Pour seulement quelques "pesos" un orchestre complet viendra vous sérenader.

Et l'on apprend jeune à devenir "mariachi". Lors de sa visite à la place, un bambin de trois ans habillé en "charro" (le costume d'apparat des cow-boys du dimanche) se joint à un orchestre ambulante, usant de son petit parapluie comme d'une guitare, tout en battant la mesure de ses pieds minuscules.

"Tlaquepaque"

L'endroit le plus pittoresque de Guadalajara est son district de Tlaquepaque qui était autrefois une ville autonome. Ce district se situe à 7 km du centre-ville et c'est l'endroit par excellence où faire de bons achats à fort bon compte, dans une ambiance de vieux quartier espagnol.

Il faut y passer une journée entière afin d'en découvrir tous les recoins romantiques. Ici, ce sont des places ombragées avec des bancs de fer forgé et une fontaine gazouillante. Là, encore, ce sont des boutiques de bon goût logées dans d'anciennes "haciendas", dont les murs chaulés et les poutres de bois sombre forment un décor parfait pour les robes brodées, les "serapes" (étoles) tissés, les châles crochétés, les céramiques bariolées.

On y visitera le musée de la céramique pour laquelle cette région de Jalisco est célèbre. On y trouvera d'ailleurs des exemplaires cinq fois moins chers que chez nous, et deux fois moins chers qu'à Mexico.

Une fabrique de verre soufflé invite les visiteurs à regarder travailler ses artisans dont l'art se fait de plus en plus rare.

Tout en déambulant dans Tlaquepaque, on s'arrêtera

chez Mama Carlotta où l'on peut admirer les sculptures de Sergio Bustamante. Ce jeune ingénieur a préféré créer des animaux plutôt que des routes. Il s'en tire d'ailleurs très bien en donnant au carton-pâte des formes de tête d'éléphant, de girafe, de rhinocéros, toutes grandeur-nature. Ce carton est ensuite doré ou argenté par quinze ouvriers occupés exclusivement par Bustamante. On peut aimer ou ne pas aimer avoir une tête de girafe... et son cou) dorée sur tranche dans son salon; n'empêche qu'il faut admettre que l'idée est originale...

Nulle part ailleurs au Mexique trouvera-t-on des prix plus intéressants qu'à Tlaquepaque. Voilà pourquoi on finit par dépenser une petite fortune pour des objets dont on aurait fort bien pu se passer, mais qu'il eût été un crime de laisser passer au prix où ils se vendaient...

La "Charreada"

A partir de Guadalajara on peut faire d'intéressantes excursions. L'une d'elles mène au Canyon del Caballo, surnommé le "petit" Grand Canyon. Cette faille coupe le Mexique de part en part, soit d'est en ouest. On est impressionné par ses cascades, ses ravins, son air de sauvagerie indomptée et par cet horizon infini qui lui sert de fond de scène.

De là ce n'est qu'un pas jusqu'à San Isidro où se donne tous les dimanches un spectacle de "charreada". La "charreada" est un rodéo mexicain pour cow-boys du dimanche. Médecins et avocats font partie de cette confrérie et c'est leur façon à eux de se défouler.

Sombreros, culottes et bottes de cuir, chemises et foulards de soie habillent ces cow-boys qui, un lasso à la main, vont exposer leurs talents équestres avant d'entreprendre des tours de passe-passe avec des taureaux.

Le jeu consiste, pour le cavalier monté sur son cheval, à attraper la queue du taureau, la tourner autour d'une jambe pour la maintenir avec plus d'aplomb, puis à faire galoper son cheval le plus vite possible. Le taureau, aussi cavalièrement tiré par la queue, résiste et perd l'équilibre. Afin que le score du cavalier soit parfait, il faut que le taureau fasse une culbute complète, les quatre pattes en l'air.

Mais le plus grand triomphe de tous — du moins à mes yeux de novice — consiste non seulement à culbuter le taureau, mais à lui soustraire une importante touffe de poils que le cavalier exhibe comme un valeureux trophée de chasse.

par

MONIQUE NUYTEMANS

collaboration spéciale

Chaque taureau revient trois fois dans l'arène. Ils sont vingt, pour autant de cavaliers. Mais à la troisième fois, les taureaux qui trouvent ce jeu bête, ont compris et j'en ai vu un qui, plutôt que de courir comme un fou le long de la clôture pour éviter cheval et tourmenteur, s'est tranquillement assis... sur sa queue! Le public hurlait, c'était le fou rire général. Le cavalier dépit descendit de sa monture, se dirigea vers le taureau, souleva sa queue et voulant à tout prix que l'animal se lève, la lui mordit! C'est curieux, mais il me semble que je n'aimerais pas avoir un de ces cow-boys pour médecin ou pour avocat...

La Tequila et El Tapatio

La tequila est la boisson nationale des Mexicains. Elle est extraite de l'agave bleu, micactus, mi-plante grasse. Il existe même un village du nom de Tequila à 75 km de Guadalajara. Mais sa distillerie principale se trouve à Guadalajara où l'on a droit à des tours guidés joyeusement arrosés d'échantillonnages de tequila pure, mélangée à du jus d'orange ou de pamplemousse, ou encore sous forme

de "margaritas". Les soirs de gala, des étudiants viennent y donner un concert, comme le font les étudiants de Madrid. De nombreux hôtels de grand luxe attendent les visiteurs de Guadalajara qui passeront une agréable semaine dans cette ville tranquille avant de continuer leur périple mexicain sur la côte du Pacifique ou celle du Golfe du Mexique ou encore celui qui mènera au centre du pays et fera connaître les villes coloniales.

Le plus bel hôtel de Guadalajara est le El Tapatio, un nom qui veut dire "chouette". Tout ce qui est bien est "tapatio" dans la province de Jalisco dont Guadalajara est la capitale. Une jolie fille est "tapatia", un bon repas est "tapatio".

Cet hôtel remarquable est perché sur une colline et ressemble de loin davantage à une forteresse qu'à un hôtel de grand luxe. De hautes murailles le protègent des "squatters", véritable fléau au Mexique. Ses parterres regorgent de roses, sa piscine forme de savants méandres au centre desquels flotte un bar surmonté d'un toit de paille.

On y joue au tennis, on peut y faire de l'équitation et une



L'inraisemblable marché de la Libertad à Guadalajara, le plus grand d'Amérique.

arène privée affiche des corridos les jours de fiesta.

Pour le déjeuner on se familiarisera avec la "ceviche" (poisson cru) avec les "tortillas", les "tomates" et les "ensaladas" (spécialités mexicaines). Tandis que le soir un menu normal vous servira toutes les gâteries de la cuisine in-

ternationale.

Les jours de fiesta, un spectacle vraiment inattendu est présenté à l'hôtel. Il consiste en une séance de haute école équestre présentée sur la piste de danse de la salle à manger... C'est une sensation inégalée que de voir évoluer un cheval et son cavalier sur un

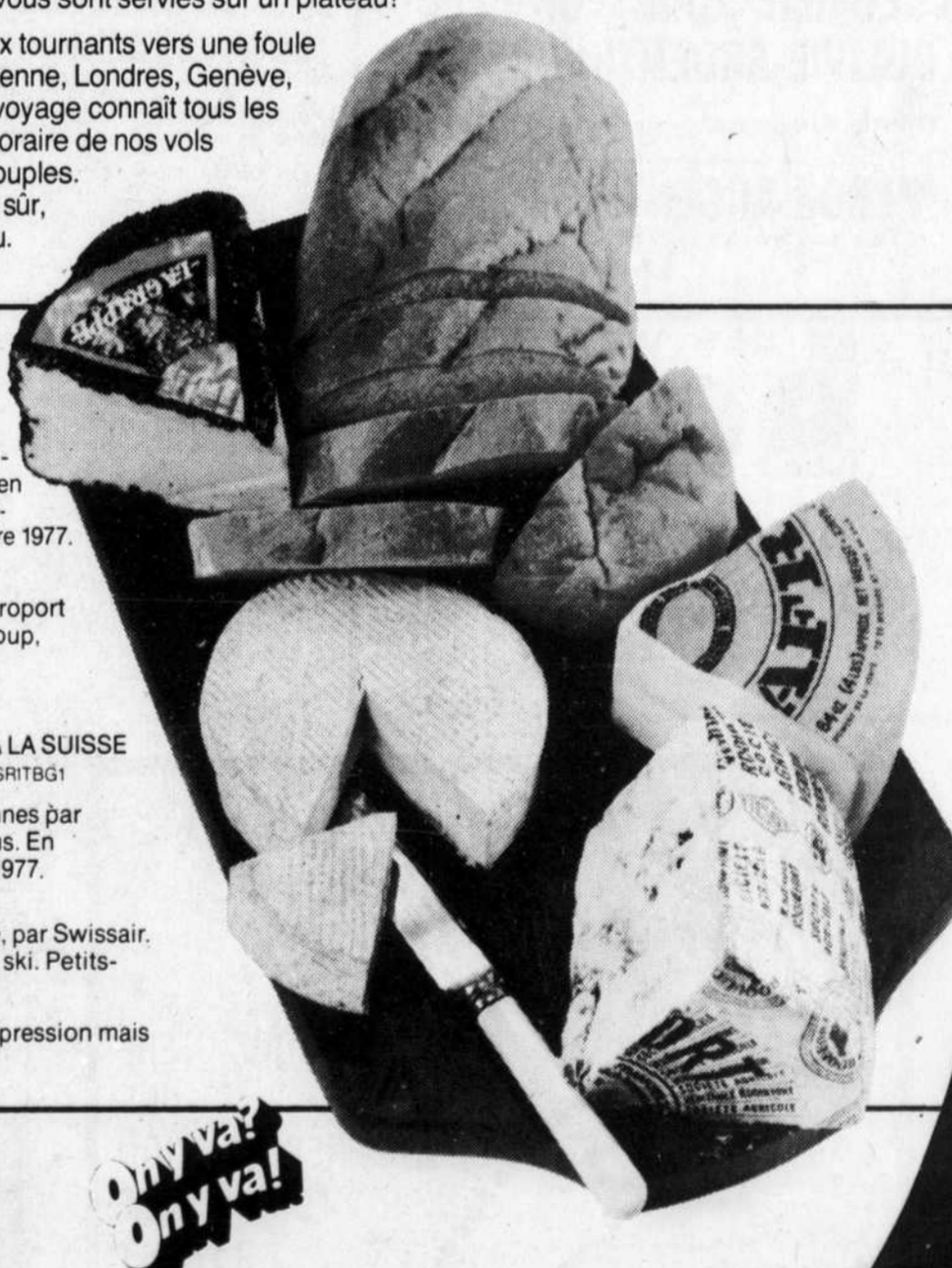
espace aussi restreint au rythme endiablé des mariachis.

Guadalajara c'est la vraie saveur du Mexique, sans l'appât artificiel de ses plages, sans le survoltage de Mexico, c'est la ville qui plaît à tous, parce que c'est la ville où chacun aimerait vivre.

L'Aircan Europe sur un plateau

Plateau d'argent des plus grands restaurants. Hauts plateaux enneigés des Alpes suisses ou françaises. Charmant plateau d'un petit-déjeuner au lit. Plateau débordant de fromages. Spectaculaire plateau des plus grandes scènes du monde. La France et la Suisse vous sont servies sur un plateau!

Paris et Zurich, plateaux tournants vers une foule d'autres destinations: Vienne, Londres, Genève, Prague... Votre agent de voyage connaît tous les détails des tarifs hors-saison. L'horaire de nos vols plein confort est des plus souples. Et vous serez, bien sûr, servi sur un plateau.



PARIS

IT6AC1PLABM4

à compter de \$120 par personne, deux personnes par chambre. Tarif aérien en sus. En vigueur du 1er novembre 1976 au 30 septembre 1977.

Avantages: 13 nuits d'hôtel à Paris. Une excursion. Transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel compris. Pour aimer Paris beaucoup, passionnément, à la folie!

CHAMONIX VIA LA SUISSE

IT6SRITBG1

à compter de \$80 par personne, deux personnes par chambre. Tarif aérien en sus. En vigueur du 7 au 28 janvier 1977. Départ chaque vendredi.

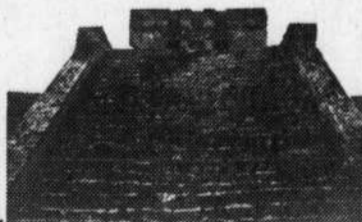
Avantages: Arrivée à Chamonix via Genève, par Swissair. 7 nuits à l'hôtel Roma. Toutes capacités de ski. Petits-déjeuners compris.

Les tarifs étaient exacts au moment de l'impression mais peuvent être modifiés sans préavis.

VOUS DÉCROCHEREZ LA LUNE...

si vous laissez le M/S RENAISSANCE

VOUS emmener en croisière



vers les PAYS MAYAS

Si vous cherchez des vacances ordinaires, vous vous trompez de porte...

D'abord, comme le "RENAISSANCE" est un navire typiquement français, vous vous trouverez en FRANCE, loin de vos horizons coutumiers — et cependant, pour vous Canadiens Français, si proches de votre univers profond!

Il s'agira de déguster à bord tous les raffinements de la France, gastronomie, vins (ceux-ci gratuits), élégance, gaieté. Il s'agira aussi de goûter, enfermés pour vous dans un filet magique, le charme des Antilles et le mystère des Mayas.

Cela vous tente? Songez alors à l'une des croisières de 12 jours que le "RENAISSANCE" vous propose au départ de Port-Everglades (Floride) au cours de l'hiver et du printemps.

À Port-au-Prince (Haïti) vous attendent le rythme frénétique du Merengue et les rites envoûtants du Voodoo. Puis à Montego-Bay (Jamaïque) golf, tennis, voile, baignade, pêche sur ou sous l'eau. Au Grand Cayman, des plages inviolées et des horizons étranges.

Après la lune romantique des Antilles, voici la lune mystérieuse sur le pays Maya d'Amérique Centrale.

Santo Tomas de Castilla (Guatemala) est le point de départ vers Antigua, capitale des "Conquistadores", les Temples tout nouvellement découverts de Quirigua et l'immense cité morte de Tikal, où cinquante tours se dressent au coeur de la forêt. Puerto Cortes (Honduras) ouvre le chemin de Copan, où la sculpture maya atteint au VIIIème siècle son apogée. Cozumel (Mexique), c'est la villégiature luxueuse entre toutes. Playa del Carmen (Mexique encore) offre la meilleure approche de la cité forteresse de Tulum et de la ville impériale de Chichen-Itza. La croisière Antilles — Pays Maya part de Port-Everglades les 5 décembre, 15 et 27 janvier, 8 et 20 février, 4 - 16 et 28 mars, 9 et 21 avril. En cabine extérieure double à partir de \$785.00.

(Le "RENAISSANCE" offre aussi: 1/ une croisière de Noël du 18 déc. au 2 janv. 2/ la XVe croisière musicale du 3 au 15 janv.).

Et n'oubliez pas que vous serez à bord du seul navire de croisière français au départ de FLORIDE. Cela déjà dictera votre choix.

Pour davantage de renseignements et une belle brochure illustrée, voyez votre agent de voyages canadien. Tout bon agent vend PAQUET. Fuyez en vacances les "paquets de troubles"! Laissez-vous guider vers un "Paquet de délices".

CROISIÈRES PAQUET — CROISIÈRES FRANÇAISES

Représentants au Canada français.

Tours Chantecler inc.



AIR CANADA



VILLE LACHUTE LES GALERIES LACHUTE • 505, chemin Bethanie 562-3788	VILLE BROSSARD PLACE PORTOBELLO • 7350, boul. Taschereau 672-5353	LES GALERIES NORMANDIE • 2634, rue de Salaberry 331-9971	CARREFOUR MT-ROYAL • 4454, rue Saint-Denis Métro Mt-Royal 845-8225	VOYAGES TRAVELAIDE Permis 50280
VILLE LAVAL • CENTRE LAVAL Sortie 6E Autoroute 688-5310 et 687-0880	VILLE LONGUEUIL • 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777	PLAZA ST-HUBERT ** 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert 273-7755 Métro Beaubien	CENTRE VILLE ** MEZZANINE 1010 STE-CATHERINE O. 861-0880	

* Stationnement limité gratuit ** Stationnement à l'arrière

Impressions roumaines

"Trayaska partitului communist Romanii" (Vive le parti communiste roumain). Tout au long des autoroutes roumaines, d'un kilomètre à l'autre, d'immenses banderoles tendues sur des poteaux plantés de chaque côté de la chaussée rappellent par leurs slogans au touriste qui aurait tendance à l'oublier qu'il se trouve en pays communiste, aussi convaincu de la justesse de ses principes marxistes que le sont ses voisins du nord ou du sud.

Je dis bien: "aurait tendance à l'oublier"... Car, aucun autre signe distinctif ou insolite, aucune manifestation particulière heurtant tant soit peu le credo strictement conformiste du bourgeois occidental ne viennent ramener celui-ci à une réalité, qui, elle, peut-être demeure cachée, se dérobe habilement à sa vue, en tout cas, sans commune mesure, p.ex., avec le luxe des grands complexes hôteliers des côtes de la Mer Noire, dont s'enorgueillit à juste titre le tourisme roumain (bien que d'un entretien fâcheusement

négligé).
Même les noms des nouvelles stations balnéaires qui sont venues s'insérer entre Mamaia et Eforia, les villégiatures huppées d'avant-guerre, portent des noms tirés de la mythologie grecque — Neptune, Venus etc. — et, partant, aussi peu "proletariens" que possible. D'imposantes constructions conçues dans le plus pur style américain dressent leurs fières silhouettes dans ces élégantes stations balnéaires, auxquelles on ne peut reprocher, peut-être, qu'une absence quasi totale de végétation, rendue encore plus sensible à ceux des voyageurs qui viennent de parcourir les côtes boisées de la Bulgarie voisine.

Toutefois, cette carence est loin de nuire à la salubrité des lieux, où un séjour est recommandé même aux personnes que les plaisirs de la mer laissent indifférentes. Aussi, mettant à profit les effets balsamiques de ce merveilleux climat, les autorités ont-elles eu l'heureuse inspiration de pourvoir l'une des stations d'une polyclinique-modèle, où sont traitées, sous la surveillance de grands spécialistes, les affections arthritiques, nerveuses et autres, selon des méthodes absolument inédites, voire révolutionnaires, et dont on ne trouve, me dit-on, l'équivalent que dans un établissement similaire au Danemark.

Les conditions sanitaires sont au premier plan des préoccupations des hommes du régime actuel. Cependant, les efforts louables des autorités dans ce domaine particulier ne sauraient faire oublier, hélas, les désagréments qu'on éprouve en présence d'un matériel vétuste et déshabillé qui jure manifestement avec la somptuosité des établissements hôteliers. L'indolence, le désabusement et le fatalisme de son personnel en sont aussi en bonne part responsables. La province n'est pas seule à posséder le triste privilège de ce relâchement regrettable. Dans ma chambre de l'hôtel Athénée Palace, un des plus élégants de la capitale roumaine, les tringles des rideaux et la lampe de chevet étaient abîmées et hors d'usage. Constatés par les préposés, ces dégâts n'eurent pas le don de les émouvoir. De même, mes protestations poliment formulées à la direction de l'hôtel de Craiova pour l'état déplorable de la chambre que j'y occupais ne furent pas jugées dignes du moindre intérêt!

Vocation mi-balcanique, mi-occidentale
Ces réserves mises à part, je dois avouer que la Roumanie avec sa complexité ethnique, sa vocation mi-balcanique, mi-occidentale et son tenace attachement à la latinité, m'a conquis d'emblée. Il est d'autant plus touchant, cet attachement, que le pays a subi pendant des siècles une forte pression de la part de ses voisins slaves, à qui il a emprunté un bon nombre d'expressions d'un usage courant. C'est ce qui explique, peut-être, que la famille royale qui a présidé aux destinées de ce pays pendant trois quarts de siècle n'a jamais songé à en germaniser tant soit peu les moeurs, bien qu'appartenant à la noblesse la plus authentiquement prussienne, les Hohenzollern. On doit rendre grâce à Elisabeth, l'exquise épouse de Charles

ler, fondateur de la dynastie, qui, sous le pseudonyme de Carmen Sylva, a écrit des romans en français à la mode de l'époque, déterminant ainsi une exaltante propension pour les lettres françaises, dans laquelle se sont illustrés des écrivains de génie, en Roumanie aussi bien qu'en dehors d'elle.

Cet engouement pour le français est encore très vif, notamment dans la capitale, si bien que le francophone n'éprouve aucune peine à obtenir le renseignement désiré de l'homme de la rue, s'il lui arrive de s'égarer dans les dédales de la métropole roumaine.

En parlant de "dédales", on ne risque pas qu'une banale clause de style. Bucarest est en effet une ville au tracé anarchique, déconcertant, ayant connu plusieurs étapes de promotion éditoriale avant d'arriver au stade composite et un tantinet baroque d'aujourd'hui. Ni les immeubles fin de siècle rappelant ceux du quartier de l'Étoile à Paris, ni les édifices présumptueux du régime actuel ne parviennent à fixer sa physionomie et à lui donner un cachet particulier. De larges boulevards ont été percés — tel le boulevard Magheru — autour du noyau central que traverse dans toute sa longueur la tortueuse "calea Victoriei", faisant figure jadis d'artère principale, tombée de nos jours au rang de rue de petit négoce. Pourtant, ces grandes artères à l'allure de voies triomphales sollicitent en vain l'attention du visiteur. Celui-ci se promène le soir sur des trottoirs plongés dans une irritante pénombre, que n'arrive pas à atténuer le faible éclairage des magasins aux étalages pauvres et sans éclat. Je me suis laissé dire qu'une économie socialiste et autarcique ne saurait s'accommoder du luxe tapageur d'illuminations coûteuses, qu'on devrait prélever sur une énergie affectée en priorité à des fins industrielles.

C'est dans le quartier de l'ancien palais royal que l'on évolue dans un décor de "bourgeoisie décadente", selon l'expression chère aux marxistes. De style néo-classique, cet imposant bâtiment aux lignes harmonieuses remplit de nos jours une fonction double: la résidence et les bureaux du président de la république en occupent une partie, l'autre partie abritant le musée national des beaux-arts. Ce dernier se veut comme un miroir fidèle de l'histoire de l'évolution du goût artistique en Roumanie, mais l'on ne s'attarde volontiers que dans les salles consacrées à la peinture contemporaine. Là, on découvre avec ravissement une école impressionniste roumaine digne d'un intérêt égal à celui qu'on accorde à l'école française correspondante, auprès de laquelle, du reste, les artistes roumains — dont l'incomparable Grigorescu — ont affirmé leur talent et enrichi leur palette.

Mais le principal attrait de Bucarest est sans conteste sa ceinture verte. Ses parcs, entretenus avec un soin jaloux, composent sa plus belle parure, créant dans sa périphérie une ambiance hautement sereine. Dans un de ces parcs on a ingénieusement intégré une infinité de modèles d'habitats et de sanctuaires provenant de toutes les régions du pays, grâce auxquels on peut se renseigner comme dans un livre ouvert sur l'évolution de l'architecture régionale roumaine, tout en flânant au milieu d'un Eden enchanteur et hors du commun.

par

CHRISTIAN CRISTODOULIDIS
collaboration spéciale

Latins, Germains et Magyars

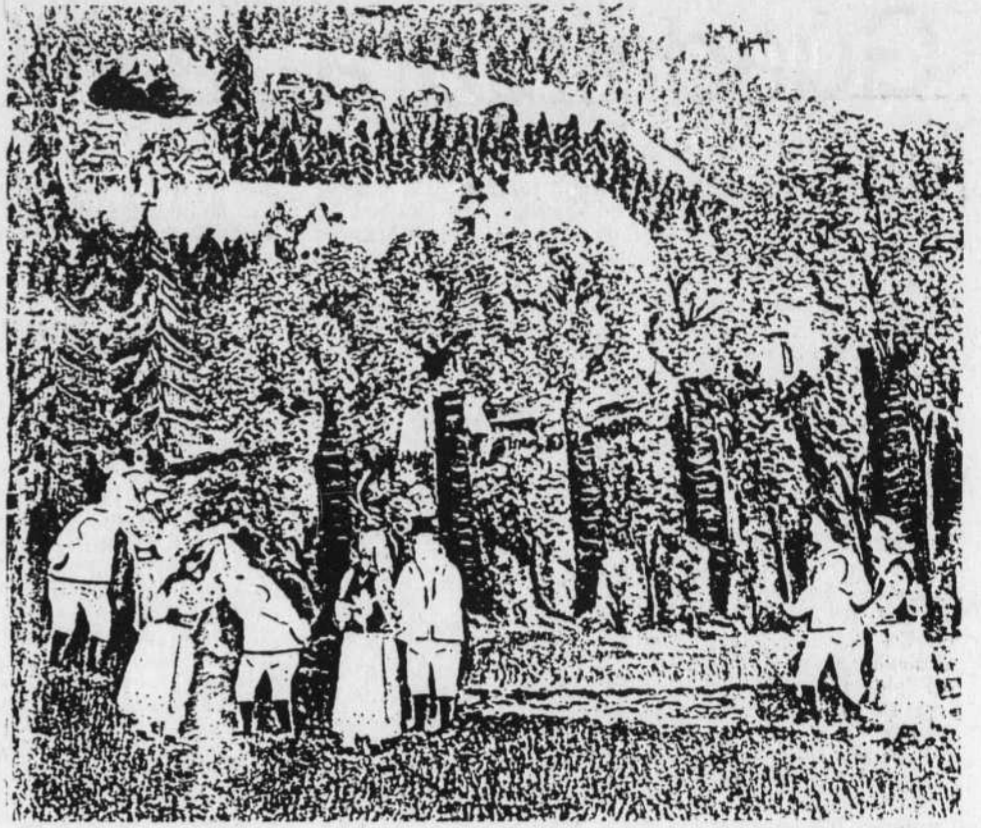
Peu de pays ont été appelés, au lendemain de la première guerre mondiale, à recueillir un héritage aussi lourd de conséquences que la Roumanie, qui a vu soudain portée presque au triple sa superficie antérieure. Cette brusque hypertrophie territoriale, consécutive à l'annexion de la Transylvanie, d'une partie du Banat, de la Bessarabie et de la Bukovine, si elle répondait au vœu de la Roumanie combattante, posait à ses gouvernants de bien trituraux problèmes dont le moindre n'était pas l'accueil dans son sein d'une communauté de langues allemande et hongroise, aussi nombreuse que la communauté de langue roumaine.

C'est précisément la juxtaposition dans ce pays balkanique du monde germanique et du monde latin qui, à l'examen, cause un certain tort aux Roumains de vieille souche, c'est-à-dire les Moldo-Valaques. Le francophone qui quitte le pays de ces derniers pour s'engager dans les défilés accidentés des Carpates, est dominé au lendemain de son arrivée à la cité carpatique de Brasov par deux sentiments contradictoires. D'une part, il est gêné aux entournures de ne pouvoir trouver dans cette ville — pas plus, du reste, qu'au-delà — des interlocuteurs pouvant s'exprimer en français. Ici, on parle deux langues, le roumain et l'allemand ou le roumain et le hongrois, et exiger du Transylvain des notions et une troisième langue serait trop présumer de ses capacités. Dans les nouvelles provinces, le bilinguisme a été accepté comme une nécessité impérieuse, sans aigreur et sans grincement de dents.

En revanche, ce même visiteur fait l'agréable constatation qu'il a pénétré dans un pays où l'ordre, la discipline et les bonnes manières sont toujours de mise, où le bon sens de ces paysans issus de Germains et de Magyars l'emporte sur le laisser-aller de leurs voisins du versant sud et sud-est, ce qui ne laisse pas sans étonner de la part de ces frustes montagnards. Aussi, les qualités des néo-Roumains catholiques ou calvinistes semblent avoir déteint sur le comportement de leurs concitoyens orthodoxes de ces régions, dont la lourdeur balkanique s'est amenée au frotement de leurs "frères occidentaux récemment balkanisés".

J'ai assisté, dans un village de Banat, à un défilé de paysans germanophones se rendant à la messe du dimanche, et j'ai pu admirer la modestie et la noblesse de leur maintien. Portant leurs ravissants costumes régionaux, ils marchaient les uns derrière les autres dans un ordre parfait, sans se presser et sans se bousculer. Je me suis pris alors à m'imaginer l'alignement impeccable dont ils devaient offrir le réconfortant spectacle dans une procession solennelle, un jour de fête. Involontairement, j'ai rapproché l'attitude pudique et digne de ces humbles bergers et artisans transylvains au désordre navrant de bourgeois de la plaine, dont j'ai été témoin à la gare ferroviaire de Costanza, où dans une mêlée indescrivable ils prenaient d'assaut l'express de Bucarest, en jouant des coudes, des pieds et des mains, certains s'introduisant même dans les wagons par les fenêtres!

Dans les principales villes des nouvelles provinces les moeurs sont empreintes de cette même dignité que les



moeurs rurales, ainsi que je m'en suis rendu compte moi-même lors de ma visite à Brasov et à Sibiu. Ces deux villes ont connu pendant des siècles le régime austro-hongrois et en conservent encore la marque, visible tant dans leurs vieilles églises de rite latin que dans leurs bâtiments administratifs et municipaux. L'église noire de Brasov est proposée comme un exemplaire de ces églises, qu'on retrouve en plusieurs exemplaires dans les villes transylvaines et la plaine de la Hongrie voisine.

Quant à Sibiu, elle est au cœur de cette région que l'impératrice Marie-Thérèse a peuplée de colons saxons, dans le but d'en altérer la physionomie ethnique et faire échec à l'irréductibilité de la turbulente population roumaine. Son intendant, un grand seigneur du nom de Bruckenthal, y fit élever pour sa résidence un bel édifice aux lignes très pures, un des rares spécimens de style baroque que l'on rencontre en Roumanie, abritant de nos jours l'excellent musée de la ville.

Prestige de l'architecture religieuse orthodoxe

Mais la véritable gloire de la Roumanie monumentale, celle qui fait sa renommée dans le monde orthodoxe, sont ses églises de la Moldavie, étourdissants exemples d'ingéniosité, d'élégance et de raffinement décoratif poussé à un degré inégal. Entre les mains de l'artiste anonyme roumain, la rigidité de l'austère style byzantin s'assouplit pour montrer un visage avenant, d'une esthétique moins morose et d'un mysticisme sou-

riant, presque jovial. En contemplant la superbe église épiscopale de Curtea — une très belle localité blottie sur la colline qui borde le fleuve Argès, en Muntenie — on reste médusé devant les audaces décoratives de son architecte qui a fait preuve d'une étonnante virtuosité dans l'ornementation des coupes. Mais ce n'est pas tant la variété et la profusion des ornements que leur tracé sinueux, hélicoïdal et chantourné que l'on admire le plus dans ce bel édifice religieux, où l'artiste a donné libre cours à sa fantaisie créatrice et féconde. Il lui confère une grâce exceptionnelle, que rehausse encore davantage ses proportions justes et équilibrées. Le voyageur qui dispose de

tout son temps ne devrait pas manquer de pousser une pointe jusqu'à Jassy, la capitale de la Moldavie, ne serait-ce que pour visiter l'église des Trois Hiérarques, un autre joyau de l'architecture religieuse moldave. Son ordonnance tout empreinte de majesté, la silhouette altière de ses deux tours, sa discrète ornementation la classent parmi les plus beaux monuments de l'Orthodoxie. Les Roumains apportent à l'ornementation de leurs ouvrages d'art un figuralisme et une minutie tels qu'ils ne lâchent pas facilement le burin ou le pinceau, tout comme leurs musiciens populaires qui multiplient à l'infini les variations et les trilles des airs folkloriques, dans les foires...

CROISIÈRES
à bord des "Héritiers du SS FRANCE"
MS RENAISSANCE
AU PAYS DES MAYAS
Haïti — Jamaïque — Grand Cayman — Guatemala — Honduras — Yucatan
12 jours — 7 ports \$810
MS MERMOZ
2 itinéraires au départ de San Juan tous les dimanches, dans les Antilles et au Venezuela
7 jours — 5 ports \$490
EN GROUPE DE MONTRÉAL
OCEANIC
Un choix de 10 croisières dans les Antilles cet hiver, au départ de New York.
Groupes constitués de Montréal avec transport direct au bateau.
Exemple: le 24 février — 15 jours.
St-Thomas — Caracas — Curaçao — Aruba — Santa Marta — Nassau
à partir de \$1020 plus \$155
Option-groupe de Montréal

VOYAGES DE GROUPE ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL
Choix de 5 voyages en
AMÉRIQUE DU SUD
Séjours au MÉRIDIEN COPACABANA, à Rio
Hôtel Méridien Copacabana
NOËL À RIO
19 décembre au 2 janvier - 14 jours - \$1,050

COLOMBIE-ÉQUATEUR-PÉROU
BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL
12 février au 6 mars 22 jours - \$1,745

PÉROU-ARGENTINE-BRÉSIL
21 jan. au 6 fév. - 11 au 27 mars - 1er au 17 avril
16 jours - \$1,318

LES VOYAGES
hone
No us sommes au service des Canadiens français depuis plus de 40 ans.
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
Le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h
le jeudi jusqu'à 21h.
le samedi de 9h30 à 13h.
Permis 75-01-50178

LE PIONNIER de la renaissance
touristique à
CUBA
VOUS OFFRE UNE PRÉSENTATION TOURISTIQUE GRATUITE le mardi 9 novembre à 19h30 à l'HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
RÉSERVATIONS 871-8696
PERMIS 50312
Il est difficile de comparer Cuba à n'importe laquelle des îles antillaises. C'est un pays à part qui possède un riche passé historique avec des plages qui sont probablement les plus belles des Antilles.
Il est difficile, en effet, d'obtenir plus pour son argent qu'avec ce que Unitours Cuba vous offre: vol direct par jet DC8, chambre climatisée, trois repas par jour et nombre d'autres bonnes choses.
DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES
ARENAS BLANCAS
\$385/\$405
du 31 oct. au 12 déc.
(Prix par personne, chambre double)
5 nuits à Varadero, 2 nuits à La Havane
Unitours Cuba

La solution... Permis no 50,493
LA PLUS AGRÉABLE ET ÉCONOMIQUE
POUR VISITER L'EUROPE EN TOUTES SAISONS
'L'AUTOMOBILE'
EUROP AUTO et AIR FRANCE ont mis au point pour vous quatre solutions originales aux meilleurs prix -
a) Pour un court séjour la location EUROPCARS Kilométrage illimité -
b) Pour un séjour de 21 jours à 6 mois Le Plan SEJOUR VACANCES (achat - rachat) pour une somme forfaitaire vous bénéficiez d'un véhicule neuf, T.T. Garantie usine, assurance tous risques - kilométrage illimité - SIMCA - RENAULT - CITROEN - V.W. AUDI - FIAT
c) Pour un long séjour le plan ACHAT FERME - Hors taxe - (tous modèles disponibles)
d) Location d'un CAMPER Kilométrage illimité -
— Exigez de votre agence de voyage ou demandez-nous notre catalogue "AIR FRANCE - EUROPAUTO"
Notre Devise "Qualité - Service"
EUROP AUTO 5193 Côte des Neiges, Montréal - 735-3083

À l'inauguration de l'agence Tourex Voyages qui avait lieu le 1er novembre dernier, Pierre Lespérance, président de Sogides est venu souhaiter bonne chance à sa sœur ainsi qu'à la dynamique équipe de conseillers en voyages dont Suzanne Lespérance est la présidente. (De gauche à droite: Manon, Diane, Pierre Lespérance et Suzanne Lespérance) (publi-reportage)

ARTS et TRÉSORS D'ÉGYPTE
Le monde mystérieux des Pharaons - le CAIRE avec le Sphinx et les Pyramides. LOUXOR et ses temples, la Vallée des Rois et la Vallée des Reines. ASSOUAN et son barrage ABU SIMBEL - et mille autres splendeurs!
16 jours \$1515 * Hôtels, catégorie de luxe, pension complète, visites, excursions, guide bilingue
9 jours \$1093 *
DÉPARTS: deux départs par mois du 17 septembre au 20 mai pour le 16 jours deux départs par mois du 27 octobre au 9 mars pour le 9 jours.
NOËL: Départ le 22 décembre pour 9 ou 16 jours.
*avion inclus, tarif groupe 10 personnes logement en chambre double
TRANS MONDIAL et SABENA
LIGNES AÉRIENNES BELGES
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
voyages SELECT Itée
620 RUE CATHCART, SUITE 504
Station Métro McGill
Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345
Ouvrez le lundi au mercredi de 9h à 18h
jeudi et vendredi: 9h à 20h
Permis 75-01-50277

SKI-ALPES

les stations du "sommet de l'Europe"

Il existe en France quelque 73 stations de sport d'hiver classées et un certain nombre de petits centres plus modestes. Parmi ces stations reconnues par le ministère du Tourisme, 14 se sont groupées depuis un an fondant ainsi l'Association France Ski International dont l'objectif est non seulement d'accroître la clientèle française et européenne, mais surtout d'attirer plus de skieurs de pays lointains: États-Unis, Japon, Amérique du Sud, Afrique, Australie, etc. Ces quatorze stations sont au nombre des plus connues et des plus fréquentées d'Europe. Ce sont: l'Alpe d'Huez, Avoriaz, Chamonix, Courchevel, Flaine, Isola 2000, La Plagne, Le Corbier, Les Arcs, Les Menuires, Mégeve, Tignes, Val d'Isère et Val Thorens. Certaines d'entre elles ont déjà une clientèle étrangère importante — et fidèle — telles Chamonix avec les Japonais, Courchevel avec les gens riches du Mexique, d'Allemagne et d'Europe en général. Situées dans les régions de très haute montagne de Savoie et de Haute-Savoie, séparées par de courtes distances et parfaitement reliées les unes aux autres, elles constituent le plus vaste domaine skiable au monde et probablement le plus moderne aussi, de par sa situation géographique, la qualité et l'abondance des équipements mécaniques de remontée, l'hôtellerie et les services de toutes sortes.

Chronologiquement, on trouve parmi ces 14 stations trois types distincts: les "traditionnelles" qui sont aussi les plus anciennes, comme Chamonix (station d'hiver depuis 1903), Val d'Isère, Mégeve, l'Alpe d'Huez; viennent ensuite les stations de la seconde génération, fondées à partir de 1950 (Courchevel), et enfin celles dont la fondation remonte aux années 60: Les Arcs, Les Menuires, Avoriaz, La Plagne, etc. Leur succès, explique Jean Brissaud, directeur de l'Office de Tourisme de Chamonix, tient d'abord au cadre naturel, exceptionnel, mais aussi à l'équipement moderne des stations et à l'excellent réseau de communications avec les grands centres: Paris, Genève, Lyon, Grenoble, Nice... Le cadre, c'est-à-dire la plus haute région des Alpes, et le climat continental, assurent une neige de grande qualité, très peu de vent et d'humidité, un ensoleillement maximum et une température relativement douce. Pour le skieur, cela veut dire un choix de terrain et de possibilités unique au monde, allant des pistes pour débutants à celles des super-champions et du ski sur glacier.

Ensemble, les stations du "sommet de l'Europe" mettent à la disposition des sportifs 560 remontées mécaniques, 700 pistes totalisant plus de 1,700 milles et quelque 1,600 moniteurs diplômés de l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix... Habituellement, on peut commencer à skier dans certaines stations durant les weekends, vers la fin novembre, et dans toutes à partir du 10-15 décembre. À Val Thorens, la station la plus

haute d'Europe (7,600' — 11,300') où l'on vient d'inaugurer deux nouveaux stades de slaloms et de descente, il est possible — comme à Tignes et Val d'Isère — de skier pratiquement toute l'année sous un ensoleillement maximum. Un autre atout de ces stations alpines est l'énorme investissement fait depuis une dizaine d'années dans l'hôtellerie et le logement en général, le modernisme des différents types de remontées mécaniques et l'amélioration constante des installations. L'entretien des pistes fait l'objet d'un soin minutieux. À Courchevel, par exemple, pas moins de 70 personnes s'en occupent toute l'année. Cet été, elles ont été ensemencées de gazon frais afin de permettre une bonne évolution même sur une faible couche de neige. À Chamonix, on vient de dépenser \$200,000 pour améliorer le couloir de deux seules remontées mécaniques (on en compte 48 cette année). À l'Alpe d'Huez, on termine l'aménagement de ce qui sera la plus longue piste d'Europe: 11 milles et 6,300 pieds de dénivellation. Val d'Isère et Val Thorens demeurent le lieu favori des champions et des skieurs chevronnés, mais il y a aussi des stations de type "familial" telles Le Corbier et surtout Flaine, lovée au pied du Mont-Blanc et des Grandes Jorasses qui culminent à 14,300 pieds. Cet hiver, l'ensemble des centres de ski membres de France Ski International bénéficieront de nombreuses innovations, mais l'effort d'amélioration des équipements, de l'animation et des distractions dans les stations portent principalement sur sept ou huit d'entre elles.

— **Courchevel:** Amélioration de toutes les pistes. Quatre nouveaux téléskis et téléskis. Jeux mondiaux pour les enfants. Festivals de musique et de cinéma et 56 remontées mécaniques et 350 moniteurs. Comme dans la plupart des autres stations, on peut se livrer à bien d'autres activités que le ski: piscines chauffées, club sportif, patinoire olympique, curling, parachutisme, raquette, école de pilotage en montagne, etc.

— **Isola 2000:** L'une des plus récentes stations construites dans les Alpes du sud, près de la Riviera, à environ 60 milles de Nice. Six mois de ski par année et du soleil tout le temps. Cinq nouvelles pistes dont une pour enfants, des restaurants d'altitude.

— **Avoriaz:** Comme Courchevel, l'une des stations "chics" d'Europe où l'on rencontre des célébrités... On vient de terminer un village pour enfants. Nombreuses compétitions de ski cet hiver et le festival du film fantastique.

— **La Plagne:** Dans les sept stations de haute altitude du massif de La Plagne (50 remontées mécaniques), certaines pistes récentes ont plusieurs milles de long et des dénivellations allant jusqu'à 3,000 pieds. Très bon ensoleillement et neige de qualité. Ski évolutif, ski de fond et de nuit.

— **Les Menuires:** Centre de l'immense domaine dit des "Trois Vallées". Nouveaux téléskis et amélioration de toutes les pistes. L'un des principes de la conception des Menuires fut la séparation totale entre la circulation automobile et les skieurs (comme à Avoriaz). À peine arrivée, la voiture est remise au garage jusqu'à la fin du séjour. Les bâtiments sont disposés de telle sorte que, chaussant ses skis devant la porte de son hôtel, le skieur gagne en glissant les remontées mécaniques.

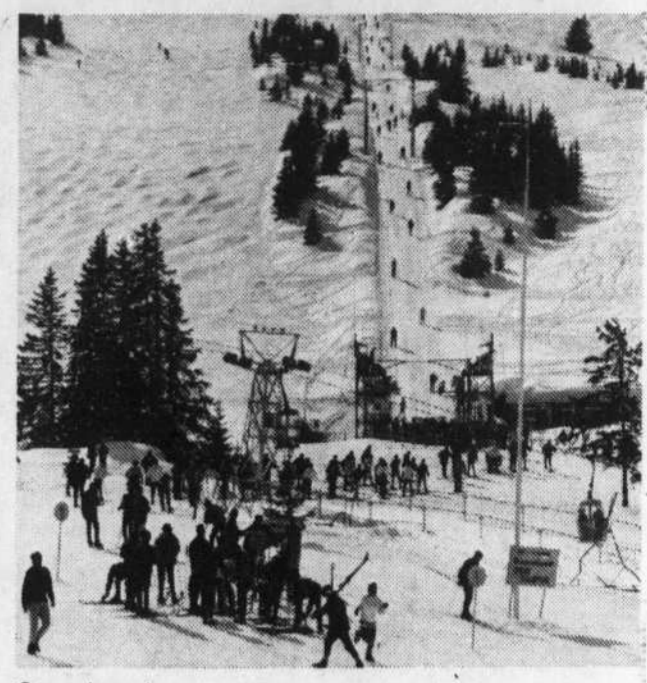
— **Les Arcs:** Une grande station moderne de renommée

internationale. Plus de cent moniteurs et guides de haute montagne. Pour ceux qui ne veulent pas mettre trop d'argent sur l'équipement, on offre cet hiver un "forfait ski" qui comprend 4 heures de cours collectifs par jour, l'usage illimité des remontées mécaniques pendant 7 jours, plus une paire de skis neufs, fixations et bâtons que vous emportez à la fin de votre séjour, le tout 900 F (\$180). Les Arcs sont en fait constitués de trois stations aménagées à une altitude variant de 5,300 à 6,700 pieds.

— **Tignes:** L'une des

par
JACQUES COULON
collaboration spéciale

stations les plus élevées d'Europe et les mieux exposées. Ski toute l'année et très long réseau de pistes communes (200 milles) avec la station voisine de Val d'Isère. Ski sur glacier (dépose par hélicoptères). Sept nouveaux téléskis et télé-sièges.



Courchevel

Lever du rideau: le 10 janvier.

Mais la saison "Rendez-vous aux Bermudes" débute le 1^{er} décembre.

<p>Dave Brubeck 10, 12, 14 janv.</p> <p>Le célèbre quartet Brubeck (père et fils) est avantageusement connu des musiciens et des mélomanes depuis 1951. Leur concert a pour titre: "2 générations de Brubeck".</p>	<p>Hume Cronyn, Jessica Tandy 11, 13, 16 janv.</p> <p>Deux têtes d'affiche. Ils tiennent souvent de grands rôles dans des pièces de théâtre sur le Broadway, dans plusieurs villes de l'Amérique du Nord ainsi que dans de nombreux films américains. Au programme: "The Many Faces of Love", une comédie touchante sur les nombreux visages de l'amour.</p>	<p>Eugène Fodor 15, 17 janv.</p> <p>Ce violoniste fut une révélation au public lorsqu'il remporta les plus grands honneurs au concours Tchaikowsky de 1974 à Moscou. Son emprise sur les mélomanes est extraordinaire. Il revient nous émerveiller sur demande populaire.</p>	<p>Emlyn Williams 18, 20, 22 janv.</p> <p>Acteur bien connu, auteur de grand talent et directeur de théâtre sur la scène anglaise. Sa présentation de certains passages de l'œuvre de Charles Dickens fut un événement remarquable au Festival de l'an dernier. Cette année, il nous présentera: "Dylan Thomas Growing Up".</p>
<p>Le Quartet à cordes Guarneri 30 janv., 1, 3 fév.</p> <p>Quatre artistes de grande réputation forment ce groupe que les critiques musicales du New York Magazine appellent: "Le grand quartet américain de l'heure".</p>	<p>L'Ensemble de Brandenburg 19, 21, 23 janv.</p> <p>Orchestre de chambre remarquable de 16 jeunes musiciens américains sous la direction du violoniste Alexander Schneider. Soliste au piano: Peter Serkin.</p>	<p>Misha Dichter 24, 26 janv.</p> <p>L'un des grands pianistes de l'heure, il a remporté la médaille d'argent au concours Tchaikowsky de 1966 à Moscou. Il compte à son actif de nombreuses tournées de concerts en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Europe. Il a accompagné plusieurs grands orchestres symphoniques dans des festivals.</p>	<p>José Molian Bailes Espanoles 25, 27, 28, 29 janv.</p> <p>Cette troupe de 14 danseurs et musiciens éblouissants interprète avec brio les différentes danses de l'Espagne. Les costumes et la chorégraphie sont de toute beauté.</p>
<p>Judith Blegen 31 janv., 2 fév.</p> <p>Une des plus brillantes étoiles du Metropolitan Opera, bien connue des mélomanes. Judith Blegen chante souvent dans des récitals et des concerts. Elle vient d'enregistrer des extraits d'opéras sous la direction de Bernstein et de Solti.</p>	<p>Michael Lorimer 4, 6 fév.</p> <p>Professeur, transcripteur, boursier et ancien élève du célèbre professeur Segovia. Lorimer est déjà à 30 ans l'un des grands guitaristes de l'heure.</p>	<p>Alvin Ailey Repertory Workshop 7, 9, 11, 12 fév.</p> <p>L'atelier de la célèbre troupe Alvin Ailey. Ils sont 14 danseurs, tous des professionnels, et ils interpréteront le répertoire de la célèbre troupe, ainsi que certaines chorégraphies.</p>	

Admirez notre calendrier de merveilleux spectacles qui se tiendront entre les 10 janvier et 12 février 1977.

Profitez des plus beaux divertissements au

monde: la musique, le théâtre et la danse.

Et durant les journées chaudes, participez aux nombreuses activités: tennis, excursions, shopping, etc.

À quand votre visite?

LES BERMUDES

La douceur de vivre

Chaque année, du 1^{er} décembre au 30 novembre, les Bermudes vous offrent chaleur et amitié. Des plages au sable rose. Une mer transparente comme du crystal. Des boutiques offrant des marchandises du monde entier, ainsi que des oeuvres uniques de nos artisans.

De plus, du 1^{er} décembre au 15 mars, c'est la saison "Rendez-vous aux Bermudes" avec tarifs forfaitaires spéciaux. Et du 10 janvier au 12 février 1977, il y a notre Festival des Bermudes.



Postez le coupon pour recevoir notre brochure sur les Bermudes vous donnant tous les renseignements: activités, prix, horaires, dates... une carte situant les hôtels, ainsi que les tarifs aériens et les plans forfaitaires spéciaux pour nouveaux mariés, familles, golfeurs, joueurs de tennis. Ou demandez notre brochure à votre agent de voyage.

Préparez vos valises!

MD-11-76

Nom _____

Adresse _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Agent de voyage _____

Postez à: Département du tourisme des Bermudes, 2 Bloor Street West, Toronto, Ontario M4W 3E2

ARTS et TRESORS D'EGYPTE

9 jours pour \$1,094.00* 16 jours pour \$1,515.00*

comprend:

- Transport aérien et hôtel de luxe (2 personnes par chambre).
- 3 repas par jour, excursions, pourboires, etc.
- Visitez Le Caire et sa vie trépidante.
- Découvrez Dendérah, Louxor et la Vallée des Rois.
- Explorez les pyramides, le Nil, le barrage d'Assouan.
- Contemplez plus de 50 siècles d'histoire.

*G I T 14-21 jours Groupe de 10 personnes et plus
**G I T 4-9 jours Groupe de 7 personnes et plus
*Valable de septembre 1976 à mai 1977
**Valable du 15 octobre 1976 au 14 mars 1977



..... L.D.

Pour plus de renseignements, voyez votre Agent de Voyages, faites-nous parvenir le coupon-réponse ou téléphonez à Sabena.

Directeur, SABENA, Boîte Postale 747, Pointe-Claire, Québec H9R 1H1. Jamais recevoir votre dépliant gratuit "ARTS ET TRESORS D'EGYPTE".

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code _____

Mon Agent de Voyages est _____

<p>VILLE LACHUTE LES GALERIES LACHUTE * 505, chemin Bethanie 562-3788</p>	<p>VILLE BROSSARD PLACE PORTOBELLO * 7350, boul. Taschereau 672-5353</p>	<p>LES GALERIES NORMANDIE * 2634, rue de Salaberry 331-9971</p>	<p>CARREFOUR MT-ROYAL * 4454, rue Saint-Denis Métro Mt-Royal 845-8225</p>	<p>VOYAGES TRAVELAIDE LTD. Permis 50280</p>
<p>VILLE LAVAL * CENTRE LAVAL Sortie 6E Autoroute 688-5310 et 687-0880</p>	<p>VILLE LONGUEUIL * 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777</p>	<p>PLAZA ST-HUBERT ** 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert 273-7755 Métro Beaubien</p>	<p>CENTRE VILLE ** MEZZANINE 1010 STE-CATHERINE O. 861-0880</p>	<p>* Stationnement limité gratuit ** Stationnement à l'arrière</p>

Mozambique: 60 tonnes d'armement détruites lors du raid rhodésien ?

SALISBURY (Reuter) — Le poste-frontière rhodésien d'Umtali a essuyé hier soir des tirs de roquettes dirigés à partir du territoire du Mozambique, a annoncé le quartier-général rhodésien.

Il n'y a eu aucune victime et les dégâts matériels sont minimes, ajoute-t-il selon la radio rhodésienne. Les forces rhodésiennes ont riposté. L'importance de la riposte n'a pas été précisée. Des habitants d'Umtali indiquent que tout est calme

dans la ville-frontière. D'autre part, les Rhodésiens ont annoncé hier avoir détruit ou capturé près de soixante tonnes de matériel pendant leur raid au Mozambique contre des camps de maquisards. A Genève pendant ce temps, la conférence sur le futur Zimbabwe marque le pas.

Les pertes subies des deux côtés n'ont pas été révélées. L'opération a été conçue pour "les clouer au sol avant qu'ils ne nous clouent au sol", a déclaré à Mount

Darwin le commissaire adjoint Mike Edden, responsable de la Sûreté dans le nord-est de la Rhodésie.

Le raid a été mené uniquement par des unités d'infanterie, a ajouté M. Edden. Il a permis aux forces rhodésiennes d'examiner soigneusement la région de l'autre côté de la frontière et de dresser un tableau précis du nombre de maquisards, de leur équipement et des liens qu'ils entretiennent avec le Frelimo (Front de

libération du Mozambique), a ajouté M. Edden.

Le commissaire adjoint n'a pas voulu dire combien de bases ont été attaquées. Des renseignements recueillis chez les maquisards donnaient à penser qu'ils s'apprêtaient à lancer une offensive en Rhodésie, mais le raid a donné un répit d'au moins deux mois aux troupes rhodésiennes, a-t-il dit.

Dans le même temps, une opération parallèle a été entreprise dans la partie sud de la frontière. Mais M. Edden n'a pu donner aucun détail sur cette incursion.

Les combats se poursuivent dans la province de Tete, région mozambicaine adjacente à la "zone opérationnelle" du nord-est de la Rhodésie, affirmait hier l'agence de presse du Mozambique. "L'armée raciste continue de recevoir des renforts et utilise (...) des bombardiers, des véhicules blindés et des canons", ajoute-t-elle. En revanche dans la province de Gaza, les forces rhodésiennes d'intervention ont été repoussées.

L'agence officielle rapporte par ailleurs le témoignage de Mozambicains qui ont assisté à l'intervention des soldats rhodésiens. Dix-huit civils mozambicains ont été tués et une trentaine blessés il y a deux jours lors de l'attaque d'un train de voyageurs en gare de Mapai (province de Gaza), ajoute-t-elle.

Selon M. Edden, les forces rhodésiennes ont détruit cinquante tonnes de matériel de guerre et ont rapporté huit tonnes d'armes ainsi que des vivres et des uniformes, au cours de l'opération. Il a précisé que les raids visaient les maquisards de l'Union nationale africaine Zimbabwe (ZANU) et qu'il n'avait pas été question de croiser le fer avec les soldats mozambicains.

D'après lui, il n'y a pas eu de victime dans les rangs du Frelimo (Front de libération du Mozambique), bien que certains camps aient été gardés par le mouvement. M. Edden a démenti l'information diffusée par l'agence de presse du Mozambique selon laquelle les Rhodésiens ont fait usage d'avions, tanks et cavalerie au cours de l'opération.

Parmi l'armement rapporté du raid, figurent des canons de 75mm sans recul, des batteries anti-aériennes, des mortiers et des armes automatiques. Le matériel, souvent non encore utilisé, est de fabrication soviétique ou chinoise. On trouve également des rations de combat venues de Tanzanie.

A Genève, des consultations de dernière minute ont entraîné l'annulation d'une réunion des experts juridiques des cinq délégations et de la Grande-Bretagne pour dresser un calendrier de l'indépendance légale de la Rhodésie. Les nationalistes veulent qu'elle soit effective au 1er septembre 1977.

Ce contre-temps est survenu quelques heures seulement avant le retour dans son pays de M. Ian Smith, chef du gouverne-

Unesco

Le Canada dénonce les discriminations

NAIROBI (d'après Reuter et AFP) — M. Yvon Beaulne, chef de la délégation canadienne à la conférence générale de l'UNESCO, a vigoureusement critiqué cette organisation, dans un discours prononcé mardi soir à Nairobi. M. Beaulne a notamment déclaré:

"La délégation du Canada ne voit pas sans inquiétude la tendance, au sein de l'organisation, à insister sur certaines violations des droits de l'homme et à en laisser de côté d'autres tout aussi graves. Il est indéniable que la discrimination raciale viole les droits de l'homme, mais d'autres formes de discrimination, fondées sur la politique, l'idéologie, la religion, la nationalité et les déficiences physiques sont également condamnables.

"Les violations des droits de l'homme ne se limitent pas à des régions précises ni à des groupes particuliers. D'autre part, la délégation du Canada ne saurait admettre que l'établissement d'une paix durable soit la condition préalable au respect des droits de l'homme. Une telle paix paraît malheureusement hors de notre portée. Ce n'est pas pour autant une excuse pour refuser de tout mettre en oeuvre afin de traduire dans les faits les principes proclamés dans ces textes par l'Organisation des Nations unies.

"Ce qu'il est convenu d'appeler la politisation de l'organisation, a poursuivi M. Beaulne, a produit un certain désenchantement au Canada, surtout dans les milieux scientifiques et universitaires, et terni quelque peu le prestige de l'UNESCO. Le mot politisation est peut-être mal choisi, puisque ce qui concerne les communications, la culture et l'éducation touche inévitablement à la politique. Il s'agit en somme de l'opposition quasi automatique de divers systèmes de pensée. Ces affrontements ont empêché les dernières conférences d'en arriver à des décisions positives auxquelles des pays dont les valeurs sont différentes pourraient donner leur adhésion".

Le délégué canadien a cité en exemple des "initiatives prises à des conférences générales et à d'autres réunions de l'UNESCO qui vont à l'encontre des convictions profondes de la population canadienne à l'égard des droits de la personne, du rôle de l'Etat dans la société et de la liberté d'expression". "Il paraît indispensable que les décisions de l'UNESCO répondent aux vœux des groupes importants qui composent notre assemblée, ou qu'elles puissent au moins obtenir leur appui tacite".

A ce propos, la délégation du Canada est disposée à soutenir par tous les moyens l'initiative, prise par le directeur général et approuvée par le conseil exécutif, de rechercher de nouvelles façons d'examiner et de concilier les points de vue.

"La délégation du Canada poursuit son examen des prévisions budgétaires à l'égard des années 1977 et 78 sur les quelles la conférence est appelée à se prononcer. Il convient de féliciter le directeur général de certaines économies qu'il a réalisées. Néanmoins, à un moment où tous les gouvernements sont obligés d'économiser, il est important que le budget de l'UNESCO reflète les contraintes qui s'imposent aux Etats membres. Le manque de mesure, en ces temps difficiles, risquerait de jeter du discrédit sur l'UNESCO, qui a pourtant besoin plus que jamais de sympathie et de soutien.

Par ailleurs, l'Union soviétique a essayé un revers hier à la conférence après avoir essayé en vain de repousser un texte qui facilitera sans doute l'entrée d'Israël au groupe régional européen de l'organisation.

Cette défaite soviétique a été enregistrée à la commission politique de l'UNESCO, dont les membres avaient devant eux une proposition du bureau exécutif stipulant que tout Etat membre avait le droit et le devoir de participer aux activités régionales de l'organisation. Le texte a été adopté par 68 voix pour et 14 abstentions. Au-cant délégué n'a voté contre.

La démission de Cardoso, brèche au sein du parti de Mario Soares

LISBONNE (Reuter) — M. Mario Soares a accepté hier la démission de son ministre de l'Agriculture, M. Antonio Lopes Cardoso. Le départ du représentant de l'aile gauche du Parti socialiste illustre les graves dissensions au sein du PS, qui est seul au gouvernement depuis trois mois.

Maitre d'oeuvre de la réforme agraire, M. Cardoso a été critiqué par les agriculteurs conservateurs qui s'opposent aux "abus" de la législation. Le gouvernement minoritaire a déjà fait machine arrière: cent fermes ont été restituées le mois dernier à leurs propriétaires.

Le gouvernement provisoire pro-communiste avait lancé la réforme agraire l'an dernier prévoyant l'occupation d'un million d'hectares par les travailleurs agricoles. La législation avait provoqué une levée de boucliers des partis conservateurs.

Si le parti socialiste est toujours parti-

san en principe de la réforme agraire, le premier ministre n'en a pas moins critiqué violemment certains aspects. Lors du congrès du parti socialiste, M. Soares a dénoncé le week-end dernier les syndicats d'obédience communiste qui représentent les travailleurs agricoles.

La crise larvée entre la minorité de gauche du PS et la majorité modérée est apparue au grand jour lors du congrès. Première brèche dans l'unité du parti: M. Cardoso démissionne du comité national du PS.

L'aile gauche surprend ses adversaires en arrachant 25 pour cent des voix pour l'élection du comité national, fort de 11 membres au scrutin de liste. La liste de M. Soares l'emporte et ce dernier qui a été réélu secrétaire général, semble s'identifier plus que jamais avec l'aile droite du parti.

Pour restaurer la stabilité économique

après deux ans d'agitation, a-t-il proclamé, les travailleurs doivent être prêts à faire des sacrifices.

Le gouvernement monocole vient d'adopter une loi pour élargir le champ d'application des licenciements légaux décidés par les chefs d'entreprise. L'aile gauche a fait valoir qu'un gouvernement socialiste devrait être à même de légiférer au profit des travailleurs et non à leur encontre.

Atteint à redresser la barre d'une économie chancelante, M. Soares ne peut se payer le luxe d'un éclatement du parti. Lors du congrès, il a exhorté les militants à cesser de s'entre-déchirer. Pour l'aile gauche, une "chasse aux sorcières" a été lancée et la brèche dans l'unité que représente le départ de M. Cardoso, tend à démontrer qu'elle n'entend pas se soumettre au premier ministre.

Le déploiement de la force de "dissuasion" tarde à Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP) — Dans l'attente de l'arrivée, prévue pour aujourd'hui selon des sources autorisées, des premiers contingents de la force de "dissuasion" arabe au Liban, les contacts se sont poursuivis hier à Beyrouth en vue d'assurer le respect, par les différentes parties au conflit, des récents accords de Ryad et du Caire.

Ainsi, M. Hassan Sabri Kholi, représentant de la Ligue arabe au Liban, a rencontré trois chefs religieux chrétiens, Mgr Ghofril Salibi, évêque grec-orthodoxe de Beyrouth, le patriarche maronite, Antonios Boutros Khoreiche et le père Charbel Kassiss, supérieur général de l'ordre des moines maronites.

M. Kholi avait été reçu mardi par le président Elias Sarkis, ainsi que par les trois principaux leaders chrétiens, MM. Soleiman Fangié, ancien président de la république, Pierre Gemayel, chef du parti des phalanges, et Camille Chamoun, ministre de l'Intérieur et chef du parti national libéral.

De son côté, M. Kamal Joumblatt, chef de file progressiste, a tenu une réunion avec les chefs des organisations du "front de refus" (organisations opposées à toute solution négociée de la crise du Proche-Orient).

M. Joumblatt a également reçu le chargé d'affaires de l'ambassade d'Egypte au Liban, M. Izzar Abdel Latif. Selon l'agence de presse libanaise Al Souhoulia, M. Joumblatt a mis l'accent sur la nécessité de la participation de plusieurs pays arabes à la force de dissuasion, afin de compenser la présence massive syrienne au sein de cette force.

Pour sa part, le front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) a déclaré hier que la "défense de la révolution palestinienne exige de lutter contre les décisions de la réunion de Ryad". Le FPLP du Dr Georges Habache, qui est la principale organisation du "front du refus" souligne que "l'offensive impérialiste, sioniste et réactionnaire contre la résistance palestinienne et le mouvement progressiste libanais ne va pas prendre fin avec le cessez-le-feu" du 21 octobre décidé par la réunion de Ryad.

De source bien informée, on rapporte que quatre brigades de la force de dissuasion arabe (environ 10.000 hommes), seront déployées au cours des prochains jours et chargées de la mise en application du "plan d'action", élaboré par des experts militaires arabes et libanais.

La priorité sera accordée aux régions est et ouest de Beyrouth où, selon ces mé-

mes sources, deux brigades seront déployées, chacune gardant à sa disposition une brigade de réserve stationnée à Zahle (à une quarantaine de km à l'est de Beyrouth) pour la région est, et à Khaldé (à la sortie sud de Beyrouth) pour la zone ouest.

La mission initiale des unités de la force de dissuasion arabe consistera à rouvrir à la circulation les grands axes routiers (Beyrouth-Damas, Beyrouth-Tripoli, Beyrouth-Tyr). De source bien informée, on précise que la première voie sur laquelle prendra position la force arabe sera celle menant à Aley (18 kilomètres à l'est de la capitale) à l'aéroport international de Beyrouth, ce qui permettra en même temps la libre circulation sur les routes reliant Beyrouth-ouest (palestino-progressiste) au palais présidentiel de Baabda (en banlieue est, sous contrôle chrétien).

Quant au commandement de la force d'intervention arabe il sera confié, selon M. Amine Gemayel, membre du bureau politique du parti des phalanges, à un officier libanais. Dans des déclarations publiées hier par le quotidien Al Amal, M. Gemayel a précisé que cette décision a été prise aux sommets du Caire et de Ryad. On parle également d'un "conseil de commandement".

Sur le terrain, la tendance au calme s'est confirmée hier. Quelques infractions ont été signalées dans le centre de la vieille ville de Beyrouth, ainsi que dans la grande banlieue sud-est de la capitale.

Un accrochage entre des forces phalangistes et d'autres de leur allié, le parti libéral national, a fait deux tués et un blessé, apprend on dans les milieux chrétiens. L'un des tués est un phalangiste et l'autre un libéral. L'accrochage s'est produit dans le secteur de Mekalles, près de Beyrouth.

Un communiqué commun des deux partis fait état d'une recrudescence d'"incidents isolés" ces derniers temps. Une enquête a été établie qu'ils étaient le fait d'éléments infiltrés dans ces partis pour chercher à créer une justification à l'intervention d'une force de dissuasion arabe dans les zones chrétiennes.

Enfin, le gouvernement de la république irakienne a décidé de rappeler le chef de la mission diplomatique irakienne à Damas. Le ministère des Affaires étrangères irakien a précisé que cette décision a été prise "en signe de protestation contre l'attitude du régime syrien à l'égard des événements du Liban et des causes nationales arabes, en général."

Sakharov plaide pour un pilote transfuge

MOSCOU (Reuter) — M. Andrei Sakharov, lauréat du prix Nobel de la paix, s'est rendu hier à l'ambassade d'Iran à Moscou pour remettre un message demandant au chah d'intervenir auprès du Kremlin pour sauver la vie du pilote soviétique Valentin Zosimov.

Ce dernier, qui avait gagné l'Iran à bord d'un petit appareil en franchissant clandestinement la frontière, a été rendu à la fin du mois dernier aux autorités soviétiques par le gouvernement iranien et M. Sakharov pense qu'il pourrait être jugé pour haute trahison, crime passible de la peine de mort en Union soviétique.

Les autorités iraniennes ont, on le sait, déclaré qu'elles avaient agi conformément à un accord sur la piraterie aérienne conclu avec l'URSS mais dans une lettre ouverte qu'il a adressée la semaine dernière au chah ainsi qu'au président Ford M. Sakharov a fait valoir qu'il ne s'agissait pas d'un détournement au sens strict du mot.

Un porte-parole de l'ambassade d'Iran a indiqué que le message, qui a été aussi signé par Mme Yelena Sakharov, la femme du physicien dissident, et l'ancien général Pyotr Grigorenko, sera communiqué au gouvernement iranien.



LA BOÎTE À PULL
Le Spécialiste du Tricot
est un rendez-vous d'élégance pour la femme moderne

Dans une ambiance sympathique et Bretonne vous aimerez toucher, essayer et adopter la mode européenne.
Et si vous avez besoin de conseils, vous nous trouverez toujours prêts à vous aider pour assortir pulls et blouses, avec jupes et pantalons.

Nous nous y connaissons!!!

Voyez également notre ligne de pulls unisex, en IMPORTATION DE BRETAGNE.
Pulls en jersey de coton rayé ou en pure laine, formidable pour loisirs, la neige!...

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR, CENTRE D'ACHATS WILDERTON et LES GALERIES ST-LAURENT
Tél: 731-5298 et 331-8494

Pologne: défenseur des grévistes perquisitionné

VARSOVIE, (Reuter) — Les services de la sécurité polonaise ont perquisitionné hier au domicile de M. Jacek Kuron, un des principaux membres du comité polonais de défense des travailleurs mis sur pied en septembre pour aider les personnes emprisonnées ou licenciées à la suite des émeutes de juin contre la hausse des prix alimentaires.

M. Kuron, qui comme plusieurs des dix-huit autres membres du comité est depuis lors l'objet de tracasseries policières, a déclaré à Reuter, qui l'interrogeait au téléphone: "Oui, ils sont encore ici. Je suppose que je vais être obligé de les suivre. Je ne puis en dire davantage."

M. Kuron, un ancien officier de réserve réduit au rang de simple soldat après avoir été jugé pour délits politiques en 1965, avait été rappelé cette année dans l'armée durant près de quatre mois. Tandis qu'il était sous les drapeaux, les autorités avaient, dans le sillage des émeutes de juin, appréhendé toutes les personnes politiquement suspectes.

Le comité de M. Kuron, qui n'a jamais été légalement reconnu, a réuni plusieurs centaines de milliers de zlotys pour aider les familles de ceux qui ont été arrêtés ou licenciés durant l'été.

Selon les membres du comité, le gouvernement s'efforcerait de discréditer et de briser ce dernier. L'un d'eux, le romancier Jerzy Andrzejewski, a déclaré la semaine dernière qu'il avait eu connaissance de fausses lettres à son nom prônant la promiscuité qui avaient été adressées à des organisations culturelles du pays.

Quand vous en avez assez de servir les mêmes digestifs... servez du sentiment



Une des délicieuses façons d'offrir Irish Mist...
l'Irish Mist Coffee:
Dans un gobelet,
1 oz d'Irish Mist,
3 oz de café noir chaud,
1 cuillerée de crème fouettée.
Ne pas mélanger.

Pour d'autres recettes, écrivez à:
Service aux consommateurs
s/s Walter Trudeau
Les Distilleries Corby Ltd
Case Postale 308
Succursale B.
Montréal

Ça vous brasse jusqu'au fond de l'âme

Distillé et embouteillé en Irlande par The Irish Mist Liqueur Co. Ltd.